DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12533 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 17 MAI 1985

Le Nicaragua un peu renforcé

Le président nicaraguayen Daniel Ortega poursuit avec *constance et au pas de charge* sa tournée européenne. Elle a commencé, de manière spectaculaire et symbolique, à Moscou et dans plusieurs pays de l'Est, mettant en évidence les liens de plus en plus étroits entre le régime sandiniste et le bloc socialiste.

Elle se termine cependant, de façon pragmatique et réaliste, par la visite de certains Etats de l'Europe occidentale où les dirigeants de *Managua* estiment, non sans raison, disposer encore d'un capital de sympathie et de compréhension pour leur cause. La décision prise par l'administration Reagan de pratiquer un embargo commercial total contre le Nicaragua n'est évidemment pas tout à fait étrangère à cette « extension » du voyage de M. Ortega.

Les Etats-Unis restent le premier client et surtout le premier fournisseur du Nicaragua sandiniste. Les effets pratiques de l'embargo commercial risquent donc d'être sérieux, alors que l'économie nicaraguayenne est déjà à bout de souffle et que tous les efforts des dirigeants sont axés sur la défense du territoire, face à une offensive de plus en plus vigoureuse des organisations armées antisandinistes, soutenues et encouragées par le gouvernement Reagan, en dépit de l'hostilité du Congrès de Washington à l'égard d'une politique trop « musclée » en Amérique centrale.

L'escale moscovite de M. Ortega a été ressentie comme une provocation par un Congrès américain qui venait de rejeter la demande d'aide de 14 millions de dollars aux organisations de la Contra, présentée par M. Reagan. Et il n'est pas exclu que le chef de l'exécutif américain puisse maintenant obtenir satisfaction s'il relance sa requête d'assistance « humanitaire » aux antisandinistes.

D'importants accords de coopération économique ont été signés à Moscou par les Nicaraguayens. Mais il est tout à fait improbable que l'aide de l'URSS et des pays de l'Est en général soit suffisante pour permettre à Managua de remettre à flot une économie à la dérive. Les Soviétiques ne sont sans doute pas fâchés d'exploiter l'« aiguillon » nicaraguayen contre M. Reagan. Mais cette politique a des limites connues des sandinistes.

Ils doivent impérativement – pour des raisons économiques et politiques – diversifier le plus possible les aides internationales. Et ils viennent, de ce point de vue, de marquer des points importants. L'accueil réservé à M. Ortega par les dirigeants espagnols, français et italiens a été bon, bien que l'on ait partout rappelé au numéro un sandiniste que son pays aurait tout intérêt à respecter réellement les principes de base dont il continue de se réclamer, et qui sont souvent bafoués : pluralisme politique, économie mixte et, surtout, non-alignement. Les sympathies naturelles des sandinistes les poussent plutôt du côté de l'Est. La raison, un contexte international particulier, les difficultés internes et externes, les incitent à tempérer leurs rêves de jeunesse.

Le Nicaragua sort cependant un peu renforcé de ce voyage de M. Ortega, attendu en Suède après la Finlande. Des aides plus importantes ont été promises. Et la condamnation de l'embargo américain a été unanime. M. Cheysson a proposé mercredi, à la Commission européenne de Bruxelles, un projet de coopération très important avec quatre pays d'Amérique centrale, dont le Nicaragua. Enfin, et ce n'est pas le moins significatif, vingt-quatre pays d'Amérique latine ont catégoriquement condamné, mercredi à Caracas, la décision de Washington et assuré à ce sujet le Nicaragua de leur soutien.

UN ÉCHEC POUR LE GOUVERNEMENT

La crise économique s'aggrave en Israël

A l'approche de son retrait du Liban, qui, dans quinze jours, marquera le terme d'une opération contestée et ruineuse en hommes et en argent, Israël relève comme un signe encourageant la reprise, mercredi 15 mai, de ses négociations avec l'Egypte, notamment sur l'enclave de Taba (voir en page 6).

Toutefois, en matière économique, c'est un revers cuisant que vient de subir le cabinet de coalition de Jérusalem, incapable de juguler l'« hyperinflation ».

De notre correspondant

Jérusalem. – 19,4 % : l'indice du coût de la vie pour avril, publié mercredi 15 mai, a frappé de stupeur les dirigeants et le public israéliens. Un mois et demi après la révision de l'accord tripartite entre les partenaires sociaux et la prolongation – toute théorique, on le voit – du contrôle des prix, voilà l'Etat hébreu replongé dans les affres de l'hyperinflation. Celle-ci « progresse » à nouveau au rythme annuel de 320 %.

Le « gel » des prix introduit par le premier contrat social avait fait chuter spectaculairement l'inflation, qui passa en deux mois du taux record de 24,3 % (octobre) à 3,7 % (décembre). Cette divine surprise ne se renouvela pas. Nul n'avait beaucoup d'illusions sur la pérennité d'une désinflation purement administrative, et que le second accord-cadre, conclu en janvier, visait justement à « enraciner ».

Chacun prévoyait aussi un indice assez lourd en avril, en raison des hausses saisonnières et de celles autorisées début avril. Mais personne n'avait tout de même envisagé une augmentation mensuelle de 45 % pour les vêtements ou de 25 % dans l'immobilier. Résultat : les prix ont monté de 60 % en quatre mois. Où en serait l'inflation en l'absence d'un « contrôle » des prix ? Pour le gouvernement d'union nationale, tout est à recommencer ou presque.

Une raison essentielle – toujours la même – explique le retour de l'hydre inflationniste : la quasi-impuissance du pouvoir à appliquer de réelles économies budgétaires. La diminution des dépenses publiques dans le budget en cours ne dépasse pas 3,4 % par rapport à l'an dernier (soit 850 millions de dollars). Cette coupe correspond, pour l'essentiel, à la réduction des subventions.

Hélas ! ces économies, déjà modestes, existent seulement sur le papier. Chaque fois que le Trésor veut les concrétiser, les ministres visés poussent de hauts cris en menaçant de mettre la clé sous la porte. Bref, chacun prône des restrictions... pour les autres.

J.-P. LANGELLIER.

(Lire la suite page 6.)

LA RENCONTRE SHULTZ-GROMYKO

Pas d'accord sur un sommet entre M. Reagan et M. Gorbatchev

MM. Shultz et Gromyko ne sont pas parvenus, lors de leur rencontre à Vienne, à un accord sur la date et le lieu d'un éventuel sommet Reagan-Gorbatchev. C'est ce qu'a déclaré, mercredi soir 15 mai, le secrétaire d'Etat américain à une télévision autrichienne. Il est probable que le secrétaire d'Etat rencontrera une nouvelle fois le ministre soviétique des affaires étrangères au tout début du mois d'août, lors des cérémonies organisées pour le dixième anniversaire des accords d'Helsinki.

De notre envoyé spécial

Vienne. – La célébration du trentième anniversaire du traité d'Etat autrichien a donné lieu, mercredi 15 mai, à des congratulations mutuelles entre les représentants des quatre grandes puissances, URSS et États-Unis, Grande-Bretagne et France, dans une atmosphère un peu irréelle. Cet assaut de bonnes intentions, couronné par l'audition en commun d'une sérénade de Beethoven et par l'apparition des quatre ministres des affaires étrangères au balcon du Belvédère de Schönbrunn, intervenait en effet au lendemain d'une rencontre difficile entre M. Gromyko et M. Shultz.

Une rencontre qui n'a guère fait avancer la solution des nombreux problèmes Est-Ouest et, en particulier, celui du contrôle des armements. Mais c'était là une raison supplémentaire de vanter les mérites de la diplomatie et, surtout, de la persévérance, devant un parterre choisi où figuraient aussi les ministres des affaires étrangères des sept pays voisins de l'Autriche.

M. Gromyko et M. Shultz sont tombés d'accord pour souligner, en des termes presque identiques, que « *les problèmes internationaux, même les plus complexes, peuvent être résolus par la voie de la négociation* » (c'est M. Gromyko qui parle) et que c'est un motif d'espoir pour les conversations de Vienne et de Genève (c'est M. Shultz qui fait cette allusion à l'interminable conférence de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale et aux négociations sur le désarmement de Genève).

Sir Geoffrey Howe, chef de la diplomatie britannique, a renchéri dans le même registre, évoquant même le congrès de Vienne de 1815, comme pour souligner que la capitale autrichienne est bien une sorte de paradis des diplomates. M. Roland Dumas n'est pas remonté aussi loin, et on comprend pourquoi, mais il a eu quelques accents lyriques pour saluer cette « *cérémonie du souvenir et de l'espoir* ».

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 3.)

0,7 % DE HAUSSE DES PRIX EN AVRIL

La résistance de l'inflation

L'indice des prix a augmenté de 0,7 % en France au mois d'avril, selon l'estimation publiée par l'INSEE mercredi 15 mai. L'augmentation avait été du même ordre en mars. Sur les douze derniers mois, la hausse des prix de détail s'établit à 6,5 %. C'est plus que ne le souhaite le gouvernement, qui espérait ramener le taux d'inflation à 4,5 % en 1985, l'INSEE tablant quant à elle sur 5,5 %.

Il apparaît de plus en plus difficile de gagner du terrain dans la lutte contre la hausse du coût de la vie maintenant que le taux d'inflation a été réduit de moitié en quatre ans. Cette lutte semble marquer le pas, et tout se passe comme s'il fallait redoubler d'effort pour « resserrer la pince ». Les causes de désinflation – baisse des prix importés, baisse des coûts de production – n'ont plus les mêmes effets, tandis que la montée du dollar continue de peser sur les prix des produits énergétiques.

On invoquera, pour le premier trimestre de 1985, les mauvaises conditions climatiques aussi bien que la hausse des tarifs publics ou le rajustement des loyers. Preuve que nous ne sommes plus dans un processus de désinflation, si la baisse du coût de la vie dépend de la pluie et du beau temps.

(Lire page 23 l'article de FRANÇOIS SIMON.)

RÉBELLION LARVÉE AU SHABA

Quand l'armée zaïroise « pacifie »...

Le Shaba (ex-Katanga), riche région minière du Zaïre méridional, est aussi un foyer d'instabilité politique. A plusieurs reprises, il a été le théâtre d'affrontements et de menées sécessionnistes. Les événements qui se sont déroulés à Moba, sur la rive du lac Tanganyika, en novembre dernier, n'ont pas eu l'ampleur des révoltes de 1977 et de 1978, mais rappellent que les autorités zaïroises ne sont pas en mesure de pacifier durablement cette région, en dépit d'une répression massive et souvent aveugle.

De notre envoyé spécial
LAURENT ZECCHINI

Moba. – Le soir tombe sur le lac *Tanganyika*. Les montagnes qui rosissent, les villageois qui se pressent sur la grève, les pirogues qui reviennent de la pêche, tout concourt à donner au paysage un aspect de quiétude immuable. La nuit, la surface de l'eau redevient calme. Pendant la saison des pluies, de véritables tempêtes se lèvent parfois sur ce presque océan de 650 kilomètres de long. Le lac regorge de poissons, mais cette ressource n'est guère exploitée : il faudrait investir beaucoup d'argent dans des pêcheries et des conserveries semi-industrielles, et Moba, située aux confins du pays, n'éveillait pas, jusqu'à une date récente, l'attention du pouvoir central.

De la plage, on aperçoit à peine l'autre rive du lac, en territoire tanzanien, à une cinquantaine de kilomètres. C'est pourtant de là que seraient venus, le 12 novembre dernier, les « *éléments armés* » qui ont investi Moba (*le Monde* du 17 novembre). Aujourd'hui, la zone, toujours qualifiée d'« *opérationnelle* » par les militaires zaïrois, est calme, en apparence.

Les autorités continuent cependant d'en interdire l'accès aux diplomates en poste à Lubumbashi, la « capitale » du Shaba, et n'ont consenti à autoriser le décollage d'un avion transportant deux journalistes pour Moba et Kalémié qu'après en avoir reçu l'ordre répété des plus hautes instances du pays.

Dès l'atterrissage sur la mauvaise piste herbeuse de Kirungu, sur le plateau qui domine le lac, des militaires méfiants entourent l'appareil, stationné à côté d'un autre avion de tourisme, dont l'intérieur est carbonisé. C'est cet appareil qui transportait deux officiers de renseignement zaïrois, et dont le pilote, un pasteur canadien, a été tué par les « rebelles », le 13 novembre. A partir de ce jour-là, la vie quotidienne des habitants de Moba a basculé dans une longue succession de violences.

De multiples témoignages, recueillis tant sur place qu'à Lubumbashi, permettent d'affirmer que les forces armées zaïroises (FAZ) dépêchées pour mater la rébellion, incapables de débusquer les maquisards, qui, pour la plupart, se sont éparpillés dans une zone montagneuse, ont multiplié les exactions contre la population civile.

Le Shaba avait refait parler de lui lors des soulèvements d'anciens « gendarmes katanguais », en 1977 et 1978. Mais sa partie orientale a toujours constitué un foyer de rébellion larvée, une région que le pouvoir central n'a jamais réussi à contrôler.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Justice

Un ancien banquier vient d'être inculpé d'infraction à la législation sur les sociétés, abus de biens sociaux, abus de pouvoir, présentation de bilans inexacts et distributions de dividendes fictives. La note à payer atteindrait 2 milliards de francs. Présumé innocent, comme tout inculpé, il a été laissé en liberté.

Voilà qui consolera dans leur malheur les innombrables présumés innocents qui emplissent les prisons françaises. Et qui attendent, eux aussi, de répondre, devant la justice, des abominables forfaits qu'on leur reproche : vols de pommes ou d'autos, escroqueries à la petite semaine, etc.

BRUNO FRAPPAT.

RENOIR

Cent vingt tableaux venus des musées et des collections privées du monde entier. *La grande rétrospective* d'Auguste Renoir s'ouvre ce jeudi 16 mai au Grand Palais.

Lire page 18 : Un rêve de chair
par GENEVIÈVE BREERETTE

CANNES

Le Monde

LIVRES

débats

ÉLUS ET ÉLECTEURS

Comment garder, malgré la proportionnelle, un lien entre élus et électeurs ? Que l'opposition organise des « primaires », demandent MM. Lebel, Pougnaud, Hubin et de Maigret. Joseph Rovan estime, de son côté, qu'en limitant le cumul des mandats on restreint du coup le droit du citoyen à choisir ses représentants.

Le « syndrome de l'autocuiseur »

Les partis de l'opposition doivent organiser des élections « primaires » pour éviter l'émiettement politique

par F. LEBEL, P. POUGNAUD, J.-P. HUBIN, A.G. de MAIGRET(*)

DEPUIS la fin de l'« état de grâce », le président de la République a toujours fait en sorte de conserver l'initiative en matière institutionnelle, même et surtout aux moments où le contenu de la politique de son gouvernement était le plus largement contesté. L'introduction de la proportionnelle intégrale, au niveau départemental, n'est que le dernier avatar de cette ligne de conduite. Face au risque immédiat de démantèlement de la Ve République, les plus hautes autorités de l'opposition ainsi que d'éminents juristes ont dénoncé avec force les défauts d'un système que la majorité de l'opinion publique ne désire pas.

En attendant que les conditions soient remplies pour un retour à la logique des institutions, il est nécessaire que l'opposition puisse proposer au suffrage des Français des candidats vraiment dignes de leurs mandants. Il ne suffit donc pas de *rester passif* jusqu'en 1986. L'opposition se doit de mériter sa victoire. Réduire les tensions, masquer les conflits, renvoyer les décisions à des échéances lointaines, ce sont des tentations faciles.

Et pourtant le courage politique, c'est bien autre chose. Refusons le « syndrome de l'autocuiseur » : à trop vouloir visser le couvercle sur les problèmes internes, on fait tout exploser. Il est permis de penser, ou du moins d'espérer, que l'opposition parlementaire saura, dans le peu de *mois* qui restent avant le terme des législatives, accomplir cette mutation intellectuelle. Elle doit en effet s'appliquer à instaurer au sein de la structure même des grands partis politiques les pratiques de démocratie interne que connaissent les pays voisins en laissant s'exprimer tendances, courants et personnalités, plutôt que de rechercher une unanimité de façade qui vole en éclats à la première irruption de l'imprévu. Cela a réussi aux socialistes avant 1981.

Les « comités Théodule »

Comment répondre à l'entreprise du président Mitterrand visant à restaurer le régime des partis balayé par le général de Gaulle ? L'erreur serait d'accepter la rapide transformation de l'UDF, du RPR, du CNI, en partis de style IVe République soumis au règne pesant de mystérieux « comités Théodule », à juste titre brocardés il y a vingt-cinq ans. Ne pourrait-on pas prendre exemple sur les pratiques politiques nord-américaines, inviter aujourd'hui tous les électeurs de l'opposition, et notamment les militants des clubs, à rejoindre pour le temps d'un scrutin « primaire » les rangs des adhérents de l'UDF, DU RPR, du CNI, et proposer à ces rassemblements d'organiser la désignation de leurs candidats selon un processus inspiré du système américain des primaires ?

Certains responsables de l'opposition trouveront peut-être farfelue cette idée de primaires. Sa mise en œuvre réglerait pourtant bien des problèmes préoccupants. Tout d'abord, elle permettrait que le lien entre élus et électeurs reste étroit et interdirait les opérations de « retournement » rêvées par M. Mitterrand. De plus, les élus seraient choisis par leurs mandants sur l'application des deux seuls critères qui importent aujourd'hui : ont-ils la ferme volonté de rompre définitivement avec les habitudes et pratiques socialisantes, qu'elles soient ou non postérieures à 1981 ? Ont-ils la capacité et l'énergie pour contribuer réellement à cette formidable révolution de la liberté qui s'impose ? Enfin, *last but not least*, les responsables de parti ne pourraient plus être accusés de favoritisme ou d'esprit partisan, puisqu'ils ne seraient pas plus responsables du tri entre candidats à la candidature que M. Reagan ne l'est du choix de tel ou tel candidat sénateur ou représentant.

A loi électorale nouvelle pratique politique nouvelle : les partis de l'opposition doivent organiser des primaires ou prévoir et subir l'émiettement politique qui cassera pour longtemps les institutions de la République.

(*) Respectivement conseiller de Paris, maire du VIIIe arrondissement ; conseiller municipal de Saint-Denis, président du Club de Grenelle ; conseiller de Paris, conseiller régional d'Ile-de-France ; vice-président de l'UDF de Seine-et-Marne.

Vive le cumul des mandats !

Une réponse de l'administré à la quasi-toute-puissance du pouvoir central

par JOSEPH ROVAN(*)

LE projet de limitation du cumul des mandats démontre par sa seule existence une continuité profondément enracinée dans la démocratie française : celle de la méfiance envers les capacités du *citoyen, qu'on* exalte dans les discours dominicaux et qu'on suspecte tout au long de la semaine. Puisque nos politiques sont idéologiques, ils savent d'avance, à droite comme à gauche, ce qui est bon pour le citoyen comme pour la République, et si les citoyens-sujets manifestent parfois des opinions divergentes, il ne peut s'agir que des conséquences d'une « conscience incorrecte » qu'il incombe aux politiques de rectifier. C'est pourquoi notre démocratie devient si facilement plébiscitaire : au citoyen, il appartient seulement de donner par sa voix aux décisions du pouvoir politique idéologique le sacrement de la confirmation légitimante.

En prétendant limiter le cumul des mandats électoraux, on limite à coup sûr le droit souverain du citoyen à choisir ses représentants. Et s'il me plaît à moi que mon député soit à la fois maire, conseiller général, conseiller régional et même ministre (mais cela est quand même une autre affaire) ? En écartant cette possibilité que le pouvoir politique giscardien ou socialiste a cru ou croit mauvaise et en choisissant pour ce faire la voie législative, le « pouvoir » montre qu'il me croit capable de choisir cette voie mauvaise, et qu'il faut m'en empêcher par la loi. Je n'ai pas une conscience correcte, il faut me placer sous tutelle, il faut m'empêcher de me nuire à moi-même.

En ce qui concerne le fond du problème, j'ose penser que le cumul des mandats a été pendant de longues périodes une intelligente et subtile réponse de l'administré à la *quasi toute-puissance* du pouvoir central. Un député et maire bien plus qu'un simple maire pouvait contrebalancer le pouvoir du préfet, et encore davantage un député, maire et président de conseil général. A la colonne descendante officielle de l'autorité hiérarchique, l'ingéniosité des administrés et de leurs élus a fait correspondre la colonne montante d'une autorité procédant de l'élection. Le représentant « cumulard » était un ambassadeur puissant auprès des *administrations centrales*. Un tel système avait des faiblesses et des insuffisances. C'était le fruit d'une spontanéité populaire non idéologique et même anti-idéologique. Je tiens ses effets pour « globalement positifs ».

Des contrepoids vigoureux

Il se peut que les grandes décentralisations finissent par le rendre inutile. Je crois qu'on peut faire confiance au citoyen : il ne le lâchera qu'après s'être lentement et prudemment convaincu du fonctionnement satisfaisant des nouvelles institutions, mais il ne maintiendra pas artificiellement en vie un système qui ne servirait plus à rien. Au sommet de l'Etat, la même prudence devrait prévaloir : la grande décentralisation ne produira tous ses effets qu'au terme de plusieurs *années. En attendant, conservons* la possibilité du cumul des mandats, qui crée des contrepoids vigoureux.

Quoi qu'il en soit du fond, et même si l'on souhaite mettre fin rapidement aux cumuls, la voie législative, par son caractère autoritaire, paraît de toute manière détestable en matière électorale. Si le parti giscardien ou le Parti socialiste pensent que le cumul des mandats est néfaste, qu'ils imposent donc à leurs militants d'y renoncer, que nul ne contraint à se présenter à plusieurs élections à la fois, qu'ils essaient de convaincre les électeurs du caractère nocif des cumuls. Mais qu'ils laissent à ceux des citoyens qui préfèrent pour maire ou pour président de région un homme qui joue un rôle important à Paris et qui délègue sainement dans sa ville ou dans sa région une partie de ses pouvoirs, qu'ils leur laissent le droit et la possibilité de préférer une situation de ce genre, et même une situation moins favorable où le maire est trop absent et ne délègue pas assez.

Si les conseils *régionaux* sont appelés à faire sortir de leur sein, un jour, de véritables gouvernements régionaux, on ne voit pas bien comment le président du « Land » de Provence ou de Languedoc pourrait remplir en même temps les fonctions de maire de Marseille ou de Toulouse ; mais pourquoi *interdire* ce que, *neuf fois sur dix, le bon sens* populaire empêchera de se faire, mais qui, la dixième fois, représentera peut-être la solution la mieux adaptée à des circonstances particulières ?

La volonté d'interdire les cumuls « excessifs » de mandats implique un double manque de confiance : dans les lumières des citoyens et dans l'honnêteté des élus. *L'esprit* de méfiance, dans les démocraties, aboutit à leur *subversion* : à la *dictature du salut public. En démocratie*, la confiance dans le bon sens des électeurs et dans la moralité des élus doit être la règle, et la méfiance l'exception. Gardons-nous d'inverser ce rapport !

(*) Journaliste, écrivain.

Le 100e anniversaire de la naissance de Francisque Gay

Militant et rassembleur

par RENÉ RÉMOND

Que signifie aujourd'hui pour un Français de moins de cinquante ans le nom de Francisque Gay, dont les amis ont célébré le 8 mai le centenaire de la naissance ? Si ce nom évoque quelque souvenir à sa mémoire, c'est probablement celui d'un homme qui a joué un rôle politique au lendemain de la Libération. Peut-être se souvient-il d'une photo qui le représentait au côté du général de Gaulle. L'aspect politique de son action publique a éclipsé les autres. Or, aux yeux de Francisque Gay, ce n'était pas l'essentiel.

Il aimait à dire qu'il était d'abord un éditeur. Effectivement, il commença par diriger une maison qui se fit un nom dans l'édition religieuse. La conscience d'un certain retard intellectuel de la pensée catholique sur le mouvement des idées jointe à une imagination créatrice lui inspirèrent toute une série d'initiatives qui dotèrent le catholicisme français de grands instruments de travail et aboutirent à de grandes réussites éditoriales et scientifiques, depuis la *Bibliothèque des sciences religieuses* jusqu'à la monumentale *Histoire de l'Eglise*, de Fliche et Martin, qui amorça le renouveau de l'histoire religieuse, et à la grande et belle *Histoire littéraire du sentiment religieux*, d'Henri Bremond. On ne saurait trop souligner la part ainsi prise au renouvellement de la pensée chrétienne.

Francisque Gay est plus connu comme journaliste. Il le fut doublement : rédacteur assurant quotidiennement pendant des années la revue de presse de *l'Aube* sous le pseudonyme de Lucidus et patron de presse, qui lança plusieurs périodiques. En 1924, pour prolonger dans l'actualité l'action de la maison d'édition, il crée un hebdomadaire, *la Vie catholique*, où il rêve de réunir toutes les fractions dispersées de l'intelligentsia catholique. La crise de l'Action française qui éclata en 1926 vint à la traverse et ruina cette espérance. Francisque Gay se jette alors avec l'ardeur du militant qu'il restera toute sa vie dans la mêlée : il est longtemps à peu près seul à défendre le pape. En 1932, il lance un quotidien, *l'Aube*, à la fois pour assurer la présence dans la presse de la famille de pensée catholique, qui entend surmonter la division traditionnelle droite-gauche qui la rejette dans le camp conservateur, et pour offrir un lieu où se rassembler à toutes les nuances dispersées de la démocratie d'inspiration chrétienne.

L'Aube n'eut jamais qu'un public restreint, mais exerça une influence sans commune mesure avec son tirage : ses éditoriaux par leur lucidité devant la montée du péril national-socialiste et par leur fermeté, tranchent sur le pacifisme qui imprègne la majeure partie de la presse et préparent une attitude de résistance.

La suite est mieux connue : la participation à la Résistance, les risques encourus, la réflexion sur les mesures propres à soustraire la presse à la tutelle de l'argent et à fonder son indépendance, les responsabilités gouvernementales. La victoire surtout des idées pour lesquelles il avait combattu avec le surgissement du MRP qui devint un moment le premier parti de France. Quelle réparation pour un courant que les grandes formations avaient toujours traité avec condescendance !

Un non-conformiste de toujours

Mais Francisque Gay n'est pas homme à mesurer la réussite à l'aune des succès électoraux : il ne tarde pas à s'inquiéter d'une victoire trop ample et trop rapide ; il redoute que ses amis, accaparés par les responsabilités du pouvoir, n'en viennent à oublier leur raison d'être et ne se détournent de leurs objectifs. Ce non-conformiste de toujours désapprouve silencieusement l'opportunisme gouvernemental et s'éloigne discrètement. Il blâme l'opposition passionnelle de la majorité du MRP à la personne et à la politique de Pierre Mendès France. Il se réjouira du retour au pouvoir du général de Gaulle, dont il était resté proche : il avait jadis accueilli sa collaboration occasionnelle à *l'Aube* et n'avait pas été l'un des rares confidents auxquels le chef du gouvernement provisoire avait annoncé quelques jours à l'avance son intention de quitter le pouvoir en janvier 1946 ?

Deux traits, entre autres, caractérisent cette existence. Une vocation de rassembleur : la proposition peut surprendre à propos d'un homme qui a toute sa vie rompu des lances et avait un incontestable talent polémique. Et pourtant toute ses entreprises sont inspirées par le désir de rassembler. *La Vie catholique* devait réunir les signatures de tout ce qui comptait dans l'Eglise, *l'Aube* visait à dépasser les querelles qui divisaient les démocrates d'inspiration chrétienne ; les Nouvelles Equipes françaises, fondées en 1938, réussirent un temps à élargir le rassemblement au-delà des limites antérieures.

La même intention inspire ses Mémoires confidentiels : il s'agit toujours de surmonter les dissentiments secondaires pour rassembler les fils d'un même esprit. Si le résultat ne répondit pas toujours à son attente, Francisque Gay a été un des artisans les plus convaincus et les plus efficaces de l'apaisement de la querelle religieuse et du rapprochement des deux France qui se combattaient depuis la Révolution.

Il fut aussi toute sa vie un militant fidèle aux convictions qui s'étaient formées à l'écoute de Marc Sangnier, un militant ardent, passionné parfois jusqu'à l'injustice, mais toujours sincère et brûlant de conformer ses engagements à l'idéal de sa jeunesse : travailler au rapprochement entre le christianisme et la société moderne, l'Eglise et la République, les catholiques et la démocratie. Le mémento établi par les siens au lendemain de sa mort, en 1963, reproduit un fragment d'une lettre écrite en 1906 à un ami : *« Faire que, dans le catholicisme mieux connu et mieux vécu, notre société se régénère et se transforme, voilà le but noble et grandiose* (...) *qui a séduit mes vingt ans, but pour lequel je veux vivre et mourir. »* Qu'ajouter à cela, qui résume à l'avance toute son existence et rassemble les aspects si divers d'une activité multiforme qui a marqué son temps ?

COURRIER DES LECTEURS

Pour que vive le Liban

On ne sait plus que dire ni de quel cri s'emparer. Les mots font honte et reculent devant la tragédie, la vraie, celle que d'autres vivent dans leur chair, payent de leur sang.

Une fois encore, jusqu'au vertige, des victimes innocentes sont chassées, pourchassées, massacrées. Comment ne pas nommer aujourd'hui — après en avoir nommé d'autres — ces chrétiens du Liban qui demandent secours. L'urgence, pour le moment, est d'abord celle-là.

Mais aussi, parallèlement, ne faut-il pas, avec ténacité, chercher cette parole venue de tous et qui parle pour tous ? N'est-il pas vital pour chacun de ne pas désespérer de l'homme ni de cette parole-là ?

Ne serait-il pas concevable, qu'en même temps, des voix musulmanes, chrétiennes, druzes, syriennes, juives, s'unissent pour s'élever ensemble contre cet écrasement de la vie ? Contre cette démence sans limites qui n'est certainement que le fait de quelques-uns, mais qui les atteint tous et conduit au pire des engrenages ? (...)

Dans ces périodes dramatiques, la peur aidant, chacun se barricade dans sa propre communauté ; ces retranchements, compréhensibles, inévitables, dressent hélas des murs de plus en plus opaques. Pourtant les actions d'apaisement, venues du dehors comme du dedans, ne devraient pas s'éteindre ; à force d'y croire et d'agir dans ce sens des portes finiront bien par s'ouvrir, des murs par se traverser.

Une parole essentielle et commune doit être trouvée, prononcée, répétée. A chacun de nous, quelles que soient ses appartenances, de se souvenir qu'il a été créé, avant tout, pour aimer et pour vivre.

Pour l'instant, en priorité, demandons de toutes nos voix à ceux qui en possèdent le pouvoir, d'empêcher l'agonie des chrétiens, d'enrayer les nouveaux combats. Il en est temps.

ANDRÉE CHÉDID,
écrivain.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

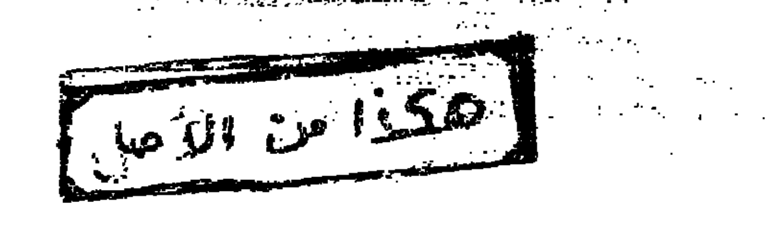
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,90 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DI. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

DIPLOMATIE

A LA CONFÉRENCE D'OTTAWA

Les Etats-Unis dénoncent le « retour aux pratiques de l'époque stalinienne » en URSS

De notre correspondant

Montréal. – *Le ton s'est nettement durci*, le mercredi 15 mai, à la *réunion d'experts sur les droits de* l'homme organisée à Ottawa dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Devant les représentants de trente-trois pays d'Europe et du Canada, le chef de la délégation américaine, M. Richard Schifter, a mis en doute la sincérité de l'Union soviétique dans la négociation de Genève sur le contrôle des armements nucléaires, compte tenu, a-t-il dit, de l'incapacité de ce pays à *« respecter les engagements »* pris à Helsinki en matière de droits de l'homme, il y a dix ans.

Il a estimé qu'il fallait parler publiquement de ces questions puisque la « diplomatie tranquille » n'avait donné aucun résultat. Dans un document de trente-cinq pages distribué aux délégations de la CSCE, les Etats-Unis publient une liste des prisonniers politiques dans les pays d'Europe de l'Est et en Union soviétique, ainsi que le texte des nouvelles dispositions, très sévères, en matière de « crimes contre l'Etat » soviétique.

Selon ce document, *« certaines des nouvelles dispositions ouvrent la porte à un retour aux pratiques de l'époque stalinienne et reflètent un renforcement du pouvoir du KGB »*. Désormais, les personnes reconnues coupables d'*« agitation et de propagande antisoviétique »*, ajoute le document, peuvent être condamnées à des peines de dix ans de prison et de cinq ans d'exil intérieur.

Le représentant des Etats-Unis a dénoncé la situation faite aux quelque soixante-quinze personnes persécutées en URSS pour leurs activités *en faveur de l'application des accords d'Helsinki*. Selon M. Schifter, deux Ukrainiens et un Arménien, membres des associations œuvrant en ce sens, sont morts l'année dernière dans des camps de travail, quinze personnes ont été expulsées vers d'autres pays et quarante et une sont en prison, dans des hôpitaux psychiatriques, dans des camps de travail ou en exil intérieur.

Il a également rappelé les cas du couple Sakharov, relégué dans la ville de Gorki, et de M. Anatoly Chtcharanski. Celui-ci, a-t-il dit, *« a été condamné, comme d'autres, à la suite d'accusations fabriquées de toutes pièces »*. Mme Chtcharanski, qui agit infatigablement pour la libération de son mari emprisonné depuis près de neuf ans, a protesté, mercredi, devant l'ambassade d'URSS au Canada.

Le délégué américain a déclaré que les Etats-Unis considéreraient la libération de M. Chtcharanski comme un geste de bonne volonté de la part de Moscou et comme *« un renouvellement de son engagement en faveur des principes de l'acte d'Helsinki »*. Il a insisté sur *« le lien étroit »* que Washington avait décidé d'établir entre *« le respect des droits de l'homme et l'amélioration des relations bilatérales »* pour parvenir à *« une baisse de la tension internationale »*.

Le chef de la délégation soviétique, M. Sofinski, a maintenu la position qu'il avait adoptée dès le début de la conférence : il n'est pas question de rendre des comptes sur des affaires de politique intérieure. Malgré les attaques dont ils ont l'objet depuis plusieurs jours à l'intérieur de la salle de réunion, mais aussi à l'extérieur où de nombreuses organisations d'exilés d'Europe de l'Est manifestent leur présence, les Soviétiques continuent de participer stoïquement aux travaux, qui se termineront le 17 juin. Chaque pays ayant un droit de veto, ils ont tout intérêt à rester s'ils veulent empêcher le vote de résolutions qui leur seraient défavorables.

BERTRAND DE LA GRANGE.

● *Mobilisation pour les Sakharov.* – Le président Reagan, à l'occasion du deuxième anniversaire de la signature d'une proclamation faisant du 21 mai une Journée Andrei Sakharov, a appelé M. Gorbatchev à mettre fin à l'isolement de M. Sakharov et à autoriser sa femme, Elena Bonner, à se rendre à l'étranger pour y recevoir des soins médicaux. Par ailleurs, M. Jose Sorzano, représentant par intérim des Etats-Unis à l'ONU, a remis le même jour à l'ambassade d'URSS auprès des Nations unies une note de protestation officielle ainsi qu'une pétition signée par vingt mille personnes à la suite d'une campagne mondiale en faveur des Sakharov lancée par le *Reader's Digest*. – *(AFP.)*

● *M. Craxi à Moscou.* – M. Bettino Craxi, président du conseil italien, se rendra à Moscou pour une visite de travail de trois jours, du 28 au 30 mai prochain, à l'invitation du gouvernement soviétique, a-t-on annoncé mercredi 15 mai à Rome. M. Craxi sera accompagné de M. Giulio Andreotti, ministre des affaires étrangères. – *(AFP.)*

L'anniversaire de la signature du traité d'Etat autrichien

Trente ans de « neutralité active »

Vienne. – De nombreuses cérémonies rappellent aux Autrichiens les dates les plus importantes de leur histoire récente : la naissance de la seconde République, le 27 avril 1945, et la signature du traité d'Etat, le 15 mai 1955, qui a redonné au pays sa pleine souveraineté et son indépendance.

Tandis que l'anniversaire de la seconde République a été fêté « en famille », celui du traité d'Etat a réuni à Vienne les ministres des affaires étrangères des pays signataires (URSS, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) et des pays voisins de l'Autriche. Dans leurs messages, les anciens Alliés soulignent le redressement accompli par l'Autriche depuis la signature du traité et la proclamation de la « neutralité permanente » du pays le 26 octobre 1955.

Après les déchirements politiques et la misère économique de l'entre-deux-guerres qui ont mené à l'*Anschluss* en 1938, l'Autriche a vécu, au lendemain de la guerre, l'heure la plus noire de son histoire. Pour éviter le partage du pays occupé à l'est par l'armée rouge et à l'ouest par les Alliés occidentaux, l'idée d'une neutralité – condition posée par Moscou à l'indépendance – fut acceptée sans grand enthousiasme par les responsables politiques de l'époque. Les Alliés, en particulier les Américains, étaient, eux aussi, réticents quant à la création d'un couloir neutre formé par la Suisse et l'Autriche, et séparant l'Italie des autres pays européens de l'OTAN.

Depuis plus de dix ans, des discussions se poursuivent sur l'achat d'avions intercepteurs modernes pour assurer la protection de l'espace aérien. La décision prise tout récemment en faveur de l'achat de vingt-quatre avions d'occasion suédois du type Draken-35 a provoqué de vives controverses.

De notre correspondante

« La meilleure garantie de notre sécurité, c'est notre politique étrangère », aime-t-on dire à Vienne. Membre des Nations unies depuis 1956, l'Autriche a déployé une activité internationale qui renouait avec les vieilles traditions de la monarchie austro-hongroise. L'ancien chancelier Bruno Kreisky a mis en œuvre une Ostpolitik, bien avant que d'autres pays occidentaux se souviennent que les pays de l'autre côté du rideau de fer font eux aussi partie de l'Europe !

La Mitteleuropa (Europe centrale) n'est pas pour les Autrichiens une notion géographique. C'est une réalité culturelle qui n'est nulle part ailleurs qu'à Vienne à ce point vivante, dans une ville qui fut pendant longtemps le centre politique, économique et spirituel de cette partie du monde.

Une terre d'asile

Un an seulement après sa proclamation, la neutralité autrichienne était mise à une première et rude épreuve, au moment de la révolution hongroise, à l'automne 1956. Sans hésiter, et au risque de réactions imprévisibles de la part de l'URSS, l'Autriche a ouvert ses frontières à des dizaines de milliers de réfugiés hongrois qui s'enfuyaient devant les chars soviétiques. Le pays précisait ainsi le sens qu'il entendait donner à sa neutralité : une indépendance militaire, face aux deux blocs, mais ni une neutralité idéologique, ni une neutralité économique, ni l'inexistence sur la scène politique internationale.

L'Autriche est devenue depuis une terre d'asile pour les réfugiés de l'Est. Plus de deux millions d'entre eux ont transité depuis 1945 par ce pays, notamment à la suite de l'intervention militaire soviétique en Tchécoslovaquie, en 1968, et après la proclamation de l'état de guerre en Pologne, en décembre 1981.

A la différence de la Suisse et de la Suède, l'Autriche estime que, en raison de sa position vulnérable d'Etat-tampon entre les deux blocs militaires, les armes ne sont pas le plus ferme rempart de sa neutralité. Bien qu'elle se soit engagée à *« défendre par tous les moyens dont [elle] dispose »* son statut, ses dépenses militaires sont, avec celles du Luxembourg, les moins élevées d'Europe.

La neutralité de l'Autriche fait également de Vienne une ville d'accueil pour plusieurs organisations des Nations unies. C'est la troisième ville de l'ONU après New-York et Genève, et un lieu de rencontre particulièrement apprécié par les Soviétiques, qui l'ont choisi, notamment pour le sommet Khrouchtchev-Kennedy, puis pour la signature des accords SALT 2 entre Brejnev et Carter. Pourquoi pas un sommet Reagan-Gorbatchev à Vienne ?

Le traité de 1955 impose à l'Autriche quelques restrictions : l'interdiction de doter son armée d'armes autopropulsées, en particulier de fusées, fait de temps à autre l'objet de débats purement académiques, mais elle ne paraît gêner ni le gouvernement ni la population. L'interdiction de toute forme d'Anschluss à l'Allemagne a été évoqué par l'URSS au moment où l'Autriche envisageait une éventuelle adhésion au Marché commun, il y a plus de vingt-cinq ans. Rien en tout cas qui entame le consensus sur l'actuel statut du pays.

WALTRAUD BARYLL

ASIE

Sri-Lanka

Massacre des passagers d'un ferry-boat

Trente-trois morts

De notre correspondant

New-Delhi. – Plus de trois cents morts et des centaines de blessés en une semaine. Comme l'écrit un journaliste indien, *« si ce n'est pas la guerre civile, cela y ressemble bigrement »*. Une dizaine de soldats cinghalais tués le 8 mai après que leur véhicule eut sauté sur une mine dans la région tamoule. Environ 80 civils y ont été massacrés le lendemain à titre de représailles par la troupe, frustrée de n'avoir pu mettre la main sur les militants tamouls qui avaient préparé l'attentat.

Quelques jours plus tard, contre-représailles : 144 civils cinghalais sont fauchés à la mitraillette dans les rues de l'ancienne capitale bouddhiste Anuradhapura. Le massacre est attribué à un groupe de 25 indépendantistes tamouls déguisés en soldats (*le Monde* des 15 et 16 mai). Mercredi 15 mai, dans la péninsule de Jaffna, un ferry-boat chargé de civils est attaqué au revolver, à la hache et au couteau. Bilan : 33 morts et 30 blessés, dont 12 dans un état grave. D'après les survivants du ferry, les meurtriers, des marins cinghalais, n'ont pas cherché à cacher leur identité.

Deuxième volet de la vengeance : à Anuradhapura, la majorité cinghalaise a incendié un certain nombre d'échoppes et de résidences occupées par des Tamouls. Une dizaine de personnes ont été tuées. La police, selon Colombo, a lâché des grenades lacrymogènes sur la foule en colère. Celle-ci s'était répandue dans les rues de la ville dans l'heure qui avait suivi la levée du couvre-feu imposé après le mitraillage de mardi.

Attaques, lynchages, pogroms, représailles, vengeances, la guerre civile à Sri-Lanka ne concerne plus désormais exclusivement le nord de l'île : les indépendantistes, qui luttent pour la création d'une nation tamoule souveraine dans le nord et l'est du pays, sont parvenus à étendre le conflit jusqu'à 50 kilomètres de Colombo et dans la moitié sud-est de l'île.

Dans le district de Batticaloa, après les affrontements entre Tamouls et musulmans des dernières semaines, le climat demeure, selon un ancien parlementaire tamoul, M. Neelam Tiruchelvam, *« très tendu »*. *« L'insécurité domine »*, a ajouté l'ancien député d'opposition, indiquant que les autorités avaient dressé cinquante-huit camps pour les quelque trente-six mille personnes réfugiées dont les habitations avaient été incendiées au cours des émeutes. Selon lui, les notables des deux communautés de la région réclament la constitution immédiate d'une force de paix multiconfessionnelle (les Tamouls sont en grande majorité hindouistes).

D'autre part, de Madras (sud de l'Inde), sanctuaire politique de tous les groupes indépendantistes tamouls (*le Monde* daté 5-6 mai), la direction du Front de libération de l'Eelam-Tamoul (FLET), qui regroupe les quatre organisations militantes les plus actives dans l'île, a envoyé, mardi, un télégramme à M. Rajiv Gandhi lui demandant, une nouvelle fois, « d'*« intervenir de toute urgence pour prévenir le génocide des Tamouls innocents »*. Le premier ministre, périodiquement accusé par Colombo de soutenir les indépendantistes, devait recevoir ce jeudi, à New-Delhi, l'envoyé spécial du président sri-lankais, M. Esmond Wickremasinghe. Selon la presse de Colombo, ce dernier était chargé d'insister auprès de M. Rajiv Gandhi pour que le gouvernement indien *« adopte une attitude plus dure à l'égard des terroristes sri-lankais repliés dans le Tamil-Nadu »*.

PATRICE CLAUDE.

Thaïlande

● *La convention sur les prisonniers avec la France.* – L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mercredi 15 mai, une convention signée avec la Thaïlande, le 26 mars 1983, permettant aux ressortissants de ce pays et de la France condamnés dans l'autre Etat de purger leur peine dans leur pays d'origine. Cette convention était particulièrement attendue, a rappelé Mme Lydie Dupuis (PS, Gers), rapporteur de la commission des affaires étrangères, à cause des très dures conditions de détention en Thaïlande. S'il n'y a que deux Thaïlandais détenus actuellement en France, vingt-huit Français, dont cinq femmes, le sont là-bas, tous condamnés pour trafic ou usage de drogue. Ce texte permettra le rapatriement dans les prisons françaises de sept Français dès 1985, mais cinq autres devront attendre 1992.

Afghanistan

PLUS D'UNE CENTAINE DE PRISONNIERS SOVIÉTIQUES AURAIENT ÉTÉ TRANSFÉRÉS AU PAKISTAN DEPUIS 1981

Peshawar (Pakistan) (AP, Reuter). – Des dizaines de soldats et de pilotes soviétiques faits prisonniers par la résistance afghane sont détenus secrètement et interrogés au Pakistan depuis 1981, avec l'accord tacite du gouvernement d'Islamabad, affirment des sources proches des rebelles.

Cette question a fait brusquement surface à la suite d'un incident survenu à une vingtaine de kilomètres de Peshawar en avril : des soldats soviétiques et afghans ont été tués, le 27 avril, en tentant de s'échapper d'un camp où ils étaient retenus prisonniers par les rebelles (*le Monde* du 3 mai). Cette information, qui n'a pu être vérifiée, a été vigoureusement démentie par le gouvernement pakistanais. *« Il n'y a aucun soldat soviétique dans notre pays »*, a dit un porte-parole d'Islamabad. Toutefois, le gouvernement afghan et l'ambassadeur soviétique au Pakistan ont officiellement protesté après l'incident qui, selon l'agence Tass, se serait produit au cours d'une révolte de prisonniers soumis à des *« tortures »* et *« humiliations »* et insistaient pour rencontrer les représentants de l'ambassade soviétique.

Selon des responsables de la résistance et d'autres sources afghanes, souhaitant conserver l'anonymat pour des raisons de sécurité, les rebelles ont transféré entre cent et cent cinquante prisonniers soviétiques d'Afghanistan au Pakistan depuis 1981. Les commandants de la résistance ont pris cette décision à la suite de la création d'unités spéciales de commandos dans l'armée soviétique, entraînées pour délivrer les prisonniers. En outre, les prisonniers constituent une charge pour les groupes de la résistance, extrêmement mobiles, qui ne souhaitent pas s'encombrer de non-combattants ennemis.

Toutes les sources confirment que le gouvernement pakistanais était au courant de la présence de soldats soviétiques et afghans sur son territoire. Mercredi 15 mai, l'un des chefs de la résistance, M. B. Rabbani, a invité l'ambassadeur d'URSS au Pakistan, M. Smirnov, à se rendre dans les camps, accompagné de journalistes étrangers, pour y rencontrer *« des dizaines de prisonniers soviétiques qui ne veulent pas retourner dans l'enfer dont ils ont échappé »*.

La rencontre Shultz-Gromyko

(Suite de la première page.)

Autant de variations plus ou moins académiques sur un même thème : de fait, le traité signé en 1955 par Molotov, Foster Dulles, Harold Macmillan et Antoine Pinay était une sorte de chef-d'œuvre de la diplomatie Est-Ouest, ou plutôt un miracle. L'URSS avait en effet accepté, à l'époque, de retirer ses billes, et ses divisions, d'un pays qu'elle occupait encore partiellement. Grâce à quoi l'Autriche redevenait totalement « libre », libre de choisir une politique de « neutralité active », mais aussi de s'affirmer comme une démocratie libérale et prospère. M. Shultz, dans son intervention, n'a d'ailleurs pas manqué de souligner les succès obtenus par ce pays, qui *« a ouvert ses portes à la liberté »*.

C'est à l'ancien chancelier Kreisky qu'est revenu le soin de faire l'historique de la conclusion de ce traité, un sujet qu'il connaît bien puisqu'il avait participé activement à la phase finale des négociations, de même que M. Gromyko, à l'époque vice-ministre des affaires étrangères auprès de Molotov.

Cependant, les ministres présents à Vienne n'ont pas fait que verser des larmes émues sur le passé. Ils ont aussi travaillé. D'abord à l'occasion d'un petit déjeuner, mercredi, auquel M. Shultz avait convié ses partenaires de l'OTAN, MM. Dumas, Howe, Andreotti et Genscher. Le secrétaire d'Etat américain leur a brièvement exposé le résultat de ses six heures d'entretien avec M. Gromyko. Mais d'autres sujets ont été abordés, notamment le Liban. Dans l'après-midi, ce fut au tour de M. Gromyko de recevoir successivement, et chacun pendant une heure trente, M. Dumas et Sir Geoffrey. Ce jeudi matin, ce devait être au tour de M. Genscher, également à l'ambassade d'URSS ; privilège de l'âge ou de la puissance, M. Gromyko a en effet toujours reçu ses interlocuteurs chez lui. Après son entrevue avec M. Gromyko et un petit déjeuner avec M. Shultz, M. Dumas a conclu à une symétrie des positions des Américains et des Soviétiques sur les négociations de Genève et le contrôle des armements. *« Chacun considère que la situation est bloquée et en impute la responsabilité à l'autre »*, a-t-il dit. Mais le ministre des relations extérieures estime néanmoins qu'on est passé *« d'une phase d'observation ou de propagande à une phase de discussion »*, ce qui pourrait annoncer certains progrès

Rien de décidé pour le sommet Reagan-Gorbatchev

Interrogé lui aussi sur les résultats ou l'absence de résultats de la rencontre Shultz-Gromyko, Sir Geoffrey a fait preuve d'une grande prudence. Mais il a enregistré comme un fait positif *« le sérieux et le caractère concret des conversations soviéto-américaines »*. Il se confirme d'ailleurs que MM. Shultz et Gromyko auront, dans un avenir assez proche, l'occasion de poursuivre leurs conversations. En effet, la rencontre prévue à Helsinki, au début du mois d'août, pour célébrer le dixième anniversaire de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) devrait avoir lieu au niveau des ministres des affaires étrangères.

Quant aux perpectives d'un sommet Reagan-Gorbatchev, les deux ministres français et britannique partagent l'impression que l'affaire n'est pas encore réglée. M. Shultz, quant à lui, rompant brièvement le silence qu'il avait observé à ce sujet a fini par déclarer à une chaîne de télévision autrichienne que ni la date ni le lieu de cette rencontre n'avaient pu être décidés.

M. Dumas a aussi abordé avec le ministre soviétique la question des droits de l'homme en exposant un certain nombre de cas concrets. M. Gromyko a répondu qu'il en prenait note. Sir Geoffrey a, lui aussi, évoqué le problème avec le ministre soviétique. Mais, a-t-il ajouté, *« M. Gromyko n'est jamais très encourageant dans ce domaine. »* Il semble pourtant que les Soviétiques aient réagi avec moins de brutalité à ces interventions française et britannique qu'ils ne l'avaient fait la veille, sur le même sujet, avec les Américains.

M. Roland Dumas a eu, d'autre part, un entretien avec le ministre yougoslave des affaires étrangères. La Yougoslavie souhaite obtenir une aide financière de la CEE en général et de la France en particulier. Il a assi rencontré son homologue autrichien, M. Gratz, qui lui a fait part de l'intérêt porté par l'Autriche à Eurêka, le projet de coopération technologique européenne avancé par la France.

JAN KRAUZE.

UNE INITIATIVE INTERNATIONALE SUR LE LIBAN ?

(De notre envoyé spécial.)

Vienne. – M. Dumas a mentionné, au cours de son entretien avec M. Gromyko, l'éventualité d'une nouvelle initiative « internationale » sur le Liban, une idée qui avait été évoquée, le matin même, lors de la réunion entre M. Shultz et ses partenaires occidentaux présents à Vienne. Selon les déclarations faites par M. Dumas au cours d'une conférence de presse, le secrétaire d'Etat américain, qui rentre d'un voyage au Proche-Orient, considère que la situation au Liban est *« extrêmement préoccupante »* et *« il a estimé qu'il était temps de prendre des initiatives »*.

Pour sa part, M. Dumas a interrogé M. Gromyko sur deux points : le rôle futur de la FINUL et la possibilité d'une conférence de réconciliation des diverses factions libanaises, sur le modèle de celle qui s'est tenue à Lausanne en février 1984. M. Gromyko a donné à son interlocuteur français l'impression qu'il n'était pas « fermé » à ces idées, mais qu'il souhaitait consulter à ce propos certains pays amis de l'URSS. Il s'agit, à l'évidence, de la Syrie.

Les propos tenus par M. Dumas ne permettent pas de savoir si ces idées, auxquelles M. Shultz, de son côté, est « ouvert », ont dépassé le stade de la simple ébauche.

J. K.

LA TENSION FRANCO-ALGÉRIENNE

« La poursuite du dialogue est nécessaire et bénéfique »

déclare Mme Lalumière à l'Assemblée

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a évoqué, le mercredi 15 mai, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, les rapports de la France avec l'Algérie à la suite de l'émission de la télévision algérienne affirmant que la France avait exposé des prisonniers du FLN à des radiations nucléaires lors d'un essai atomique en 1960 (*le Monde* du 11 et daté 12-13 mai). M. Gaudin a estimé que la France avait été *« insultée »* par l'Algérie.

Dans sa réponse, Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, a rappelé les divers démentis publiés par le gouvernement, ajoutant : *« Ce qui devait être dit l'a donc été. Quant au reste, les relations franco-algériennes sont importantes pour notre pays. Elles sont normales : notre présence culturelle et notre coopération technique assurent la pérennité de notre action en Algérie, donnant à notre langue les atouts indispensables. (...) Tout cela est prioritaire, comme au reste la dignité et la sécurité de la communauté algérienne en France. (...) La poursuite du dialogue avec l'Algérie est nécessaire et bénéfique. Le gouvernement, qui en est conscient, tout en faisant avec fermeté les mises au point qui s'imposent, veut garder toute sa sérénité afin d'éviter les pièges dangereux des passions irraisonnées. »*

EUROPE

Tchécoslovaquie

Trafics en tout genre

Prague *(AFP)*. — Le directeur général des douanes tchécoslovaques, Ladislav Kusy, a été condamné à dix ans de prison pour *« enrichissement illicite »*, et deux cent cinquante de ses subordonnés, dont les chefs de tous les postes frontaliers avec l'Occident, ont été mutés, licenciés ou arrêtés, apprend-on de très bonnes sources.

Cette condamnation, intervenue fin janvier, n'est que l'aspect le plus spectaculaire d'une affaire qui paraît être un des plus gros scandales de l'histoire de la Tchécoslovaquie, et qui a provoqué au moins un suicide et l'arrestation d'un nombre inconnu de personnes à travers tout le pays pour des trafics de drogue, d'antiquités, de devises, d'argent et de ferraille.

La presse n'en a pratiquement rien dit, fournissant quelques informations sporadiques sur l'arrestation ou la condamnation de complices mineurs. Les seules indications disponibles émanent de personnes ayant eu accès aux dossiers mai peu désireuses d'être nommées.

C'est, selon ces sources, l'Autriche qui a fait savoir au niveau le plus élevé qu'il existait un tronçon tchécoslovaque de la grande filière de la drogue qui va de Beyrouth à Berlin-Ouest et aux Pays-Bas, et traverse toute l'Europe centrale. Peu après, la police arrêtait trois trafiquants arabes qui s'apprêtaient à quitter le pays avec de la drogue. L'enquête devait aboutir au suicide d'un médecin de Bratislava (Slovaquie) et à l'arrestation de plusieurs techniciens de Slovakofarma, une usine slovaque de produits pharmaceutiques où ils raffinaient la drogue.

En enquêtant sur les complices ayant permis aux trafiquants d'entrer sans encombre en Tchécoslovaquie, la police a découvert que de nombreux douaniers participaient à des trafics portant sur à peu près tous les produits qui passent aux frontières, et qu'ils n'avaient pu le faire qu'en bénéficiant de protections très élevées.

Etendant son enquête aux origines des trafics, la police a appris que le groupe sidérurgique Vitkocive d'Ostrava (Moravie du Nord) avait livré à la RFA des aciers de première qualité à la place de la ferraille qui figurait sur les factures, ce qui a sûrement permis à quelqu'un d'empocher la différence de prix.

Mais le plus grave semble avoir été découvert dans les magasins Tuzex, qui vendent des produits occidentaux payables en devises, sans que personne ne demande jamais d'où viennent les devises, que les banques ne vendent qu'à de rares privilégiés. Dans un Tuzex de Prague, on a trouvé plusieurs millions de couronnes en billets, et la directrice a été discrètement condamnée. Quant au directeur général des Tuzex, il attend depuis six mois qu'on statue sur son sort.

Pologne

Appel de Solidarité à une heure de grève pour protester contre les augmentations de prix

Varsovie *(AFP)*. — Dans un communiqué parvenu mercredi 15 mai à la presse occidentale, la direction clandestine de Solidarité (TKK) appelle à une grève générale d'une heure pour *« le premier jour ouvrable après l'entrée en vigueur des hausses des prix de la viande »*. Cette augmentation constitue le dernier volet d'un train de hausses étalé entre mars et juillet. Solidarité a indiqué que cette grève vise à exiger *« le gel des prix des denrées de base »* et l'octroi d'*« une prime générale »* pour compenser les hausses déjà intervenues. De leur côté, les nouveaux syndicats officiels ont demandé au gouvernement de *« faire preuve d'une grande prudence »* concernant ces hausses de prix.

Dans un autre domaine, la tentative du gouvernement polonais de normaliser les activités culturelles « dissidentes » se heurte à de vives réticences. Par une résolution adoptée à une quasi-unanimité, le Sénat élu de l'université de Varsovie a adressé aux autorités une protestation contre le limogeage du professeur Bronislaw Geremeck de l'institut d'histoire de l'Académie des sciences. En réponse, M. Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement, a indiqué que ce limogeage a été en grande partie motivé par la conférence donnée (par l'historien) *au mois de mars*, au cours de laquelle il avait critiqué l'URSS. Par ailleurs, le ministère polonais de la culture a démis de ses fonctions de directeur littéraire du groupe cinématographique public Oko M. Ernst Bryll, dramaturge, dont la pièce *le Cénacle* est actuellement représentée « hors censure » dans une église de Varsovie, d'après une mise en scène d'Andrzej Wajda.

● *Prochaine visite en France d'une délégation ministérielle.* — Une délégation ministérielle polonaise conduite par le vice-ministre des affaires étrangères, M. Ernest Kucza, se rendra en visite officielle en France les 21 et 22 mai, a annoncé le mardi 14 mai à Varsovie le porte-parole du gouvernement, M. Urban. Cette visite, relèvent les observateurs, marque la reprise du dialogue politique entre Paris et Varsovie après un quasi-gel des relations, consécutif au coup de force du 13 décembre 1981 contre le syndicat Solidarité. — *(AFP.)*

Yougoslavie

● *Un nouveau président.* — M. Radovan Vlajkovic, soixante-trois ans, représentant de la province serbe de Vojvodine, a été désigné, mercredi 15 mai, président de la République yougoslave, succédant ainsi à M. Vesclin Djuranovic. M. Vlajkovic occupera ses fonctions pendant un an, selon le principe de la présidence tournante institué depuis le décès du maréchal Tito. M. Sinan Hasani, représentant du Kosovo, devient vice-président et sera le successeur de M. Vlajkovic en mai 1986. — *(AP.)*

URSS

Quand M. Gorbatchev « écoute la population de Leningrad »

De notre correspondant

Moscou. — M. Gorbatchev est depuis le mercredi 15 mai à *Leningrad pour sa première visite* en province. La réunion habituelle du bureau politique, qui a lieu le jeudi, avait été, pour l'occasion, avancée au mardi. Comme il l'avait fait les 16 et 17 avril dernier en arpentant le quartier Proletarski de Moscou, le secrétaire général a adopté un style très sobre.

Le journal télévisé de mercredi soir n'a présenté que de brèves images de l'arrivée de M. Gorbatchev à l'aéroport de l'ancienne capitale de l'empire russe. La *Pravda* de ce jeudi 16 mai ne publie, de son côté, aucune photo de l'événement et seulement un compte rendu relativement succinct. La maladie avait empêché Andropov et Tchernenko de se livrer au rite *des tournées en province.*

Brejnev en avait effectué, pour sa part, de fort nombreuses, qui étaient entourées d'un cérémonial considérable. M. Gorbatchev a visiblement voulu rompre avec cette tradition. Ses déplacements sont davantage destinés à faire passer un « message » qu'à montrer la personne du secrétaire général à ses concitoyens.

Les habitants de Leningrad ont, selon Tass, exprimé à M. Gorbatchev leur soutien aux *« actions entreprises dans le pays pour renforcer l'ordre et la discipline, pour combattre le gaspillage, l'alcoolisme, le parasitisme et autres phénomènes négatifs »*. Les rumeurs continuent de courir sur un prochain rationnement de la vodka, mais aucun texte officiel n'a, pour l'instant, été publié. La *« population de Leningrad »* anticipe-t-elle donc sur des mesures — sévères, dit-on — encore à venir ?

M. Gorbatchev a visité l'usine Kirov. Il s'est fait expliquer le fonctionnement d'un atelier qui fabrique des pièces mécaniques avec l'aide d'un ordinateur. De *« jeunes contremaîtres »* lui ont dit leur *« enthousiasme »* de travailler dans un tel secteur de pointe. *« Nous devons et pouvons maîtriser la technique pour faire un bond en avant »*, leur a répondu le secrétaire général.

La tournée du secrétaire général est présentée comme une *« rencontre »* avec la population et les travailleurs de Leningrad. Le *« numéro un »* est montré écoutant davantage qu'il ne parle. Selon Tass, *« les entretiens ont eu lieu sur les places et dans les rues »* de l'ancienne capitale.

Cette décontraction apparente n'exclut pas l'autorité, bien au contraire. Elle n'est pas non plus synonyme de familiarité. L'attitude de M. Gorbatchev est, en effet, aux antipodes de celle d'un Khrouchtchev gesticulant en bras de chemise dans les rues de Moscou, lors du percement de *l'avenue Kalinine, pour montrer à* des badauds ébahis l'emplacement des futurs gratte-ciel dont il entendait doter la capitale.

DOMINIQUE DHOMBRES.

AFRIQUE

Guinée

UNE TRENTAINE DE DIGNITAIRES DU RÉGIME SEKOU TOURÉ SONT LIBÉRÉS

Le gouvernement guinéen a décidé, le mercredi 15 mai, de libérer une trentaine d'anciens ministres et dignitaires du régime de Sekou Touré. Le Comité militaire de redressement national (CMRN) et le gouvernement ont pris cette décision après avoir examiné les conclusions d'une commission nationale d'enquête, constituée au lendemain du coup d'Etat militaire.

Selon un communiqué officiel, les charges relevées contre les personnalités qui viennent d'être libérées *« ne permettent pas de les déférer devant une juridiction compétente »*. En octobre 1984, le chef de l'Etat guinéen, le colonel Lansana Conté, avait lui-même classé les anciens responsables en trois catégories : les *« criminels qui ont enfreint les droits de l'homme ; les suivistes dans le mal ; et ceux qui, après le coup d'Etat du 3 avril, ont voulu prendre les armes »* contre le nouveau régime. Apparemment, les personnalités libérées ne rentrent dans aucune de ces catégories.

Il s'agit de quatorze anciens ministres et secrétaires d'Etat, cinq hauts fonctionnaires, l'ancien chef d'état-major de l'armée de terre, le général Somah Kourouma, la fille aînée de l'ancien président, Mme Aminata Touré, neuf officiers et un homme de troupe. Parmi les membres du gouvernement figure notamment Mme Jeanne Martin Cisse, ex-ministre des affaires sociales. Ils étaient incarcérés depuis un an à Kindia, à une centaine de kilomètres de Conakry, où sont toujours enfermés les principaux dignitaires de l'ancien régime. Le CMRN et le gouvernement ont annoncé qu'ils comparaîtront devant une juridiction. — *(AFP, Reuter.)*

Nigéria

QUARANTE « IMMIGRÉS ILLÉGAUX » AURAIENT ÉTÉ TUÉS A LA FRONTIÈRE BÉNINOISE

Les échauffourées qui ont éclaté, lundi 13 mai, à Seme, à la frontière bénino-nigériane entre forces de l'ordre nigérianes et « *immigrés illégaux* » expulsés par le gouvernement de Lagos ont fait près de quarante morts, dont plusieurs enfants, selon le commissaire commandant le poste-frontière béninois de Krake-Plage (faisant face à celui de Seme). Un policier qui venait d'abattre un immigré aurait également été tué par un « sans-papiers » qui avait assisté à la scène. Selon le témoignage du commissaire, publié mercredi par le quotidien béninois *Ehuzu*, les incidents ont éclaté quand plusieurs autobus remplis d'étrangers ont, à bout de patience, tenté de forcer la frontière. Les forces de l'ordre auraient alors ouvert le feu. A Lagos, les autorités nigérianes continuent de nier que l'armée ait fait usage de ses armes. — *(AFP, AP.)*

Zaïre

Quand l'armée « pacifie... »

(Suite de la première page.)

Les premières opérations de « pacification » des FAZ remontent à 1964. Avec, au nord, le Rwanda et le Burundi ; à l'est, la Tanzanie ; et au sud, *la Zambie. Cette zone, qui* s'étend du sud de la région du Kivu jusqu'à la frontière zambienne, est un haut lieu de braconnage, de contrebande et de trafics en tout genre, notamment celui de l'or.

En outre, dans la région de Kalémié et d'Uvira, des affrontements opposent périodiquement les membres de la tribu des Babembés et les immigrés rwandais, dont le nombre est sans cesse croissant. Mi-opposants politiques, mi-contrebandiers, les « rebelles » de Moba venaient peut-être de Tanzanie (où il y aurait des camps d'entraînement), mais surtout de la région de Moba et Kalémié. Selon des *sources dignes de foi*, les attaquants — dont le nombre n'excédait probablement pas une cinquantaine — étaient des jeunes gens recrutés au début de l'année 1984 avec la promesse d'un salaire mensuel de 5000 zaïres (1).

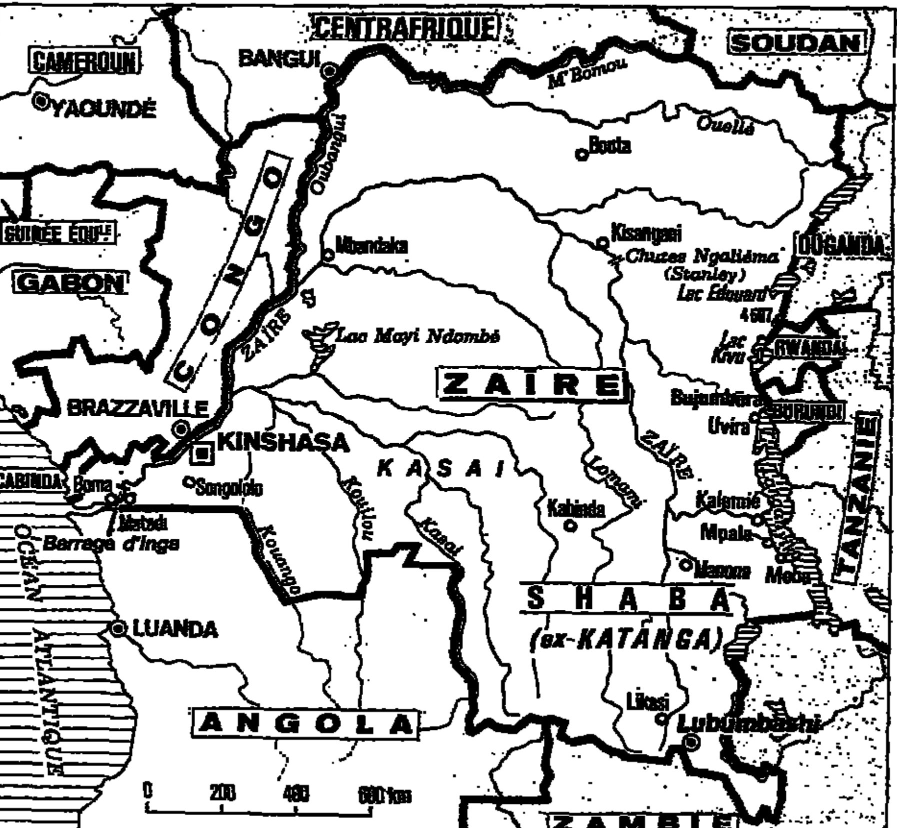
Entraînés à la guérilla dans un camp situé sur le mont Nzawa (près de Mpala, au nord de Moba), ils ont été encadrés par des « instructeurs » *venus du Sud-Kivu, zone où se trouvent* les maquisards du PRP (Parti de la révolution populaire) dirigés par M. Laurent Kabila, l'un des chefs de la rébellion de 1964, qui entretiendrait des relations étroites avec l'opposition « institutionnelle » au régime du président Mobutu, installés à Bruxelles et incarnée notamment par l'ancien premier ministre, M. Nguza Karl I. Bond. Selon plusieurs *témoignages, il apparaît que* les rebelles, qui se sont réclamés de M. Laurent Kabila, étaient persuadés que l'attaque de Moba faisait partie d'une offensive généralisée dans tout le Shaba.

« Des trafiquants d'or »

Très vite, la centaine d'hommes indisciplinés qui composaient la garnison de Moba se sont enfuis, abandonnant leurs armes aux rebelles et passant, pour certains, du côté des attaquants. Ces militaires, dont les chefs étaient connus pour se livrer au trafic d'or, étaient honnis par la population en raison des exactions auxquelles ils se livraient et du tribut qu'ils prélevaient régulièrement. Le 13 novembre, certains d'entre eux ont été tués par les rebelles à la *suite de dénonciations de la population*. En deux jours, la quasi-totalité des habitants de Moba, terrorisés par les combats, ont fui leur village.

A partir du 15 novembre, date à laquelle les premiers paras-commandos de la 31e brigade sont *largués sur la zone* (que survoleront deux Mirage), les rebelles prennent à leur tour la fuite. La contre-offensive de l'armée régulière s'effectue dans une grande confusion, notamment en raison d'une absence totale de liaisons radio entre les différentes unités, qui se prendront mutuellement pour cible.

Dans les jours suivants, l'armée entreprend de ratisser la région, détruisant et pillant systématiquement les maisons de Moba-Kirungu et des villages environnants, et exécutant sommairement des dizaines de civils. Au cours de ces opérations, qui semblent avoir obéi à une volonté de représailles aveugle, le butin constitué par les soldats est entassé dans des camions qui repartent vers Lubumbashi et Kalémié.



Les villageois, qui sortent alors peu à peu de la brousse pour se réfugier dans un premier temps dans les missions catholiques, sont arrêtés par dizaines. Pendant toute cette période — *du 13 novembre à la fin janvier* pour l'essentiel, — les missionnaires jouent un rôle déterminant pour protéger les villageois contre la brutalité des soldats.

La visite effectuée, le 25 novembre, par le président Mobutu à *Moba contribue cependant à calmer* cette violence, et, conformément aux promesses faites par le chef de l'Etat, les commerçants sont en partie indemnisés, et, dans les écoles saccagées, les fournitures scolaires sont remplacées.

Le bilan de ces événements est pratiquement impossible à établir, mais le chiffre d'une centaine de morts, cité par les autorités, apparaît nettement en deçà de la vérité. Selon des sources non officielles, environ 1 500 maisons ont été entièrement brûlées au cours des événements, et la Croix-Rouge a distribué 60 tonnes de nourriture, *ainsi* que 3 500 couvertures. Près de 25 000 personnes se sont enfuies en brousse, et, à Moba, de 300 à 400 personnes n'auraient pas encore regagné leur domicile, craignant la répression de l'armée.

Les troubles ne se sont pourtant pas arrêtés tout de suite. Ainsi, à la mi-janvier, un camion transportant des soldats à été pris dans une *embuscade à Bandera, au nord de Kalémié*, et une douzaine d'entre eux ont été tués par les « rebelles ». Le *10 février, à Katandala, village situé* à une quarantaine de kilomètres de Moba, en début d'après-midi, une dizaine de soldats appartenant au bataillon *Léopard* et commandés par le sous-lieutenant Ngimbi ont tué une trentaine d'hommes et d'adolescents qu'ils avaient préalablement regroupés dans une maison.

Ce massacre, le plus grave dans cette partie du Shaba, nous a été *confirmé de source sérieuse*. Toutes les exactions commises par l'armée ont été niées, tant à Moba qu'à Kalémié, par les autorités civiles et militaires. Ainsi, le colonel Ungeyi, qui commande la zone de Moba, nous a déclaré : *« Le calme, la paix, la tranquillité absolue règnent dans la zone de Moba. La population accueille les militaires les bras ouverts. »* De même, M. Mukeba Mupanga, *commissaire de la zone de* Moba, nous a opposé un *« démenti formel »* concernant les pillages de l'armée.

Plusieurs mois après, les raisons expliquant la brusque flambée de violence de Moba et surtout la soudaine attaque de la guérilla demeurent inconnues. Tout porte à croire, en effet, que les chefs des garnisons de Moba et Kalémié avaient conclu une sorte d'accord de bon voisinage avec les rebelles qui se trouvent dans la région. De leur côté, les *« creuseurs d'or »* se satisfaisaient d'une situation qui permettait aux militaires de s'enrichir en revendant des *uniformes et des armes aux rebelles* qui, de leur côté, pouvaient se livrer à leurs fructueux trafics en toute impunité. *Parrallèlement* aux motivations d'ordre politique, il semble bien que le *statu quo ante* ait été rompu pour des motifs plus mercantiles.

Aujourd'hui encore, en dépit du maintien sur place des troupes de *« pacification »*, la zone est loin d'être contrôlée par l'armée. A moins d'un nouvel accord tacite entre les deux parties ou, comme le réclament certains responsables, d'une opération de « nettoyage » de grande envergure dans la région située au nord de Kalémié — *où se seraient* regroupés l'essentiel des maquisards, — la rébellion latente qui sévit depuis plusieurs années dans l'est du Shaba, et qui vient de connaître une brusque flambée, n'est pas prête de s'éteindre.

LAURENT ZECCHINI.

(1) 1 franc français vaut environ 5 zaïres.

Turquie

LE PARTI DE LA JUSTE VOIE RÉCLAME LA DÉMILITARISATION DU RÉGIME ET L'AMNISTIE POUR LES ANCIENS DIRIGEANTS

(De notre correspondant.)

Ankara. — Celui que la presse surnomme le Sage ou Suliman le Magnifique, à savoir l'ancien premier ministre conservateur, M. Suliman Demirel, a remporté un succès le mardi 14 mai. Il est, en effet, apparu, lors du congrès du Parti de la Juste Voie à Ankara, que M. Demirel, à qui toute activité politique est *interdite par la Constitution* jusqu'en 1990, a conservé son influence.

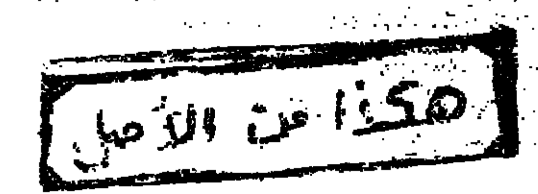
Le Parti de la Juste Voie n'est pas représenté au Parlement, car il n'avait pas été autorisé par le régime militaire à se présenter aux élections *législatives de novembre 1983*. En revanche, il a obtenu 13 % des voix aux municipales de mars 1984 et, selon les sondages, il aurait actuellement les faveurs de 20 % de l'électorat. Il devait mardi choisir un nouveau président entre deux candidats : M. Cindoruk, le « poulain » de l'ancien premier ministre et l'un de ses fidèles inconditionnels, et M. Yazar, nouveau venu en politique, président de l'Union des chambres de commerce et d'industrie. Ce dernier estime que le Parti de la Juste Voie doit critiquer la politique économique, mais ne pas remettre en cause les institutions et la Constitution de 1982. M. Cindoruk l'a largement *emporté mardi*, avec les voix de 626 délégués contre 262 à son concurrent. Sous sa direction, le Parti de la Juste Voie va donner la priorité à la critique des institutions et réclamer l'amnistie en faveur des anciens dirigeants politiques frappés d'interdit.

L'un des orateurs, M. Caglayangil, ancien ministre des affaires étrangères de M. Demirel, s'en est pris vertement au premier ministre, M. Ozal, l'accusant de *« squatteriser »* le pouvoir. L'histoire a montré, a-t-il dit, que les interventions de l'armée dans la vie politique turque ont toujours eu des résultats négatifs et affaibli l'armée. Il a réclamé *« la démocratisation et la démilitarisation »* du régime, et s'est dit convaincu qu'une Turquie *« sans peur, libre et prospère où les gens vivront dans l'égalité »* verra le jour tôt ou tard.

La victoire des amis de M. Demirel au sein du PJV doit encore subir l'épreuve des urnes. Or la question d'élections anticipées, vivement souhaitées par les partis restés à l'extérieur du *Parlement, n'est pas à l'ordre du jour*.

En effet, la population paraît surtout préoccupée par les difficultés économiques de la vie quotidienne. L'action du PJV, uniquement guidée par le désir d'un retour des *anciens politiciens, risque de la décevoir*. De même, certains observateurs de gauche mettent en garde leurs électeurs contre les limites des revendications démocratiques du PJV, selon eux, moins pluraliste et tolérant qu'il ne le prétend, notamment en ce qui concerne la liberté d'opinion et d'expression dans le pays.

ARTUN UNSAL.



L'Iran dans le piège de la guerre

III. — *La succession difficile*

Devant la détermination de l'imam Khomeiny, qui entend poursuivre la guerre contre l'Irak jusqu'à la chute de Saddam Hussein, l'opposition à la guerre, *pourtant très répandue*, n'ose s'exprimer ouvertement en Iran. L'imam et certains de ses conseillers militaires sont d'ailleurs persuadés qu'il est possible de vaincre l'Irak sur le plan militaire. Une nouvelle offensive iranienne dans les marais de Howeiza n'est donc pas exclue, en dépit de l'échec de l'opération Badr lancée en *mars dans ce même secteur (le Monde* des 14 et 15 mai).

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

Téhéran. — *« Martyrs, dormez en paix, votre victoire ne vous sera pas arrachée. »* Ces paroles de l'imam Khomeiny ornent l'une des entrées principales du cimetière municipal de Behechte Zahra (le paradis de Zahra), celle qui conduit à la fontaine des martyrs, d'où jaillissent, les jours de grande affluence, des jets d'eau teintée de rouge sang.

La fontaine se trouve place du 7-Tyr, ainsi nommée en souvenir de l'attentat qui, le 28 juin 1981 (7 Tyr suivant le calendrier persan), fit soixante-douze morts sous les décombres du siège du Parti de la république islamique (PRI), dont l'ayatollah Behechti, alors « numéro deux » du régime de Téhéran, l'hodjatoleslam Montazeri, l'un des chefs de file de l'aile radicale du clergé, quatre ministres, six vice-ministres et une vingtaine de députés du Majlis, tous membres du PRI.

Les soixante-douze victimes (en réalité il y en aurait quatre-vingt-quatre, mais le chiffre de soixante-douze a été choisi pour associer dans l'esprit de la population l'attentat au martyre de l'imam Hussein supplicié à Kerbala avec soixante et onze de ses compagnons en l'an 680) reposent non loin de la fontaine rouge, dans le carré dit « des martyrs », en compagnie de ceux qui les rejoignirent deux mois plus tard, après l'attentat contre le siège du conseil des ministres au cours duquel périrent le président de la république Radjaï et le chef du gouvernement Bahonar.

Dans ce quartier d'honneur de Behechte Zahra, les tombes sont recouvertes de lourdes plaques de marbre vert importé d'Italie et entourées d'arbustes fleuris soigneusement entretenus et de vitrines où sont exposés les portraits des défunts ainsi que les objets de culte qui leur appartenaient et qui prouvent, sans l'ombre d'un doute, qu'ils étaient des « musulmans exemplaires ». D'autres martyrs moins illustres reposent à proximité : ceux qui ont été exécutés sous le régime du chah ou bien sont morts au cours de la révolution, et surtout les victimes de la « guerre imposée ». Cette dernière a été particulièrement gourmande en vies humaines, et les tombes des jeunes militaires pasdaran ou bassidj tombés au champ d'honneur s'étendent à perte de vue autour du carré du 7-Tyr.

En inaugurant, au début des années 70, ce qui est devenu maintenant une immense nécropole, les autorités avaient affirmé que celle-ci avait été conçue suffisamment grande pour pouvoir répondre aux besoins de Téhéran *« jusqu'à l'an 2020 »*. Ils n'avaient prévu ni la révolution islamique, avec son extraordinaire soif du martyre, ni la guerre avec l'Irak. Depuis deux ans déjà, Behechte Zahra est saturé, et les autorités municipales sont obligées continuellement de grignoter sur les terrains avoisinants pour élargir sans cesse son périmètre.

Le « quartier des maudits »

Tout le monde cependant n'est pas logé à la même enseigne. Les suppliciés de la prison d'Evine sont enterrés dans le coin dit « Laanatabad » (le quartier des maudits), qui n'est ni entretenu ni fleuri et ressemble étrangement à une fosse commune. Des dalles en pierre grossière recouvrent certaines des sépultures, mais elles ne portent ni inscription ni date. Ces tombes méprisées sont régulièrement profanées par les hezbollahis, qui y jettent toutes sortes de détritus et en font une décharge publique.

Souvent les familles des suppliciés ne sont prévenues de leur exécution qu'après l'inhumation sans qu'on leur indique l'endroit où ils ont été enterrés. Certains espéraient que ces méthodes inhumaines seraient abandonnées après le limogeage, en octobre 1984, de M. Ladjevardi, maître tout-puissant de la prison d'Evine. Mais il n'en a rien été, et l'ancien juge islamique de Machhad, Razani, qui l'a remplacé, semble aussi impitoyable que son prédécesseur. Exécutions sommaires, mauvais traitements et tortures s'y poursuivent, bien qu'à une échelle moindre.

« En tout cas, note un intellectuel qui ne peut être taxé de complaisance à l'égard de la république islamique, *si le régime demeure toujours très dur à l'égard des opposants actifs, il existe depuis un certain temps une tendance à la normalisation, et un effort en vue de donner à la répression un cadre légal et un visage plus humain. »*

Le « mur des lamentations »

L'ayatollah Montazeri, autrefois connu pour ses options radicales, a pris la tête de ce mouvement dont l'objectif essentiel est d'améliorer l'image de marque du régime. Lorsque l'imam Khomeiny était souffrant, à la fin de 1984, celui qui est considéré aujourd'hui comme son successeur probable a assuré l'expédition des affaires courantes. Sa maison à Qom s'est peu à peu transformée en un *« mur des lamentations »*, devant lequel, affirme une personnalité proche du clergé, *« les mécontents de tous bords viennent désormais étaler leurs doléances et récriminations »*.

Les *« imams jomé »*, qui, de par leurs fonctions, connaissent bien les difficultés de la vie de tous les jours, font le voyage à Qom pour s'entretenir longuement avec l'ayatollah Montazeri de problèmes qu'ils n'osent même pas évoquer en présence de l'imam, tant ce dernier demeure étranger aux contingences de la vie quotidienne. En revanche, le dauphin présumé de l'imam, qui est plus proche des déshérités que des bazaris, s'intéresse de plus en plus aux préoccupations des gens simples. Il estime notamment que la poursuite aveugle de la répression ne fait que *« fabriquer des comploteurs »* et grossit l'armée des opposants potentiels à la république islamique.

L'ayatollah Montazeri, dont l'une des attributions est précisément de superviser et d'unifier le pouvoir judiciaire, a réussi dans une certaine mesure à neutraliser le clan Ladjevardi, qui était devenu un véritable Etat au sein de l'Etat. Il n'a cependant pas réussi, ainsi qu'il le souhaitait, à *« libéraliser »* la répression en mettant fin aux procès sommaires et en vidant les prisons des détenus qui ne sont coupables que de délits mineurs, et contre qui ne pèsent aucune charge précise. Cinq religieux furent nommés, en décembre 1984, pour établir une liste de personnes qui pourraient éventuellement bénéficier d'une mesure d'amnistie.

L'imam censuré

Péniblement élaborée après maintes tractations, cette liste englobait près de trois mille trois cents personnes, dont la détention *« ne pouvait se justifier raisonnablement »*. Les libérations devaient intervenir au début de février à l'occasion du sixième anniversaire de la révolution; elles furent ajournées au 21 mars pour le Norouz, le Nouvel An iranien, et finalement n'eurent pas lieu. Il semble que le vif débat qui s'était engagé au sein du régime au sujet de l'opportunité d'une amnistie ait été tranché par l'imam Khomeiny. Le 2 février, dans un discours radiodiffusé, il estima que la plupart des condamnés graciés avaient *« échappé à* [son] *contrôle, prouvant ainsi qu'on ne pouvait leur faire confiance »*.

Cette petite phrase de l'imam a, semble-t-il, été jugée trop péremptoire par son entourage, puisqu'elle a été supprimée dans le texte distribué le lendemain par l'agence d'information iranienne. Mais la décision avait été prise, et le projet d'amnistie fut enterré, à la grande joie des amis de M. Ladjevardi, qui semblent avoir ainsi pris leur revanche contre le successeur probable de l'imam. On affirme d'ailleurs à Téhéran, dans certains milieux bien informés, que plusieurs des attentats terroristes de cette époque auraient été organisés par ceux qui voulaient prouver que le moment n'était pas venu de faire preuve de tolérance à l'égard des *« ennemis de l'intérieur »*.

En fait, l'obsession de l'attentat terroriste hante toujours les esprits officiels. On ne peut pratiquement pénétrer à Téhéran dans aucun bâtiment public sans être soumis à de sévères fouilles corporelles, parfois répétées. La sévérité de ces contrôles contraste avec l'absence presque totale de mesures policières visibles dans les rues de la capitale. Signe de détente : les guérites en béton armé où se dissimulaient les sentinelles chargées de la protection des sièges des pasdaran viennent d'être détruites.

Les Moudjahidins du peuple constituent toujours, en Iran, l'organisation de l'opposition clandestine la plus active parmi celles qui préconisent le renversement du régime par la lutte armée. Mais décimés par *une dure et sanglante répression*, ils ne constituent plus pour le pouvoir une menace grave. Leurs militants ont certes pu reconstituer en partie leurs réseaux clandestins, mais ces derniers demeurent marginaux et n'ont pas la redoutable efficacité d'antan. *Ils n'ont surtout plus* la capacité d'organiser des attentats spectaculaires. D'autre part, le fait que leur radio émet à partir de Bagdad et leur fâcheuse propension à grossir démesurément leurs activités les rendent peu crédibles.

Dans une certaine mesure, le régime actuel a besoin d'*« activités subversives et terroristes »* pour discréditer et réprimer sévèrement les manifestations spontanées et pacifiques de mécontentement qui se multiplient à travers tout le pays. L'ayatollah Montazeri et ses amis, pour leur part, estiment que les groupes opposés à la révolution ont perdu la partie politiquement et militairement, ne représentent plus un danger, et, qu'en conséquence, il faut avoir le courage de *« libéraliser »* le pouvoir.

Les prises de position de l'ayatollah Montazeri en faveur des libéraux, qui préconisent des mesures en vue de démocratiser le régime et mettre fin à la guerre par la négociation, ont irrité ses adversaires. Ils ont commencé à mettre en doute les qualités du successeur présumé du « guide de la révolution » en invoquant la *« faiblesse de caractère »*, son *« manque de charisme »* et sa *« naïveté politique »*. On dit même que l'imam, *qui, il y a encore deux* ans, accordait son entière confiance à l'ayatollah Montazeri, est maintenant moins sûr de son choix et estime que son dauphin peut commettre des bévues politiques.

L'ayatollah Montazeri sera sans nul doute le prochain *faguih*. Mais il est certain qu'au-delà de ce rôle spirituel il ne pourra jamais remplacer l'imam et devra être épaulé de toute façon par un autre religieux qui le guidera lui-même et détiendra vraisemblablement l'essentiel du pouvoir politique.

Un « animal politique »

Si l'on en juge d'après les apparences, *il ne pourra s'agir que du* tout-puissant président du Majlis, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, véritable « animal politique », qui jouait de l'entière confiance de l'imam, dont il est le fidèle disciple depuis 1962, lorsqu'il était son élève en théologie à Qom. Proche des radicaux, il a été jusqu'à présent le plus dur parmi ceux qui préconisent la poursuite de la guerre *« jusqu'à la chute de Saddam »* et jouit de nombreux appuis au sein des gardiens de la révolution, dont il a été l'un des premiers reponsables. D'aucuns *affirment cependant* que le président du Majlis n'est pas aussi puissant qu'il en a l'air puisqu'il tire l'essentiel de son pouvoir de l'imam, et que le jour où ce dernier disparaîtra il sera, comme les autres personnages du sérail islamique, obligé de composer pour pouvoir survivre politiquement.

Les dirigeants de la République savent d'ailleurs, à l'occasion, serrer les rangs et gommer leurs divergences dès que l'intérêt commun l'exige. C'est ainsi que lorsque l'état de santé de l'imam *inspirait*, au cours de la seconde moitié de 1984, de vives inquiétudes, les membres les plus influents du clergé avaient constitué un *« conseil pour assurer l'intérim du* velayate faguih », en vue de parer à toute éventualité. Il s'agissait d'une sorte d'état-major de crise dont l'existence n'a jamais été rendue publique, et qui comprenait les principaux religieux fidèles à la philosophie de l'imam.

Aujourd'hui, la santé du « guide » semble meilleure qu'elle ne l'a jamais été au cours des deux dernières années, et ce conseil a été mis en veilleuse, alors que les dirigeants islamiques poursuivent à fleuret moucheté leur interminable lutte pour le pouvoir. Celle-ci est apparemment tolérée par l'imam, qui voit en elle un des moyens d'assurer son pouvoir personnel, et elle se poursuivra dans certaines limites, définies et acceptées de tous tant *qu'il sera vivant*.

Il n'est pas facile de démêler l'écheveau des rivalités. C'est ainsi qu'on ne sait pas encore précisément pourquoi et contre qui manifestaient les hezbollahis, qui, vers la mi-avril, se sont agités pendant près de dix jours dans les rues de Téhéran pour obliger les gens à s'habiller suivant les normes islamiques dans une ville où le puritanisme imposé par la force est devenu une règle très rarement violée. Qui donc souhaitaient-ils mettre en difficulté ?

Certains affirment qu'ils en voulaient surtout au chef du gouvernement, M. Moussavi, qui a la réputation d'être parmi les plus radicaux du régime et qui s'est attiré la haine des bazaris en bloquant les importations et en tentant de leur imposer une nouvelle et lourde fiscalité. Critiqué d'autre part par ceux qui lui reprochent de ne pas avoir su gérer l'économie du pays, M. Moussavi n'est apparemment maintenu en place que par la volonté politique, *partagée par toutes les fractions*, de ne pas susciter une grave crise de régime capable de nuire à l'effort de guerre.

L'heure, apparemment, n'est pas aux grandes confrontations, et même le Majilis, qui, au cours de la législature qui s'est terminée en juillet dernier, avait été très actif, s'en prenant même à la corruption qui sévit dans certains cercles du pouvoir, *a sombré dans une morne* somnolence, se transformant en une sorte de chambre d'enregistrement. Il est de même probable que la prochaine élection présidentielle prévue pour juillet ne sera qu'une simple formalité, les différents protagonistes *se mettant* d'accord pour reconduire M. Khamenei dans ses fonctions, toujours au nom du sacro-saint principe de l'unité face à l'ennemi irakien.

La guerre paralyse toutes les tentatives en vue de faire sortir la société iranienne de l'immobilisme dans lequel elle s'est enfermée. La première tâche des successeurs de l'imam sera de sortir l'Iran de ce piège.

FIN

PROCHE-ORIENT

Egypte

Reprise au Caire des négociations avec Israël

Correspondance

Le Caire. — Alors même que reprenaient les négociations avec Israël, vingt-quatre personnes ont été arrêtées mercredi 15 mai au Caire à la suite d'une manifestation anti-israélienne devant la synagogue de la rue Adly, au centre de la capitale. Quelque cent cinquante manifestants — des militants de gauche, pour la plupart — étaient venus protester contre *« le service religieux organisé à la synagogue à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de l'Etat d'Israël »* (le 15 mai 1948).

Deux organes de l'opposition — *Al Chaab* (Parti socialiste du travail) et *Al Ahali* (Rassemblement progressiste unioniste) — avaient en effet annoncé que l'ambassade de l'Etat hébreu avait organisé *« des festivités à la synagogue pour commémorer l'événement »*. *Al Chaab* avait ajouté que des centaines d'Israéliens étaient spécialement venus de Tel-Aviv à cette occasion.

Les services de l'ambassade d'Israël au Caire ont catégoriquement démenti *« ces informations fantaisistes et dénuées de tout fondement »*. On précise de même source que la commémoration de la fondation de l'Etat hébreu a déjà eu lieu le 25 avril dernier, conformément au calendrier hébraïque, et s'est déroulée dans les locaux de l'ambassade.

La manifestation anti-israélienne a eu lieu au moment même où débutaient, à l'hôtel Mena House, au pied des pyramides, les négociations égypto-israéliennes pour l'amélioration des relations et la solution des problèmes en suspens, notamment le litige frontalier de Taba. Deux sessions de travail ont eu lieu mercredi sans qu'apparemment des progrès aient été réalisés. Les délégations israélienne et égyptienne devaient poursuivre leurs travaux ce jeudi.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● *Le cadavre d'un Lybien identifié en RFA.* — Les experts de l'université de Kiel (Schleswig-Holstein) ont finalement identifié, mardi 14 mai, le corps d'un homme découvert mort le 3 juillet 1984 dans un bois de Francfort. Il s'agirait d'un ancien ministre des affaires communales du gouvernement lybien, M. Mohammed Duik, porté disparu depuis le 22 avril 1980. Selon le rapport des experts, le crâne présentait des traces d'impact de balle. Une instruction est en cours, a précisé le parquet de Francfort. — *(AFP.)*

● *Le président Moubarak à Ankara.* — Le président égyptien Hosni Moubarak est arrivé mercredi 15 mai à Ankara, pour une visite officielle de quatre jours, au cours de laquelle il abordera notamment les problèmes du Proche-Orient et de la guerre du Golfe.

M. Moubarak a été accueilli par le président Kenan Evren à l'aéroport Esenboga d'Ankara et s'est vu remettre une clef d'or de la capitale. — *(Reuter.)*

Israël

La crise économique s'aggrave

(Suite de la première page.)

En outre, le ministre des finances, M. Modaï (Likoud) ne semble guère croire à la valeur de sa politique. Il est plus tenté par une stratégie brutale impliquant de grosses coupes budgétaires, une récession durable et un fort chômage. Les travaillistes se refusent à de telles extrémités.

Le double besoin de préserver la paix sociale face aux revendications catégorielles et d'obtenir un bon résultat aux élections syndicales de lundi dernier avait d'ailleurs incité les partenaires de l'union nationale à temporiser. Pour le premier ministre, M. Shimon Pérès, une telle prudence n'a maintenant plus lieu d'être. Il a haussé le ton, mardi, devant la Knesset, allant jusqu'à menacer de démissionner si les députés n'activaient pas l'examen des nouvelles mesures d'austérité souhaitées par le gouvernement.

« Il n'est plus question, a averti M. Pérès, *de faire marcher la planche à billets ou de demander de l'argent aux Américains. Ils nous ont déjà aidés de toutes les manières possibles. »* Washington surveille d'ailleurs de près l'économie israélienne. Le secrétaire d'Etat, M. Shultz, qui jugeait encourageants les efforts de M. Pérès, a plaidé sa cause et obtenu l'attribution d'une « rallonge » exceptionnelle de 1,5 milliard de dollars, l'assistance économique pour 1985 — 1,2 milliard — ayant été versée en une seule fois dès d'automne.

Mais M. Shultz attend, bien sûr, des Israéliens qu'ils persévèrent, en réduisant sensiblement le train de vie de l'Etat. La publication de l'indice d'avril a jeté la consternation à Jérusalem. Le quotidien de la Histadrout, *Davar*, a barré, ce jeudi, sa première page de noir en signe de deuil. La mauvaise nouvelle provoquera-t-elle du moins un choc salutaire ?

Le cabinet restreint devait débattre ce même jeudi du nouveau train de mesures à l'étude : réduction supplémentaire des subventions sur les produits de base ; hausse de la « taxe de voyage », diminution des importations de luxe ; « gel » des contrats gouvernementaux, etc. On parle d'une importante dévaluation, mais de nombreux ministres y sont hostiles. Le secrétaire général de la Histadrout, M. Israël Kessar, fraîchement réélu, a fait connaître son opposition à toute tentative de réduire la « prime de vie chère » qui permet aux revenus de suivre en partie la hausse des prix. Une telle mesure qui remettrait en cause le sacro-saint système d'indexation automatique est notamment souhaitée à Washington.

J.-P. LANGELLIER.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing en Israël.* L'ancien président y fait, à partir du jeudi 16 mai, une visite privée de quatre jours au cours de laquelle il s'entretiendra avec M. Shimon Pérès, premier ministre, qui offrira un déjeuner en son honneur le vendredi 17 mai. M. Giscard d'Estaing rencontrera, vendredi, M. Itzhak Rabin, ministre de la défense. Il sera reçu dimanche par M. Haim Herzog, président de l'Etat d'Israël, et aura des conversations avec le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir. M. Giscard d'Estaing avait visité une première fois Israël en décembre 1983. — *(AFP.)*

Liban

Le Djihad islamique propose d'échanger ses otages dont MM. Carton et Fontaine contre des militants détenus au Koweït

Beyrouth *(AFP).* — L'organisation du Djihad islamique a lancé mercredi un *« dernier avertissement »* aux autorités koweïtiennes pour qu'elles libèrent dix membres de l'organisation détenus au Koweït, en échange de la libération des citoyens américains et français aux mains du mouvement islamique.

Cet *« avertissement »*, accompagné de photos de six otages, est contenu dans trois messages distribués à la presse et adressés aux parents des otages, au dirigeant noir américain Jesse Jackson et à *« l'opinion publique internationale, particulièrement au peuple américain »*.

Les personnes figurant sur les photos sont le pasteur presbytérien Benjamin Weir, kidnappé le 16 mars 1984 ; le directeur du bureau de l'agence de presse américaine Associated Press à Beyrouth, M. Terry Anderson, enlevé le 16 mars 1985 ; le chargé du protocole et le vice-consul de l'ambassade de France, MM. Marcel Carton et Marcel Fontaine, enlevés le 22 mars 1985. On n'a pas pu mettre de nom sur les deux autres photographies.

Tous les otages, à l'exception d'un des deux non identifiés, semblent, sur ces photos, en bonne santé. Les deux diplomates français sont souriants.

« La libération de tous nos frères dans les prisons koweïtiennes signifiera de notre part la libération de tous vos proches... Nous n'attendrons pas longtemps », lit-on dans le message adressé aux familles des otages.

Le Djihad islamique appelle les parents des otages américains et français à intervenir auprès de leurs gouvernements *« pour qu'ils demandent la libération de nos frères. Pour la dernière fois, nous vous affirmons que tout contact avec eux sera rompu et que la punition sera catastrophique si vous n'agissez pas dans ce but »*, ajoute-t-il.

Trois Libanais et sept Irakiens membres du Djihad islamique ont été arrêtés par les autorités koweïtiennes à la suite de sept attentats à l'explosif le 12 décembre 1983. Ces attentats, dont l'un visait l'ambassade des Etats-Unis à Koweït, avaient fait cinq morts et soixante et un blessés.

Parmi les Américains enlevés à Beyrouth-Ouest figurent encore le diplomate William Buckley, enlevé le 16 mars 1984 ; M. Peter Kilburn, bibliothécaire de l'Université américaine de Beyrouth, disparu le 3 décembre 1984 ; un prêtre, le Père Lawrence Jenco, détenu depuis le 8 janvier 1985 ; et le directeur adjoint de l'UNRWA (Office des Nations unies pour le secours aux réfugiés politiques), enlevé mercredi matin 15 mai.

AU SUD DU PAYS

Les musulmans, après les chrétiens...

Jbaa (Liban). — Les exodes de populations se succèdent dans le sud du Liban : deux semaines après le départ massif de trente mille chrétiens chassés par les milices musulmanes et druzes, ce sont maintenant les musulmans qui fuient la région, chassés de leurs maisons par des combattants des milices chrétiennes de l'enclave de Jezzine, à 16 kilomètres à l'est de Saïda.

Les milices chrétiennes ont profité d'une trêve de quinze jours pour expulser les chiites vivant dans le secteur. Les Forces libanaises et l'Armée du Liban du Sud (ALS), financée et entraînée par Israël, bombardent en outre les villages chiites près de Jezzine, tout comme elles avaient bombardé les faubourgs musulmans de Saïda avant son évacuation par les Forces libanaises le mois dernier. A la suite du retrait des milices chrétiennes, les combattants musulmans, palestiniens et druzes s'étaient emparés des villages chrétiens désertés par les combattants, forçant des milliers d'habitants à l'exode.

Les milices chrétiennes déployées autour de Jezzine ont ainsi bombardé le bourg commerçant chiite de Jbaa. Sur les sept mille habitants, cinq mille seraient partis. Cheikh Jalman Ibrahim Tarhini, responsable religieux chiite de Jbaa, a raconté que cinq cents obus s'étaient écrasés sur le bourg à moitié abandonné. *« Il n'y a pas un seul combattant musulman à Jbaa »*, a-t-il ajouté.

Trois autres villages chiites situés plus à l'ouest, Kfar Milki, Kfar Fila et Kfar Hatta, ont été bombardés, mais avec moins de violence. Aucun habitant ne s'est enfui, a précisé Cheikh Tarhini. Mais les miliciens chrétiens ont chassé de leurs maisons tous les habitants musulmans de cinq villages situés plus à l'est, derrière les lignes chrétiennes, sur la seule route qui relie Jezzine au quartier général de l'ALS, à Marjayoun, près de la frontière israélienne.

Cheikh Tarhini et les responsables de la milice chiite Amal ont affirmé que vingt mille personnes avaient été expulsées des cinq villages, chiffre qui paraît bien élevé compte tenu de la taille des agglomérations.

M. Youssef Hussein, responsable politique d'Amal dans le secteur, a déclaré : *« L'ALS bombarde sur ordre des Israéliens, pour nous pousser à prendre Jezzine. Mais nous n'attaquerons pas, car nous voulons que les chrétiens qui ont fui retournent dans leurs villages près de Saïda. » « Amal a appelé tous les chrétiens qui ont fui la région de Saïda à rentrer chez eux. (...) Ils rentrent petit à petit chaque jour, mais ils ont toujours peur »*, a indiqué un autre responsable de la milice chiite. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'ambassadeur américain en Roumanie démissionne et critique la politique de Washington envers ce pays

Washington *(AFP)*. — Le département d'Etat a affiché, le mercredi 15 mai, son désaccord avec les positions défendues dans une interview accordée au *Washington Post* par M. David Funderburk, qui vient de démissionner de ses fonctions d'ambassadeur des Etats-Unis en Roumanie. Dans cet entretien, le diplomate affirmait que la politique de Washington envers Bucarest était *« inefficace »* et qu'elle était *« mal conçue »*.

Nommé ambassadeur en Roumanie en 1981, M. Funderburk a été, dans les années 70, étudiant pendant deux ans dans ce pays, dont il parle la langue. Ancien universitaire et professeur d'histoire, il est proche politiquement du sénateur conservateur de Caroline du Nord, M. Jesse Helms.

M. Funderburk estime que les Etats-Unis sont *« mystifiés »* par M. Ceaucescu, le président roumain, qui leur fait croire que l'indépendance de son pays à l'égard de Moscou est beaucoup plus grande qu'elle ne l'est en réalité. Il suggère notamment que la clause de la nation la plus favorisée ne soit plus accordée à Bucarest tant que les dirigeants roumains n'auront pas modifié leur attitude envers l'émigration et les droits de l'homme. Bucarest en a profité, affirme-t-il encore, pour transférer certaines technologies de pointe vers l'URSS. Selon les observations faites par l'ambassade américaine, la présence soviétique en Roumanie, indique M. Funderburk, serait en outre nettement plus importante que ne le laissent croire les dirigeants de ce pays.

Un porte-parole du département d'Etat a réfuté les propos de l'ambassadeur, relevant que ce dernier *« avait eu toute latitude pour contribuer à définir cette politique* (des Etats-Unis) *à l'égard de la Roumanie »*, et que *« ses opinions, quand il les a exprimées, ont été pleinement prises en considération par l'ensemble du gouvernement »*.

Le président Reagan a accepté la démission de M. Funderburk en exprimant son *« profond regret »*, indique le *Washington Post*.

L'AFFAIRE WEBB-DOBSON

Réconciliation télévisée du violeur innocenté par sa prétendue victime

New-York *(AP, AFP)*. — Une réconciliation télévisée a eu lieu, le mercredi 15 mai, devant des millions d'Américains, entre Cathleen Webb et Gary Dotson, l'homme qu'elle avait accusé de viol et qui a purgé six ans de prison avant qu'elle ne revienne récemment sur ses accusations. Les trois grandes chaînes se sont livrées à une concurrence acharnée pour montrer en premier la scène. Finalement, les deux protagonistes de cette affaire qui passionne l'Amérique se sont succédé sur les trois réseaux, mais NBC a malgré tout marqué un point en devançant ses deux rivaux.

Devant les caméras, Cathleen et Gary se sont serré la main. Ils s'étaient rencontré en tête à tête, la veille au soir. *« Je m'excuse pour ce qui ne sera jamais excusable »*, a dit Cathleen. *« J'accepte vos excuses »*, a répondu Gary. Cathleen est *« aujourd'hui une personne différente d'il y a huit ans, et je devais la rencontrer »*, a-t-il expliqué. *« C'était une entrevue cordiale »*, a déclaré la jeune femme, qui a ajouté : *« Je suis sûre que le peuple américain sait maintenant qu'il est innocent. Il n'est pas un violeur. Il n'a pas le caractère d'un violeur. »*

Dimanche, le gouverneur de l'Etat de l'Illinois, M. James Thompson, avait commué la peine de Gary Dotson — vingt-cinq à cinquante années de prison — en six ans de détention qu'il a déjà purgés, tout en refusant de l'innocenter. Dotson réclame un nouveau procès pour être complètement blanchi et Mme Webb, aujourd'hui mère de deux enfants, a déclaré qu'elle était prête à témoigner en sa faveur.

Honduras

VOLTE-FACE A TEGUCIGALPA

Le gouvernement dément avoir commencé à désarmer les guérilleros antisandinistes basés sur son territoire

Tegucigalpa *(AFP)*. — Le gouvernement hondurien a catégoriquement démenti, mercredi 15 mai, qu'il avait commencé à *« désarmer »* les guérilleros antisandinistes qui combattent le régime de Managua depuis son territoire, contrairement à ce qu'avait annoncé la veille le ministre à la présidence, M. Arriaga (*le Monde* du 16 mai).

Au cours d'une conférence de presse conjointe avec M. Arriaga, le ministre des affaires étrangères, M. Paz Barnica, a démenti que les forces armées honduriennes avaient désarmé qui que ce soit, et affirmé qu'elles avaient simplement entrepris de *« contrôler »* la zone frontalière entre le Honduras et le Nicaragua *« afin d'empêcher la présence de groupes armés »*.

Mardi, dans des déclarations à la presse, M. Arriaga avait affirmé que l'armée hondurienne avait *« déjà commencé à désarmer les contre-révolutionnaires »*, et que ces derniers seraient ensuite *« éloignés de la zone frontalière, (...) afin que cessent les attaques de l'armée sandiniste en territoire hondurien »*.

Les raisons exactes de cette contradiction n'ont pas été expliquées durant la conférence de presse de MM. Paz Barnica et Arriaga, qui a eu lieu à l'issue d'une réunion du conseil national de sécurité, présidé par le chef de l'Etat et regroupant plusieurs ministres ainsi que le commandant en chef des forces armées.

Le communiqué publié après cette réunion indique que le gouvernement hondurien *« contrôle »* la zone limitrophe de la frontière, et que l'armée a *« accru la surveillance »* de cette région pour éviter des incidents comme celui de vendredi dernier, au cours duquel un soldat hondurien avait été tué et quatre blessés — selon Tegucigalpa — lors d'un bombardement par l'artillerie sandiniste.

Le ministre des affaires étrangères a assuré que les incidents survenus dans la zone frontalière sont dus au fait que les « contras » se *sont réfugiés en territoire hondurien* pour fuir la contre-offensive de l'armée sandiniste. M. Paz Barnica renouvelait ainsi la position traditionnelle de Tegucigalpa, selon laquelle les combattants de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN, principal mouvement de guérilla antisandiniste) sont basés au Nicaragua même, et non pas au Honduras, comme l'affirment les autorités de Managua et les paysans honduriens vivant près de la frontière. Les déclarations faites mardi par M. Arriaga semblaient accréditer la thèse de Managua.

● *Intervention massive de l'armée sandiniste dans le département de Chontales.* — L'armée sandiniste a engagé des opérations de grande envergure contre la guérilla dans le département de Chontales, à 120 kilomètres seulement de Managua, a indiqué le ministère de la défense, le mercredi 15 mai. Les rebelles ont tendu des embuscades à des véhicules civils et officiels, du 8 au 15 mai, dans ce département. Une dizaine de civils ont été tués au cours de ces opérations.

Selon des sources officielles, de violents combats se sont déroulés aussi à Boaco, situé à 90 kilomètres au nord-est de Managua. Cinq coopératives agricoles ont été détruites depuis le 1er mai dans ce secteur. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● M. LI PENG EN EUROPE DE L'EST. — Arrivé, le mercredi 15 mai, à Berlin-Est pour une *« visite d'amitié »* de six jours en RDA, le vice-premier ministre chinois doit également se rendre en Pologne et en Hongrie. Cette tournée de M. Li Peng, *qui se* trouve à la tête d'une importante délégation, portera essentiellement sur les relations commerciales entre Pékin et les pays visités. *M. Li Peng doit également* se rendre en juin à Moscou, où il avait rencontré en mars M. Gorbatchev à l'occasion des obsèques de Tchernenko. — *(Reuter.)*

El Salvador

● LA GUÉRILLA REVENDIQUE L'ENLÈVEMENT DE TREIZE MAIRES DEPUIS FIN AVRIL. — Le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN, *guérilla*) a revendiqué, mercredi 15 mai, l'enlèvement des maires de deux localités du Sud-Est du pays, portant ainsi à treize le nombre de maires séquestrés depuis la fin du mois d'avril. Les deux derniers sont les maires de Jucuaran et de San-Dionisio, dans le département d'Usulutan. — *(AFP.)*

Indonésie

● CONDAMNATION. — M. Mohamed Sanusi, ancien ministre, a été condamné mercredi à dix-neuf ans de prison pour participation aux attentats à l'explosif contre des biens appartenant à des Chinois à Djakarta, en octobre 1984, qui avaient fait deux morts et seize blessés (*le Monde* du 14 mai). M. Sanusi, âgé de soixante-trois ans, ministre de l'industrie de 1966 à 1968, a nié sa participation et fait appel. Selon l'accusation, il avait aidé à planifier et financer la série d'attentats contre deux bâtiments de la Banque Central Asia (BCA), dirigée par l'homme d'affaires chinois Liem Sioe Liong, et un commerce de détail appartenant à un Chinois. Par ailleurs, un autre tribunal de Djakarta a condamné mercredi six autres des neuf accusés dans cette affaire à des peines d'emprisonnement de dix à dix-sept ans. Deux autres accusés sont toujours en cours de jugement, dont le cerveau présumé de l'opération, M. Tasrif Tuasikal. — *(AFP).*

Philippines

● LES COMBATS A MINDANAO. — Vingt-neuf personnes ont été tuées, mardi 14 mai, lors d'une attaque de la guérilla communiste à Davao, dans le sud de l'île de Mindanao, a annoncé le commandement régional de la police. Treize autres cadavres, ceux de rebelles, ont été découverts, mercredi, à proximité du poste de police attaqué mardi à l'aube par cent cinquante hommes de la Nouvelle Armée du peuple (NPA), ajoute la police. La NPA, qui compte environ douze mille hommes, est l'aile militaire du Parti communiste philippin (CPP) insurgé. — (AFP.)

Vietnam

● VISITE D'HOMMES D'AFFAIRES FRANÇAIS. — Un groupe de vingt-cinq hommes d'affaires français quitte Paris, ce jeudi 16 mai, pour Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon), pour une mission d'une semaine dans l'ancienne capitale du Sud-Vietnam, a annoncé, mercredi, la direction des relations économiques extérieures (DREE) du ministère de l'économie et des finances. Cette visite, de caractère privé, est la première de cette importance regroupant des hommes d'affaires français au Vietnam depuis 1975. Elle répond à une invitation du comité populaire (municipalité) d'Ho-Chi-Minh-Ville.

هكذا من الأصل

politique

LA TENSION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Plusieurs magasins saccagés à Ponérihouen

La tension persiste dans la localité de Ponérihouen (côte est), où des militants du FLNKS ont sequestré pendant quelques heures, mercredi soir 15 mai, un commerçant local. Les indépendantistes réclament le départ d'une quinzaine de Wallisiens venus travailler sur la propriété d'un membre de la famille de ce boucher, dans le cadre d'un plan territorial de lutte contre le chômage. Leur ultimatum avait été fixé à 16 heures, ce jeudi (7 heures, heure de métropole). Entre-temps, la médiation du sous-préfet de la côte est, M. Alain Géhin, et du ministre territorial de l'éducation, M. Delin Wema, avait permis d'aboutir à un accord selon lequel, à partir de lundi, les travailleurs wallisiens seront remplacés par des chômeurs de la région d'origine mélanésienne. Mercredi soir dans la même localité, des incidents avaient éclaté lors de la dispersion d'une manifestation du FLNKS : un magasin avait été incendié et plusieurs autres saccagés.

Au-delà de l'aspect social du conflit, invoqué par le FLNKS, qui réclame en priorité l'embauche des chômeurs canaques, les dirigeants indépendantistes expriment des craintes de plus en plus vives à propos de la présence des Wallisiens sur la côte est. Selon M. Jean-Marie Tjibaou, chef du mouvement indépendantiste, plusieurs groupes de Wallisiens armés circulent actuellement sur la côte est : *« Il y a des mouvements de fusils dans la région,* a-t-il déclaré. *A l'approche de notre congrès, des 25 et 26 mai à Hienghène, on se demande bien à qui ils sont destinés. »*

LA CAMPAGNE D'EXPLICATION DE M. PISANI

« Les ordonnances constitueront des cliquets anti-retour »

De notre correspondant

Poindimié. – Dans les jardins de la subdivision administrative-est qui surplombent le lagon, l'ambiance est détendue. Allongé sur l'herbe, le délégué du gouvernement, M. Edgard Pisani, profite du soleil de l'automne austral. Un peu plus loin, des Malanésiens sont assis en cercle et discutent en français ou en langue vernaculaire. Ce sont les maires de la subdivision-est, que le délégué du gouvernement a réunis le mercredi 15 mai dans le chef-lieu administratif de la région, pour leur expliquer les détails du projet de loi sur la Nouvelle-Calédonie.

Toute la matinée, au cours d'une réunion à huis clos, membres de l'administration et élus locaux ont échangé leur point de vue sur la régionalisation et la décentralisation que devrait consacrer le nouveau découpage du territoire. Les six mairies de la côte est sont représentées : Ponerihouen (en la personne de l'adjoint au maire, celui-ci étant suspendu depuis le 18 novembre dernier), Poindimié, Touho, Pouebo, Ouegoa et, bien sûr, Hienghène, dont le maire est le chef de file des indépendantistes, M. Jean-Marie Tjibaou.

Des quatre régions prévues dans le projet de loi gouvernemental, celle du Nord sera certainement la plus difficile à mettre en place, car les institutions dont elle sera dotée devront concilier les intérêts et les volontés des deux zones composées par des communautés opposées politiquement et ethniquement : les éleveurs européens de la côte nord-ouest et les Mélanésiens de la côte est. Sur le plan communal, l'objectif de la nouvelle loi est clair : il s'agit d'instaurer une décentralisation visant à diminuer l'influence de Nouméa au profit des régions et des communes, en donnant à celles-ci davantage d'autonomie de gestion.

Le délégué du gouvernement est accompagné de plusieurs experts fraîchement débarqués de métropole : *« Ces hommes,* précise M. Pisani, *essayent de mettre sur pied des solutions qui puissent convenir à un Etat en cas d'indépendance. »* Les problèmes à résoudre, quel que soit l'avenir politique du territoire, concernent : *« la production agricole qui est insuffisante, la centralisation qui est excessive, le chômage qui est important, le système fiscal qui n'est pas bon, ainsi que le problème foncier qui n'est pas résolu »*, dit l'ancien ministre du général de Gaulle.

Le choix du futur chef-lieu constitue en soi un autre problème : ce centre sera-t-il sur la côte ouest (anti-indépendantiste) ou sur la côte est, dont les maires appartiennent en majorité au FLNKS ?

« Cela donnera lieu à des batailles homériques », prévoit M. Pisani. Il en ira de même de la mise en place des institutions régionales et de l'attribution des compétences qui seront les leurs. *« Ce sera,* explique-t-on dans l'entourage de M. Pisani, *le rôle des ordonnances. Les premières d'entre elles seront d'ordre institutionnel. Elles constitueront de véritables cliquets anti-retour qui auront pour but de faire évoluer les structures politiques mais surtout les structures économiques et sociales. »*

Les réponses que se propose de faire M. Pisani sur les questions liées à la décentralisation trouvent un écho favorable parmi les élus de la côte est. *« Ma plus grande crainte,* explique toutefois M. Tjibaou, à la fin de la réunion, *concerne la répartition des richesses. Le congrès devra être en mesure de garantir une répartition plus équitable. Car, aujourd'hui,* dit-il, *c'est catastrophique. »*

« Il veut nous embobiner »

A Pouebo, mille cinq cents habitants, à 450 kilomètres de Nouméa, les soucis sont essentiellement agricoles. *« Chez nous,* explique le maire, membre du PALIKA (Parti de libération kanak, la tendance dure du FLNKS), *l'agriculture est une question de survie. Même si on s'organise en coopératives pour produire des ananas ou des bananes moins chers qu'ailleurs, les grossistes préféreront toujours, par souci d'économie, aller les chercher le plus près possible de Nouméa. C'est pourquoi il faudrait que les régions puissent avoir la possibilité d'exporter elles-mêmes ce qu'elles produisent sans passer par Nouméa. »*

Dans ce domaine, l'ancien ministre de l'agriculture est comme un poisson dans l'eau. Il ne se lasse pas d'évoquer les structures à instaurer et les aménagements à prévoir... Le maire de Pouebo le regarde, perplexe devant les subtilités d'une *« indispensable présence sur les marchés extérieurs par le truchement d'un organisme centralisé à l'échelle territoriale, mais accessible aux régions »*, qu'évoque M. Pisani. Les questions sont nombreuses, mais la contradiction reste limitée, car les maires de la côte est sentent que l'emphatique hautcommissaire va dans leur sens.

Il n'en est pas de même lorsque, après le repas sur l'herbe de la résidence du sous-préfet, M. Pisani a, face à lui, une vingtaine d'entrepreneurs, d'éleveurs, de petits patrons, dont les préoccupations traduisent surtout l'insécurité ambiante. *« Monsieur le haut commissaire,* interpelle un entrepreneur en travaux publics, *nous avons fait la démonstration qu'on s'accepte mutuellement ici, sur la côte est, entre Mélanésiens et Européens, sinon on se serait réfugiés depuis longtemps dans les murs de Nouméa. Dès qu'on peut le faire, on recommence à travailler, on remet du matériel en tribu ; cela c'est une preuve de confiance, mais on est trop souvent obligés d'arrêter nos travaux parce que surgit un problème imprévu, parce qu'un palabre a été mal fait ou autre chose... Le mois dernier, on a travaillé seulement une semaine sur quatre. Alors ? » « Le problème est politique,* répond sans hésitation M. Pisani. *Quand les gens posent des bombes, ils créent les conditions pour la paralysie. Il faut donc se mettre au travail sur le plan politique et engager le débat. »*

« Nous, monsieur le ministre, la politique on la laisse aux politiciens, répond l'entrepreneur. *Ce qu'on veut, c'est travailler tranquillement et, pour l'instant, on ne peut même pas le faire. »*

Le dialogue n'est pas facile. Il l'est encore moins lorsqu'il s'agit d'expliquer aux éleveurs l'intérêt des baux ruraux par opposition à la propriété privée. *« La terre,* dit M. Pisani, *doit être un outil devant permettre d'entrer dans une économie d'échanges. »* Dans la salle, la méfiance domine. *« Il veut nous embobiner »*, dit l'un. *« Il répète toujours la même chose »*, dit un autre. M. Pisani n'est pas au bout de ses peines.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Les extrémistes de tous bords tentent aujourd'hui de brouiller le jeu »

déclare M. Laurent Fabius

La situation dans le territoire a fait l'objet de trois questions posées au gouvernement, le mercredi après-midi 15 mai à l'Assemblée nationale. M. Laurent Fabius a répondu aux deux premières.

M. Jacques Brunhes, député communiste des Hauts-de-Seine, avait estimé que les attentats de ces derniers jours *« auraient pu être évités »* mais que *« les atermoiements du gouvernement et son seul souci de gagner du temps constituent autant d'encouragements pour les tenants de la vieille politique coloniale »*.

Le premier ministre lui a répliqué en soulignant qu'au moment même où les attentats étaient commis, le projet de loi sur l'évolution du territoire suscitait *« un accueil relativement positif »* : *« Du côté des indépendantistes,* a-t-il souligné, *se dégage une option majoritaire en faveur du vote et des nouvelles institutions. Quant au président du conseil de gouvernement, M. Dick Ukeiwé, il a annoncé publiquement la participation de son mouvement aux prochaines élections dès lors que le vote se déroulerait régulièrement. Face à cette ouverture,* a ajouté M. Fabius, *les extrémistes de tous bords tentent aujourd'hui de brouiller le jeu et de faire échouer la solution raisonnable que souhaitent l'immense majorité des habitants du territoire. »*

La réponse du chef du gouvernement à la question de M. Gabriel Kaspereit fut beaucoup plus polémique. Le député RPR de Paris avait accusé le gouvernement d'avoir perdu *« le contrôle de la situation »*, M. Pisani de n'être *« plus le garant de l'ordre mais bien plutôt un facteur de trouble »*, M. Fabius lui-même de ne pas connaître la Nouvelle-Calédonie et de prendre *« dans l'isolement et le silence des bureaux »* des *« décisions chaque jour plus irréelles »*.

« Je ne puis admettre que l'on fasse de la petite politique sur le dos des victimes », a vivement rétorqué le premier ministre, en accusant à son tour M. Kaspereit de *« truquer la réalité »*, au milieu des exclamations de nombreux députés de l'opposition.

La troisième question a été posée par M. Georges Tranchant, député RPR des Hauts-de-Seine, selon lequel la justice se montre trop bienveillante à l'égard du chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, cité à comparaître le 10 mai (*le Monde* daté 12-13 mai). C'est le garde des sceaux qui lui a répondu, en lui reprochant d'oublier l'*« indépendance de la magistrature »*.

Propos et débats

M. Mauroy (PS) : les frères siamois du PS

M. Pierre Mauroy a déclaré le 15 mai à Marseille : « Le Parti socialiste vit actuellement une grande phase d'unanimité. Il n'y a pas en son sein de problèmes de courants, les principaux étant frères siamois. L'action gouvernementale actuelle représente des *séquences nouvelles d'un même film. La loi du rassemblement de* la gauche est plus forte que n'importe quoi. »

M. Estier (PS) : toujours le socialisme

M. Claude Estier, député de Paris, directeur de l'Unité, *organe officiel du PS, écrit dans son éditorial :* « Le combat du Parti socialiste dans les prochains mois sera un combat pour gagner et non pas pour savoir ce qu'il fera s'il perd. N'en déplaise à tous ceux qui, ici ou là, plaident pour un repli, la perspective historique dans laquelle nous nous situons s'appelle toujours le socialisme. »

M. Debarge (PS) : les électeurs communistes

M. Marcel Debarge, secrétaire national du PS, a estimé mercredi que l'éditorial de M. Georges Marchais dans l'Humanité *du même jour traduisait* « l'incertitude de la direction du PCF quant à l'application de la ligne du XXV[e] congrès (...) C'est révélateur de quelqu'un qui est mal dans sa peau (...) Nous ne ferons pas d'alliance avec la droite (...) Nous sommes ouverts à toutes les coalitions qui permettront au Parti socialiste, parti majoritaire, durablement à gauche, d'appliquer le contrat-programme que nous proposerons en 1986.

» Si la direction du Parti communiste le veut, elle y viendra, mais ce qui nous interesse peut-être davantage que l'appareil de direction, ce sont les électeurs communistes, ce sont tous ceux qui sont dans l'environnement du PCF. »

M. Giraud (RPR) : les régionales

M. Michel Giraud (RPR), président du conseil régionale d'Ile-de-France, a demandé que les élections régionales prévues en 1986 se déroulent avant les élections législatives, alors qu'elles doivent avoir lieu le même jour, ajoutant : « Nous ne voulons pas que les régions deviennent des dépotoirs, une sorte de classe des recalés des législatives, la régionalisation était une bonne idée, mais elle a été gâchée. » *L'association qui regroupe les dix-sept présidents de conseils régionaux d'opposition* « conteste formellement » *les conditions de ce scrutin.*

ANCIEN MAIRE COMMUNISTE DE SÈVRES

M. Fajnzylberg propose la réunion d'« états généraux » autour du PS

L'appel au rassemblement, lancé par le PS, rencontre des échos parmi d'anciens communistes, qui avaient rompu avec le PCF ou avaient été écartés par sa direction en raison de leur désaccord avec sa politique anti-unitaire. Rencontres communistes, que préside M. Henri Fiszbin, ancien député, ancien premier secrétaire de la fédération communiste de Paris, appelle, depuis le lendemain des élections européennes de juin 1984, à soutenir le Parti socialiste, seul porteur, à ses yeux, des espoirs de la gauche.

M. Roger Fajnzylberg, qui s'était séparé de Rencontres communistes en septembre 1984 et qui est, à présent, membre du bureau du club Espace 89, propose la réunion d'« états généraux » départementaux et régionaux, qui permettraient à ceux qui sont prêts à accompagner le PS dans la bataille de 1986 d'exprimer et de faire prendre en compte leurs aspirations. Maire de Sèvres (Hauts-de-Seine) de 1977 à 1983, exclu du PCF en raison de son appartenance à Rencontres communistes, à l'automne de 1981, M. Fajnzylberg avait dû, aux élections municipales de mars 1983, affronter une liste communiste au premier tour et il avait été battu par la droite au second tour. Il siège dans la minorité au conseil municipal de Sèvres.

« Que peut faire un élu, ancien communiste, soucieux de voir la gauche se maintenir au pouvoir en 1986, mais qui, pour autant, n'adhère pas au PS ?

– Un élu de gauche, ancien communiste ou pas, peut dire toujours et de plus en plus, à l'approche de 1986, qu'il faut absolument soutenir la politique actuelle, parce qu'elle est la seule que puisse mener un pouvoir de gauche dans la France d'aujourd'hui, compte tenu du contexte international, des contraintes économiques et du rapport des forces réel dans le pays.

» Il est évident que nous sommes dans une situation radicalement différente des périodes antérieures, d'une part parce que, pour la première fois, ce sont un gouvernement et une majorité de gauche qui se présentent au suffrage universel ; ensuite parce que, contrairement à toutes les batailles politiques des trente dernières années, celle-ci ne les concrétise et ne se concrétisera certainement pas par une alliance des deux principales formations de la gauche, *à savoir le PS et le PCF* ; elle reposera, pour l'essentiel, sur le Parti socialiste.

– Pourquoi, alors, ne pas adhérer à ce parti ?

– Je ne crois pas que la situation politique soit marquée par une évolution conduisant au rassemblement de tout le peuple de gauche dans un parti unique. La gauche est, aujourd'hui encore, diverse, et cette diversité doit s'exprimer dans la préparation des échéances. Ma perspective est celle d'un rassemblement autour du Parti socialiste et, essentiellement autour de la politique qui a été menée par le gouvernement au cours de la législature.

– La continuation de cette politique dépend d'alliances dont le PS ne dit pas ce qu'elles seront après 1986.

– Le Parti socialiste, depuis 1981, déclare soutenir les options du chef de l'Etat. C'est autour de ces options qu'il faut se rassembler.

» Je constate que, depuis quatre années, ni le chef de l'Etat, ni le gouvernement, ni sa majorité n'ont trahi les engagements sur lesquels ils avaient été élus. Contre vents et marées, ils les ont maintenus, dans des conditions difficiles, qui ont, certes, nécessité des adaptations, des initiatives nouvelles. Pour ma part, je suis tout à fait prêt à penser que les choses continueront. Nous devons permettre qu'il en soit ainsi.

– Comment concevez-vous le rassemblement : autour du PS et de sa direction, ou bien sous l'autorité du premier ministre ?

Cette opposition ne me convient pas. Ce sont le groupe parlementaire du PS, ses militants, ses responsables qui, depuis 1981, ont assumé l'essentiel du combat politique de soutien à la majorité et au gouvernement. En même temps, le combat des législatives, pour rassembler très largement, doit être mené par le premier ministre. C'est lui qui est, avant tout, comptable de la politique développée par son gouvernement ; c'est lui qui subira les attaques de la droite, c'est lui qui aura à se justifier.

» Laurent Fabius a imposé un style de gouvernement qui, s'appuyant sur le PS, convient à la majorité des Français, et il a affirmé une personnalité qui fait de lui le leader incontestable de la majorité. Chacun sait que la politique gouvernementale reçoit, dans de nombreux domaines, le soutien de Françaises et de Français, de responsables, qui ne soutiennent pas obligatoirement telle ou telle formation.

» L'expérience que j'ai à Sèvres, ville de vingt mille habitants, c'est qu'il y a beaucoup de militants du mouvement associatif, ou de gens qui s'étaient engagés dans différentes organisations, sous des formes diverses, avant 1981 ou immédiatement après, qui, aujourd'hui, souhaitent participer au combat des élections législatives et régionales. Pourquoi ne pas organiser, dans les départements et dans les régions, des états généraux ou des rassemblements de réflexion pour élaborer le programme de la future législature ?

» Naturellement, si un tel mouvement peut s'exprimer autour de représentants sur les listes de candidats, ce sera une bonne chose. Il est vrai que le PS va perdre un certain nombre de ses députés et qu'il va devoir faire des choix difficiles et douloureux. Il n'en demeure pas moins que, en tant que parti majoritaire, il se doit, pour l'union et le rassemblement autour de lui, de faire des sacrifices. Ceux-ci peuvent paraître coûteux à court terme, mais ils seront certainement bénéfiques pour le mouvement populaire que le PS pourra engranger afin que, après 1986, le chef de l'Etat et le gouvernement puissent mener à bien la politique qu'ils se sont fixée. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

● *Le PSU perd sa section de Besançon.* – M[me] Paulette Kunstler, adjoint au maire de Besançon, et M. Roland Vitto, conseiller municipal qui, au côté de M. Charles Piaget, avait conduit le conflit Lip, sont signataires, avec MM. Gilles Bertschy et Pierre Ruef, d'une déclaration constatant que, *« malgré la présence d'un ministre au gouvernement, la baisse de l'influence électorale* [du PSU] *s'est poursuivie, pour atteindre un score très faible aux élections européennes de 1984 »*, et que, *« le PSU, aujourd'hui, n'a plus les moyens de peser de façon significative dans les choix politiques de l'heure »*.

« Si ses dirigeants actuels rêvent d'un rétablissement du PSU à partir d'une attitude de plus en plus critique vis-à-vis du gouvernement, nous pensons, au contraire, que les risques de voir revenir la droite au pouvoir en 1986 nous obligent à faire front avec tous ceux qui acceptent encore, aujourd'hui, la rude tâche de diriger le pays », déclarent les militants bisontins. – *(Corresp.)*

Le message du PCF

Le message délivré par M. Georges Marchais dans un éditorial de *l'Humanité*, le mercredi 15 mai (*le Monde* du 16 mai), est, selon M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, directeur de son quotidien, *« l'événement de cette période »*. Ainsi en a décidé la direction du Parti communiste. Pourquoi pas ? Encore faudrait-il *que le message fût clair.*

De l'aveu même de M. Leroy, ce n'est pas le cas. Le directeur pourfend les commentateurs, qui, écrit-il le jeudi 16 mai, ont fait des *« interprétations caricaturales »* du texte du secrétaire général du PCF. Leur tort, selon M. Leroy, est d'avoir cru que *« les communistes refuseraient toute collaboration avec les socialistes ».* Faut-il donc penser qu'il n'en est rien ? Ce n'est pas si simple, puisque les communistes continuent à se déclarer en désaccord total avec les orientations du gouvernement, *soutenu* par le PS.

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du secrétariat du comité central du PCF, a expliqué, au cours d'une conférence de presse, à Dunkerque, ce qu'avait voulu dire M. Marchais. *« Il y a,* a déclaré M. Lajoinie, *une autre politique possible que celle que met en œuvre, aujourd'hui, le gouvernement socialiste et qu'un gouvernement de droite continuerait, dans l'hypothèse où on lui laisserait les rênes du pays. »* Le PCF, a-t-il ajouté, est *« disponible pour participer au pouvoir avec d'autres forces politiques, pour contribuer à résoudre les problèmes du peuple et du pays ».*

Les propos tenus au comité directeur du Parti socialiste, le 11 mai, et les contributions des différents courants au débat préparant le congrès de Toulouse ouvrent, en effet, une voie au PCF. Si les socialistes, en ne répondant *pas à la question de* leurs alliances éventuelles en *1986, admettent l'hypothèse* d'un séjour dans l'opposition entre les *élections législatives et* l'élection présidentielle, les *communistes peuvent se présenter* comme les seuls défenseurs d'une perspective de gauche pour l'année prochaine. Le message serait alors le suivant : « les socialistes renoncent, nous pas. »

La faiblesse, dans le discours du PS, est évidente (*le Monde* du 14 mai). Autre chose est de savoir si le PCF est en mesure de l'exploiter. Ayant quitté le gouvernement en juillet 1984, après lui avoir apporté un soutien ambigu, les communistes portent une responsabilité majeure dans l'impasse où se trouve la gauche aujourd'hui. Ils ont admis eux-mêmes que la politique qu'ils défendent est *incompatible* avec l'exercice du pouvoir par la gauche *dans la France actuelle.*

Ils ne peuvent, dès lors, ni demander *aux socialistes de se rallier* à leur point de vue, ni faire *campagne pour que la gauche* continue dans la voie dont ils se *sont eux-mêmes écartés* et qu'ils ne cessent de dénoncer. Ils ne peuvent pas, *non plus, reprocher* à la fois au PS de se *« rapprocher »* de la droite et de refuser toute alliance avec elle.

Un message ne peut être clair lorsqu'il dit une chose sans cesser d'affirmer le contraire.

P. J.

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 15 mai sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● **L'EXÉCUTION DU IXe PLAN**

Le ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire a présenté au conseil des ministres une communication sur l'exécution en 1984 du IXe Plan de développement économique, social et culturel.

1) **La mise en œuvre des objectifs économiques du Plan a été engagée et a permis de nets progrès :**

— le rythme d'inflation, qui était de 14 % en 1981, a été ramené pour 1984 à 6,7 %, ce qui constitue la meilleure performance réalisée depuis le premier choc pétrolier ;

— la politique monétaire a accompagné le mouvement de désinflation ;

— le redressement de la situation financière des entreprises s'est poursuivi ;

— l'investissement industriel a marqué une nette reprise, notamment dans le secteur concurrentiel ;

— l'équilibre des transactions courantes avec l'étranger a été obtenu ;

— grâce à l'effort de maîtrise des dépenses publiques, le déficit public s'est établi à un niveau qui figure parmi les plus modérés des pays de l'OCDE ;

— en valeur cumulée sur quatre ans, la croissance demeure plus élevée en France qu'à l'étranger.

En revanche, pour la deuxième année consécutive, l'emploi salarié a diminué de plus de 1 %.

Cette situation ne peut être durablement maîtrisée qu'en poursuivant la modernisation du tissu industriel français, Celle-ci constitue l'un des objectifs majeurs des programmes prioritaires d'exécution ainsi que des contrats de plan Etat/régions et Etat/entreprises publiques.

2) **Le taux global d'exécution des programmes prioritaires** est de l'ordre de 90 %, certains programmes ayant vu leurs objectifs atteints, voire dépassés, notamment en matière de formation et de rénovation du système d'éducation.

3) **Les vingt-deux contrats de plan passés avec les régions métropolitaines sont désormais signés.**

Ils regroupent plus de mille actions, dont plus des deux tiers peuvent être considérés comme concourant à la mise en œuvre des programmes prioritaires.

Le taux d'exécution de ces contrats est de 92 %, ce qui est très satisfaisant s'agissant d'une année de démarrage.

4) **Quinze entreprises publiques industrielles,** ainsi qu'**Electricité de France, la SNCF, Air France, Télédiffusion de France** et certains organismes financiers ont conclu des contrats avec l'Etat. Les entreprises nationales sont ainsi dotées d'un instrument qui concilie leur nécessaire autonomie de gestion et leur participation à la réalisation des objectifs de la politique économique nationale.

Le bilan de cette année d'exécution du Plan fait l'objet d'un rapport qui, conformément à l'article 13 de la loi du 23 juillet 1982 portant réforme de la planification, a été soumis à l'avis de la commission nationale de planification et va être transmis au Parlement.

● **DÉVELOPPEMENT DES BIOTECHNOLOGIES**

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique menée depuis 1981 en faveur du développement des biotechnologies, c'est-à-dire des procédés permettant l'exploitation des micro-organismes, des cellules animales ou végétales et de leurs constituants, dans les domaines de la pharmacie, de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la chimie fine.

1) Un programme mobilisateur, lancé en 1982 dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation de la recherche, a eu pour objet le développement des biotechnologies. Il a conjugué les efforts de tous les partenaires concernés. Trois mille cinq cents chercheurs, ingénieurs et techniciens du secteur public participent à ces travaux.

En 1983-1984, plus de 2,6 milliards de francs ont été consacrés aux biotechnologies, dont plus d'un milliard de francs correspond à des investissements nouveaux réalisés par le secteur industriel.

Les progrès ont été spectaculaires dans la pharmacie : produits nouveaux (vaccins, hormone humaine de croissance...), gains de productivité atteignant 50 %.

Des résultats intéressants ont également été obtenus dans les domaines de l'agriculture (amélioration des plantes), et de l'énergie (valorisation de la biomasse).

Depuis 1982, dix sociétés de biotechnologie ont été fondées : elles commercialisent déjà des produits.

2) Pour l'avenir, un conseil de programme composé notamment de personnalités qualifiées appartenant à la communauté scientifique et au monde industriel sera chargé de définir des priorités et de coordonner les travaux.

L'accent sera mis sur le développement des biotechnologies dans le secteur agro-alimentaire : un programme prioritaire pluriannuel, géré en commun par le ministère de l'agriculture et celui de la recherche et de la technologie, vient d'être mis en place à cet effet.

Une attention particulière sera portée à la dimension européenne du développement des biotechnologies. En particulier, des programmes européens de recherche finalisée donneront lieu à des coopérations au sein de la Communauté. De même, les échanges entre industriels devront être renforcés.

● **LA PERSONNALISATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LE PUBLIC**

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives a présenté au conseil des ministres une communication sur la personnalisation des relations avec le public dans les administrations de l'Etat.

Les correspondances doivent désormais indiquer clairement le nom de la personne chargée du dossier, ainsi que l'adresse de son service. Le nom des agents doit être apposé sur la porte de leur bureau ou sur le guichet auquel ils travaillent.

Ces mesures, qui correspondent à un souhait largement exprimé par le public lors de la « semaine de l'administration » organisée en décembre 1984, ont pour objectif d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Elles facilitent les démarches qu'ils effectuent, en leur donnant la possibilité de connaître le nom de leur interlocuteur. Elles s'inscrivent dans une politique d'ouverture et de modernisation de l'administration.

Dans leur grande majorité, les fonctionnaires ont accueilli favorablement cette réforme. Grâce à la compréhension de tous, elle est actuellement réalisée dans toutes les administrations centrales et dans 80 % environ des services extérieurs de l'Etat.

L'effort accompli sera poursuivi en vue d'une application complète et durable.

Le CNIP signe l'accord de gouvernement RPR-UDF

M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), a signé mercredi 15 mai, en fin de matinée, *« l'accord pour gouverner »* déjà paraphé par les présidents du RPR et de l'UDF, MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet.

Cette cérémonie s'est déroulée au siège du CNIP, en présence, pour le RPR, de M. Jacques Toubon, secrétaire général, et de M. Roger Romani, secrétaire national ; pour l'UDF, de M. Jean-Philippe Lachenaud, délégué général, et de M. Paul Girod, délégué général des adhérents directs.

Le CNIP, qui a maintes fois reproché à l'opposition parlementaire de prononcer des exclusives à l'égard du Front national, s'est donc, par cet accord, engagé à ne pas gouverner avec ce dernier. *« Nous gouvernerons ensemble et seulement ensemble »*, précise l'accord. M. Malaud devait toutefois souhaiter que *« l'union de l'opposition soit le plus large possible »*.

Le Front national n'a pas manqué de souligner cette contradiction, rappelant que le CNIP ne se voulait *« pas d'ennemi à droite »*. Il a estimé, d'autre part, qu'il n'appartient pas au secrétaire général du RPR de dire *« qui est ou pas de l'opposition. L'opposition, c'est le rassemblement de tous les Français qui combattent sans équivoque le communisme et le socialisme depuis et avant 1981 »*.

ENQUÊTE

La décentralisation trois ans après

IV. — La nouvelle donne

La réforme de décentralisation commence d'être appliquée depuis trois ans. Elle a déjà des effets perceptibles dans les villes, les départements et les régions (*le Monde* des 14, 15 et 16 mai). Elle s'est déjà traduite par une répartition nouvelle des pouvoirs à l'échelon local.

Lorsqu'il y a trois ans, un ministre d'Etat de M. Mauroy leur dit en substance : *« Ne vous en faites pas, vous aurez toujours vos voitures avec chauffeur, votre personnel de service, vos crédits pour frais de réception ; le gouvernement y veillera malgré la décentralisation »*, les préfets, devenus commissaires de la République, n'en crurent pas leurs oreilles. Les prérogatives du représentant de l'Etat se résumaient donc à quelques signes extérieurs du pouvoir et de décorum !

Depuis, les gouvernements successifs et notamment M. Defferre, père de la réforme, ont cherché — sans y parvenir encore parfaitement — à éviter que la décentralisation et la consolidation des contre-pouvoirs locaux qu'elle a engendrés ne provoque un effacement de l'Etat et de celui qui, en province davantage qu'à Paris, incarne son autorité : le préfet. Ce qui fait dire, en boutade, à Paul Séramy, président centriste du conseil général de Seine-et-Marne. *« J'ai l'impression que tant que je n'aurai pas d'uniforme mes administrés et mes conseillers généraux ne comprendront pas vraiment l'importance des changements provoqués de la décentralisation. »*

Sans doute le préfet de département ou de région n'est-il pas encore destiné au musée Grévin, mais, déjà, le pouvoir effectif a changé de lieu, de main, de circuit, de légitimité. A côté de l'autorité de l'Etat, respectable et solennelle, grandit le pouvoir du chef des élus du suffrage universel, pouvoir très personnalisé d'un homme qui ne peut plus se retrancher derrière la raison d'Etat. Le temps n'est décidément plus ou Paul Camous pouvait comparer le *préfet à un « PDG du département »*.

Décentralisation ou pas, il y a toujours eu non pas *un* préfet standard, mais des préfets. *« Vous avez des préfets mondains, d'autres austères, des politicards et des techniciens »*, commente l'un d'eux. Mais plus que jamais, la position du préfet lui confère un rôle de juge de paix. Lui seul, réputé neutre, peut organiser une table ronde sur un conflit social. C'est dans son bureau que souvent les élus ou les leaders syndicaux tombent le masque et cherchent des solutions pragmatiques.

« Il n'empêche ! N'ayant plus de prise sur le budget du département, nous avons perdu beaucoup de notre influence », constate un représentant de l'Etat dans le centre de la France. *« D'autant que l'Etat lui-même a de moins en moins d'argent à distribuer. Quant aux finances au niveau régional, elles sont absorbées pendant cinq ans par les contrats de plan sur lesquels on ne peut revenir. La marge de manœuvre est étroite. J'observe une sorte de « sous-préfectorisation » des pouvoirs de l'Etat. »*

« Les textes sont une chose, les dossiers qu'impose la vie quotidienne en sont une autre, rectifie un préfet de la région parisienne. *Avec plus de 280 000 étrangers qui relèvent complètement de mon autorité, avec 10 % du budget total des routes de l'Etat, avec un grand aéroport sur mon territoire, je vous assure que j'ai de quoi faire. »* Il faut être en contact permanent avec la DATAR, expliquer la politique gouvernementale, veiller à ce que la région n'installe pas une tutelle de fait sur le conseil général ni ce dernier une tutelle sur les communes, parlementer avec la chambre régionale des comptes... et surtout faire preuve d'initiative.

Ainsi, le préfet du Val-de-Marne, a-t-il embauché un interprète pour les usagers mal entendants et sourds-muets. Celui de la Nièvre a confié à chacun de ses sous-préfets des tâches horizontales et générales : l'énergie et les « retombées » d'une centrale nucléaire à l'un, l'environnement et le parc naturel à l'autre, l'apprentissage et le plan « informatique pour tous » au troisième.

Pourvu qu'on ait du goût pour l'économie et l'aménagement du territoire, le métier de sous-préfet, bien qu'écorné encore plus que celui de préfet par la réforme, n'a pas perdu du tout son intérêt. *« J'essaie d'aider un maire rural à faire son POS, son dossier de terrain de foot, à acheter son car scolaire. Il faut regarder de près les budgets locaux, trouver un logement pour une famille sans ressources, détecter des TUC, homologuer le permis de conduire d'un citoyen américain, convaincre les pêcheurs que la microcentrale ne leur fera pas tort. Et demain, remplacer tel collègue absent. C'est formidable... »*, s'enthousiasme une jeune femme, commissaire-adjoint de la République en Bourgogne.

Manteau d'Arlequin

La décentralisation suppose sans doute une clarification des tâches de chacun, mais elle n'implique pas pour autant que soient supprimées les passerelles entre les différents pouvoirs.

« En Seine-et-Marne, je m'entends bien avec le préfet parce que chacun reste chez soi », explique Paul Seramy. *« Et pourtant, la rédaction des textes officiels ne facilite pas les choses. Prenez la sécurité civile : le préfet nomme des officiers dans le corps des sapeurs pompiers et c'est moi qui les paye ! Et qu'est-ce que ça va être avec la partition des directions départementales de l'équipement à la fin de l'année ! »* Mais pour le directeur départemental de l'agriculture des Côtes-du-Nord, M. Adam (qui vient de quitter son poste), les choses n'ont pas tellement changé.

Avant 1981, déjà, ses services (où se mêle personnel d'Etat et personnel départemental) travaillaient pour le conseil général. *« Maintenant, je reçois des instructions des élus, et parallèlement du préfet, mais ce sont les mêmes services techniques qui préparent les dossiers et suivent les travaux. Il ne faut pas mettre la dichotomie partout. Tout est imbriqué. Pour le remembrement, c'est le préfet qui autorise les transferts de propriété et c'est le conseil général qui paye. »*

Qui fait quoi, qui paye quoi, dans ce manteau d'Arlequin ? Le contribuable n'aura-t-il pas à payer deux fois, pour l'Etat et la collectivité locale ? Entre l'Etat et la commune, entre la région et le département, la complémentarité l'emportera-t-elle sur la rivalité ?

Il est sûr que la décentralisation secrète une dose d'inflation et des embauches supplémentaires. Sûr aussi que l'ouverture d'un bureau ici, après transfert des compétences, n'est pas toujours compensée par la fermeture d'un autre là. Sûr que des présidents de conseils généraux exagèrent en installant des hommes à eux dans chaque sous-préfecture. Sûr qu'un fonctionnaire sur le terrain a du mal à servir deux maîtres à la fois surtout si la politique et les susceptibilités s'en mêlent. Sûr enfin que les présidents de départements et de régions voient leur aura grandir avec le gonflement du nombre des fonctionnaires passant sous leur houlette.

« Ma région n'a pas cédé à la prolifération bureaucratique. Les frais de fonctionnement ne représentent que 5 % du budget. Mes services ? Soixante-dix personnes qui seront cent demain, au plus. La région, ce doit être une PME de haute technologie », plaide Maurice Pourchon, président PS du conseil régional d'Auvergne, qui ajoute : *« Je souhaite un préfet puissant qui décide sur place. Mais qu'il prenne des pouvoirs sur les bureaux parisiens, qu'il soit le vrai patron des services de l'Etat dans le département et la région ! La loi non seulement l'y autorise, mais lui commande de le faire. »*

Ni euphorie ni désenchantement

Région ? Département ? Y a-t-il un échelon de trop ? *« Faut-il encore nommer en conseil des ministres les préfets de départements, qui ne sont plus que des supercommissaires de police »*, s'interroge un haut fonctionnaire. *« A terme, il faudra peut-être instituer une tutelle du préfet de région sur celui de département »*, commente, plus prudent, un sous-préfet. Et tandis que M. Maurice Pourchon plaide pour les grands ensembles — *« L'institution départementale est enkystée dans ses anciennes habitudes. En économie, les départements saupoudrent un peu partout, ils subventionnent les communes. Or savez-vous qu'en France 55 % des communes investissent moins de 50 000 F par an ? »* — M. Charles Josselin, président PS du conseil général des Côtes-du-Nord, explique : *« Ce qui asseoit l'autorité du département, outre le mode d'élection des conseillers généraux, c'est son patrimoine, ses routes, ses bâtiments. Son maillage est plus étroit que celui de la région. Il n'est guère de domaine qu'il n'ait touché depuis deux siècles. On sous-estime l'impact réel de ses interventions et son rôle d'animation économique. »*

De même qu'il serait faux de croire que la décentralisation se résume au triomphe des élus, il est dangereux aussi d'imaginer qu'elle est arrivée à son terme. Ni euphorie, ni désenchantement. La tentation « recentralisatrice » n'a pas disparu. Le gouvernement n'a pas relâché le monopole qu'il exerce sur la formation et l'affectation des hauts fonctionnaires et contrarie souvent leur détachement auprès de la région ou du département. L'Etat n'a pas renoncé à son formalisme. Et tant qu'on lira au *Journal officiel* qu'un décret du premier ministre en personne ou un arrêté de deux ministres est nécessaire pour autoriser la dissolution du syndicat intercommunal d'un collège à Issoudun ou le lancement d'un emprunt par la chambre de commerce de Béziers, on sera en droit de penser que la décentralisation relève encore pour beaucoup de l'incantation...

FIN

FRANÇOIS GROSRICHARD.

900 000 fonctionnaires sans complexe

Si l'on veut que les régions, départements et communes assurent correctement les nouvelles tâches qui leur ont été confiées par l'Etat, il leur faut non seulement des moyens financiers mais aussi du personnel administratif, technique, gestionnaire, de bon niveau et en nombre suffisant, *sans complexe* envers les fonctionnaires de l'Etat.

La décentralisation entraîne, en effet, de profondes réorganisations administratives, pour ne pas dire des bouleversements, puisque des agents de l'Etat vont désormais travailler pour les collectivités, et l'inverse. Ces transferts et mises à disposition risquent — si les statuts des personnels intéressés ne sont pas harmonisés ou unifiés — de provoquer une grande pagaille parmi les quelque 800 000 fonctionnaires municipaux, départementaux ou régionaux (900 000 avec les établissements publics locaux). Seront intégrés à cette fonction publique territoriale les corps de sapeurs-pompiers et les fonctionnaires de la Ville et du département de Paris.

La loi du 26 janvier 1984, créant et organisant la fonction publique territoriale (1), constitue le troisième volet de la décentralisation après la loi du 2 mars 1982 sur la suppression des tutelles et celles du 7 janvier, du 22 juillet et du 29 décembre 1983 sur les tranferts de compétences.

Réforme difficile à appliquer étant donnés sa complexité, le poids des syndicats dans la fonction publique, la réticence des administrations d'Etat à laisser « partir » leurs fonctionnaires.

Elle pose trois principes : l'unité, la parité (avec celle de l'Etat), la spécificité (des statuts) de la fonction publique territoriale.

Présidé par M. Pierre Tabanon, maire (PS) de L'Haÿ-les-Roses, le conseil supérieur de la fonction publique territoriale est saisi de tous les projets de décret. Quatre sont déjà parus, qui concernent le droit syndical, les licenciements pour insuffisance professionnelle, le travail à temps partiel, les allocations d'invalidité.

Mais d'autres questions délicates restent à régler, qui concernent par exemple les emplois de cabinet ou de direction (les maires, les présidents de conseils généraux ou régionaux devant être libres dans le choix de leurs collaborateurs directs), les statuts des nouveaux corps de fonctionnaires (notamment les administrateurs territoriaux qui seront le « pendant » des administrateurs civils de l'Etat) ou la protectin des agents non titulaires. Prévus par la loi du 25 juillet 1984, les centres (national, départementaux ou régionaux) de gestion du personnel devront être opérationnels au 1er janvier 1986.

F. Gr.

(1) — Complétée par celle du 22 juillet 1984 sur la formation.

Réviser la carte régionale ?

M. Olivier Stirn (non-inscrit, Calvados), ainsi que MM. Jean-Jacques Benetiere (PS, Loire), Maurice Briand (PS, Côtes-du-Nord) et Albert Pen (apparenté PS, St-Pierre-et-Miquelon), viennent de déposer une proposition de loi qui met en place une procédure de modification du découpage régional actuel. Elle propose la création d'une commission composée de parlementaires et de représentants du gouvernement qui serait chargée de soumettre au gouvernement et au Parlement, dans les trois mois, une nouvelle carte des régions françaises. L'objectif des signataires est d'aboutir à la réduction du nombre actuel des régions.

Cette proposition n'a aucune chance d'aboutir à un texte de loi, les deux membres du groupe socialiste qui l'ont signée ont agi — c'est le moins que l'on puisse en dire — à titre purement personnel. Mais elle confirme, encore une fois, que la carte régionale actuelle ne fait pas l'unanimité.

Déjà, lors du débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi instituant l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel, le 26 avril dernier, M. Emmanuel Aubert, député RPR des Alpes-Maritimes, avait demandé que soit confirmée dans la loi la possibilité de modifier le découpage en vigueur. M. Pierre Joxe ne voulut pas l'entendre.

Pourtant, M. Aubert, comme les signataires de la proposition de loi, fait remarquer que le moment serait particulièrement bien choisi : au moment où les régions vont devenir des collectivités territoriales de plein exercice, *« il doit y avoir un consensus des citoyens sur les limiter de leur région »*, a expliqué le député RPR.

Ce consensus n'existe pas partout. Les Alpes-Maritimes se sentent très mal à l'aise dans Provence-Alpes-Côte d'Azur, dominée jusqu'à maintenant par les socialistes. En Normandie, il existe un mouvement chez les régionalistes, mais aussi chez des élus pour demander la réunification des deux régions normandes. Surtout, de nombreux Bretons n'acceptent pas que la Loire-Atlantique ne fasse pas partie de la Bretagne.

Le découpage actuel n'est pas le fruit d'un travail d'élu, mais simplement de la réflexion de fonctionnaires, en 1956. Lors de la préparation de la réforme régionale voulue par le général de Gaulle en 1969, et finalement repoussée par référendum, comme lors de la préparation de la réforme régionale de 1972, accompagnée d'une longue et large consultation, c'est finalement le statu quo qui l'a emporté. C'est aussi le choix fait par le gouvernement socialiste.

AU CONSEIL D'ÉTAT

L'intervention des communes dans le domaine économique

Le Conseil d'Etat vient d'admettre l'intervention de la commune de Neuf-Brisach (Haut-Rhin) dans le rachat de l'usine Boussac Saint-Frères.

La société Boussac Saint-Frères avait décidé de fermer l'usine textile qu'elle exploitait à Neuf-Brisach (Haut-Rhin). Le 22 mai 1978, la commune décidait d'entreprendre des démarches pour trouver une entreprise susceptible de maintenir l'usine en activité et de reprendre le personnel. En contrepartie des indemnités de licenciement qu'elle évitait ainsi à Boussac Saint-Frères de verser, la commune demandait à la société de lui restituer, pour le prix d'un franc symbolique, les bâtiments de l'usine qui lui avaient appartenu jusqu'en 1953.

Cette démarche de la commune devait aboutir à la reprise des activités de la société Boussac Saint-frères par une société allemande.

Par décision du 10 mai 1985, le Conseil d'Etat a jugé qu'en recherchant un industriel susceptible de reprendre l'établissement de Boussac Saint-Frères, le maire de Neuf-Brisach avait agi dans un but d'intérêt général en vue de favoriser le maintien de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire de la commune. Il a par ailleurs estimé qu'en proposant à la société Boussac Saint-Frères la cession au bénéfice de la commune des terrains et des bâtiments de son établissement, afin de favoriser l'implantation ultérieure d'entreprises nouvelles, le conseil municipal n'avait ni excédé les limites de sa compétence, ni porté atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie, ni agi dans un intérêt financier.

Cette décision du Conseil d'Etat revêt une importance particulière, compte tenu de la multiplication des initiatives prises par les communes pour préserver l'emploi lors de la fermeture d'entreprises implantées sur leur territoire.

Le Monde
DES LIVRES

Lawrence d'Arabie ou la recherche scrupuleuse de l'ascèse

Il y a cinquante ans mourait, dans un accident de moto, l'auteur des* Sept Piliers de la sagesse. *Intellectuel rêveur, esthète, anticonformiste, champion de jeûne, il conduisit auprès de Fayçal la révolte arabe contre les Turcs.

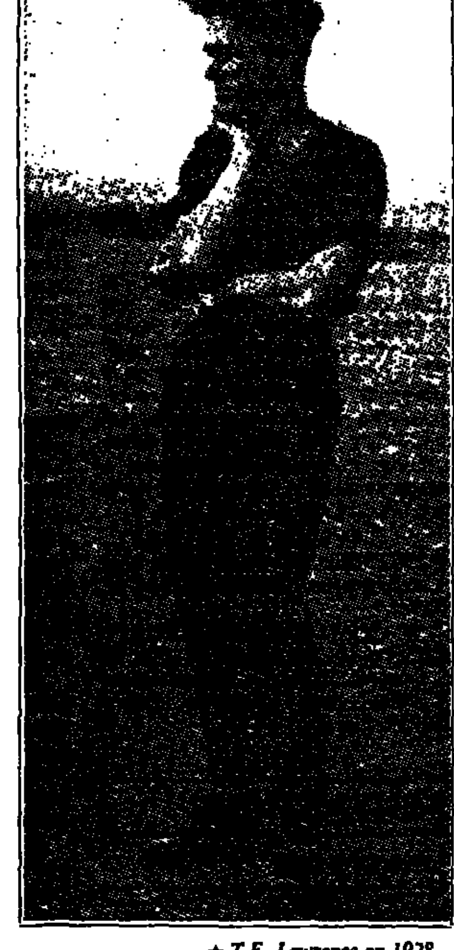
« *DÉJEUNER mardi pluvieux au beau chalet quinze cents mètres Bovington Camp.* » Tel est l'ultime message que, le 13 mai 1935, T.E. Lawrence adressa au monde extérieur, avant de repartir pour Clouds Hill, son bien nommé pied-à-terre dans la vie, sur une fameuse moto Brough, qu'il aimait, comme ses chamelles, pousser à ses limites.

Repas sauté, une fois de plus, car un autre rendez-vous l'attendait (qu'il semble, lui aussi, avoir attendu) sous forme d'un accident fatal, dont les circonstances demeurèrent énigmatiques : ainsi, même *in extremis*, T.E. avait réussi sa sortie et brouillé les pistes !

Espiègle et inventif en diable, il avait, sa vie durant, pratiqué, parfois à ses dépens, toutes les variantes du jeu de cache-cache avec autrui, épaississant à plaisir, avec autant de désinvolture que de provocation, le mystère permanent qu'il était pour son entourage, mais gardant secrètes, sauf pour de rares amis, de multiples facettes d'une personnalité infiniment complexe. « *Tout homme est une licorne* », écrivit-il un jour, et il en était la démonstration grandiose : nature hypersensible et contemplative, mais voyageur et aventurier dans l'âme, toujours prêt à se jeter des défis et à les relever ; intellectuel rêveur, mais homme d'action d'une redoutable efficacité ; aussi à l'aise dans un texte grec ou une bibliothèque que sur un site archéologique, mais capable de faire 400 km à bicyclette et d'égaler les Arabes en endurance dans un raid à dos de chameau ; esthète épris de poésie et de musique, mais soucieux de réussir le grand soleil à la barre fixe ; ami scrupuleux et délicat, mais parfait anticonformiste dans la vie courante et s'entendant comme personne à cliver le réel par un humour irrésistible...

Des années d'errance heureuse

Or à cet être pétri de dons, d'intelligence et d'idéal, il fut donné de vivre la plus mirobolante des aventures. Tandis que l'Europe jetait des millions d'hommes à la boue des tranchées et au massacre, lui risquait certes chaque jour sa vie, à œuvrer auprès de Fayçal à la libération de tout un peuple qu'il aimait, et à mener jusqu'à Damas la vague triomphante de la révolte arabe. Cela succédait à des années d'errance heureuse au Proche-Orient où, dès ses premiers voyages en quasi-mendiant, puis lors de ses séjours sur les bords de l'Euphrate aux fouilles de Carchemish, il avait découvert avec enchantement un mode de vie à sa convenance, « *comme un grand jeu* » qui le charmait. La conjonction de ces expériences et de son génie devait donner un livre qui marque pour la vie quiconque s'en éprend, et que, tel un mirage familier, on n'en finit pas de scruter.


★ *T.E. Lawrence en 1928.*

A trente ans, T.E. offrait au monde avec *les Sept Piliers de la sagesse* l'épopée moderne la plus flamboyante, et l'une des œuvres en prose les plus parfaites qu'on ait jamais écrites !

Il réalisait en même temps une ambition fondamentale. Depuis l'enfance, il vouait aux livres un amour passionné : c'était un lecteur dévorant à la vaste mémoire, et l'artisan en lui rêvait de se retirer pour fabriquer de beaux ouvrages à l'ancienne. Mais aussi, il le confessera : « *Je n'avais eu qu'un grand désir dans mon existence : pouvoir m'exprimer sous quelque forme imaginative... mais mon esprit trop diffus n'avait jamais su acquérir une technique... Le hasard à la fin, me jetant dans l'action... m'offrit par la Révolte une chance en littérature, l'art-sans-technique.* » Il se rend compte que « *l'histoire qu'il a à conter est la plus splendide jamais donnée à un écrivain* », et se met au travail, initialement en vue de faire « *le livre-pour-bâtir-la-maison* », la maison où se retirer pour éditer.

Pour ce faire, il s'invente une formule de vie et une méthode de travail originales. L'acte d'écrire ne se concevant pour lui que pur, désintéressé et sublime, la première condition est de faire table rase de ces ennemis permanents et méprisés que sont l'argent, la célébrité, la triviale nécessité de gagner sa pitance. L'antidote, c'est un dénuement qui confine à la pauvreté, ainsi qu'une préparation physique et spirituelle particulière, presque une mortification.

Supprimer le sommeil, s'affamer soigneusement

La sale question de l'argent d'abord. Elle lui donne la nausée : « *Je n'en ai pas du tout, et je n'ai jamais travaillé, ni ne travaillerai, pour en avoir.* » Il suffirait que le fameux Lawrence d'Arabie accordât aux journaux quelques interviews pour qu'on lui fît des ponts d'or. Mais justement, argent et célébrité se rejoignent dans un même opprobre, car T.E. s'est interdit de toucher le moindre dividende, matériel ou moral, de l'aventure arabe ! Il reste donc dans une dramatique impécuniosité – et quand par hasard un ouvrage littéraire lui rapportera quelque argent, il s'empressera de le donner ! (Plus tard, avec une logique inattaquable, il trouvera, en s'engageant comme simple soldat dans l'armée, la solution unique à ces épineuses questions : ce sera certes une sorte de suicide spirituel et « *la dernière étape avant la maison de fous* » ; du moins rapportera-t-il de cet âge des casernes un autre livre chèrement payé : *la Matrice*. Apôtre du dénuement matériel, qu'il estime une excellente chose dans la vie comme en voyage, il accède à la liberté de qui n'a pas de besoins. Par exemple, « *son* » chalet – qui est aussi la propriété de tout visiteur – est « *meublé d'un lit, un vélo, trois chaises, cent livres, un phonographe de qualité, et une table.* » Les disques et la moto resteront les seuls luxes.

Sur cette base va pouvoir s'organiser une mise en condition physique et spirituelle susceptible de produire l'espèce d'état second, de surchauffe mentale, requis par l'écriture : en fait, une véritable ascèse. En premier lieu, la solitude : « *C'est tout à fait seul que je travaille le mieux, quand je ne parle à personne pendant des jours* », disent les *Lettres*. Puis la réduction ou la suppression systématique du sommeil (un domaine où T.E. s'était éduqué en Orient, et où il montrait une résistance phénoménale), assortie de longues et exténuantes séances de travail : parfois, 30.000 mots sont écrits en 24 heures, et le livre VI des *Sept Piliers* fut rédigé entièrement entre deux levers de soleil.

JACQUES DARS.

(Lire la suite page 15.)

Un tour chez Norge

Le poète Norge, qui a été chanté par Jeanne Moreau, vient de publier* les Coq-à-l'âne *et* le Sac à malices. *Nous l'avons rencontré dans le midi de la France, où il s'est retiré depuis trente ans.

SUR la route de Cagnes à Vence, Norge habite une maison blanche et longue. Elle regarde Saint-Paul et, dans l'encadrement d'une fenêtre, on n'échappe pas à une carte postale vivante. Chez lui, comme il fut antiquaire, de beaux objets somnolent. Il les prend dans ses mains, avec les gestes précis du professionnel, les caresse, tel un amateur de chats. Il a pour chacun un sourire, une formule : « *Cette tête d'ange, en pierre, c'est la rencontre de l'esprit critique, les yeux, et de la béatitude, la bouche. Descartes et saint François d'Assise... Vous n'aurez jamais ça dans la sculpture chinoise.* »

Il la repose doucement, désigne un tableau aux couleurs sourdes. Des murailles et des personnages hautains. La femme de Norge, Denise Perrier, est peintre.

« *Bonjour, Norge. Un homme solide, et qui rassure dès l'abord. Sa taille est d'un bel arbre, que la foudre élit mais n'abat point... Un profil taillé pour les médailles, et qui serait d'un Romain si la Renaissance n'y avait gravé ces traits de noblesse où la hauteur à la gentillesse s'allie.* » Ce portrait de Norge (1), par Robert Rovini, date de 1956. Même si le temps a blanchi ses cheveux et pesé sur lui, Norge est toujours vert, aimable, bien planté. Les mains posées sur une table ronde en marbre, il a accepté de remonter très loin en arrière, jusqu'à son enfance, et au-delà.

Avec Henri Michaux dans la cour de l'école

« *Je suis né en 1898, à Bruxelles. Mon nom est Mogin. Comme je travaillais dans une affaire de tissus, entre Verviers et Paris, et qu'on aurait mal pris mes activités de poète, j'ai dû prendre un pseudonyme. Pourquoi* « Norge » ? *Je m'intéressais aux timbres-poste. En norvégien, Norvège se dit* « Norge ». *Le mot m'a plu. Mes ancêtres étaient huguenots. Ils quittèrent Bar-le-Duc et La Rochelle après la Révolution, et allèrent en Hollande. Les puritains hollandais les persécutèrent. Ils choisirent la Belgique. Je me sens toujours belge et entièrement français. Au collège Saint-Michel de Bruxelles, chez les jésuites, j'eus Henri Michaux comme camarade. Nous jouions ensemble dans la cour. Il était déjà avare de confidences et ne s'intéressait qu'aux insectes et aux caractères chinois. Je l'ai ensuite perdu de vue, puis retrouvé un jour à Paris. Engagé par l'éditeur Simon Kra, Michaux avait un emploi modeste. Il livrait les volumes en triporteur. Je me souviens de lui, en salopette grise, emballant des livres au fond d'une cave. Sans l'avoir souvent revu, je l'ai croisé parfois. Il ne m'a jamais parlé de ma poésie.* »

A quinze ans, Norge écrit ses premiers poèmes. Il rencontre Franz Hellens, qui dirige *le Disque Vert*, Paul Neuhuys, responsable de *Ça Ira*, une revue publiée à Anvers à partir de 1920. Il côtoie Odilon-Jean Périer, un poète mort à vingt-sept ans (2), Pierre-Louis Flouquet, disciple de Bloy, Clément Pansaers, le dadaïste, auteur de *le Pan Pan au cul du nu nègre* (3). Norge fonde avec Raymond Rouleau, Tania Balachova et Jean Servais, une compagnie théâtrale, Le Groupe libre, qui monte sa pièce, *Tam Tam*.

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Norge*, par Marc Alyn et Robert Rovini, Seghers.

(2) Norge a préfacé la réédition de son *Passage des anges*. Ed. Jacques Antoine.

(3) Marc Dachy va publier aux Ed. Gérard Lebovici les écrits complets de Pansaers, sous le titre de *Bar Nicanor et autres textes dadas*.

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

La poésie du réel chez Jean Cayrol

LES premiers poèmes de Jean Cayrol datent de 1935 : foi, nature, amour. C'est à son retour de déportation, en 1945, qu'il donne son recueil qui lui vaut la renommée : *Poèmes de la nuit et du brouillard*, traduit l'attente, le désespoir, la souffrance tranquille, non pas à la manière éloquente d'Aragon ou d'Eluard, mais en des textes plus intériorisés et plus lapidaires.

Le préromantisme allemand y rejoint la sensation de l'absurde : pour dénoncer la condition humaine et sous-humaine, Jean Cayrol fait appel aux ombres de Novalis et de Hölderlin. Son lyrisme se tourne alors vers d'autres domaines : le roman et le récit où s'exprime le génie du lieu. Son école du regard à lui n'oublie pas l'affabulation et ne se contente pas de décrire avec objectivité un décor ou des personnages.

Lorsqu'il revient à la poésie proprement dite, il a de tout autres préoccupations. En 1969, *Poésie-Journal* tente de concilier ce qui, dans la poésie française, semble inconciliable : le chant et la conscience sociale, telle qu'elle se développe au jour le jour, parmi les événements marquants comme au milieu de faits divers. Ou la poésie peut-elle se permettre de glisser vers le journalisme ? La démarche est audacieuse, et la verve de Jean Cayrol une réussite, dans un genre qui n'avait plus été illustré depuis Jacques Prévert.

L'expérience se renouvelle avec *Poésie-Journal II* en 1977 : elle ajoute une sorte de moralisme à rebours, qui ne manque pas de malice.

Aujourd'hui, *Poèmes clefs*, part d'une constatation douloureuse : la poésie est devenue trop difficile pour le commun des lecteurs, et le public préfère se détourner d'elle.

Jean Cayrol, en des aphorismes et réflexions qui parsèment son livre, définit et redéfinit la poésie : un exercice vain et indispensable, tout de nostalgie et de quête de l'absolu, mais mis en mots à la portée de qui veut bien se donner un peu de peine.

Ce besoin d'explicitation donne au livre une tonalité particulière : il s'agit, pour Jean Cayrol, de chanter, en termes limpides et accessibles, le réel : l'état du monde dans son équilibre de la terreur.

Si l'espèce est menacée par elle-même, peut-être faut-il la sermonner ainsi en termes brutaux, sans essayer de les dégager de la prose satirique ? Mais cette gageure ne doit pas empêcher une autre nostalgie de poindre : celle de l'enfance où tout était paradisiaque et où le poème pouvait vivre de ses sortilèges, sans se soucier du moindre message.

Lorsque ce regret-là submerge le livre, Jean Cayrol a *des formules d'une étonnante* densité, et l'on ne songe plus à ses croisades.

ALAIN BOSQUET.

★ POÈMES CLEFS, de Jean Cayrol. Le Seuil, 160 p., 69 F.

ROMANS

La mémoire et le sable

Dans l'oasis de Siwa, un homme se souvient. Il y a dix ans, son frère s'est donné la mort. Désemparé, l'homme confie à la page blanche ce poids qui le retient au passé, dont il remue les dernières braises. A mesure que resurgissent les images d'un voyage aux îles de la Sonde, où le narrateur, dix ans plus tôt, s'était lancé sur les traces de son frère disparu, sa douleur s'amenuise, ensevelie et comme transfigurée par le pur silence de l'oasis. Au bout de l'anamnèse, il y a la délivrance, la vie retrouvée, symbolisée par un point d'eau où le narrateur, conduit par un enfant, abandonne au vent les feuillets de son manuscrit...

C'est un beau livre d'absence, de mémoire et de sable mêlés, où déambulent des figures angéliques que l'on croirait échappées d'un des contes de Le Clézio, *Mondo*. Le narrateur oscille entre le désir de magnifier sa peine, de s'en nourrir, et la tentation de l'oubli, *« l'oubli divin qui guérit »* de Nietzsche. Le style aride d'Alain Blottière distille avec parcimonie une émotion sourde et décrit avec *précision ce double* mouvement d'attirance et de répulsion face aux souvenirs tour à tour réprimés et libérés, qui s'ouvrent et se referment comme une blessure. Au livre, dès lors, de recueillir ce passé qui ne veut pas s'abolir. Avant d'en finir une fois pour toutes avec la mort. – V. L.

★ LE POINT D'EAU, d'Alain Blottière. Gallimard, 147 p., 74 F.

De la Corrèze aux Andes

Sur la route qui le mène de Paris, où l'on se bat, à l'Hérault, où le travail est rare, Martial Castagnier rencontre Antoine Leyrac. Quelques semaines plus tard, avec Rose*monde et Pauline*, ils quittent la France de la Commune pour le Chili de l'aventure. Claude Michelet avec eux, qui, délaissant le village de la famille Vialhe des *Grives aux loups*, franchit l'Océan et se lance dans le western.

Pour être neuf, le ciel de Santiago n'est pas plus clément aux pionniers que celui du Massif Central aux paysans. Toutefois, vaillance et ténacité l'emportant, les exilés, devenus commerçants, acquièrent une petite fortune, et les enfants ne devraient pas connaître la vie pénible des parents. A moins que... Car au pied des Andes aussi, les drames tombent sur les familles honnêtes et courageuses et suscitent des problèmes qui en abattraient plus d'un. Mais jamais un petit gars des Fonts-Miallet associé à un petit gars de Lodève. Corrèze et *Chili même combat*.

Certes, il y a des chariots, des Indiens, un padre qui pratique avant l'heure l'évangile de la libération, des Obern et des Reckling riches et impitoyables ; il y a le rio Dapiopo, le désert d'Atamaca et autres lieux-dits qui n'ont rien à voir avec le plateau de Millevaches ; certes, il y a l'aventure et des mésaventures ; mais le dépaysement ne vient pas des seuls vocables ni l'exotisme des figures typiques, et les accents de l'épopée que l'on attend n'éclatent pas. Claude Michelet ne peut s'arracher à sa terre ; ce sont toujours les mêmes paysans qu'il fait vivre dans un style qui coule trop uniment les bons sentiments et les grands malheurs. – P.R.L.

★ LES PROMESSES DU CIEL ET DE LA TERRE, de Claude Michelet, Robert Laffont, 464 pages, 78 F.

Ont collaboré à cette rubrique : Jean Bastaire, Pierre Drachline, Vincent Landel, Pierre-Robert Leclercq, Josyane Savigneau, Raphaël Sorin et Michel Sot.

ESSAIS

Roussel, toujours énigmatique

Depuis Leiris et Ferry, les exégètes s'épuisent à percer le *« mystère »* de Raymond Roussel. Son *« œuvre pure de toute concession »* (André Breton) résiste aux interprétations, défie les thèses, et la dernière en date, signée Sjef Houppermans, *n'entame en rien le « fond illisible »* qui, de *Locus Solus* à *la Doublure*, se dérobe calmement.

Malgré le secours, pêle-mêle, de Freud, de Deleuze, Guattari, Kristeva, Duvert, Ricardou, etc., Houppermans s'égare, structuralement, thématiquement. Des jeux de mots *(« sémantique »/« séminale »... « étoile au front : toile de fond »)* redoublent la volée d'énigmes que le génie imperturbable de Roussel a lâchées entre lui et nous.

Il suffit de relire *Comment j'ai écrit certains de mes livres*, son ouvrage posthume, repris en poche, pour voir que le *« procédé très spécial »* de composition, *« parent de la rime »*, qu'il prétendait révéler, n'est peut-être qu'un leurre ultime. Un ordinateur nous donnera sans doute un jour la preuve que Roussel a emporté dans la tombe la clé et la *serrure de tous ses livres*. – R. S.

★ RAYMOND ROUSSEL. ECRITURE ET DÉSIR, de Sjef Houppermans. José Corti, 384 p., 125 F.

★ COMMENT J'AI ÉCRIT CERTAINS DE MES LIVRES, de Raymond Roussel, Avertissement d'Hubert Juin, « Fins de siècle » 10/18, 318 p.

FANTASTIQUE

Une chasse au néant

Georges Sonnier se signalait jusqu'à présent par des récits d'alpinisme, où la conquête des *cimes figurait l'ascension intime et* dont le modèle le plus rigoureux fut en 1974 *le Combat singulier* (Albin Michel). Avec une aisance déconcertante, il entre aujourd'hui de plain-pied dans le récit fantastique, à l'école de Hoffmann et de Novalis.

Sa réussite tient à la simplicité avec laquelle il fait participer à une découverte dont on sent qu'elle est sienne, à mesure qu'il écrit. Sur le ton de la confidence, il se laisse guider par l'inconnu, dans un subtil mélange de souvenirs révolus et d'ouverture à l'imprévisible.

Mais Monsieur de V. ne procure pas seulement un plaisir littéraire. C'est une interrogation que la vie porte sur le néant afin d'en trouver le sens. La mort y est partout présente sous la forme d'un suspense insidieux, énigmatique, qui se résout dans l'amertume. – J. B.

★ MONSIEUR DE V., de Georges Sonnier. L'Age d'homme, collection « Contemporains », 192 p., 75 F.

POÉSIE

La simplicité déchirante de Jean-Louis Giovannoni

Les éditions Unes ont eu l'heureuse idée de rassembler en un seul volume, sous le beau titre *Les choses naissent et se referment aussitôt*, tous les poèmes que Jean-Louis Giovannoni a écrits de 1974 à 1984. Dix années d'une poésie à la simplicité déchirante qui sacrifie tout au mot juste. De *Garder la mort* (1) aux poèmes inédits de la fin du livre, on mesure l'évolution d'une démarche poétique qui, au fil des saisons, a su se renouveler sans se renier. Jean-Louis Giovannoni donne l'impression d'aiguiser son couteau avant d'écrire et d'inciser des plaies si anciennes qu'il en a sans doute oublié l'origine.

« On ne caresse jamais l'intérieur d'un corps », écrit ce poète qui traverse l'existence comme si elle n'était qu'une morgue dans laquelle des cadavres attendaient qu'une dernière ombre veuille bien se pencher sur eux.

Jean-Louis Giovannoni, qui publie également chez le même éditeur *Carte d'identité*, veut vider le silence des voix qui l'encombrent. En attendant de trouver, un jour, la passerelle qui le mènera sur la rive opposée à ses angoisses. – P. Dra.

★ LES CHOSES NAISSENT ET SE REFERMENT AUSSITOT, de Jean-Louis Giovannoni. Ed. Unes (Campagne-des-Puits, 83720 Trans-en-Provence), 210 p., 75 F.

(1) Athanor, 1974.

HISTOIRE

Les sources du droit canon

On a du mal à se représenter l'Eglise catholique autrement qu'en monarchie centralisée, et son droit, le droit canon, autrement qu'« universel ». En fait, il ne le devient qu'en 1209, au moment précisément où s'affirmait la théocratie *pontificale avec Innocent III. En traitant* des origines, Jean Gaudemet vient opportunément rappeler que ce droit a son histoire : qu'il s'est mis en place progressivement en fonction de circonstances et à partir *de sources diverses*.

Apparue dans l'Empire romain, l'Eglise se devait d'avoir son droit. Les conciles produisent des canons, les papes des décrétales, qui, aux quatrième et cinquième siècles, se combinent avec les dispositions à objet ecclésiastique du droit civil. Mais l'Empire éclate entre un Orient et un Occident, tandis que ce dernier se fractionne en royaumes barbares et en Eglises nationales. La Gaule mérovingienne ou l'Espagne wisigothique produisent leur propre législation, tandis que de la jeune *chrétienté d'Irlande parviennent des* manuels de pénitences tarifiées. Si bien que les collections canoniques (recueils de dispositions juridiques) rassemblent des textes d'origine et de portée diverses.

Pourtant, des strates successives *et des lignes de force peuvent* être dégagées. C'est à quoi s'emploie ce guide précieux qui inaugure une collection patronnée par le CNRS d'« Initiation au christianisme ancien ». Sa lecture cursive *nous fait parcourir* les premiers siècles de l'histoire du droit canon, l'auteur alliant la parfaite érudition au souci de pouvoir être lu. Mais *chaque chapitre est* aussi une introduction à un travail plus approfondi pour lequel les clés, bibliographies en particulier, sont clairement fournies.

Dans sa conclusion, Jean Gaudemet, grand canoniste devant l'Eternel, n'est pas loin de penser que l'Eglise a pu se diviser, les papes perdre tout prestige, les conciles oublier de se réunir ; les collections canoniques, elles, obscurément mais sûrement, se sont transmises et ont assuré la pérennité de l'institution. Alors, il faut aller voir aux sources ! – M. S.

★ LES SOURCES DU DROIT DE L'EGLISE EN OCCIDENT DU DEUXIÈME AU SEPTIÈME SIÈCLE, de Jean Gaudemet, Cerf/CNRS, 90 F.

• EN POCHE

● De L'ART D'ÊTRE GRAND-PÈRE, de Victor Hugo, Aragon écrivait : *« C'est un livre d'avenir. On ne l'a pas encore bien lu. »* Ceux qui veulent le découvrir, le relire ou enfin bien le lire, comme le conseille Aragon, peuvent le trouver dans la collection « GF » Flammarion (nº 438).

● UNE BARAQUE ROUGE ET MOCHE COMME TOUT, A VENICE, AMÉRIQUE..., de Marie-Gisèle Landes-Fuss, publié en 1982 chez Gallimard, est désormais en « Folio » (nº 1646). Dans un style sec et violent, la narratrice raconte une vie effrayante, mais peut-être salutaire et pas dépourvue d'amour, dans un étrange centre de réhabilitation pour drogués. Une histoire brutale mais inoubliable.

● Deux mille ans d'histoire d'une famille juive... LA MÉMOIRE D'ABRAHAM, de Marek Halter (Laffont, 1983), est en Presses Pocket. Du scribe Abraham, qui quitte Jérusalem en flammes en l'an 70 au jour de 1943 où l'imprimeur Abraham Halter meurt sous les ruines du ghetto de Varsovie, jusqu'au dernier scribe, le narrateur Marek Halter.

● LA TRAVERSÉE DES APPARENCES est le début de la « traversée » de Virginia Woolf, son premier roman. Il est en « GF » Flammarion (nº 435). *« Etre précipitée dans la mer, baignée, ballottée par les eaux, promenée parmi les racines du monde... »*, lit-on dans ce livre. *Mais est-ce de Rachel*, l'héroïne de ce voyage qu'il s'agit ou de Virginia elle-même ? Préface, bibliographie et biographie de Viviane Forrester.

● Le deuxième volume du « DERNIER PARADIS », de Michel Jeury, *les Survivants du paradis*, est au Fleuve noir (nº 1376). Seul de tous les survivants de Paradis 5, Lorek et Ceylane engagent la lutte contre les chasseurs d'esclaves. Ceylane s'infiltre chez l'ennemi et Lorek s'allie à la meneuse du clan nocturne. Mais voici qu'un mystérieux visiteur masqué arrive *des étoiles...*

● Deux textes de Marx dans la collection « Essentiel » des Editions sociales : TRAVAIL SALARIÉ ET CAPITAL ; SALAIRE, PRIX ET PROFIT, introduction et notes de Pierre Duharcourt, traduction revue par Michel Fagard (nº 29). Dans la même collection ÉCRITS DE MARX ET ENGELS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, anthologie publiée sous la responsabilité de Claude Mainfroy (*nº 30*).

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ROMANS

● RENÉE MASSIP : *Douce Lumière*. Bernard, dont le métier est de lire, a de graves ennuis de la vue. Pourtant, il doit relire *Une Anglaise en été*, roman déjà oublié, dont l'auteur, Christine Custodiat, lui était très proche. Il se reconnaît même dans l'un des personnages. A la faveur de cette lecture, c'est la vie de Christine et sa mort brutale qui sont révélées. La trace d'un amour, la solitude... et par-dessus tout une confiance dans la vie qui exprime les valeurs auxquelles croit Renée Massip. (Gallimard, 212 p., 75 F.)

THÉÂTRE

● MARGUERITE DURAS : *la Musica deuxième*. *« Ce sont des gens qui divorcent, qui ont habité Evreux au début de leur mariage, qui s'y retrouvent le jour où leur divorce est prononcé »*, explique Marguerite Duras. *La Musica première* s'arrêtait là. *Elle durait cinquante minutes. Elle se* prolonge aujourd'hui en un second acte et dure 1 h 40. *« Pour faire que, désormais, ces deux actes soient inséparables*, ajoute Marguerite Duras, *j'ai décidé de les appeler ensemble, en toutes lettres*, la Musica deuxième. » (Gallimard 97 p., 60 F.)

POÉSIE

● MICHEL DEGUY : *Gisants*. Le nouveau recueil de Michel Deguy. Comme le dit le poème *Dédicace : « Je ne peux écrire ton nom. Les lois l'interdisent. Ayant écrit ton nom, je dirais que je ne le dirai jamais et ainsi le cèlerai-je. Tu es ma chresmologue. Il est écrit que s'accomplisse ton vœu que j'écrive un* gisant. » (Gallimard, 140 p., 95 F.)

RELIGIONS

● ANDRÉ BAREAU : *En suivant Bouddha*. Professeur au Collège de France, André Bareau est l'un des grands spécialistes français du bouddhisme. Il restitue ici l'itinéraire de Bouddha, ses actes et son enseignement, à travers les textes fondamentaux du bouddhisme, qu'il présente et explique et qui sont à ses yeux *« autant de témoignages essentiels qu'aucune paraphrase n'aurait pu restituer dans leur vérité »*. (Philippe Lebaud, 308 p., 120 F.)

HISTOIRE

● JOHN SCHEID : *Religion et Piété à Rome*. Entre la fin de la Cité grecque et *l'avènement du christianisme, on a souvent* vu *« un trou noir, un vide »*. Ce n'est pas l'avis de John Scheid, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (Ve section), qui veut donner à voir *« une Rome pieuse malgré et par-delà l'hellénisation »*. Il cherche, non pas à rompre avec les connaissances acquises par les romanistes, qu'il utilise, mais avec une démarche qu'il estime trop chargée de préjugés. (La Découverte, 155 p., 92 F.)

● VERCORS : *Anne Boleyn*. Un *« essai d'histoire partiale »* sur les quarante mois qui *« ont fait l'Angleterre »*. Le règne de trois ans de *« la reine sans tête »* (ainsi nommée parce que son époux Henry VIII la fit décapiter) est généralement considéré comme mineur, sans réel poids historique. Vercors veut aller contre ces idées reçues et livrer une image politique d'Anne Boleyn : il estime notamment que c'est elle qui a poussé Henri VIII au schisme d'avec l'Eglise de Rome, *« événement capital puisqu'il a révélé l'Angleterre à elle-même »*. (Librairie académique Perrin, 286 p., 90 F.)

ESSAIS

● FRANÇOIS DUPUY, JEAN-CLAUDE THOENIG : *l'Administration en miettes*. Un étonnant voyage au bout de l'administration, par deux chercheurs au CNRS, pour en finir avec les clichés habituels sur le monstre froid de la bureaucratie. Pour les deux auteurs de cet essai, l'administration n'est pas ce monolithe impitoyable toujours dénoncé, elle est au contraire foisonnante d'inventivité quotidienne. (Fayard, « L'espace du politique », 318 p., 85 F.)

PSYCHANALYSE

● GÉRARD BLÉANDONU : *l'Ecole de Mélanie Klein*. Mélanie Klein, la plus grande figure de la psychanalyse après Freud, a déjà suscité bien des polémiques et bien des publications. Gérard Bléandonu s'est assigné la tâche de décrire le développement de l'école kleinienne. Son ouvrage, bien documenté et d'une grande clarté, est préfacé par Hanna Segal. (Le Centurion, *363 p., 159 F.)*

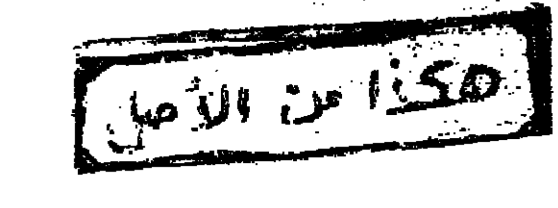
BIOGRAPHIE

● DOMINIQUE DESANTI : *Sacha Guitry*. Pour fêter le centenaire de Sacha Guitry comme il se doit, il convient de ne pas s'en tenir aux souvenirs oraux ou écrits. C'est *sans doute ce qui a motivé la réédition du* livre de Dominique Desanti, paru en 1982, première tentative biographique qui se veut objective et exhaustive du comédien, auteur, metteur en scène, réalisateur, qui a symbolisé pendant cinquante ans un certain type de spectacle parisien. (Grasset, 380 p., 89 F.).

● YVES COURRIÈRE : *Joseph Kessel ou Sur la piste du lion*. *« Ma vie est plus importante que mon œuvre, mais on peut vivre et écrire à la fois »*, disait Joseph Kessel. ce sont ces quatre-vingt-un ans d'aventures que raconte Yves Courrière qui fut pendant vingt ans un ami proche de *« Jef »*, dans une biographie monumentale. Pas une hagiographie, précise Courrière qui place sa démarche sous l'autorité d'une phrase de Kessel *« Ne pas juger, et ne rien cacher, d'un sang qui est profond et pur »* (Plon, 960 p., 160 F).

ZOOLOGIE

● JEAN-JACQUES BARLOY : *les Survivants de l'ombre*. Une enquête sur les énigmes zoologiques, des plus fameuses au plus récentes du monstre du loch Ness à l'abominable Homme des neiges en passant par la bête du Gévaudan et quelques autres moins prestigieuses, chats géants ou éléphants nains par exemple. Un docteur ès sciences qui part à la recherche des mystères du monde animal comme un auteur de roman policier (Arthaud, 260 p., 92 F).



LA VIE LITTÉRAIRE

LES PRINTEMPS DE L'IMPRIMERIE DE CHEYNE

Chaque année, en avril, l'Imprimerie de Cheyne (43400 Le Chambon-sur-Lignon) célèbre à sa manière la venue du printemps en proposant aux amateurs de poésie une poignée de recueils de poèmes dans lesquels le raffinement des textes n'a rien à envier à l'élégance de la typographie et à la sobriété de la présentation des volumes.

Bourlingueur pendant quelques années, professeur et traducteur à l'occasion, Jean-François Manier a fait un peu tous les métiers avant de s'établir imprimeur en 1978 et de créer, deux ans plus tard, une maison d'édition dont la vocation première est de *« servir la poésie »*.

« Nous recevons actuellement, dit Jean-François Manier, *près de trois cents manuscrits par an, parmi lesquels nous sélectionnons les quatre ou cinq titres que nous publierons le printemps suivant. Nous avons le privilège de n'éditer que ce que nous aimons, sans avoir à tenir compte de considérations commerciales. Nous essayons d'aider, en premier lieu, des poètes contemporains méconnus et n'hésitons pas à prendre le risque d'imprimer un premier recueil si nous croyons en l'auteur. Il nous faut, en règle générale, trois ans pour diffuser les cinq ou six cents exemplaires que nous imprimons de chaque titre.*

» Mais des livres comme Pendant que les autres ne sont pas moi, *d'André Brun, et* La parole est fragile, *de Jean-Michel Maulpoix, ont été épuisés en quelques mois grâce à la confiance et à l'aide de libraires que nous visitons nous-mêmes. Nous parlons sur le long terme et ne tenons pas à trouver des « locomotives ». Au mois d'octobre prochain, nous sortirons les deux premiers volumes de* Poèmes pour grandir, *une collection de livres de poésie pour enfants. »*

Le catalogue de cet éditeur-typographe à l'ancienne est à la hauteur de ses ambitions. Beaucoup de jeunes poètes, six titres épuisés, et des auteurs de la qualité de Jean-Pierre Siméon, Prix Artaud 1984 pour *Fuite de l'immobile* (1), et Danusza Bytniewski (2). Dans un court texte, Jean-François Manier précise les intentions esthétiques de l'Imprimerie de Cheyne : *« Un poème doit se montrer sans artifices, avec la rigueur et la simplicité d'une composition typographique : on relève le châssis du marbre comme on relit son poème, et si l'ensemble tient debout sans faiblesse, il portera message. »*

Quant aux crus 1985 de l'Imprimerie de Cheyne, ils ne manquent pas de bouquet, et il fait bon les déguster. *Le Beau Temps,* de Jean-Marie Barnaud (64 pages, 56 F), est une promenade mélancolique sur des terres d'après-neige où s'inscrivent volontiers les visages des morts. Ce poète pudique retient ses cris, mais il ne peut réprimer ses sourires désappointés.

Dominique Sorrente essaie, quant à lui, de redonner vie, dans *la Combe obscure* (58 pages, 56 F), aux *« peaux mortes du livre des saisons »*. Ses courts textes sont faussement aimables. Il voudrait que ses poèmes deviennent la *« réserve d'oxygène »* de ceux qui les liront. Patricia Castex Menier, qui publie avec *Questions de lieu* (64 pages, 56 F) son huitième recueil, semble écrire avec un compte-gouttes. Chaque mot est comme suspendu dans l'espace *de la page blanche. Mais derrière l'apparente sécheresse du style,* la vie éclate, grisante.

Le dernier livre du Cheyne a pour auteur Jean-François Manier lui-même. *Comme la terre que le dégel nous rend* (58 pages, 56 F) *révèle un homme dont* l'inquiétude *se veut insoumission à* l'ordre de la nuit. *« En moi d'autres s'embourbent qui m'entravent »,* constate ce poète, qui, armé de silence et de solitude, défriche des terres d'amour fou.

PIERRE DRACHLINE.

(1) « Le Monde des livres » du 10 août 1984.

(2) *La nuit remonte la mémoire* « le Monde des livres » du 30 septembre 1983.

Conversation avec Cioran

Découvreur outre-Rhin de l'œuvre de Georges Bataille, Gerd Bergfieth a interviewé en allemand E.-M. Cioran. Le texte de ce passionnant entretien *(« la chance de la littérature française par rapport à la littérature allemande,* déclare, par exemple, Cioran, *est d'avoir eu au départ un sceptique comme Montaigne au lieu d'un hystérique comme Luther »)* vient de paraître.

Cet ouvrage, coédité par l'Institut français de Tübingen – que dirige *J.-J. Le Rider* – et un éditeur local (un exemple caractéristique des nouvelles orientations de notre politique culturelle en RFA) inaugure une collection franco-allemande « Tübingen Rive gauche ». Quatre titres annuels prévus. Prochaine parution : un essai par Hubert Fichte (un roman : *Puberté,* chez Gallimard) sur les journaux intimes de August von Platen (1796-1835), sur le thème de l'homosexualité (en français). – J.-L. de R.

★ **EIN GESPRACH, de E.-M. Cioran. Konkursbuchverlag Claudia Gehrke (Postfach 1621, 7400 Tübingen).**

Céline et son ambulance dans l'exode

La revue *le Lérot rêveur* publie *dans son dernier numéro quinze lettres* de Louis-Ferdinand Céline. *Dans un texte de présentation,* Jean-Paul Louis souhaite qu'on *puisse un jour publier l'ensemble* d'une correspondance jusque-là très *dispersée, source d'information essentielle pour « reconstruire la vie et la carrière de Céline, à condition de s'en tenir strictement à ce qui est écrit. On trouvera,* dit-il, *une sensibilité à vif agrémentée de très petites horreurs ».*

Dans une lettre adressée le 23 juillet 1940 au directeur du service de santé à la préfecture de Seine-et-Oise, Céline s'explique sur *sa présence* dans le convoi d'évacuation de la mairie de Sartrouville *lors de l'exode. « En cours de route,* écrit-il, *j'ai donné mes soins à d'innombrables blessés et malades. J'ai pu mettre en lieu sûr, à travers les bombardements, deux enfants d'un mois – à Issoudun, Cher* (1). *Enfin, au cours d'un long et très pénible périple (Sartrouville-La Rochelle), j'ai réussi à sauver de la destruction l'ambulance... »* Le médecin précise aussi que tous les frais concernant le personnel et les malades en ambulance furent à sa charge.

Mais l'écrivain Céline, dont le gé*nie se nourrit de toutes les débâ*cles, réapparaît au détour d'un pa*ragraphe quand il écrit : « Curieux de nature, et si j'ose dire de vocation, j'ai été fort heureux de participer à une aventure qui ne doit se renouveler j'imagine que tous les trois ou quatre siècles. »*

Dans le même numéro, on peut lire aussi un texte sur « La poétique de Céline », extrait d'un ouvrage à paraître d'Henri Godard, et des considérations savoureuses sur Paris, de Jean-Paul Louis, etc.

∴

Toujours à propos de Céline, notons qu'une plaque à la mémoire de l'écrivain devait être apposée au 4, rue Girardon, à Paris, où l'auteur de *Mort à crédit* vécut de 1941 à 1944. Marc Laudelout, directeur du *Bulletin célinien* (BP 70, B 1000 Bruxelles 22. Tél. 02/520-39-62), *nous fait savoir que l'autorisation* préfectorale a été retirée... – B. A.

★ **Revue LE LÉROT RÊVEUR. Ed. *du Lérot* (Tusson, 16140 Aigre), nº 39, 45 F.**

(1) Dans l'Indre, en fait. – NDLR.

Du surréalisme et du plaisir à Royaumont

« Le surréalisme a nié toute différence autre que de degré entre plaisir érotique et plaisir esthétique. » Armés de cette conviction, des chercheurs du CNRS et de Paris-VII, qui ont formé depuis 1975 l'équipe Champs des activités surréalistes, organisent à la Fondation Royaumont un colloque sur le thème « Du surréalisme et du plaisir ».

Sans faire du surréalisme l'avatar moderne de l'hédonisme, il s'agira pour les participants de préciser quelle forme de « plaisir jubilatoire » on peut y trouver – dans son courant majoritaire comme sur ses marges (G. Bataille). Les théories psychanalytiques font une différence majeure entre l'érotique et l'esthétique, notamment par le concept de sublimation, et elles impliquent qu'on trouve le plaisir sur le mode symbolique, ce qui ouvre une perspective tragique. D'autre part, toute une tradition philosophique a mis au centre de son questionnement la réflexion sur le plaisir. Ainsi vaut-il sans doute la peine d'étudier de plus près ce qu'il en est de la « séduction esthétique », et d'interroger les conduites et les œuvres surréalistes, lesquelles s'interrogent elles-mêmes sur les plaisirs et prétendent en produire de plus vifs.

A Royaumont, du 28 au 31 mai, philosophes, psychanalystes, ethnologues, littéraires et historiens de l'art spécialistes du surréalisme apporteront chacun leur point de vue. Parmi les intervenants, on relève les noms de Jacqueline Chénieux, José Vovelle (mardi) ; Francis Marmande, René Riese-Hubert (mercredi) ; Robert Jaulin, José Pierre, Pierre Fédida, Jean-Claude Mathieu (jeudi) ; Guy Rosolotto, Eliane Formentelli, Claude Courtot, Marie-Claire Dumas (vendredi). – M. C.

★ **Informations à la Fondation Royaumont, centre littéraire, 95270 Asnières-sur-Oise. Téléphone : (3) 035-30-16 et 035-89-18. Trains à la gare du Nord, direction Luzarches, à 9 h 23 le mardi et à 8 h 23 les mercredi, jeudi et vendredi. Descendre à *Viarmes, navette pour* Royaumont.**

Terres et hommes du Centre-Ouest

A l'initiative du professeur Jean Pitié et du Centre de géographie humaine et sociale de l'université de Poitiers, un colloque, « Terres et hommes du Centre-Ouest », a été consacré, vendredi 10 et samedi 11 mai, *« aux relations qui s'établissent entre le milieu et l'homme, plus particulièrement entre le milieu et l'œuvre littéraire ».* Il s'agissait de rendre hommage à l'œuvre des écrivains qui ont parlé du Poitou et des Charentes dans leurs écrits. Il a été question notamment d'Alfred de Vigny (Le Maine-Giraud), d'Honoré de Balzac (Angoulême), mais aussi d'Eugène Fromentin (La Rochelle), d'Ernest Pérochon (Niort), d'André Theuriet (Civray), de Gaston Chérau (Saint-Maixent), de Jean-Richard Bloch (Poitiers), de Maurice Bedel (Châtellerault), de Maurice Fombeure (Vienne), de Pierre Loti (Rochefort), etc.

Jean Rousselot, Jean Démelier, Jean-Marc Soyez, écrivains aux *racines poitevines, figuraient parmi* les intervenants. A noter qu'un *hommage particulier a été rendu à* Ernest Pérochon (dont on célèbre *cette année le centenaire de la naissance*) en présence de son unique *fille,* Mme Simone Debenest, et de son petit-fils, Jean Pérochon, doyen de la faculté de droit d'Angers.

Le colloque s'est terminé dimanche 12 mai par une promenade géographique et littéraire à travers la Vienne et les Deux-Sèvres. – B. H.

Jean Pellerin, le « fantaisiste »

La Revue des lettres modernes, l'Icosathèque (20 th) publie des textes réunis par Jean Burgos sur « Jean Pellerin et l'école fantaisiste ». Ce cahier, auquel contribuent Pierre Tranchesse, André Tercinet, Michel Décaudin ou Pierre-Olivier Walzer, éclaire un point d'histoire littéraire assez obscur : l'école fantaisiste (Carco, Derème, Pellerin, J.-M. Bernard, Vérane) fut « singulière » et reste difficile à définir.

Carco, dans *Francis Carco vous parle...* (Denoël, 1953) a parlé avec émotion de ses amis. Des souvenirs de Tercinet sur Pellerin, reproduits ici, évoquent, pareillement, *« la passion, heureuse ou mélancolique »* de l'auteur de *la Romance du retour.* Mort jeune, de tuberculose, en 1921, Pellerin laissait une œuvre pleine de grâce, de mélancolie, d'ironie.

Petits croquis, vers légers, poèmes-conversations, Pellerin a mis en musique la guerre et l'amour, la vie moderne. Un Cinzano, le jupon d'une fille en fleur..., il montait ces riens en épingle. Comment chanter la paix retrouvée ? Comme ça :

« Un savon à la bergamote
Oublié naguère à Honfleur
Me lavera de cette guerre. »

R. S.

★ **JEAN PELLERIN ET L'ÉCOLE FANTAISISTE, in : *la Revue des lettres modernes.* Minard (73, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris), 233 p.**

EN BREF

● **UN ÉLOGE DE VICTOR HUGO sera prononcé le jour anniversaire de sa mort, le 22 mai à 20 h 30, par M. Robert Badinter, ministre de la justice, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne (1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris).**

● **ALAIN ROBBE-GRILLET fait un exposé sur les rapports du vécu et de l'écrit dans son livre *Le miroir qui revient* et participe à une discussion qui sera animée par Gérard Genette, dans le cadre du séminaire de l'Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS) consacré au thème « L'auteur et le manuscrit », le samedi 18 mai, à 14 h, à l'Ecole normale supérieure (Salle Dussane), 45, rue d'Ulm, 75005 Paris.**

● **LE THÉATRE FRANCOPHONE. – La revue *Lettres et cultures de langue française* (ADELF, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris), qui avait publié en 1983 un numéro spécial sur le théâtre francophone à travers le monde, le complète dans son numéro 3, sorti récemment (115 pages), avec des études sur les scènes algérienne, mauricienne et martiniquaise.**

● Romans policiers

Préparez vos mouchoirs

● Jean Vautrin, que l'on a comparé à Queneau pour *Billy-Ze-Kick,* son premier roman, est en train de devenir un héritier des romanciers populaires. Avant de lire les treize nouvelles de *Baby Boom,* préparez vos mouchoirs ! Tracy et Dunc n'ont pas d'enfant. Elle est en analyse. Le couple adopte Bienvenida, un *« foutu baigneur »* aux yeux glauques. Un boxeur, *« l'Espoir des Pouilles »,* se fait sonner à Clermont-Ferrand. Il finit dans un hosto. Une fillette regarde longuement un homme au restaurant. Le type, aussitôt après, a un accident de voiture et meurt sous un chargement de poupées qui parlent. Vautrin prend le tissu de la vie, des névroses et des angoisses. Il tire sur un fil, l'image se défait avec le tapis. Treize : rien que du malheur. (*Baby Boom,* de Jean Vautrin. Mazarine, 278 p., 79 F.)

● Adolphe Belot, Jules Boulabert, Paul Bru, Jean-Louis Dubert de La Forest, Henri Keroul, etc., ces noms ne nous disent plus grand-chose. Aristocrates ou bourgeois écrivant pour le *« peuple »,* ils ont laissé des livres aux titres alléchants : *les Mystères du confessionnal, les Forçats du mariage, la Pucelle de Belleville, les Compagnons du désespoir*... Certains, comme Gaston Leroux et Paul Féval, ont survécu. Michel Nathan présente une anthologie de l'âge d'or du roman populaire (1836-1914) où les extraits de romans sont classés en huit rubriques. De *« la misère »* aux *« exploits patriotiques »,* les feuilletons revivent, dans *« la bousculade et la célébration des fantasmes ».* (*Anthologie du roman populaire 1836-1914,* par Michel Nathan. 10/18, 374 p.)

● Jean-Paul Colin, agrégé et docteur ès lettres, se propose de *« cerner le roman policier français du début du dix-neuvième siècle à la fois comme naissance d'un genre littéraire authentique et comme structuration narrative originale ».* Après Greimas, Todorov, Barthes, avec les concepts de la linguistique et de la sémiotique littéraire, il s'est attaqué aux mythes immortels, Lupin, Fantomas et Rouletabille. La théorie et son « jargon », appliqués à *l'Aiguille creuse* ou au *Parfum de la dame en noir,* ne doivent pas empêcher les amateurs d'émotion et de mystère de relire leurs chers classiques. L'effort de Colin, peut-être, donnera-t-il aussi l'idée aux éditeurs de reprendre le livre pionnier d'Antoinette Peské et Pierre Marty, *les Terribles,* paru en 1951. (*Le Roman policier français archaïque,* de Jean-Paul Colin. Editions Peter Lang, 294 p., 150 F. On commande aux Editions P. Lang, 15, Jupiterstrasse, CH-3015 Berne.)



Image pour un roman populaire.

● *Roger Bonniot consacre un gros ouvrage, érudit* et passionné, à Emile Gaboriau (1832-1873), un enfant de la Saintonge, *« le père, le précurseur du roman policier »* (Kessel). Il rend ainsi justice à un romancier admiré par Disraeli ou Gide, dont presque tous les livres sont introuvables. En créant Lecoq, un enquêteur, Gaboriau connut la gloire (*l'Affaire Lerouge,* 1866). Il eut une carrière brève mais féconde, montra la voie à J. R. Coryell (le créateur de Nick Carter) et à Conan Doyle. Grâce à Roger Bonniot, après Sue et Dumas, cet *« alchimiste »* du mystère des grandes villes devrait séduire encore une génération. (*Emile Gaboriau ou la Naissance du roman policier,* de Roger Bonniot, préface de Roger Borniche. Ed. Vrin, 540 p., 140 F.)

● Les *Cahiers pour la littérature populaire* ont dédié leur numéro 4 à Chase. Avec un portrait de Maurice Périsset, un dossier sur les anniversaires de V. Hugo, par Stéphane Villard (de Lafargue aux *« hugophiles »),* cette livraison contient un ensemble très riche sur la collection *« Angoisse » du Fleuve noir.* La série aux couvertures signées Michel Gourdon publia des *« angoisseurs »* de talent : Benoît Becker, Peter Randa, B. R. Bruss, Kurt Steiner, Pierre Suragne (Pierre Pelot)... Deux cent soixante et un romans, tous français sauf quatre, ont défini une école du fantastique originale, dans la France des années 50 et 60. (*Cahiers pour la littérature populaire,* chez R. Bonaccorsi, *chemin des Eaux, quartier Tortel,* 83500 La Seyne. Abonnement : pour quatre numéros, 150 F.)

R. S.

● PORTRAIT

Un tour chez Norge

(Suite de la page 9.)

Cette œuvre, un peu anarchiste et pacifiste, s'inspire des idées de Romain Rolland ou de Stefan Zweig. Elle est créée à Bruxelles, en 1925. Une bande de jeunes iconoclastes (Nougé, Mesens, Goemans) manifeste violemment contre le spectacle. Le chahut (4) marque la véritable naissance en Belgique d'un groupe que, selon Nougé, l'on appellera « *pour les commodités de la conversation* », surréaliste. S'éloignant des avant-gardes, Norge a suivi son chemin tout seul. C'est pourquoi il reste, au fond, si mal connu.

Une réincarnation de Jarry

« *La bagarre autour de* Tam Tam *a été terrible*, dit Norge, en riant. *J'ai même gardé longtemps une manche de la veste de Goemans, arrachée dans la bousculade. Goemans fut le véritable inspirateur du groupe surréaliste belge. Le plus doué. Je me suis détourné de Dada qui voulait détruire, détruire, au risque de dévorer ses propres enfants. Comment oublier Pansaers ? Il était une réincarnation effrayante de Jarry. Il souffrait d'être enfermé dans un corps et il est mort d'une horrible maladie. Je me suis rapproché de Flouquet, un pur, et d'Edmond Vandercammen. Ensemble, nous avons fondé* le Journal des poètes, *qui existe encore*, et les Cahiers blancs. *C'est là que fut publiée ma première étude sur Segalen. J'ai découvert Segalen par hasard, à Paris, grâce aux bouquinistes. Personne ne s'intéressait alors à lui. J'habitais un petit hôtel du quai Malaquais et je me promenais souvent le long de la Seine. Les quais étaient couverts de pavés en bois. Les sabots des chevaux y sonnaient étrangement. J'ai repéré* Stèles *dans une boîte. Le vendeur m'a dit qu'il devait en rester des exemplaires chez Plon. Là-bas on m'a vendu tout le stock, cent cinquante volumes, que j'ai distribué à mes amis.* »

La crise du textile ferme les usines de Verviers. Norge doit changer de métier. Il vendra même des camions. Pierre Seghers, en 1949, publie son recueil, *les Râpes*. Il s'installe dans le Midi. Gallimard et Flammarion deviennent ses éditeurs. Pour comprendre Norge, il suffit d'écouter Jeanne Moreau (5) chanter ses poèmes, *Fourmi, le Mordeur, le Nombril*... Ou bien l'on doit ouvrir *la Langue verte* et *les Oignons*, ses deux livres-manifestes. Le « *chantre à la voix d'avenir* » (Rovini) pèle les mots, les fricasse, débarbouille les images, saigne les clichés, désarticule le sérieux, s'adresse à tout le monde et, filant du coq-à-l'âne, a l'air de s'enchanter lui-même. Son art, faussement bonhomme, prend ses racines dans un long passé, une tradition populaire et savante.

« *La « langue verte », affirme Norge, Ce n'est pas tout à fait l'argot, cela naît grâce à une génération spontanée. La langue est, d'ailleurs, une création collective. Les mots représentent le trésor commun où chaque poète vient se servir. Regardez le mot « fleur », le mot « galet », Ils sont parfaits ! Nous sommes des horticulteurs qui replantons ce que d'autres gens, des inconnus, ont découvert. J'ai toujours eu la passion des vieux almanachs, de la littérature de colportage, des proverbes et des comptines. Le cycle de l'oignon est né d'un premier bulbe, en quelque sorte :* « Dans l'ancien temps, les » oignons faisaient rire et chacun » venait les consulter... » *Il y a aussi une blague belge :* « L'oignon fait la force. » *Les poètes doivent rire, de temps en temps. On raconte que Valéry adorait les mauvais jeux de mots et fréquentait les bordels. A le lire, qui s'en douterait ? L'art est fragile. Même une cathédrale est mortelle. Savez-vous que le fameux ange au sourire de Reims n'est qu'un moulage ? Le visage impérissable a été mutilé par un obus, pendant la guerre de 14. Le mot « azur », le mot « suave », le mot « fleur », tant que l'on chantera en français, tiendront le coup. S'il pleut et que je ne peux pas aller faire le tour de mon jardin, je me console en relisant un sonnet des* Amours de Théophile, *de Marc de Papillon de Lasphrise, ce gascon, spadassin et sicaire, qui finit en implorant miséricorde* (6). »

RAPHAËL SORIN.



(4) Voir *l'Activité surréaliste en Belgique*, de Marcel Mariën, La Bibliothèque des arts.

(5) *Jeanne Moreau chante Norge sur des musiques de Philippe-Gérard*. Disques Jacques Canetti, distribution Disc'Az.

(6) 1555-1599.

La malice de vivre

En parfait artiste, le poète formule, devant Dieu, nos salutations ou nos grimaces.

EN ce siècle, la Belgique a donné trois poètes incontestables à la poésie française : Odilon-Jean Périer, qui impressionna *la Nouvelle Revue française* dans les années 20 et qui mourut à vingt-sept ans, Henri Michaux, qui fut l'homme de la rage à connaître les aspects nocturnes de l'homme, et Norge, qui, depuis six décennies, marie l'espoir et l'ironie, la verve et l'inquiétude, le don d'aimer et les interrogations les plus profondes. Car l'identité littéraire de Norge n'est pas facile à discerner, si on ne connaît qu'un, deux ou trois ouvrages de lui. Ne faisant à Paris que de brèves et rares apparitions, Norge garde ses distances psychiques et peut, à loisir, explorer tout l'éventail de sa prodigieuse variété intérieure. Il publie aujourd'hui, dans sa quatre-vingt-septième année, deux recueils fort différents : *les Coq-à-l'âne* et *le Sac à malices*.

Lorsqu'on a commencé à voir son nom, vers 1930, Norge ne correspondait nullement à la vogue de l'époque : loin du surréalisme et des premiers assauts de l'absurde, il publiait des poèmes empreints d'une spiritualité diffuse et comme encline à s'entourer de mystère : une intériorité frémissante et intime qui refusait toute concession aux avant-gardes d'alors. Il faut attendre la fin des années 40 pour voir apparaître une autre inspiration, dans les poèmes de Norge : le retour à la rime ou à l'assonance, en des vers courts qui renouent avec la tradition du seizième siècle précieux, voire burlesque. Norge devient un poète de la joie de vivre et de la satire qui atténue, précisément, cet élan vers l'optimisme, car joie et jeu se font synonymes.

Cette tendance s'approfondit, s'exaspère, s'enrichit d'un langage qui bientôt est le sien propre, sans partage. *La Langue verte*, en 1954, puis *les Quatre Vérités*, en 1962, sont deux actes poétiques par lesquels il affirme son indépendance à l'endroit des autres poètes. Il puise à la fois dans l'argot, le parler populaire de France et de Flandre, et n'hésite pas à malaxer ces vocables hauts en sève et en couleur, avec des inventions qu'un Rabelais *n'aurait pas désavouées*. Mais ses thèmes ne varient pas : il jette sur les hommes et leurs agissements un regard attendri et impitoyable à la fois : le froid et le chaud soufflent de concert sur un esprit caustique qui ne veut d'autre croisade que celle, très solide, de la recherche du vrai : un ensemble d'intuition et de bon sens, de folie douce et de savoir-faire.

Plus tard, dans *le Vin profond*, en 1968, ou *les Cerveaux brûlés*, en 1969, Norge revient à une expression plus classique en apparence : sa leçon de sage, à qui on ne pourrait rien apprendre qu'il ne sût déjà, n'en devient que plus sûre, au sein d'une économie des moyens admirable. *Les Coq-à-l'âne* est, en quelque sorte, le couronnement, serein mais sans béatitude vaine, d'une âme lucide, remuante, grave et toute de panache devant le spectacle d'une vie vouée au refus des illusions et simulacres. En même temps, l'amour de l'art et l'invention verbale viennent mettre du baume aux constatations amères. En homme de la Renaissance qu'il sait être, Norge balance, avec une suprême agileté, entre les surprises de la vie et la certitude de la mort. Entre nos paroxysmes, il a pris son parti : dire en parfait artiste, devant Dieu, nos salutations ou nos grimaces.

⁂

Je voulais ta colère

Je vois un fier navire
Apportant ses trésors.
— C'est ton petit délire
Qui entre dans le port.

Je vois ma Bérénice
Cueillant la fleur de lis.
— Tu te leurres, brave [homme,
Tes amours sont fantômes.

J'écoute mon enfant
M'inventer un poème.
— *Pauvre ami, c'est le* vent
Du nord qui se démène.

J'entends même le chœur
Exalté des archanges !
— C'est ton néant qui [pleure,
Qui pleure dans ses langes.

Vas-tu fermer ta gueule,
Morte voix de cratère ;
Si tu ne fais ma terre,
Je la ferai tout seul !

— *Tu m'as trouvé, mon* fils,
Répond enfin le Père.
Je voulais ta colère
Pour que le monde existe.

Depuis une vingtaine d'années, Norge publie régulièrement des fables, en prose poétique. Il les a appelées des « oignons », sans doute parce que, savoureuses, elles finissent par faire pleurer. Nos travers et *nos rêveries s'y trouvent fustigés* : c'est un peu comme si le bon La Fontaine avait connu aussi bien les surréalistes que les écrivains de l'absurde. On trouvera d'irrésistibles exemples de cette ironie — de cette philosophie — dans *le Sac à malices*.

Tiens, une mouche

Mon chien, qui fumait sa pipe sur le pas de la porte, voit passer un avion. « Tiens, une mouche », dit-*il*. *Eh bien, il* avait raison, car en ce temps-là, les avions n'existaient pas encore.

...

Le réel

Maintenant j'en ai assez de vivre dans le poétique, rugit *Alphonse. Je veux du réel, moi* : je me jette dans la vérité, dans le clair, le concret, le palpable. Voilà, voilà, c'est décidé, mais sacré nom, ça se trouve où, tout ce réel ?

...

La grande lettre

Il écrivit la plus importante lettre de sa vie. Les phrases coulaient de source et les idées battaient comme des cœurs. Mais quand il l'eut terminée, cette lettre, il avait oublié le nom du destinataire.

ALAIN BOSQUET.

★ LES COQ-A-L'ANE, de Norge. Gallimard, 150 p., 120 F.

★ LE SAC A MALICES, de Norge. Le Pavé, 16, place Champlain, 14000 Caen. 54 p., 35 F.



● POÉSIE

Les angoisses fertiles de Patrice Delbourg

Un moraliste frondeur que toute discussion « accable » et qui fustige le triomphe des apparences et de la mesquinerie.

PATRICE DELBOURG *émigra de lui-même* lorsqu'il comprit qu'il ne deviendrait jamais Buffalo Bill ou Roger Piantoni. La poésie, qu'il *pratique par goût* de l'estocade, ne le console pas tout à fait du Far-West ni du football mais lui laisse le loisir de fertiliser ses angoisses.

Ses précédents recueils (1) avaient révélé un penchant pour les banqueroutes nocturnes quand les jeux anthropophages des amants se meurent parce qu'il est impossible d'aimer en un temps où l'homme respire de guingois. Un livre (2), pigmenté de rêves, ne nous avait rien caché de sa pratique d'un cinéma qu'Eluard, dans ses *Lettres à Gala*, qualifiait d'obscène et que Patrice Delbourg considère comme un moyen agréable de limiter sa consommation de barbituriques.

Si la peau pouvait se miser

Absence de pedigree assemble poèmes et nouvelles dans lesquels la mort, toujours innommée, rôde comme une femme devenue amnésique par orgueil. Patrice Delbourg serait peut-être devenu moine si les monastères avaient conservé leur réputation de libertinage et de silence. En attendant de se retirer d'une vie qui ne le déçoit même pas car il n'en attendait rien, il se terre dans des hôtels borgnes où chaque bruit le ramène à « *toute une vie de complicités perdues* ».

En cherchant « *des bouts d'histoires dans les tiroirs de la table de nuit* », cet auteur, qui avoue volontiers : « *toute discussion m'accable, chaque geste me coûte* », laisse filtrer entre ses lèvres des cris d'amour si purs qu'on les croirait échappés d'une chanson des rues que l'on fredonne pour oublier que les déceptions sont des affluents de la mémoire.

La paresse de Patrice Delbourg *lui interdit de songer* au suicide même si certains matins son visage lui devient par trop étranger. Ce joueur goûterait bien aux joies du tapis vert si la peau pouvait se miser, mais cela impliquerait aussi une constance dont il ne se sent pas capable. Il y a toujours un Delbourg pour contredire celui qui s'est exprimé quelques lignes plus haut...

Tant de noirceur dans un seul livre rassérène et séduit d'autant plus que l'auteur manifeste, dans bien des textes, un humour iconoclaste et un esprit frondeur. Il ne respecte rien et surtout pas sa propre personne qu'il étrille avec délectation. Cet écrivain se souvient même qu'il est journaliste dans une nouvelle cruelle, *Instants standards dans la vie de Plumito Plumitivitch*, qui met en scène un critique littéraire anxieux de trouver les phrases qui feront le bonheur de publicitaires avides de slogans.

Patrice Delbourg fustige le triomphe des apparences et les petites mesquineries qui constituent, à ses yeux, *le « langage obscène »*. Ce moraliste se console en discourant avec Fargue, Bove, Perros et quelques autres amis de la saveur d'un mot ou de l'énigme d'un aphorisme.

« *La poésie reste à l'ordre de la nuit* », écrit le poète qui revendique, haut et fort, le privilège de pratiquer, seul et à l'avance, sa toilette mortuaire. Patrice Delbourg est un enfant qui ne comprend pas pourquoi les adultes détournent la tête quand il leur demande : « *Est-ce encore loin la vie ?* »

PIERRE DRACHLINE.

★ ABSENCE DE PEDIGREE, de Patrice Delbourg. Le Castor Astral (distribution : Distique), 136 pages, 68 F.

(1) Toboggans, Athanor, 1976 ; Cadastres, le Castor Astral, 1978 ; Générique, Belfond, 1982, prix Max-Jacob 1983.

(2) Ciné X, Jean-Claude Lattès, 1977.

● VOYAGES

Un franciscain chez les Mongols

Les sujets du petit-fils de Gengis Khan n'étaient pas, tout compte fait, si barbares.

EN 1253, Saint Louis envoie un moine franciscain à la cour du souverain mongol, petit-fils de Gengis Khan, maître d'un immense empire qui va de la Pologne actuelle jusqu'au cœur de la Chine. Ce moine, Guillaume de Rubrouck, n'est pas un ambassadeur, mais un missionnaire. Et surtout, il sait voir avec ses propres yeux, décrire et comprendre ce qu'il voit.

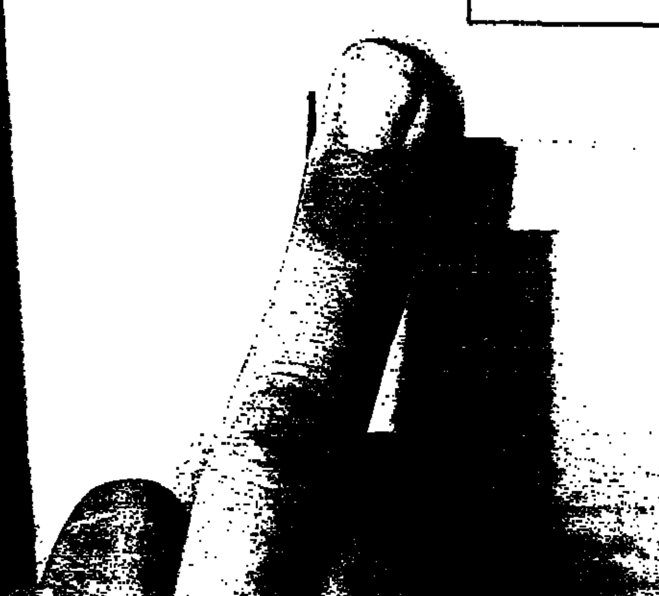
Avant de partir, il a lu, certes, le géographe Solin (troisième siècle après J.-C.) et l'encyclopédiste Isidore de Séville (530-636) ; mais c'est pour mieux constater leurs erreurs : la Caspienne est une mer fermée, non un golfe de l'Océan, les monstres de la Sibérie s'évanouissent comme chimères. Et Rubrouck bâtit une remarquable ethnographie des Mongols, décrivant les sacrifices de chevaux, la divination par les os, les guérisons magiques opérées par les chamans.

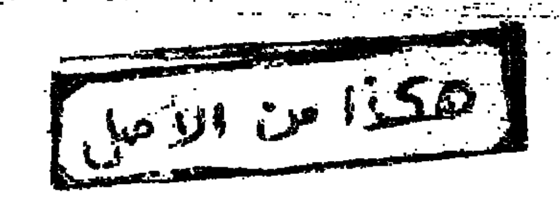
Les Mongols assistent avec intérêt aux offices qu'il célèbre, mais ils ne sauraient croire que sa religion soit la seule vraie. Le missionnaire échoue donc, mais l'explorateur va de découverte en découverte : la médecine chinoise, qui fonde son diagnostic sur le pouls et non sur les urines ; les mérites nutritifs et autres du *koumys*, petit lait de jument, aigri et fermenté. Dans la capitale mongole, il rencontre un orfèvre parisien, maître Guillaume, qui a construit pour le grand khan une monumentale fontaine de table.

A ce propos, signalons que ces objets, prédécesseurs de nos distributeurs automatiques de boissons, ont fait fureur en Occident autant qu'en Orient, et à la même époque. Le musée de Cleveland conserve l'un d'eux, fait à Paris vers 1330-1350, retrouvé à Istanbul et montré à Paris lors de l'exposition « Les fastes du gothique », au Grand Palais en 1981-1982. On le voit, les orfèvres et leurs œuvres voyageaient... Ces Mongols qui se faisaient verser le *koumys* par des chefs-d'œuvre de l'art gothique et qui tempéraient la sorcellerie de leurs chamans par le bons sens du souverain n'étaient, tout compte fait, pas si barbares. Grâces soient rendues à Claude et à René Kappler, pour leur excellente traduction du latin et pour les notes qu'ils ont amoncelées avec passion. Ils nous font découvrir un document, un écrivain et un homme prodigieux.

PIERRE CHUVIN.

★ *VOYAGE DANS L'EMPIRE MONGOL*, de Guillaume de Rubrouck, traduction et commentaires de Claude et René Kappler, Payot, 318 p., 150 F.





LA PENSÉE UNIVERSELLE

romans - nouvelles

Marie-Christine PAILLAT
Jean-Paul LAVOLO
« LES SANDALES DE CUIR »
Le visage étrange des sectes
356 pages, 189,90 F T.T.C.

Véronique HAGENSTEIN
« ROCK'N ROLL CUIR ET GOMINA »
L'épopée du rock au quotidien
160 pages, 69,60 F T.T.C.

Gérard-Alain ROQUES
« LAMENTO-LIGHT »
Lamentation sensuelle, lyrique et infinie
240 pages, 95,30 F T.T.C.

Andrée TORRE
« LE JARDINIER »
Amour, drame et passion
144 pages, 74,90 F T.T.C.

Wanissa DJAMAA
« UN HOMME TROP SEUL, ET UNE FEMME TROP BELLE »
Un conte de fées des temps modernes
112 pages, 54,60 F T.T.C.

Louis PIO
« HISTOIRE TRÈS LIBERTINE »
Poème d'amour au gré du vent
306 pages, 148,20 F T.T.C.

Taoufik ABDELMOULA
« UN ÊTRE COMPOSÉ »
Si les hommes pouvaient échanger leurs têtes
256 pages, 71,70 F T.T.C.

Ronald KAREL
« LES YEUX JAUNES »
Politique, amour et imagination
224 pages, 67,40 F T.T.C.

Pol DETALLE
« NÉANDERTHAL »
Épopée à l'aube de l'humanité
256 pages, 116,70 F T.T.C.

Pierre-Marie CARRAT
« LE RUBAN DE MOBIUS »
Voyage onirique pour les sages et les fous
240 pages, 96,30 F T.T.C.

Marie DESMAIT
« LA HORDE »
La révolte de l'innocence, la fureur de la haine
224 pages, 74,90 F T.T.C.

Ferdinand-François FOURNIE
« L'AMOUR EST NOTRE ODYSSÉE »
Intrigues, passions, exotisme et guerre
224 pages, 95,30 F T.T.C.

Adriana A. LASSEL
« LE PAVILLON DE L'OISEAU JAUNE »
Passion à Shanghai, sous les auspices de la révolution culturelle
160 pages, 70,60 F T.T.C.

Maximilien DELEFOSSE
« LES ESPERONS OIRES »
Chevalerie héroïque et cours galantes
382 pages, 165,90 F T.T.C.

Freddy COHEN
« LE CHERCHE-SOLEIL »
La quête éternelle d'une identité perdue
288 pages, 128,40 F T.T.C.

Benoit LEFEBVRE
« LE SEIGNEUR DES MERVEILLES »
Aventures médiévales pour un homme du futur
192 pages, 97,40 F T.T.C.

François CHARLES
« LA DAME DE MONTSOURIS »
La poésie d'une rencontre au pays d'Armagnac
192 pages, 95,30 F T.T.C.

Luc REVEL
« LENDEMAINS OU HISTOIRE DE LISE »
Les lendemains douloureux d'un amour impossible
156 pages, 74,90 F T.T.C.

Louis-Léon de DANNE
« LA FORÊT DU LYS-SAINT-GEORGES »
Un rêve enchanté au pays des mille légendes
224 pages, 71,70 F T.T.C.

René MARTINEU
« LA LANTERNE MAGIQUE »
L'Algérie en quête de sa voie
96 pages, 55,70 F T.T.C.

Bruno DE MARS
« LA CLEF »
Merveilleux et fantastique des mythes de l'enfance
98 pages, 55,70 F T.T.C.

essais

Général GHARABAGHI
« VÉRITÉS SUR LA CRISE IRANIENNE »
Une analyse objective de l'avènement des ayatollahs
288 pages, 149,80 F T.T.C.

Janine PIO
« LE TABLEAU NOIR »
Réflexion universelle sur la pédagogie
192 pages, 59,90 F T.T.C.

Christiane MAFRE
« A BOUT DE TOUT... »
Une recherche humaniste d'intérêt collectif
64 pages, 45,80 F T.T.C.

Aristote ASSAM
« OMAR BONGO OU LA RACINE » DU MAL GABONAIS »
Évocation sans fard d'un tyran africain
144 pages, 91,80 F T.T.C.

Émile RICHARD-FOY
« UN FILM DRAMATIQUE ET ANGOISSANT : L'HISTOIRE »
Une réflexion épistémologique sur le déterminisme
192 pages, 83,50 F T.T.C.

René JACQUET
« J'IGNORE LA MALADIE »
L'autoguérison par la volonté
208 pages, 83,50 F T.T.C.

Jacques GUILLAINE
« PANCHO VILLA : L'AVENTURIER DE LA RÉVOLUTION »
La personnalité stupéfiante d'un héros
192 pages, 86,70 F T.T.C.

Jean-Marie BRULE
« ALIMENTATION ET HOMÉOPATHIE »
Le fruit d'une vie d'expériences et d'observations
128 pages, 59,90 F T.T.C.

Georges GALICHET
« LA RÉSURRECTION : FICTION OU RÉALITÉ ? »
Une manière scientifique d'aborder un problème controversé
152 pages, 71,70 F T.T.C.

Max VINTEJOUX
« LE MIRACLE EUROPÉEN »
La civilisation européenne en route vers la connaissance
228 pages, 91,00 F T.T.C.

Didier VALLIN
« DIX ANS DE RÉFLEXION »
Humour et amertume d'un insatisfait
64 pages, 42,80 F T.T.C.

Georges FAVRE
« MUSICIENS MÉDITERRANÉENS OUBLIÉS »
Redécouverte de 3 compositeurs provençaux
192 pages, 66,40 F T.T.C.

Albert CARNOIS
« LE DRAME DE L'INFÉRIORITÉ CHEZ L'ADULTE »
Le besoin de succès et conséquence de l'échec
192 pages, 57,80 F T.T.C.

Anyse ACLOQUE
« REGARD SUR LE MONDE »
Pour ne pas oublier de vivre
64 pages, 47,10 F T.T.C.

souvenirs

Andréa SPY
« TOURS DU MONDE D'UNE NAIVE »
Étude comparative des mœurs et civilisations
80 pages, 55,70 F T.T.C.

Marie-Louise DONDERS
« CORRESPONDANCE ENTRE ALBERT WOLFF ET MARIE-LISE B »
La correspondance exceptionnelle d'un amour d'exception
96 pages, 55,70 F T.T.C.

Marie-Louise RIVETTO
« TROIS QUARTS DE DOLLAR »
L'expression de « l'esprit pionnier »
80 pages, 47,10 F T.T.C.

Bahjat E. RIZK
« L'IDENTITÉ EN FUITE »
Guerre, folie et désespoir
160 pages, 49,20 F T.T.C.

Olivier LACROIX
« LA VÉRITÉ SUR LE 18 JUIN 1940 »
Des révélations inattendues et troublantes
80 pages, 54,60 F T.T.C.

Aurélia LE TROQUIER
« UNE VIE UN ÉCHEC »
Le problème des enfants abandonnés
96 pages, 54,60 F T.T.C.

R. CORRE
« NOUS IRONS A BERLIN »
Un hommage aux combattants de la nuit
256 pages, 99,50 F T.T.C.

Suzanne SONNELIAME
« LES ÉCHALIERS »
Des racines profondes en Terre de Berry
144 pages, 73,90 F T.T.C.

Simone RENSEL
« PLAIDOYER EN FAVEUR DES ENFANTS »
Un réquisitoire contre les parents indignes
96 pages, 55,70 F T.T.C.

René COSTA
« UNE RENAISSANCE »
Renaître à la vie quand tout semble perdu
80 pages, 51,40 F T.T.C.

Raymond ROSAY
« ROUTIER : UNE VIE DE CHIEN »
Les problèmes sociaux, économiques et moraux
160 pages, 74,90 F T.T.C.

Jacques DECOURT
« UN SENTIER DANS LE SIÈCLE »
Évocations historiques et portraits pleins d'humour
408 pages, 168,00 F T.T.C.

Antoine BENOIT
« LA LIBERTÉ AU BOUT DU CHEMIN »
La résistance : hommage et témoignage
224 pages, 72,80 F T.T.C.

Jacques LEMPEREUR
« UNE NUIT DE MAI »
La lente agonie de la femme aimée
160 pages, 73,90 F T.T.C.

poètes du temps présent

JEAN-YVES
« ÉCRIRE »
48 pages, 33,20 F T.T.C.

Hélène et Philippe HUBERT
« LE POING SUR LE I »
Illustrations originales : Huguette J. Teéré-Pages
64 pages, 62,10 F T.T.C.

Alain RAEMAEKERS
« CODE ET ODE »
96 pages, 45,00 F T.T.C.

Isabelle SANDERS
« REVER »
32 pages, 30,00 F T.T.C.

Robert DOUTEAU
« POÉSIE : RÉPONSE A PSYCHÉ »
196 pages, 66,40 F T.T.C.

Maurice PIRAUX
« POÉSIE EN CLÉ DE SOL »
128 pages, 42,80 F T.T.C.

Joël DUPAS
« LE BALADIN DES AUBES »
176 pages, 59,90 F T.T.C.

Bernadette DERENDINGER-CHAMEROY
« AVEC CES MOTS QUI CHANTENT »
66 pages, 38,50 F T.T.C.

Célédonio VILLAR
« AURORES GRISES »
96 pages, 45,00 F T.T.C.

Henriette HERY
« TANT QU'IL Y AURA DES POÈTES »
40 pages, 33,20 F T.T.C.

Germaine LERICHE
« AU-DEVANT DE LA VIE »
96 pages, 45,80 F T.T.C.

Michel CRÉPIN
« PENSÉES VAGABONDES »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Gérard JOLY
« NATURE ET SENTIMENTS »
96 pages, 40,70 F T.T.C.

Véronique AUBOIS
« ODES A LA VIE »
160 pages, 51,40 F T.T.C.

J. CHERAMY
« A TOUT VENT »
176 pages, 59,90 F T.T.C.

Catherine TERZARIOL-BLIN
« PENSÉES INTERDITES »
80 pages, 41,80 F T.T.C.

Lydia-Caroline POOK
« ÉCRITS D'ICI ET DE L'AU-DELA »
48 pages, 33,20 F T.T.C.

Jean-François BOURACHOT
« EN PROSE, EN VERS ET CONTRE TOUT »
112 pages, 43,20 F T.T.C.

Pierre ROSEMOND
« L'ŒIL DU TEMPS »
64 pages, 38,50 F T.T.C.

Jean-Jacques HAMM
« GRIFFES »
80 pages, 41,80 F T.T.C.

Marie-Paule HERVÉ
« AVANT, PENDANT ET APRÈS »
64 pages, 38,50 F T.T.C.

Jean VASSEL
« REFLETS ET RÉSONANCES »
212 pages, 58,90 F T.T.C.

Nacef NAKBI
« INSTANTS D'IMMORTALITÉ »
148 pages, 56,40 F T.T.C.

JAMEL
« VOUS AI-JE PARLÉ DE... »
96 pages, 45,00 F T.T.C.

Louis-Léon de DANNE
« LE CHANT ET LA LUMIÈRE »
264 pages, 85,60 F T.T.C.

Ilic RASTKO
« UN RIEN DE SOLITUDE »
144 pages, 56,40 F T.T.C.

René LAURENCEAU
« STÉPHANIE »
160 pages, 57,80 F T.T.C.

Lakhdar MIROUD
« LES CENDRES DE L'ESPÉRANCE »
32 pages, 36,40 F T.T.C.

Serge VASSEUR
« GUIGNOLS ET BARRIQUES »
128 pages, 48,20 F T.T.C.

Georges COLIN
« POÈMES, PRIÈRES ET PENSÉES »
288 pages, 87,80 F T.T.C.

Alain VAN ACHT
« IMPLOSION »
128 pages, 48,20 F T.T.C.

Jean HELFER
« ESPÉRANCES DE L'ESPRIT »
64 pages, 35,30 F T.T.C.

CHRISTINE A.
« CENT MOI, SANS TOI »
« DEUX SANGS D'AMOUR »
196 pages, 55,70 F T.T.C.

Sylvie FAIVRE
« POUR QUELQUES MAUX D'AMOUR »
48 pages, 36,40 F T.T.C.

Pierre CANERA
« VISIONS FANTASMIQUES »
80 pages, 41,80 F T.T.C.

Marie-Aimée HATOY
« DU PLUS PROFOND DE MOI »
176 pages, 57,80 F T.T.C.

Natalina LUCIDI
« RÊVES, SOUVENIRS, ESPOIRS »
50 pages, 36,40 F T.T.C.

Héléna ERIKSON
« POÈMES DE MON VILLAGE »
64 pages, 38,50 F T.T.C.

Jean-Louis HUCORNE
AMOUR,... FACETTES, TOUJOURS REFLÈTENT »
144 pages, 54,60 F T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4e. TÉL. : 887-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.
DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4e) - Téléphone : 887-08-21 ou dans les C.R.D.L. Hachette

● LETTRES ÉTRANGÈRES

IL Y A CINQUANTE ANS, T.E. LAWRENCE

Les mystères d'une vie

Le professeur Etiemble, qui fut le traducteur de tous les écrits de Lawrence d'Arabie – à l'exclusion des* Sept Piliers de la sagesse, *– passe en revue les aspects mal connus de l'homme auquel il se consacre depuis plus de quarante ans...

« C'était un personnage énigmatique sur qui, encore aujourd'hui, planent bien des mystères. Sur sa vie comme sur sa mort... Pensez-vous qu'on pourra un jour les élucider ?

– Lawrence est mort inconnu. Quand on est important, on meurt inconnu, n'est-ce pas ?

» Le plus urgent est de nous poser la question fondamentale que se sont posée les Français, et les Arabes : savoir si c'est un *homme* qui a trahi aussi bien la cause arabe, tout en se battant apparemment pour elle, que la France, dont on sait bien qu'il n'était pas un partisan – en ce qui concerne, du moins, le partage des influences et des ressources au Proche-Orient.

» Est-ce que, véritablement, Lawrence a dupé la cause arabe, lui qui s'est présenté dans son épopée comme le champion des Arabes, à la fois contre les Turcs qui les opprimaient et contre les Français qui se préparaient à les co-opprimer avec les Anglais ? Un texte fondamental a été publié, faute de quoi on ne peut pas comprendre la réaction des Arabes. C'est celui de Souleiman Moussa, *Songe et mensonge de Lawrence* (1), le premier ouvrage écrit par un Arabe – un Jordanien – sur l'auteur de cette épopée, si discutée, *les Sept Piliers de la sagesse.*

» Moussa prétend s'être servi de toutes les sources – parmi lesquelles il y avait naturellement l'*Arab Bulletin* de l'armée britannique. Il s'est entretenu avec les survivants et avec les témoins de ces combats, et sa conclusion est qu'en fait Lawrence a mené un jeu beaucoup trop subtil entre Allenby et Fayçal et qu'il a finalement joué son jeu personnel avant tout pour se mettre en évidence.

» Lawrence, à son avis, fut complice de tous ces accords qui ruinaient ce que les Arabes avaient pu mettre comme espérances dans cette grande équipée qui devait les délivrer non seulement des Turcs, mais de toute autre sujétion. La réponse qu'il donne est un peu simpliste et me peine : pour lui, Lawrence était un sioniste, et rien d'autre.

– Sioniste ?...

– Pour moi qui ai lu à peu près tous les écrits de Lawrence d'Arabie, il n'était pas antisémite au sens actuel du mot, il n'était même pas antisioniste, il concevait une coexistence possible entre ce qu'il appelait un condominium « brun » – et par brun il entendait une notion de couleur, donnant aux Arabes la peau brune – et un statut pour le peuple juif, qui se trouvait toujours en suspens dans cette partie du monde. La thèse de l'ouvrage capital de Souleiman Moussa, publié en anglais en 1966, c'est que c'était un comédien diabolique, un traître aux Arabes et finalement un projuif, ou un prosioniste.

– Est-ce une interprétation qu'on peut retenir ?

– Non. Je dirai que par une heureuse antiphrase, ce livre a été précédé de *Lawrence vu par les Arabes*, préface extrêmement sérieuse due à Vincent Monteil, qui, autant que je sache, n'était pas encore converti à l'islam... Il a parfaitement vu à quel point la thèse de l'historien jordanien était contestable. Pour Moussa, ce qu'on a appelé la « légende de Lawrence » est un tissu de mensonges, et il pousse l'antipathie, pour employer un mot modeste, jusqu'à nier que Lawrence eût été violé par un officier turc après un interrogatoire très sévère et qu'il ait pu, après un tel viol, revenir à petites étapes de chameau pour rejoindre son poste de commandement, couvrant 500 kilomètres en moins de trois jours.

» Alors que nous savons qu'il avait été si humilié de cette souffrance physique et de cet abaissement moral que, tous les ans, depuis lors, il se faisait fouetter à l'anniversaire de cette terrible souillure... Il y a bien pire : Moussa prétend que, à tous égards, Lawrence a été un ennemi des Arabes, que son attitude à l'égard du roi Hussein est hypocrite et inadmissible, puisqu'il ne s'appliquait qu'à une chose, de son propre aveu : faire de cette partie du monde le premier « dominion brun » de l'Angleterre, et, par là, se substituer aux Turcs pour coloniser le monde arabe.

» A quoi je répondrai, pour ma part, d'une phrase illustre de Lawrence : pour lui, *« tout le » pétrole de la Mésopotamie ne » vaut pas la vie d'un seul soldat » anglais »*. Alors considérer que Lawrence avait pour seul objectif de coloniser par tous les moyens le Proche-Orient et d'offrir à l'Angleterre ses richesses, je dis que c'est faux ! Qu'il y eut chez lui une volonté impériale, nous l'avons bien vu aux traités de 1919 où il fut parmi les négociateurs...

– Alors d'où vient la gloire de Lawrence ?

– Sa gloire viendrait, selon M. Moussa, du renom démesuré *que* lui a valu le compte rendu mensonger de cette équipée-épopée qui conduisit Lawrence et ses amis arabes jusqu'à Damas. En vérité, ce qui vaut à Lawrence ce renom, c'est la puissance littéraire des *Sept Piliers de la sagesse*, qui est, indépendamment de toute politique, un des plus grands livres qu'ait produits ce siècle.

» Si un livre est jugé non pas par son contenu historique minutieux mais pour des événements *qui sont dans le domaine* de la fable – comme *l'Odyssée*, qu'a traduite précisément Lawrence, ce qui prouve son goût pour ce genre de littérature, – cela suppose un certain ton, qui paraît parfois grandiloquent. Mais ce qui est frappant chez Lawrence, c'est qu'il y a des moments où il se laisse emporter par sa verve épique, il en remet, il ne respecte pas toujours la vérité historique, le beau lui paraît préférable à la vérité nue de l'histoire ; mais en même temps *il y a, au milieu* de cette épopée, une espèce de réflexion sur soi-même qui est parfaitement lucide.

– Peut-on avoir une idée de l'étendue exacte du rôle joué par Lawrence en Arabie ?

– Faiseur de rois ? Roi sans couronne ? Simple conseiller technique ? Ou même diablotin ? On ne sait. Louis Massignon, qui n'était pas de ses amis, certes, l'a dépeint clairement, dressé sans illusions contre un service de renseignement britannique dont il m'a dit *« vomir le rusé colonialisme »*. En 1955, lors d'une « table ronde » à propos de Lawrence d'Arabie, Massignon avait rappelé son amertume de voir qu'à Damas c'était tout de même Lawrence qui avait eu le grand rôle. Il était son ennemi en quelque sorte, ou en tout cas son rival, celui qui avait des fonctions parallèles du côté français. Or il a lui-même témoigné en faveur de Lawrence.

» La question de savoir si Lawrence a trahi la cause arabe est parfaitement réglée : qu'il n'ait pas pu obtenir en 1919 tout ce qu'il voulait pour les Arabes, c'est certain, mais ce n'est pas lui qui a trahi : il y avait deux impérialismes gourmands, l'anglais et le français, qui se disputaient les dépouilles de l'empire turc...

– D'où venait la rivalité entre Louis Massignon et Lawrence ?

– Elle venait simplement du fait qu'ils étaient, chacun dans son domaine, chargés des mêmes fonctions. Ils étaient les représentants les plus élevés en grade pour s'insinuer dans les bonnes grâces des Arabes et négocier au jour dit les accords qui partageraient de la façon la plus satisfaisante pour les deux empires rivaux, mais en la circonstance obligés de couper la poire, ou la pomme, en deux, et cette pomme est devenue une pomme de discorde entre la France et l'Angleterre.

– On a souvent dit qu'il n'aimait pas la France. Pensez-vous qu'il a « trahi » la cause de la France au Proche-Orient ?

– Nous disposons à ce sujet du livre de Maurice Larès, dont j'ai été le directeur de thèse. Son travail, coupé de moitié, a pu paraître en 1980 : *T.E. Lawrence, la France et les Français* (2). C'est un bilan d'une objectivité exemplaire qui m'a permis d'apprendre beaucoup et de conclure d'une façon beaucoup plus nuancée.

» D'abord, Lawrence a passé tout une partie de sa vie en France ; tout jeune, c'était un maniaque du vélo et il faisait des milliers de kilomètres en France ; *il aimait la France, à la fois* comme l'archéologue de formation qu'il était et comme vélocipédiste.

» Il a donc vécu en France des années heureuses, mais lorsqu'il s'est trouvé impliqué dans la campagne contre les Turcs et dans la lutte pour le partage du Proche-Orient, il est certain qu'il n'a pas été un serviteur passionné des intérêts français. Ce n'était pas son métier... Il a incontestablement desservi, autant qu'il a pu le faire, les excès de l'impérialisme français au Proche-Orient.

» Louis Massignon, dans un texte capital « Mes rapports avec Lawrence en 1917 » (3), mentionne une longue conversation avec Lawrence, le 12 octobre 1917, qui laisse entrevoir les tortures mentales que l'après-guerre allait apporter à ce dernier. Leur première entrevue avait eu lieu le 8 août 1917 : *« On nous mit en » présence seul à seul dans » l'Arab Bureau pendant environ » deux heures, Lawrence et moi. » Il avait déjà pour moi sa » légende ; je vis avec surprise un » Anglais resté très jeune, » dégagé de toutes conventions, » presque hors-la-loi, mais si » discret, à la fois doux et amer, » des timidités de jeune fille, » puis des intonations dures, à » voix basse, de détenu. Nous » nous tâtâmes en français, puis » en anglais, enfin en arabe assez » longtemps. Lui me répondait » dans un dialectal dépouillé, » véhément, pas très correct, » heurté, et je me faisais avec » naïveté le théoricien d'un »* « Kriegspiel » *musulman » arabe, et Lawrence sentait » combien cela me donnerait sur » Fayçal un ascendant à son » détriment. « Vous aimez les » Arabes plus que moi », » conclut-il. »*

» Le dernier point de ressemblance entre Massignon et Lawrence est l'attitude qu'ils observèrent à l'égard des Arabes : tous deux durent acheter leur amitié – au sens propre du mot – et tous deux les incitèrent à croire aux promesses de leurs gouvernements respectifs. *« J'étais sans » illusion,* écrit Massignon. *Mes » chefs voulaient me donner un » gros budget pour corrompre les » Bédouins syriens. Je ressentais » ma damnation d'acheter des » amis, moi qui avais connu » l'hospitalité sacrée des » Arabes »...*

» Là encore, Lawrence et Massignon parurent également désappointés lorsque les Arabes furent purement et simplement lâchés en 1919. Massignon écrit : *« Ni ma lettre de service signée » le 1er décembre 1919 par Berthelot au nom de Clemenceau » ni l'accord paraphé le 6 janvier 1920 n'empêchèrent la » déloyauté de notre colonialisme de nous faire trahir notre » parole. »* Et, à l'occasion de l'entrée des Alliés dans Jérusalem, le 11 décembre 1917, il avait découvert le premier indice de la politique qui allait être appliquée : *« Sur le moment, » Lawrence réagit vivement, car » il lui fut désagréable, après » avoir reçu l'ordre d'annoncer » au roi Hussein que la Ville » Sainte lui serait confiée, » d'apprendre l'existence de la » Déclaration Balfour. Lawrence » ressentit le sacrilège commis à » la parole donnée à un Arabe »,* » répète Massignon. *« Arrivant » au déjeuner offert par Allenby » et ayant une grande cour à traverser sous les yeux des officiers, je fis signe à Lawrence » de rattacher sa patte d'épaule » gauche : « Pensez-vous que j'ai » pour ces gens* (les hauts personnages anglais) *la moindre » considération ? »* (répondit » Lawrence) *et il fit à ce » moment-là le geste d'ouvrir son » pantalon pour uriner face à » l'état-major anglais... »*

» Massignon ne fait pas de commentaire. Mais on peut noter qu'il n'y a pas de haine entre eux : ils ont été tous les deux déçus par la réalité politique, on leur avait menti. Tous les deux étaient solidairement acquis au désespoir que leur causait le manquement à la parole donnée.

– Qu'est-ce qui explique le choix de Lawrence de devenir simple soldat une fois rentré en Angleterre ?

– Il est évident que Lawrence aurait pu avoir, s'il l'avait voulu, le gouvernement de l'Egypte – Churchill lui avait fait savoir qu'il n'y avait aucun grand poste qui serait au-dessus de ses talents, – mais, dégoûté et déçu par la politique anglaise au Proche-Orient, Lawrence a décidé qu'il n'aurait plus jamais de fonctions officielles. Il s'est mis à écrire *les Sept Piliers* et il a passé le reste de sa vie comme simple soldat dans l'armée anglaise. Alors qu'on ne vienne pas nous dire que c'est un homme qui veut se faire valoir à tout prix, qui a une ambition effrénée.

» Lawrence a choisi la condition la plus humiliante pour un Anglais, la vie de caserne... L'armée anglaise était une armée de métier, une armée de chômeurs, de clochards, de marginaux, de minables.

– Ce qu'il rapporte dans son dernier livre, la Matrice...

– C'est un chef-d'œuvre de langue qui veut rendre le terre-à-terre de la vie qu'il avait choisie, changeant jusqu'à son nom. Je regrette pourtant que le simple soldat Ross, matricule 352-87, ait tant souffert de sa situation de simple soldat que, sur 250 pages environ, il ait consacré les deux tiers à la vie de chambrée, qu'il appelle *« dans le broyeur »* et qu'à la fin seulement on découvre tout à coup l'aviation, le hangar d'aviation qui devient pour lui cathédrale. Cet incroyant, ce *« saint en salopette »* a besoin quand même de quelque chose qui nous dépasse.

» Il y a dans *la Matrice*, une souffrance d'homme délicat que la vie de chambrée horrifie et, en même temps, une modestie d'artisan qui me bouleverse. Un homme cassé en deux qui a décidé de se retirer du monde des puissants, de vivre dans le recueillement, la solitude, la méditation ; sa seule joie, c'était la moto, et c'est sa seule joie qui l'a tué, puisque c'est en revenant de déposer une dépêche, dont certains ont voulu dire qu'elle était destinée à une collusion avec Hitler, que Lawrence, mystérieusement, est mort. L'Angleterre a fait un très curieux silence, à mon avis, sur cet accident de moto de Lawrence. Je n'ai vu aucun commentaire approfondi sur les circonstances de cet accident. Il avait envoyé son dernier télégramme et revenait chez lui quand il tomba sur deux jeunes cyclistes ; il fit une embardée pour les éviter et fut grièvement blessé à la tête. Il resta inconscient près de cinq jours avant de mourir. Durant l'enquête, les témoignages évoquèrent une mystérieuse voiture noire.

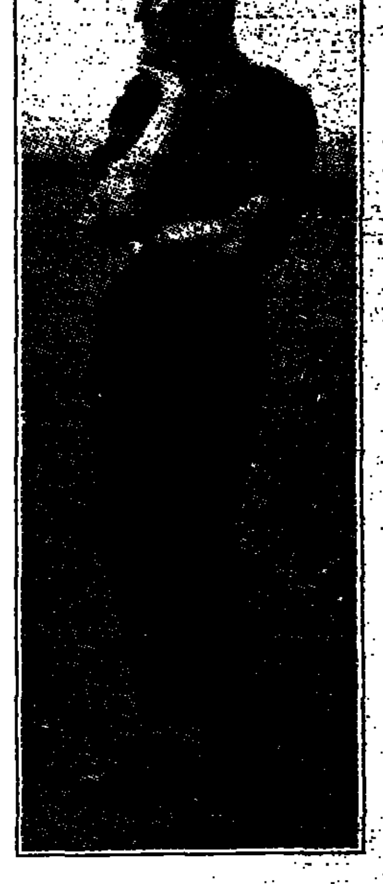
» Cette voiture noire, pour moi, était celle d'un agent ennemi qui a voulu avoir la peau de Lawrence. Je n'ai pas de preuve, mais au tréfonds de moi, je pense que Lawrence a été exécuté, je ne saurais pas dire par qui. Voilà encore un mystère à élucider. Et qu'on ne connaîtra jamais. »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND

(1) Souleiman Moussa : *Songe et mensonge de Lawrence.* Préface de Vincent Monteil intitulée « Lawrence vu par les Arabes ». « Bibliothèque arabe », Sindbad, 1973.

(2) Publications de la Sorbonne. Imprimerie nationale, 1980.

(3) Louis Massignon : *Parole donnée.* « Lettres nouvelles », 1962.



Du « bon usage des Arabes »

Les directives secrètes que donnait T.E. Lawrence aux *agents anglais dans le monde arabe témoignent de sa technique pour « tenir en main les Arabes du Hedjaz ».* Voici des extraits de ces « vingt-sept articles ».

Soyez coulant durant les premières semaines. Il est malaisé *de racheter un mauvais début,* et les Arabes *forment leur jugement* sur des détails secondaires dont nous ne faisons aucun cas. Quand vous aurez atteint le cercle intime d'une tribu, vous pourrez faire d'eux et de vous ce que bon vous semble.

Quand il s'agit d'affaires, ne traitez qu'avec le commandant de l'armée, de la colonne ou du détachement dans lequel vous servez. Ne donnez jamais d'ordres à qui que ce soit.

Traitez les chefs subalternes de votre unité avec beaucoup d'aisance et quelque désinvolture. De cette façon, vous vous maintiendrez au-dessus de leur niveau. Traitez avec respect le chef, s'il est chérif. Il vous rendra la pareille, de sorte que lui et vous serez alors égaux, et au-dessus des autres. La préséance est une chose sérieuse, chez les Arabes, et qu'il vous faut obtenir.

Appelez *Sidi* (1) votre chérif, en public et dans le privé. Appelez par leur nom, sans plus, les autres personnes : point de titre. Dans la conversation intime, appelez un cheikh *Abou Annad, Akhou Alia* (2) ou quelque surnom semblable.

L'étranger, le chrétien, ne sont pas en Arabie personnages populaires. Si amicalement, si familièrement que l'on vous traite, rappelez-vous toujours que vos fondations sont des plus sablonneuses. Brandissez un chérif devant vous comme une bannière, et cachez votre propre esprit, votre personne. Si vous y réussissez, vous aurez sous vos ordres des milliers de kilomètres carrés, ainsi que des milliers d'hommes ; et pour obtenir ce résultat, on peut bien troquer les apparences.

Si vous portez les vêtements arabes, que ce soient les meilleurs. Les vêtements ont de l'importance dans les tribus ; vous devez porter ceux qui conviennent et y paraître à votre aise. Habillez-vous comme un chérif, s'ils sont d'accord.

Voici *le secret, tout le secret, du bon usage des Arabes : ne* cesser de les étudier. Restez toujours sur vos gardes : surveillez-vous, et surveillez vos compagnons, tout le temps : écoutez tout ce qui passe, cherchez à découvrir ce qui se produit sous la surface, scrutez leurs caractères, découvrez leurs goûts, leurs faiblesses, et gardez pour vous tout ce que vous découvrirez. Enterrez-vous dans les milieux arabes ; n'ayez d'intérêt, de pensée que pour le travail en train, de sorte que votre cerveau ne soit saturé que d'une seule chose et que vous entriez assez profondément dans votre rôle pour éviter les menues maladresses qui contrarieraient le pénible travail de plusieurs semaines. Votre succès sera proportionnel à la quantité d'efforts intellectuels que vous y aurez consacrée.

Cité dans
Les Textes essentiels de T.E. Lawrence
pages 166-176.

(1) Monsieur (N. d. T.).

(2) Père (Untel), ou Frère (Untel).

Quelques dates

15 août 1888. – Naissance de Thomas Edward Lawrence à Tremadoc au Pays de Galles.

Juin 1909. – Premier voyage en Syrie et en Palestine pour étudier les châteaux bâtis par les croisés pour sa thèse de fin d'études à Oxford.

1914. – Il est nommé officier cartographe au service des renseignement d'Egypte.

1917-1918. – A la demande de l'émir *Fayçal*, destiné à devenir le chef du nouvel Etat arabe, il prend la tête de la « révolte arabe », qui se termine le 1er octobre 1918 par la prise de Damas et dont il tirera *les Sept Piliers de la sagesse.*

1919. – Il participe au traité de Versailles pour que soient respectées les promesses faites aux Arabes dans le partage de l'empire ottoman.

1er septembre 1919. – Démobilisé et de retour en Angleterre, il écrit *les Sept Piliers.*

1922. – Il s'engage dans la RAF sous le nom de John Hume Ross puis T.E. Shaw.

1928. – Il entreprend une nouvelle traduction de *l'Odyssée.*

13 mai 1935. – Quelques semaines après avoir été démobilisé, il est blessé dans un accident de moto et meurt cinq jours plus tard.

هكذا من الأصل

SE TUAIT EN MOTO

La recherche scrupuleuse de l'ascèse

(Suite de la page 9.)

Aussi, *en continuo*, une certaine façon d'oublier de manger, ou de s'affamer soigneusement, où T.E. a également un long entraînement et de brillantes capacités : dès avant la guerre, voyageant à la dure, il avait méthodiquement dressé son corps à s'affranchir de ces contraintes ; pendant la Révolte, et malgré le handicap de n'être pas né Bédouin, il tenait généralement plus longtemps que tout autre sans manger, sans boire, sans dormir.

Attelé à son œuvre, il peut donner toute sa mesure et est à sa manière un champion de jeûne, comme Kafka et aux mêmes fins. De modestes orgies rompent l'exercice : *« J'ai acheté un petit pain à la saucisse, cela étant dans ma pensée la forme d'expression du manger qui a le moins de rapport avec les sens. »*

Ce *« retrait des sens »* favorise directement l'établissement et le maintien de cette tension suprême qu'exige l'acte d'écrire, et cette faim est garante, en quelque sorte, de l'autre grande faim, lancinante, celle de l'âme.

« Les Sept piliers » : le livre des livres

Quant à la méthode littéraire, T.E. remplace dans ce domaine son inexpérience par une surabondance de vécu, puisque aussi bien *« il est passé sur lui une plus grande tranche de vie »* que sur une multitude d'autres hommes réunis. Littéralement, tout ce qu'il fut, tout ce qu'il fit, aboutit à son livre. Et quand il parle de *« l'art-sans-technique »*, il entend sans doute l'art dont la technique s'acquiert, il le découvrira, sur le tas. L'ambition qui le porte n'est pas mince : les modèles à égaler, voire à dépasser, ce sont *« les grands livres titaniques »* comme *Guerre et Paix*, *Moby Dick*, *les Karamazov* ; et dans sa conception première, *les Sept piliers*, *« perle parfaite »* visent à être le livre des livres. Dans *Minorités*, une anthologie de poche qu'il composa, pour les voyages, avec ses poèmes préférés, il explique : *« J'ai cherché partout dans la poésie quelque chose qui me satisfît : je ne l'ai pas trouvé... A défaut de poésie, je suis allé chasser à travers la prose le repas dont je rêvais et j'ai trouvé partout de bonne petites choses, et quelques hommes seulement qui avaient essayé honnêtement de dépasser l'humanité... Je ne puis écrire de poésie : j'ai donc visé en prose à fournir un repas de ma personne à ceux qui comme moi chercheraient... »* (Inutile de souligner la métaphore alimentaire...) Préparé comme on a dit, T.E. entend donner à son mirifique sujet une forme unique et digne de sa démesure.

Le livre sera écrit *« avec le plus profond sérieux et tout le sentiment dont il était capable »* ; dans le creuset, il versera tout ce qu'il a pensé et fait, tous les événements, toutes les impressions (*« l'expérience entière d'un homme est nécessaire »*), pour couler cette lave incandescente dans des formes de beauté. Il jette d'abord sur le papier une, deux, trois versions intégrales et rapides qu'il retravaille ensuite, cisèle, polit infatigablement au cours de trois ans de labeur acharné. Ses exemples, ses modèles de style, il les prend tout simplement dans toutes les œuvres qu'il a aimées, vers ou prose, et parvient de la sorte à *« une vaste anthologie d'échos »*.

Il confie à Garnett : *« Ma méthode littéraire, en rédigeant le manuscrit qui se trouve maintenant à la Bodléienne, fut de prendre l'original que je détruisis, paragraphe par paragraphe, et de demeurer sur chacun jusqu'à ce qu'il contînt quelque phrase, ou cadence, ou même quelque mot, qui me procurât du plaisir. Une par paragraphe fut la proportion, car si chaque phrase avait été agréable, la chose eût été nauséeuse... Et dans 90 % des cas, ce point qui me donnait du plaisir était une citation plus ou moins déguisée. »*

Ce que T.E. présente modestement comme de l'artisanat est bel et bien l'alchimie du verbe, où *« la prose dépend d'une sorte de musique qu'on a dans la tête, qui fait involontairement choisir et équilibrer les mots possibles, pour garder le ton avec la pensée »*. Quant à la minutie de l'ouvrage, il y a, dit-il, *« dans le style des* Sept piliers *un raffinement, un goût du méticuleux qui va jusqu'à la manie »*.

Pour nous, le résultat est là : un magique chef-d'œuvre, d'un bout à l'autre. On y trouve une inégalable collection de portraits, de scènes, et de paysages, enrichis par une profusion d'impressions et d'états d'âme. Toute la vie au *désert y est* : les immensités et l'avènement quotidien de la joie d'exister, infime dans tant de grandeur ; les vents qui balaient l'espace et l'esprit, l'envoûtement des sables aux confins du vide ; le cheminement feutré des caravanes sous un ciel d'étoiles, les folles équipées et les agapes de mouton bouilli, la fièvre des embuscades, des sabotages, des pillages ; l'aventure permanente hantée par la faim et la mort ; la tragédie et la parodie ; la brutalité, la subtilité et les charmes de la vie arabe ; la poésie des visages et des voyages, les complicités de l'amitié ; les tractations de la politique et l'horreur de la guerre et du sang versé ; les tribus et les palabres, les rires et les complots ; l'exaltation de l'action et les délices de la paresse ; l'allégresse, l'insouciance de l'absence de liens, le désordre, la fougue d'une liberté adolescente que le monde n'a point bridée... Bien davantage encore nous est offert, avec prodigalité.

Mais le même artiste nous entraîne aussi dans une sorte de rêve *éveillé métaphysique* ; une quête spirituelle donne au livre toute sa profondeur, toutes ses résonances, et, au-delà des sortilèges de l'Orient et de l'Ailleurs, nous mène dans son sillage mystique aux frontières même de l'être. *« La pierre de touche d'un beau livre,* écrivit Lawrence, *c'est selon moi qu'on devrait le finir chaque fois avec le désir de le relire »* : alors les *Sept piliers* sont le plus beau de tous les livres ! Heureux donc, ceux qui le reprendront une fois encore, heureux ceux qui vont le découvrir : car tous, comme il est dit dans les *Mille et Une Nuits*, connaîtront l'éblouissement et la félicité !

JACQUES DARS.

• A TRAVERS LE MONDE

LA 12e FOIRE DE JÉRUSALEM

Comment publier pour sept cent mille lecteurs...

AU pays du Livre – la Bible, Ancien et Nouveau Testament réunis, – la Foire internationale du livre revêt une importance toute particulière. Et c'était Milan Kundera qui recevait, cette année, ce Prix de Jérusalem qui, avant lui, avait récompensé les plus importantes personnalités de notre temps : Bertrand Russell, Ionesco, Octavio Paz, Simone de Beauvoir, Graham Greene, etc.

Nulle part ailleurs dans le monde, on ne pouvait rêver d'une cérémonie aussi étonnante et aussi bigarrée que celle-là : un écrivain tchèque, devenu citoyen français, reçu par l'extraordinaire Teddy Kollek, maire de Jérusalem, morave comme lui, et accueilli par le Père Dubois, dominicain français devenu citoyen israélien et directeur de la chaire de philosophie de l'université hébraïque (à qui on avait demandé de préparer son discours en anglais) ! Le tout agrémenté d'un intermède musical mozartien interprété par des enfants, parmi lesquels une remarquable jeune pianiste, qui est la fille de l'écrivain austro-israélien Saul Friedlander !...

Naturellement Jérusalem n'est pas Francfort, et on ne retrouvait pas, dans le bâtiment de la Foire, parmi les pays exposants, la même universalité : pas de stand arabe (à quelques centaines de mètres, pourtant, de la mosquée du Rocher...), si l'on excepte une présence symbolique de l'Egypte (avec quelques livres, mais sans Egyptiens) ; pas d'éditeur japonais, ni sud-américain, ni italien, ni soviétique. Cependant, s'ajoutant à la Roumanie, seul représentant, les années passées, des pays de l'Est (que Kundera pardonne cette appellation pour ce qu'il appelle, lui, *« l'Europe kidnappée »* !), on remarquait la présence d'éditeurs venus de Hongrie pour la première fois...

Sur la Foire, où, comme d'habitude, les Américains, les Allemands et les Britanniques se distinguaient par leur nombre, on enregistra – outre la présence des agents et des directeurs littéraires – la visite d'éditeurs français comme Jean-Claude Lattès (Hachette), Jean Rosenthal (Stock), Christian Bourgois, ainsi que celle de M. Jean Gattegno, directeur du livre au ministère de la culture. (La remise du prix de Jérusalem, qui, malencontreusement, coïncidait avec l'ouverture du Festival de Cannes, avait empêché M. Jack Lang de venir, comme il l'avait souhaité.) Pourtant les Editions Gallimard, qui étaient venues en force, en 1983, honorer Joseph Kessel – dont l'épée d'académicien fut remise alors à l'université – ou bien pour accompagner Philippe Sollers – dont la lecture de *Paradis* dans une chapelle de lazaristes suscite encore à Jérusalem quelques remarques ironiques sur le *« provincialisme des Parisiens »*, – n'avaient pas de stand particulier cette année, et personne de la maison n'avait fait le voyage de Jérusalem pour accompagner le lauréat du prix, écrivain-vedette de la maison...

Le messie, maintenant !

Curieusement, à côté de l'immense stand de l'OPEF (Office de promotion de l'édition française), qui regroupait l'ensemble des grandes et des petites maisons d'édition, Glénat – le spécialiste de la BD – était le seul éditeur français à avoir pris un stand individuel. Cela à la suite d'un accord de diffusion exclusive pour Israël avec la librairie française Alcheh, le plus grand importateur de livres français dans le pays ! La BD sauvera-t-elle la langue française, parlée par moins de 10 % d'Israéliens, la plupart de la première génération ?...

Sur les stands israéliens, outre la prééminence de Steimatzky, le Hachette local, le plus grand importateur de livres en anglais, qu'il diffuse dans quelque soixante librairies, on remarquait la disparité des spécialisations : Holocauste, politique, religion, judaïca, etc. Et, paradoxalement, tout à côté des Éditions Franciscaines, sur le stand d'une secte de hassidims ultras, une banderole revendiquait : *« Le messie, maintenant ! »*, en écho au slogan de la gauche, qui réclame depuis longtemps : *« La paix maintenant ! »*...

Devenue un lieu de rencontre biennal des éditeurs, la Foire de Jérusalem avait invité, cette année, des jeunes de la profession, qui n'étaient pas forcément d'accord avec leurs aînés venus pour le colloque de l'Aspen Institute for Humanistic Studies sur un vaste sujet : « Panorama de l'édition dans le marché d'aujourd'hui », qui permit de confronter les vues des puissantes, et moins puissantes, sociétés américaines : Aaron Ascher, de Harper and Row, Marc Jaffe, de Random House, David Godine, des Editions Godine de Boston, David Godwin, de William Heinemann Ltd, Arthur Rosenthal, de Harvard University Press ; ou britanniques : Peter Mayer, directeur de Penguin Books depuis 1978, ou Lord Weidenfeld ; ou allemandes : Christoph Schlotterer, de Carl Hanser Verlag ; ou françaises : Jean Rosenthal, de Stock. Est-ce une erreur, un oubli ? Aucun éditeur israélien ne siégeait dans cet aréopage...

Côté auteurs (nous y reviendrons), il reste encore beaucoup à faire, beaucoup à défricher dans un pays qui produit plus de livres de prose et de poésie par habitant que n'importe quel autre pays du monde, mais où la difficulté à lire l'hébreu reste un terrible obstacle. Obstacle que tente d'aplanir, pour certains auteurs qu'on souhaite exporter, l'institut de traduction de la littérature hébraïque, qui offre des synopsis et des chapitres en anglais principalement, *mais aussi en français*, en allemand et en espagnol. Peu de traductions du français en hébreu, même si on vous montrait fièrement une couverture avec des pas dans le sable : *Vendredi*, de Michel Tournier.

Sur le plan des affaires, du « business », les résultats sont plutôt faibles, d'autant plus que le coût d'un livre est très élevé dans une langue parlée par 4 millions d'habitants (qui ne sont pas tous des lecteurs) et dans un pays où la monnaie souffre d'inflation endémique. Comme en témoigne la dernière histoire qu'on m'a racontée à Jérusalem : *« Quelle est la différence entre un dollar et un shekel ?... Un dollar. »*

L'édition israélienne n'augmente plus

« Proportionnellement, l'édition israélienne n'a pas augmenté dans les dix dernières années, nous expliquait Asher Weill, éditeur et directeur de la revue en langues étrangères *Ariel*. *Le nombre de livres que nous publions est le même, le montant des exportations est le même, environ 2 500 livres nouveaux par an, scolaires, techniques et littéraires. Sur 4 millions d'habitants, si on tient compte des nouveaux immigrants, des illettrés, des gens qui ne lisent pas, des enfants au berceau, on compte qu'il n'y a pas plus de sept cent mille lecteurs potentiels d'hébreu... L'édition israélienne a de gros problèmes, car nous n'avons pas ici assez de bons professionnels de l'édition, d'intellectuels motivés, de bons lecteurs de littérature, comme en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. Certains éditeurs ici reçoivent quelque huit mille manuscrits par an... et en publient dix. Et le système est si absurde que, pour nos auteurs les plus connus, nous devons parfois acheter leurs droits à des agents britanniques ou américains. »*

La 12e Foire du livre de Jérusalem a fermé ses portes vendredi 10 mai, mais les manifestations culturelles se poursuivent : le Musée de Jérusalem fête actuellement son vingtième anniversaire et vient d'ouvrir un département d'ethnologie juive, puis, jusqu'au 9 juin, le Festival d'Israël présente des spectacles du monde entier. Et, pour avril 1986, Teddy Kollek annonce la première Foire de judaïca, livres, arts plastiques et antiquités judaïques.

A Haïfa, pendant le temps de la Foire du livre, d'autres écrivains « colloquaient » sur le thème : « Ecrire dans un pays divisé », avec l'excellent écrivain de RDA Stefan Heym. Avant de repartir pour Berlin-Est, où il vit, celui-ci a déclaré à la presse : *« L'Etat d'Israël est la plus grande déception de ma vie... »*

N. Z.

Le 850e anniversaire de Maïmonide

Parmi les nombreuses manifestations destinées à célébrer dans le monde entier le huit cent cinquantième anniversaire de la naissance de Maïmonide (1), la Sixième Rencontre philosophique de Jérusalem s'est imposée par sa qualité.

Philosophe, médecin, talmudiste, Maïmonide est né en 1135 à Cordoue. Il connaît, comme beaucoup de penseurs juifs, l'exil. Fez, la Palestine, puis Fostat au Caire. Ecrivant en arabe et en hébreu, il rédigera une magistrale codification *biblico-rabbinique*, la *Michne Torah*, achevée en 1180, et le célèbre ouvrage de philosophie, *Guide des égarés*, traduit en hébreu en 1204 (et disponible en traduction française, Verdier, 1979), l'année de sa mort.

Son influence ne saurait être *exagérée et sa tentative de* concilier le judaïsme et la philosophie demeure aujourd'hui *encore source de débats et de* réflexions. Les organisateurs du colloque – dont le grand maître des études arabo-juives médiévales Shlomo Pines – voulaient sortir Maïmonide du ghetto des philologues et des théologiens et le resituer dans l'histoire générale de la pensée ; ils ont parfaitement réussi.

Enfin, on s'appliqua à retracer *la longue tradition de lectures* : saint Thomas, qui le traite avec déférence, Leibniz, qui l'annote, Mendelssohn, qui le médite, Maimon (qui lui doit son nom) dont *l'Histoire de ma vie* récemment traduite présenta cette pensée à l'Occident, jusqu'aux contemporains : Leo Strauss et Yechayahou Leibowitz.

On notera avec satisfaction la présence de trois Français, P. Aubenque (Sorbonne), *R. Brague et J.-C. Vadet* (CNRS), mais on attend encore un grand livre sur Maïmonide dans notre langue.

DOMINIQUE BOUREL.

(1) L'université juive d'été d'Aix-en-Provence consacrera ses travaux de cette année à Maïmonide.

10 000 livres pour l'Alliance française

UN Comité de soutien à la récente Alliance française de Jérusalem, qui ouvrira en octobre, près de la place de France, et que dirige Marc Agi, a lancé une campagne afin de reconstituer une bibliothèque de 10 000 livres destinés aussi bien au prêt qu'à la consultation, dans des domaines aussi divers que les sciences, les arts, la littérature, ou autres.

La France, en effet, après avoir possédé un centre culturel important à Jérusalem, l'avait fermé en juin 1970 et avait dispersé la bibliothèque existante.

« Faire revenir la France à Jérusalem était quelque chose d'important », explique Marc Agi, qui enseigna en Israël et qui a fondé la Librairie des libertés (16, rue Littré, 75006 Paris. 549-10-98). *« Il est nécessaire de conserver la langue française des francophones venus en Israël (400 000 environ) et dont les enfants risquent de perdre leur bagage linguistique faute d'instruments culturels adéquats, dit-il. Je voudrais aussi avoir pour eux une radio en MF. Ce n'est pas impossible. En France, il y a vingt radios juives. Pourquoi n'y aurait-il pas au moins une radio française en Israël ? »*

Pour tout renseignement sur la campagne « 10 000 livres pour Jérusalem », s'adresser au Comité de soutien à l'Alliance française de Jérusalem, 16, rue Littré, Paris.

Le rire de Kundera

« EN signe de remerciement au pays où (il) *vit maintenant »* Milan Kundera a tenu à faire, en français, son discours de remerciement devant un public qui suivait le texte distribué en anglais et en hébreu, et qui l'a chaleureusement applaudi. *« Ma patrie d'origine, l'Europe centrale, aujourd'hui écrasée, elle est vivante ici »*, a commencé, visiblement ému, l'écrivain pour remercier Teddy Kollek qui avait notamment évoqué ce slogan qu'on trouvait en 1968 sur les murs de Prague : *« Prague. Biafra. Israël. »*

« Il y a un proverbe juif admirable, a dit l'auteur de la Plaisanterie : « Quand l'homme pense, Dieu rit. » Inspiré par cette sentence, j'ai imaginé que François Rabelais a entendu, un jour, le rire de Dieu et que c'est ainsi que l'idée du premier grand roman européen est née. Il me plaît de penser que l'art du roman est venu au monde comme l'écho du rire de Dieu. (...)

» François Rabelais a inventé de nombreux néologismes qui sont ensuite entrés dans la langue française et dans d'autres langues, mais un de ces mots a été oublié et on peut le regretter, le mot agelaste, *repris du grec, veut dire celui qui ne rit pas, celui qui n'a pas le sens de l'humour. Rabelais détestait les* agelastes, *il en avait horriblement peur (...). Il n'y a pas de paix possible entre le romancier et l'*agelaste. *N'ayant jamais entendu le rire de Dieu, les* agelastes *sont persuadés que la vérité est claire, que tous les hommes doivent penser la même chose. »*

Il a conclu : *« En ce temps d'une guerre non déclarée et perpétuelle et dans cette ville au destin si dramatique et cruel, je me suis décidé à ne parler que du roman. Peut-être avez-vous compris que ce n'est pas de ma part une forme d'évasion devant les questions dites graves. Car si la culture européenne me paraît aujourd'hui menacée, si elle est menacée de l'extérieur et de l'intérieur dans ce qu'elle a de plus précieux, son respect pour l'individu, pour sa pensée originale et pour sa vie privée intouchable, alors, me semble-t-il, cette essence précieuse de l'individualisme européen est déposée dans une boîte d'argent dans l'histoire du roman, dans la sagesse du roman. C'est à cette sagesse que je voulais rendre hommage. Mais il est temps de m'arrêter. J'étais en train d'oublier que Dieu rit quand il me voit penser. »*

● LE FEUILLETON

«De guerre lasse», de Françoise Sagan

Le battement d'un papillon entre les paumes

Par Bertrand POIROT-DELPECH

« LE petit monde doré *de Sagan* », « la petite musique de Sagan » : longtemps, la critique n'a su dire que ça. A force – près de trente titres en trente ans, – la gamine surdouée et délurée des années 50 se retrouve lauréate d'un prix de consécration, Monaco, pour, comme on dit, « l'ensemble de son œuvre » ; bref, une grande personne, et qui parle fort, sous ses airs frêles. Ne faisant rien, décidément, comme tout le monde, elle qui revendiquait l'insouciance à l'âge et aux beaux temps de l'engagement, la voilà, en pleine démobilisation, qui dit son fait aux madrés de la politique, et qui nuance de gravité civique son hédonisme légendaire.

L'Occupation fournit à la romancière l'occasion de ce sérieux nouveau. *De guerre lasse se passe en 1942. Jusque-là,* les caprices de l'amour, autour de quoi tournait toute l'œuvre, ne ruinaient que des réputations mondaines. Ici, les enjeux montent à proportion des folies de l'Histoire. Préférer un lâche à un héros, c'est autre chose que de quitter un blond mûr pour un brun jeunot, ou vice versa.

CHARLES *a trente ans. Il dirige une petite fabrique de cuir* à Romans. Il possède une demeure avec jardiniers et paon sur la pelouse. Il se partage entre plusieurs maîtresses, dans le gratin dauphinois. La zone sud est encore libre. Charles pense que Hitler a sans doute amélioré le quotidien des Allemands, que le Reich finira par perdre la guerre, que Pétain évite le pire, etc. ; un Français au-dessus de tout soupçon, entendez : qui ne soupçonne rien.

Son copain d'enfance Jérôme, c'est l'inverse : rebelle aux affaires, à l'occupant, aux amours faciles, et, d'une certaine façon, à la vie. Même allergie chez sa maîtresse Alice, une brune aux yeux gris qu'il a sauvée de la dépression après le départ pour l'Amérique d'un mari juif autrichien. Charles a beau cavaler, il s'agace d'avoir invité le couple sous son toit. Pour éviter que les amants ne se rejoignent, il prolonge la conversation politique d'après dîner avec Jérôme, en forçant sur son vichysme. En réalité, la drôle de guerre l'a rendu pacifiste à tout crin. Il a vu les officiers s'esbigner, et mourir d'un absurde duel à la baïonnette un ami avocat, fils d'ouvrier. « Plus jamais ça ! », se dit-il, persuadé qu'aucune cause ne mérite qu'on lui sacrifie la vie.

Ce que la raison le retient d'accomplir, l'amour va l'y pousser. Jérôme avait fait froidement ce calcul, sans prévoir ce qui lui en coûterait, à lui. Fort de ce que les deux amis s'étaient promis, adolescents, de tout partager, Charles, après un moment de découragement alcoolisé, part à la conquête d'Alice, à la façon de l'époque, c'est-à-dire non sans naïveté pudique. Il l'emmène à la baignade, la ramène sur son cadre de vélo, lui arrache des rires, promesses d'autres abandons que vont favoriser les hasards de la lutte clandestine. Trois résistants ont été capturés, Jérôme doit se cacher, et Alice ira prévenir d'autres militants à Paris, sous couvert d'accompagner un amant nommé Charles...

BIEN que ce dernier ait failli compromettre la mission par inquiétude jalouse, Alice finit par prévenir à temps les familles juives en danger d'arrestation. L'impression d'être enfin utile à autrui achève de guérir l'horreur de soi qui l'avait longtemps dévorée. Les risques partagés feront le reste. A la sortie d'un cabaret où il a dansé gauchement mais où il a remis à sa place un Allemand entreprenant, une rafle donne à Charles l'occasion de montrer son courage et sa fierté, au plus fort de l'humiliation. Alice surmonte les frayeurs et les culpabilités qui ont écrasé sa vie de femme jusqu'alors. Elle aime Charles et le plaisir qu'il lui fait découvrir.

Sans cruauté inutile mais sans honte superflue, Alice dira à Jérôme qu'elle a désiré Charles et qu'elle veut rester avec lui. Jérôme sera arrêté, Alice partira à sa recherche. Après trois mois de silence et voyant que la Gestapo arrête un juif de son village, installé là depuis 1854, Charles s'engagera dans la Résistance. « De guerre lasse », conclut l'auteur : las de sa paix, au contraire, de la paix des lâches.

LE fond tragique sur lequel se détache le trio parfois vaudevillesque de *De guerre lasse* n'a pas privé Sagan de la désinvolture associée à sa réputation. Côté style, elle se surpasse dans le j'm'en-foutisme. Certaines phrases boitillent, peu regardantes sur les métaphores. Les adverbes pleuvent, ainsi que les « néanmoins » et les « d'ailleurs ». Mais le petit miracle auquel, faute d'explication, on crie depuis trente ans se reproduit. Alors que tant d'autres écrivains s'échinent en vain à séduire par la correction ou le débraillé voulu, Sagan s'impose dans le parfait naturel. C'est le privilège du talent ; un privilège qui résiste aux ambitions du propos, nettement plus élevées que d'habitude.

Au-delà des formules à l'ancienne manière – *« elle avait l'air enfantine, fragile et gaie », « les moments de tranquillité morale qui accompagnent la lassitude physique »,* – Sagan porte son observation plus profond.

JAMAIS, par exemple, elle n'avait décrit aussi finement qu'à propos d'Alice la dépression nerveuse et ses désespoirs sans cause, avivés plus qu'atténués par les chances objectives de la beauté ou de l'aisance matérielle.

Jamais Sagan n'avait isolé et immobilisé aux fins d'analyse les moments, au centre de ses récits précédents mais furtivement évoqués, où l'allégresse d'un couple tourne à la férocité, où le goût pour un corps nouveau réduit à néant les anciennetés et les mérites, où les rôles s'inversent, où orages et litiges concourent à la passion, agrippant les amants l'un à l'autre comme des boxeurs exténués. L'auteur nourrit une prédilection pour cette image pugilistique. Elle l'avait utilisée déjà à deux ou trois reprises, dans *les Merveilleux Nuages* sauf erreur ; elle la reprend ici au sens affectif, et l'élargit de façon bouleversante au duel à la baïonnette dont Charles a été le témoin en 1940.

EN amour, Sagan continue de revendiquer l'innocence, le droit au caprice. Seul le malheur est impardonnable. Mais certaines circonstances font que l'insouciance le devient aussi. *La frivolité de luxe que l'auteur a toujours* préférée au moralisme besogneux suppose que l'ordre établi dont s'accommodent les jouisseurs soit acceptable : or celui de 1942 ne l'est pas. L'extermination des juifs, notamment, est connaissable, sinon connue ; l'ignorer au nom du bonheur privé n'est plus possible.

Ailleurs, les personnages s'interrogent sur l'amoncellement de morts que le resplendissant soleil de l'été 1942 semble ignorer ; ce soleil que confisquent, seuls bronzés de la planète, les occupants « aryens », torse nu sur les toits et près des fontaines...

De guerre lasse pose au passage le problème du Mal en amour et dans l'Histoire... Mais c'est la force de Sagan, intacte, grandissante, toujours plus maîtrisée, d'éviter les grands mots, de ne pas avoir l'air d'y toucher, d'effleurer les vérités comme on chasse les papillons, de les laisser battre, de leur battement velouté et tiède, entre les paumes.

★ DE GUERRE LASSE, de Françoise Sagan, Gallimard, 230 p., 72 F.

● ESSAIS

Les infortunes de Vassili Rozanov

La littérature fragmentaire d'un écrivain russe possédé par le « fétichisme des petites choses ».

AU bizarre quidam qui, en 1985, aurait l'idée saugrenue de s'intéresser au nom de Rozanov, inconnu pour le public français et interdit de séjour en Union soviétique depuis bien des décennies, notre écrivain russe lancerait cette réponse propre à dissuader toute velléité d'approche : *« Je suis l'homme le plus ordinaire qui soit, mon titre, si vous le permettez, le voilà : Vassili Vassiliévitch Rozanov, conseiller de sixième catégorie et auteur d'ouvrages. »*

Né en 1856, Rozanov, après des études à l'université de Moscou, fut nommé professeur dans un collège de province puis réussit à obtenir un modeste poste de fonctionnaire à Saint-Pétersbourg. Rien de remarquable dans cette vie apparemment bien banale, sinon peut-être son mariage en 1880 avec une ancienne inspiratrice de Dostoïevski, de seize ans son aînée, et un remariage illégal en 1891 – sa première femme lui ayant toujours refusé le divorce – avec Varvara Dmitrievna Rudvena, qu'il appelle tendrement « maman » dans ses œuvres.

La biographie d'un homme, écrivait Rozanov, a *« un point, un foyer auquel tout aboutit en croissant et en s'élargissant »*. Et notre écrivain estimait avec satisfaction que c'était en 1913 – il avait cinquante-sept ans – qu'il s'était pleinement réalisé. En cette même année parut la première partie des *Feuilles tombées* qui constituaient le second pan d'un triptyque de splendides tableaux : *Esseulement* avait vu le jour en 1912, *l'Apocalypse de notre temps*, publié en 1918, marquerait l'aboutissement de la vie et de l'œuvre de Rozanov, qui mourut de faim en 1919 dans un monastère aux environs de Moscou.

Les écrits antisémites d'un chantre de la religion juive

Du triptyque, nous connaissons déjà *Esseulement* et *l'Apocalypse*. Il manquait la charpente, l'œuvre centrale. *Feuilles tombées* nous parvient aujourd'hui dans une remarquable traduction de Jacques Michaut, qui a pris soin de satisfaire notre curiosité en donnant d'abondantes notes sur les différents littérateurs et penseurs russes que Rozanov cite constamment.

De son vivant, Rozanov n'avait guère plus de lecteurs qu'aujourd'hui. A peine deux mille personnes s'étaient intéressées à *Esseulement*. Et pourtant il connut une célébrité de scandale, due à sa personnalité de violent polémiste. A Saint-Pétersbourg, il se consacra au journalisme littéraire. Il attaqua Gogol, *« ce grand prélat de la mort »*, Soloviev, dont les écrits ne sont que du *« journalisme très ordinaire »*. Il n'épargna personne et surtout pas les *« démocrassouilleux »* qu'incarnait, selon lui, Gorki. En 1899, il collabora aux *Temps nouveaux*, journal ultra-réactionnaire, et demeura tristement fameux pour ses articles et ses écrits antisémites.

Ce n'est pas un des moindres paradoxes que le personnage haineux à l'égard des juifs se double chez Rozanov d'un fervent lecteur du Talmud et d'un chantre de la religion juive, opposant le christianisme castrateur au judaïsme qui prône la loi de l'amour et la religion de la fécondité. Dans son excellente préface, Georges Nivat parle de la *« phobie philosémite »* de Rozanov. L'utopie domestique – prière, labeur et procréation – dont rêve notre écrivain, ce sont les juifs qui la réalisent sous ses yeux. *« Il n'aime dans la Bible que la Bible juive*, ajoute Georges Nivat, *il célèbre le juif à grandes trompes. »*

La réflexion de Rozanov sur la religion n'est pas étrangère à ses préoccupations concernant le sexe, le mariage. De son vivant, ses écrits furent considérés comme *« pornographiques »*, car il se penchait sur une plaie de la société russe de l'époque : la prostitution. L'amour vénal est une ignominie, et Rozanov propose simplement une réforme qui ferait émerger *« l'âme de la prostitution »* de cette *« saleté »* profanatrice. Les femmes pour lesquelles la grandeur de la monogamie est insupportable s'installeront chaque soir entre 7 heures et 9 heures devant leur maison pour attendre les étrangers qui feront d'elles des *« mères de famille veuves chaque matin et qui se remarient chaque soir »*...

Un manifeste anti-Gutenberg

Ce même Rozanov, qui affirme à chaque page son identité russe, ses racines slaves, déambule dans la littérature, à la manière d'un juif errant, avec ses *« vagabondages imaginaires »* où il vogue *« sans la Russie »*. Il honnit l'imprimé. La littérature fragmentaire qu'il déploie est une forme de lutte contre le démon, contre ce *« Méphistophélès de Gutenberg »*. Les mille facettes du monde rozanovien frémissent du tremblement de la naissance propre au manuscrit. Rozanov s'efforce de retrouver le ton de la littérature du Moyen Age, où *« on n'écrivait pas pour la bonne raison que l'imprimerie n'existait pas (...). Après l'invention de l'imprimerie, personne en général n'a plus été capable et n'a plus eu le courage de vaincre Gutenberg »*.

Feuilles tombées, dont le titre même est significatif, est à cet égard un manifeste solitaire anti-Gutenberg, un précis de décomposition de la littérature : *« J'ai introduit dans la littérature tout ce qu'il y a d'infime, d'éphémère, les invisibles mouvements de l'âme, les fils de toile d'araignée du quotidien. »*

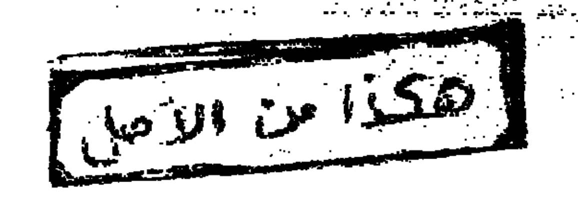
Les fragments rozanoviens ne sont pas des aphorismes, ni des dictées sentencieuses jetées à la face du monde, ni des *« reportages »* captés sur le vif. Rozanov est possédé par *« le fétichisme des petites choses »*, des scènes de la vie conjugale. Il fait suivre ses tableaux en miniature, ses photographies, de mentions comme *« sur une quittance de la poste »* ou *« en jouant avec les enfants »*, qui les inscrivent dans le vécu. Il insère dans *Feuilles tombées* des lettres d'un camarade d'enfance retrouvées par hasard ; de même il dit préférer le livre de comptes d'un marchand à la correspondance bavarde de Tourguéniev avec Mme Viardot.

Sa littérature est remplie de l'attention délicate d'un écrivain tout humble devant les infimes événements de la vie. Rien de ces livres préfabriqués de *« faiseurs »*, mais une littérature qui vous colle à la peau : *« La littérature, je la sens comme mes pantalons. Comme quelque chose d'intime et qui m'appartient. »*

On a envie de dire, après les surréalistes, *« Ne lisez pas Tolstoï, lisez Rozanov »*. Mais ne lisez pas Rozanov pour vous instruire ou pour le plaisir. Il faut *« vivre »* le livre, écrit Rozanov ; être en symbiose avec l'univers de ce créateur hors du commun, toucher le fond de son gai désespoir, de sa révolte et de sa soumission, soumission inconditionnelle à un art d'avant le conformisme littéraire de l'ère Gutenberg.

ROLAND JACCARD.

★ FEUILLES TOMBÉES, de Vassili Rozanov, traduction du russe, introduction et notes de Jacques Michaut, préface de Georges Nivat. Ed. L'Age d'homme, collection « Classiques slaves », 444 p.



Cinémagie



QUELQU'UN devrait quand même se dévouer pour aller dire à Woody Allen qu'il nous manque. Que son absence pèse sur le Festival, le privant d'un vif *plaisir et d'une reconnaissance.*

Ce n'est pas la première fois. Woody joue les filles de l'air tous les ans avec une constance, à force, un peu *ennuyeuse. Il concourt hors compétition sans risques, pour* deux ou trois projections, pour lesquelles les VIP de Cannes iraient jusqu'à se battre. Chaque fois la même chose : son film est beau, émouvant. La salle croule sous les applaudissements mais il n'y a jamais personne à embrasser. Le fauteuil de *l'Arlésienne de New-York reste obstinément vide* sous le projecteur.

Il paraît qu'il est agoraphobe, Woody. Qu'il redoute le *monstre cannois, qu'il ne pourrait pas tenir le coup psycho*logiquement devant la foule des photographes. Il sait bien *ce qu'il doit au Festival pour le lancement de ses films en* Europe. Il sait que le meilleur de son public se trouve là, prêt à lui faire un triomphe. Mais c'est plus fort que lui, il *n'y arrive pas.*

Dommage, Woody... et tout particulièrement cette année. *La Rose pourpre du Caire* est plus qu'un film magnifique. C'est le film qui nous parle de tous les autres, qui s'attaque à la vieille magie du ciné, la troublante relation entre *la réalité et la fiction. Ce personnage qui quittait* l'écran pour vivre une brève et impossible histoire d'amour avec une spectatrice, c'était toute l'histoire de nos amours *avec le cinéma.*

La salle, mercredi, a été touchée au cœur par une maîtrise qui planait bien au-dessus des plus beaux événements du Festival. *La Rose pourpre redonnait subitement un sens* à une messe qui, certains jours, se demande ce qu'elle vient honorer sur la Croisette, tant les tentations sont nombreuses et contradictoires. Cela aurait fait du bien à Cannes, à mi-chemin de sa course en rond, que Woody soit présent et rappelle, après son film, qu'on aime d'abord le cinéma parce qu'il nous aide à vivre. Et que, s'il n'y avait que la réalité, la grisaille de nos amours de chair et d'os, *mieux vaudrait arrêter là.*

Avec le cinéaste new-yorkais, on aurait pu, mine de rien, explorer l'essence de toutes ces images, parler autrement *des films proposés, oublier un instant tous les enjeux* économiques, la guerre des styles et notre tiédeur de privilégiés. Woody nous aurait certainement vidé la tête, nous ramenant à l'important : le Festival est d'abord dans Cannes parce qu'aux quatre coins du monde des pauvres *types pas très heureux s'offrent parfois une heure et demie* de rêve sur grand écran. Belle leçon à resservir chaque fois que le cinéma oublie la première de ses fonctions curatives. *Une autre année, Woody, il faudra venir.*

PHILIPPE BOGGIO.

Cannes, trente-huitième

Sélection officielle

« MISHIMA », de Paul Schrader,
« LA ROSE POURPRE DU CAIRE », de Woody Allen

Mishima n'aurait pas séduit Mia Farrow

Dès les premières images, *Mishima* apparaît comme un film à la hauteur. La forte luminosité étale, le glissement rythmé des plans, *la* musique... Paul Schrader part en fanfare, tant il est vrai que la grande manœuvre ordonnée sied au Palais des festivals. Quand l'uniforme s'en mêle, bien sûr, l'effet est encore mieux garanti.

Quatre parties, trois niveaux de récit, deux grilles à appliquer l'une sur l'autre : le cinéaste s'en explique lui-même très bien (*le Monde* du 16 mai). La couleur pour le présent et l'imaginaire, le noir et blanc pour le passé. Une composition narrative parfaitement maîtrisée, où la biographie se construit avec l'œuvre et la vie qui se répondent, se confondent finalement.

Mishima remet le Festival au niveau qui doit être le sien. Il s'agit ni plus ni moins d'affronter un homme face à la création, l'ambition étant de transporter un rituel dont le mystère plonge dans la névrose.

Le rituel est bien en place. Mishima s'habille pour aller mourir. Appuyé sur les flashes de ce jour du sacre, le film peut circuler en amont, *dans les séquences commentées en* voix « off » où s'élabore le héros, et dans les romans théâtralisés choisis pour illustrer cette évolution. Enfance coiffée d'une grand-mère, adolescence fragile, *révélation* du plaisir par l'intermédiaire du *Martyre de saint Sébastien*, fanatisme du devoir à accomplir, etc., jusqu'à l'invention d'une armée pour défendre les valeurs perdues de la civilisation japonaise.

Doit-on profiter de sa vie pour l'écrire *ou vivre, simplement* ? C'est la question, la contradiction, mais Mishima est compliqué. *La* beauté est frustrante, les mots priment sur le corps, puis le corps devient l'œuvre d'art sur laquelle s'inscrit, en idéogrammes de sang, l'orgasme de la douleur. *L'action* s'accommode-t-elle des mots ? Beauté, érotisme, violence, morale, tout cela finit dans « *l'harmonie de la plume et du sabre* », puisque l'homme amoureux de son image la voit périssable, et que l'art seul assure l'immortalité. Conclusion : « *seppuku* » (« hara-kiri » est passé de mode).

Où est le point de vue de Paul Schrader ? Il dit éprouver « *beaucoup de sympathie* » pour Mishima, mais il ne nous montre que les signes d'un *cérémonial dépouillé* de passion. Il nous conduit jusqu'à un pan*tin odieux qui gesticule devant une* armée en désordre, et nous demande de le croire *sur* parole. Sa fascination est comme l'homosexualité dans les images, refoulée.

Du rituel, il ne reste alors qu'une énumération abstraite, et sans souffle, gonflée aux hormones par des piqûres d'intelligence.

Le mirage dans le miroir

Mais comme c'est ennuyeux de parler des films, quand ils ne nous *emportent pas avec eux*, quand le héros n'arrive pas à descendre dans *la salle ! A quoi bon le dire, d'ail*leurs, et chercher des métaphores sur le plaisir ou le non-plaisir du cinéma, quand Woody Allen représente lesdites métaphores dans *la Rose pourpre du Caire* ? (*le Monde* du 9 mai).

Sur l'affiche, le titre est inscrit comme au fronton des salles. Deux *visages se découpent en ombre* chinoise. Il se penche sur elle, et elle renverse *la tête en arrière*. C'est en noir et blanc, comme les films où Mia Farrow va oublier son mari qui lui en fait voir de toutes les couleurs.

Les critiques du Festival sont Mia Farrow et ces braves gens qui mangent du pop corn en regardant *la Rose pourpre du Caire* au cinéma de leur ville. A quoi pensent le colonel Redl, Rocky Dennis et Mishima *en nous regardant* penser déjà à nos phrases ? On ne se le serait jamais demandé. Chez Woody Allen, les personnages perdent leur réserve. Et révèlent leur franc-parler, en attendant que l'explorateur parti gambader dans la réalité daigne reprendre le scénario où il en était.

Mia Farrow, elle, ne se soucie pas de nous. Ces histoires-là, on ne les voit qu'au cinéma. Elle éprouve au premier plan ses malheurs et ses *amours, plus loin il y a les rangées* de fauteuils, au fond l'écran qui est parfois au premier plan, et ainsi de suite, en abîme. Hors champ, Woody Allen regarde tendrement son actrice préférée nous aider à oublier le Festival qui nous en fait voir de toutes les couleurs. Demain tout rentrera dans l'ordre. C'était un *miracle, un mirage, la salle s'est ral*lumée.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Transformer les Champs-Elysées *en gigantesque* « drive-in », projeter sur l'Arc de triomphe un film dont la bande-son serait retransmise par les radios locales parisiennes, faire du musée de La Villette un immense studio de cinéma, un parc d'attractions et d'information sur les métiers de l'audiovisuel, organiser des projections permanentes dans toutes les salles, envoyer des stars *dans toutes les villes de* France : lorsque l'on organise la Fête du cinéma, *les idées les* plus folles sont souvent les meilleures.

***Lancé il y a quelques semaines* par le *ministre* de la culture, le *projet a été repris par la petite* équipe de Maurice Trinchant, qui organise les fêtes officielles et privées du Festival. Le vent de gaieté et de jeunesse qui a déferlé cette année sur la Croisette est sans doute leur meilleure carte de visite : séduits par le programme, les exploitants offrent déjà leurs salles, et les sponsors acceptent de financer la manifestation.**

Le coup d'envoi de la Fête sera donné le 14 juin. Pour ce « jour le plus long du cinéma », la séance durera de 14 heures à 6 heures du matin, dans toutes les salles, pour le prix d'un seul ticket. Un concours sur les films de l'été prendra le relais : une façon d'attirer les spectateurs pendant la saison creuse. Point d'orgue les 21 *et* 22 septembre, où, tout un week-end durant, la France jouera, elle aussi, au Festival de Cannes.

∴

***Les Spécialistes, les Ripoux, Emmanuelle IV, le Déclic, Gwendoline* : c'est le box-office du cinéma français à l'étranger – *340 millions* de francs de chiffre d'affaires sur quelques titres et une quinzaine de pays : c'est peu, même si cela augmente de 15 % par an depuis deux ou trois années. Le prix du dollar facilite l'exportation aux Etats-Unis, et *le marché d'Extrême-Orient* commence à s'ouvrir. A l'inverse, l'Europe est en plein déclin, et les clients traditionnels d'Afrique et d'Amérique du Sud, en proie à la crise, ne sont plus solvables. L'Allemagne de l'Ouest *reste encore le premier marché* pour le film français (17 %), sui*vie par la* Belgique (13 %), les Etats-Unis (11 %) et le Japon (7 %).**

***Malgré le travail de quelques* entreprises spécialisées, la vente du film français *reste* artisanale.**

Bloc-notes

Les contrats de 1 *million* de dollars sont rares, et les ventes plus courantes, à hauteur de 30 000 F, ne paient même pas les frais de prospection. Pour mieux vendre, pour explorer de nouveaux marchés, il faudrait, selon les *responsables de l'asso*ciation Unifrance Film, considérer le cinéma comme n'importe quelle marchandise, le faire bénéficier des crédits à l'exportation, l'associer aux voyages officiels et aux grandes négociations commerciales *entre* pays.

***« Pour faire ce métier, ne dites pas que vous êtes français, cela fait fuir le client. »* Le conseil vient du fond du Palais du Festival, là où se regroupent *producteurs et distributeurs de* films à petit budget, qui assurent, bon an mal an, une part non négligeable, quoique discrète, des transactions cannoises. Ici, pas de stars ni de caméras de télévision : on visionne les films sur vidéocassettes et on signe les contrats sur un coin de table. Au *fil des stands, on fait son mar*qué : saga des morts-vivants, tronçonneuse diabolique, aventures exotiques ou comédies légères « *en version hard ou soft* ».**

∴

***Lorsque* Starédia *internatio*nale s'appelait encore Eurociné, elle produisait le cinéma français des années 50, celui des Gabin, des Carné. Aujourd'hui, la petite entreprise familiale ne peut plus suivre l'inflation des coûts de la grande production. Elle préfère tourner en anglais des produits *anonymes à 1 ou 2 millions* de francs la pièce. A ces conditions, *elle réalise l'exploit de faire* 50 % de son chiffre d'affaires à *l'étranger, de vendre aussi bien à* l'Australie qu'aux Etats-Unis, de rivaliser avec les productions venues de Hongkong, ou du Brésil.**

A raison de quatre ou cinq films par an, Star média dispose maintenant d'une centaine de films qui alimentent les salles, *mais* surtout les catalogues des *éditeurs vidéo*. La société envisage aujourd'hui des co*productions plus importantes* avec des partenaires espagnols et même américains. Un cinéma français rentable, mais qui prend bien garde de ne pas faire de films français.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Bande à part

Cent ans de sollicitude

LA CHRONIQUE DE DANIEL TOSCAN DU PLANTIER

Il y avait un peu de stupeur, *mercredi matin, quand le prési*dent du Festival accrocha une *médaille autour du cou d'un* charmant monsieur de cent ans, dont quatre-vingts consacrés au cinéma. Il commença son métier de décorateur avec le siècle chez Pathé, et, dans ses films « récents », on trouve *Boudu sauvé des eaux, Judex, le Docteur Knock*... Mais le cinéma tue plus vite qu'il ne conserve longtemps, et il nous a fallu quitter *trop d'amis en quelques mois* : Gérard Lebovici, François Truf*faut, Pascale Ogier, Jean-Pierre* Rassam, tous en moins d'un an et jeunes encore. *Nous ne vieillirons pas ensemble !* disait le film de Maurice Pialat produit par Jean-Pierre Rassam, dont j'ai retrouvé l'ombre très présente à bord du *Don-Juan*, ancré dans le vieux port de Cannes. Dans les yeux de Vittorio, le capitaine, j'ai vu passer les nuits de fête ensorcelées dont les camarades de route *s'appelaient Roman Polanski*, Milos-Forman, Marco Ferreri et cette étrange *association* de Robert Bresson et de Jean Yanne, qui avait fait *Lancelot du Lac*, copieusement sifflé sur les marches du Palais, le vieux, le vrai.

C'est là, sur ce pont, il y a douze ans, que j'ai débuté ma vie de cinéma, à bord de ce *Don-Juan, dont le nom étrange*ment fut mon programme chez Gaumont, *comme Hughes Lau*rent avait commencé la sienne soixante-dix ans plus tôt chez Pathé...

Mercredi, le cinéma s'est allongé dans le temps comme *dans l'espace avec l'événement* du jour, *Mishima*, le film de *l'Américain Paul Schrader, à qui* la froideur et l'abstraction pédagogique donnent un contenu quelque peu « palmedorable ». Une fois encore, la musique joue le rôle principal avec la bande sonore obsessionnelle de Philip Glass, qui construit le film sur ses trois plans, dans des *séquences presque opératiques*. Voici, en tout cas, une œuvre *originale et différente qu'on ne* s'étonne pas de voir parrainée par Francis Coppola et son copain George Lucas. C'est tout de même la puissance de l'Amérique que d'aligner sur la Croisette Clint Eastwood et *Mishima : les routes de ces* héros ne sont-elles point celles *des samouraïs esthètes et nos*talgiques qui s'affrontent au monde sans grandeur et sans dieux ?

Notre pauvre France aligne pourtant fièrement, et en tout cas mieux que ses voisins, le charme, *la fantaisie, la dérision* de ses auteurs, dont l'Américain Peter Bodganovitch a rappelé bien justement la chance qu'ils avaient d'être leurs maîtres. Et puis, ils n'ont pas Juliette. Juliette, comme dans la chanson de Brel, *« c'est mon Amérique à moi » !*

Quinzaine

Témoignages

A quoi rêvent les jeunes filles à Beyrouth aujourd'hui ? A l'amour bien sûr, au beau quadragénaire qui traîne sa carcasse lassée dans les ruines. *Gazl el Banat*, de Jocelyne Saab, est une histoire d'amour dans une ville en guerre, mais la guerre est seulement un décor quotidien, l'environnement normal depuis dix ans. Les rues sont vides aux heures de grand soleil, la mer est calme, on baisse la tête quand des coups de feu isolés pétaradent dans le ciel clair. Le film a été tourné sur place pendant deux mois d'accalmie, les morts étaient trop peu nombreux pour qu'on en parle.

Jocelyne Saab est journaliste, elle a couvert le Moyen-Orient et le Liban pour différentes télévisions. Elle est libanaise, et elle a voulu raconter autre chose : son amour pour une ville fantôme, pour ceux qui *survivent au jour le jour, adaptés* à la peur, à la mort, aux voix qui *résonnent dans les maisons abandon*nées. Et si parfois leur esprit dérape, *ils sont toujours, ils sont d'autant* plus affamés de tendresse. Une rencontre, un regard, *aimer est devenu* vital.

Il y a quelque temps, au journal télévisé, dans une séquence sur Beyrouth, on a pu voir un homme avec ses valises qui attendait de partir, et il disait qu'il n'en pouvait plus. Après tant d'années, pourquoi juste à ce moment-là... C'était comme ça, il ne pouvait plus. Quand la mort est *si présente, si prenante, on s'accro*che à des désirs élémentaires avec une force décuplée, et, un jour, c'est fini, on lâche. On s'en va ailleurs, ou on se fait faucher au hasard d'une balle. Le beau quadragénaire (Jacques Weber) est abattu de cette façon, c'est si peu important pour lui, déjà si décentré, si vide. L'adolescente qui l'aimait s'arrête une seconde auprès du cadavre, image familière, et elle continue sa route. Elle sait, elle a appris que la mort risque à tout instant de venir déranger les rêves, mais qu'elle ne peut pas empêcher de rêver.

Le film souffre d'un déséquilibre : Jocelyne Saab *utilise moins bien les* acteurs que le décor. Elle s'aide des personnages pour raconter sa ville malade, et comment la maladie engendre les anticorps. Elle montre les à-côtés de l'horreur, sans pathos ni cris de vengeance, et malgré certaines maladresses, parfois, son témoignage est irremplaçable.

Le film de Jocelyne Saab juxtapose des bribes de temps précieux, *celui de* Wayne Wang, *Dim Sun*, procède de même, et lui aussi témoigne. Wayne Wang est un Chinois de San Francisco. Il raconte deux générations d'immigrés et la difficulté de s'arracher aux traditions. Lui regarde les gens. Il scrute les visages, les sourires, les regards qui s'absentent. Le décor, c'est seulement un bout de rue, les apparte*ments petits et impeccables*, les tables où se maintient à grand peine la mémoire de la cuisine nationale. Très important, la nourriture, aussi important que la langue, que les disputes inénarrables pendant les parties de dominos, que les crépitements des batonnets enflammés au Nouvel An.

Les Chinois de la première génération vivent en vase clos, leurs enfants travaillent pour eux. Il y a une vieille femme qui parle à peine anglais. Elle veut revoir Canton une fois avant de mourir, et d'abord se faire naturaliser, c'est en Américaine qu'elle veut se présenter à ceux de là-bas. Pourtant, toute son énergie se concentre sur le refus de l'Amérique. *Elle n'a rien contre* : simplement elle ne peut pas. Elle est là *comme un bloc passif, un monoli*the que rien ne peut entamer, avec des robes *d'antan qu'elle* sort pour les aérer, des bijoux soigneusement enveloppés dans de la soie rouge et l'égoïsme obstiné d'une vieille dame qui se sent trop seule. Sa fille se sacrifiera pour elle.

C'est nous, occidentaux, qui pensons « sacrifice ». Wayne Wang montre les yeux un peu trop brillants de la jeune fille, et la *tendresse* de son sourire. Sans commentaires. Il *témoigne d'une culture et d'un* déchirement. Il dit ce que c'est que d'être étranger.

COLETTE GODARD.

CULTURE

EXPOSITION

RENOIR AU GRAND PALAIS

Un rêve de chair

La rétrospective Renoir qui s'ouvre au Grand Palais vient de Londres où elle a été présentée au début de l'année. Après Paris, *elle traversera l'Atlantique.* Elle est en effet organisée par la Réunion des musées nationaux en collaboration avec l'Arts Council de Grande-Bretagne et le Museum of fine Arts de Boston. Et bénéfie du soutien d'IBM. Seules de telles associations peuvent aujourd'hui permettre des manifestations de cette ampleur : environ cent vingt peintures, venues d'Europe, des Etats-Unis, du Japon, d'Union soviétique et d'Amérique du Sud retracent la longue et prolifique carrière du plus populaire des impressionnistes, du plus populaire des peintres tout court. On n'avait pas vu d'aussi largement son œuvre depuis 1933 à l'Orangerie.

Autrement dit, c'est une grande exposition, dont le succès de fréquentation est assuré, où il faudra probablement prendre patience dans une longue file d'attente – pis peut-être que celle qu'on a connue, avec « Les impressionnistes et le paysage », – prévoir large ses rendez-vous du jour, et ses horaires de train, avant de s'y *risquer.*

Elle pourra surprendre, cette rétrospective, désappointer une bonne partie du public, qui n'y retrouvera pas exactement l'image habituelle du peintre du *Déjeuner des canotiers* (Washington), de la *Balançoire*, ou du *Bal au Moulin de la Galette* (Jeu de paume), ni tout à fait cette idée de modernité qui leur est attachée. En fait, il y a beaucoup à découvrir, beaucoup à revoir aussi, avec ce parcours très justement établi. *Il renvoie à une personnalité* plus inquiète qu'elle ne l'avoue, qui révèle une œuvre contradictoire, prise entre plusieurs feux, avec son côté rue et « partie de campagne », et son côté musée, « *là où*, disait Renoir, *on apprend à peindre* », « *là où on prend le goût de la peinture que la nature ne peut pas seule donner* ». Une œuvre qui ressemble à « *un de ces bouchons jetés à la rivière, qui file, est pris dans un remous, revient en arrière, plonge remonte...* » Ce que le peintre a dit de sa vie.

De manières différentes, tour à tour serrées et relâchées, un partage s'établit entre les scènes de la vie contemporaine peintes en direct, spontanément, et les emprunts au passé, aux grands maîtres, cités sans vergogne, interprétés parfois très librement et bien, parfois maladroitement, avec *amusement*...

Cela ne se trouve pas seulement dans les œuvres d'extrême jeunesse, avant les 1870, dont on a de beaux exemples : le *Portrait de William Sisley*, le père de son ami rencontré à l'atelier de Gleyre, comme Monet et Bazille, au début des années 1860, *le Cabaret de la mère Antony* (1866, Musée national de Stockholm) ou *les Fiancés* (Cologne) qui a pour modèle Lise : déjà le goût de la chair fraîche.

Au temps de *la Grenouillère*, peinte en compagnie de Monet, qui l'influence, Renoir peint aussi une *Baigneuse au griffon*, un vrai morceau pour Salon : thème classique, *en hommage* à *Courbet encore*, curieusement ficelé ; et plusieurs tableaux orientalistes en hommage à Delacroix : l'*Algérienne*, l'*Intérieur de harem à Montmartre*, libre transposition des *Femmes d'Alger*.

Le plaisir de faire

Renoir cultive les retours en arrière, les citations. Il prend aussi à ses amis, détails, compositions, facture, ouvertement, avec un naturel déconcertant, une promptitude étonnante. De chic, pour le plaisir de faire.

Le plaisir : en prendre en peignant, ne pas s'ennuyer, d'où parfois cette propension à lâcher des morceaux un peu difficiles pour aller voir ailleurs –, on sait bien que l'œuvre est très inégale. Mais aussi ne pas ennuyer ceux qui regardent.

« *Pour moi*, dit Renoir, *un tableau doit être une chose aimable ; joyeuse et jolie, oui jolie ! Il y a assez de choses embêtantes dans la vie pour que nous en fabriquions encore d'autres.* »

Renoir a dit aussi : « *Mais si je ne vendais que des bonnes choses, je mourrais de faim.* » En 1901, ce n'était pas très juste, il était couronné de gloire, parfaitement *reconnu officiellement*, et son marchand Durand-Ruel le vendait bien. Réaction d'artiste qui se souvient



Baigneuse s'essuyant. Dessin à la plume

peut-être de ses débuts difficiles, plus difficiles pour lui que pour la plupart de ses amis lancés dans l'aventure de l'impressionnisme et des salons des « refusés ». Né sixième de sept enfants en 1841 à Limoges, d'une famille modeste – *son père était tailleur à façon*, sa mère petite main, – il lui fallait vendre plus que les autres. Voilà qui peut expliquer son attitude, son désir de répondre à la demande par des portraits dans le goût conventionnel mais néanmoins charmants... alors que d'autres apparaissent beaucoup plus libres. Tout cela lui a *été* reproché abondamment.

Et c'est vrai qu'on sent chez lui à tout moment cette perméabilité aux influences, au milieu.

Il est éclectique, nomade, hédoniste, il casse les lois et les règles, écoute sa sensualité. On peut comprendre ces choses *aujourd'hui*. Renoir n'est pas un formaliste, il ne peint pas avec sa tête. Mais il est plein d'incertitudes, et cherche, après le désenchantement de l'impressionnisme. Il voyage beaucoup, refait le parcours traditionnel de l'Afrique du Nord, sur les traces de Delacroix, celui de l'Italie, pour Ingres et les classiques. Il découvre Raphaël, la peinture pompéienne. Il cherche à concilier le plein air et une structure claire, à associer des thèmes plus éternels, tout en partant de l'observation directe.

Il en finit alors avec les amusements de la ville et de la banlieue, avec les trois danses, à la ville, à la campagne, à Bougival – judicieusement placées dans la salle en rotonde du Grand Palais : valse de bourgeois, valse populaire... même dilemme dans la vie sociale que dans l'œuvre. *Il est partagé entre le cercle* des amis de bohème et le milieu des collectionneurs, le salon de Madame Charpentier, la femme de l'éditeur. Aline n'y a guère sa place. Un peu campagnarde, un peu épaisse, c'est elle qui deviendra sa femme et la mère de ses trois enfants, Pierre, Jean et Claude (Coco).

C'est dans ces années 1880 que Renoir commence à peindre des nus au bord de l'eau, plus dessinés, en teintes plus blondes, plus pâles, en chairs lisses et transparentes. Ces nus vont l'occuper jusqu'à la fin de sa vie. Il choisit comme référence plutôt Titien, Rubens et Rembrandt, qu'Ingres ou *Rapahël*, *modelant* les formes par le pinceau sans les détacher du fond.

Ses recherches d'archétypes du bonheur familial, de l'enfance, de l'éternel féminin, s'enfoncent dans un rêve de chair. Cette chair si présente dès ses premiers portraits, dès ses premiers modèles (*Lise*, la bohémienne de 1868). Il évacue les vêtements modernes pour les remplacer par des voiles de tissu et des fanfreluches, avec Gabrielle. La vision se fait intemporelle.

« La peinture onctueuse »

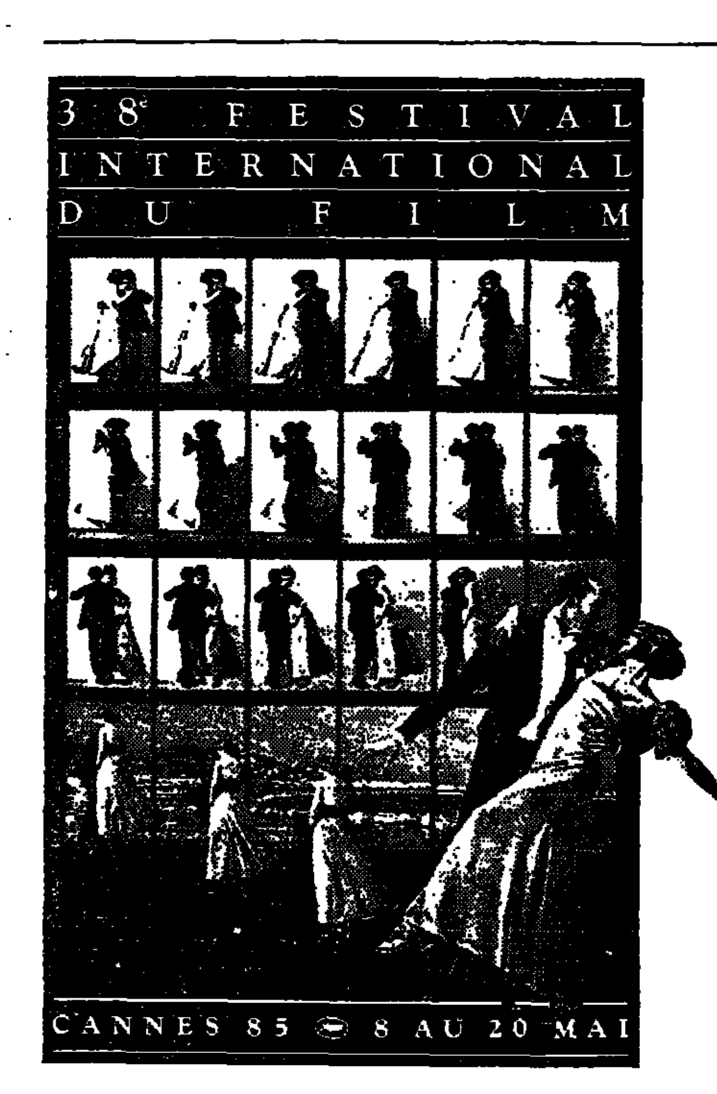
Dans l'*atmosphère* ouatée du Midi, à Cagnes, où il s'est fait construire une maison, Renoir peint des monuments à la femme, lie paysages et corps, déforme, aboutit à une sorte de mollesse informelle. « *J'aime la peinture grasse, onctueuse, lisse autant que possible.* » « *J'aime peloter un tableau, passer la main dessus.* »

On est loin des midinettes, des trottins, à drôles de chapeaux compliqués – Renoir les faisaient faire spécialement pour ses modèles des robes *tourbillonnantes* des bals, des délurées de Montmartre, des lieux à la mode du bord de Seine.

Dans cette exposition, il faut être très attentif au petites œuvres, elles se révèlent souvent de merveilleuses peintures, comme la *Jeune femme lisant un journal illustré*, une composition par plans efficaces et sans *fioritures* ; ou les fraises avec sucrier et oranges, une petite nature morte très finie. C'est plein de choses sérieuses, abouties, très fines. Le pinceau de Renoir se fait très menu, très délicat, pincé, mondain, il se fige dans la porcelaine – les fillettes empêtrées dans leur robe du dimanche – le biscuit, la céramique, et frémit en tissu, petits rubans, colifichets, qui n'ont pas d'utilité particulière, mais qui font effectivement joli, donnent du chien aux visages, aux bonnes joues vermeilles des *femmes aux mains marquées par le* travail à la maison. Et il y a cette admirable *Jeune fille endormie* de 1880 (Williamstown, Massachusetts), des épaules fraîches et rondes découvertes, une jupe bleue, un fauteuil rouge et un chapeau fleuri, des chaussettes à rayures, dans un espace indéterminé. Un des plus beaux Renoir.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Grand Palais, jusqu'au 2 septembre.





SPECTACLES

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Jeudi 16 mai

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre, 20 h 30 : Ubu Roi. Théâtre Gémier, 20 h 30 : Mille francs de récompense (de Victor Hugo).

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Lui, de Y.-F. Lebeau.

☞ TEP (364-80-80), Théâtre, 20 h 30 : Macadam Quichotte.

BEAUBOURG (277-12-33). Cinéma-Vidéo, 19 h : Jean Teule, alchimiste de l'image, de C. Boustani, P. Catherine. Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : voir rubrique Festivals de cinéma. Cinéma hongrois, 20 h 30, Vingt heures, de Z. Fabry. Danse, 18 h 30 : Compagnie Ecchymose : Grand Braquet, de P. Roger.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), Nederlands dans theater, 20 h 45 : Heart's Labyrinth ; l'Enfant et les Sortilèges.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h : 3e Concours international de danse à claquettes.

Les autres salles

☞ A. DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : Les amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : 20 h 30 : les Violettes

☞ BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Monologue d'Adramelech.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil. Atelier du Chaudron (328-97-04), 21 h : Identités provisoires.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre, 20 h 30 : Macbeth ; La Galerie, 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

CONFLUENCES (397-67-38), 20 h 30 : le nouveau signe de Pierre

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : la Jalousie du barbouillé.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16) 20 h 30 : théâtre ; 21 h 30 : Comme un sens inverse.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 15 : Azimut info.

☞ ESSAION (278-46-42), I. 19 h : La dame est folle ou le Billet pour nulle part ; 20 h 45 : Djamila.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : la Petite Marchande d'allume-êtres.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : Enfamillages ; 21 h 45 : les Contes de Chelm. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin. Petite salle, 21 h 30 : J. Florencie.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90) 21 h : Henri IV. Petite salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.

☞ MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 21 h : Amphitryon 39.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Mangeront-ils.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Condamné à mort.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PLAINE (250-15-65), 20 h 30 h : la Charrette de Caymans.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Sidney.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Due dozzine di rose scarlatte.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 et 22 h : Compartiment fumeuses.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand Déménagement.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Dernière du malade imaginaire.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : les Oiseaux.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), I. 18 h 30 : Baraque baroque ; II. 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Parle-moi comme la pluie.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Les concerts

Lucernaire, 20 h : M.-Cl. Chevalier, J. Roux, M. Marchesini, Cl. Charles, E. Perfetti (Desportes, Charpentier, Ravel...).

Parc des Buttes-Chaumont, 17 h : musique des gardiens de la paix.

Jazz, pop, rock, folk

☞ CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : B. de Kort.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Les quatre étoiles.

MEMPHIS MELODY (329-60-73). 0 h 30 : M. Silva.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC' HALLES (261-96-20), 22 h : Z. Fleischer, Ch. Schneider, L. Benhamou, M. Bertaux, T. Rabeson.

☞ NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : N. Simone.

☞ PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Cl. Tissendier Sextet.

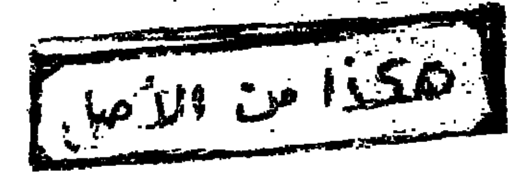
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : R. Galliano, F. Sitbon, J.-M. Jaffet, L. Augusto.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Whoopee makers.

SUNSET (261-46-60), 23 h : A. Debiossat Quartet.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h : Doufty.

cinéma



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, soixante-dix ans d'Universal : The phantom bullet, de C. Smith ; carte blanche à Y. Chahine : 19 h, le Bal des sirènes, de G. Sidney ; 21 h, les Révoltés du Bounty, de F. Lloyd.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, le cinéma des plasticiens ; 19 h, Cent jours du cinéma espagnol : El Cochecito, de M. Ferreri.

Les exclusivités

ADIEU BLAIREAU (A.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e, mer., jeu. (633-97-77).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Rialto, 19e (607-87-61).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Ambassade, 8e, mer., jeu. (359-19-08).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Capri, 2e (508-11-60) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : Richelieu, 2e, mer., jeu. (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

DÉTECTIVE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 9e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (358-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVORCE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

2010 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (563-16-16).

ELIANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Convention, 15e, mer., jeu. (828-42-27).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

FASTER PUSSYCAT KILL KILL (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

HORS LA LOI (Fr.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e, mer., jeu. (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e, mer., jeu. (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, mer., jeu., 8e (359-29-46) ; Ambassade (à partir de vendredi), 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, mer., jeu., 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, mer., jeu., 6e (222-87-23) ; Olympic Luxembourg, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, mer., jeu., 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MATA-HARI (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65) ; Denfert, 14e (321-41-01).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

ONDE DE CHOC (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE PACTOLE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Lumière, 9e (246-49-07).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46)) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SHOAH (Fr.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Monte-Carlo, 8e (225-08-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SPLIT IMAGE, L'ENVOUTEMENT (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mexéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.). **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles (mer., jeu.), 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna (mer., jeu.), 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TERMINATOR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-37) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-51) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE (Franco-canadien) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

VIDAS (Portugais, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

VOYAGE A CYTHÈRE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANNÉE DES MÉDUSES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Fauvette, 13e, mer., jeu. (331-56-86).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Impérial, 2e (742-77-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

FURYO (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05)

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAURA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic, mer. jeu., 14e (544-43-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA PIRATE (Fr.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (32-91-68).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SKINOUSSA (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

SHINING (A. *) (v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA TÊTE CONTRE LES MURS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

TIR A VUE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

Les séances spéciales

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Utopia-Champo, 5e (326-84-65), 16 h, 22 h 40.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 18 h 30, + Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES DAMNÉS (*) (It., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33), 19 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 30, Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h 15.

LAWRENCE D'ARABIE (A.), v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 30.

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 15.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 5.

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU BONAPARTE, (à partir de vendredi), film franco-égyptien de Youssef Chahine, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e, (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepot, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

BABY, film américain de B.W.L. Norton, v.o. : Forum Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).

BIRDY, film américain d'Alan Parker, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (532-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (748-24-24).

MISHIMA, film américain de Paul Shrader, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

RENDEZ-VOUS, film français de André Téchiné : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS, film français de Jean-Patric Lebel : Studio 43, 9e (770-63-40).

LE RETOUR DES MORTS-VIVANTS (*), film américain de Dan O'Bannon, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. : Paramont Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

THAT'S DANCING, film américain de Jack Haley, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Images, 18e (522-47-94).

COMMUNICATION

UNE OPÉRATION COMMUNE ENTRE FR 3 LA TÉLÉVISION CATALANE ET SUD-RADIO

« Grande Première », en direct de Barcelone

En direct, en public, à la même heure... des deux côtés de la frontière. Le samedi 8 juin prochain, FR 3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon lance, en commun avec deux autres stations régionales, (FR 3-Aquitaine et FR 3-Méditerranée), Sud-Radio et TV 3, la jeune télévision catalane, une émission de variétés intitulée « Grande Première ». Elle sera réalisée en direct de Barcelone, avec des artistes des deux pays, et diffusée simultanément sur une zone allant de Bordeaux à Nice... et de Cahors à Barcelone : six millions et demi de téléspectateurs et d'auditeurs en perspective.

Cette opération, annoncée le mardi 14 mai au cours d'une conférence de presse à Barcelone, témoigne d'une politique originale menée depuis près de deux ans par M. Isy Morgensztern, le responsable des programmes à FR 3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon.

M. Isy Morgensztern lance ses idées comme des spoutniks. Nommé il y a deux ans par le directeur général de FR 3, M. Serge Moati, cet homme de spectacle – il vient du théâtre, – a tout de suite pensé à une « télévision méditerranéenne ». Pour lui, la notion de « région » permet d'échapper aux traditionnelles zones d'influence et de créer d'autres mouvements. Toulouse ne serait plus au sud de la France, mais au centre d'une vaste zone incluant l'Espagne et le Portugal, et, plus loin à l'Est, la Méditerranée. Et la télévision régionale devrait être l'outil permettant des reclassements territoriaux dans le Grand-Sud.

Cette conception s'est traduite par différentes opérations qu'il a pilotées. La première, un colloque sur la Méditerranée avec des philosophes et des scientifiques venus de Rome, du Caire... une sorte de « geste théorique ». Puis la « Nuit du rock méditerranée », action d'envergure, organisée en mars dernier à Toulouse, retransmise en direct à la fois par FR 3 nationale, la télévision catalane TV 3, Sud-Radio et trente-trois pays (tout le Maghreb et l'Afrique noire) grâce au réseau international de la Sofirad, et en différé par une dizaine de télévisions du bassin méditerranéen, plus la Suède et la Hongrie. Cette opération multimédias, dont l'impact a été impressionnant, a créé *« une connivence, un territoire »*, selon le responsable des programmes, qui est à l'origine de l'Union des télévisions méditerranéennes, sorte de club qui regroupe des Italiens, des Espagnols, des Marocains, des Égyptiens, des Grecs, des Yougoslaves, et dont les statuts seront ratifiés avant la fin du mois de mai.

Avec la télévision catalane, les rapports sont tout récents. C'est FR 3 qui a « installé » TV 3, la chaîne de la « communauté autonome », et la station régionale de Midi- Pyrénées- Languedoc- Roussillon a plusieurs fois aidé la jeune télévision de l'autre côté de la frontière à retransmettre techniquement ses émissions quant les réseaux espagnols ne le permettaient pas. Il y a visiblement des affinités entre les deux stations. Un feuilleton en coproduction (avec l'Egypte comme troisième partenaire) est actuellement en discussion. L'émission du 8 juin s'intègre dans cette dynamique que le responsable des programmes de FR 3 craint de voir stopper aujourd'hui par le changement de stratégie amorcé par FR 3. En mars et avril, alors qu'il accomplissait un « tour de France » dans toutes les régions, visionnant les émissions et les commentant, M. Serge Moati a commencé d'entretenir les directeurs régionaux d'une nouvelle politique mise en œuvre probablement dès la rentrée. Finie l'idée d'autonomie de plus en plus poussée, annoncée en janvier dernier (il était même question que chaque station régionale dispose d'une totale liberté de programmation depuis l'ouverture de l'antenne jusqu'à la fermeture, en utilisant les services d'une banque commune d'images). Désormais, la liberté de programmation des régions sera réduite (18 heures-19 h 40, au lieu de 17 heures-20 heures). *« Il ne nous restera plus qu'à habiller les émissions envoyées par Paris »*, dit M. Isy Morgensztern, qui a reçu comme une *« claque »* l'annonce de la nouvelle stratégie de FR 3 et refuse cette logique du réseau. M. Isy Morgensztern est prêt à ruer dans les brancards. Sera-t-il le seul ?

CATHERINE HUMBLOT.

société

A LUXEMBOURG

Jean-Paul II réclame davantage de solidarité envers les pays moins développés

Le pape Jean-Paul II, qui continue sa *visite* aux pays du Bénélux, devait arriver jeudi 16 mai, en début de soirée, en Belgique, où il restera cinq jours.

Après l'accueil mouvementé des Néerlandais, l'étape luxembourgeoise de trente-six heures, mercredi 15 et jeudi 16 mai, aura été pour le souverain pontif calme et sans surprise. Il est vrai qu'il retrouvait là une Eglise paisible dans un pays de 365 000 habitants à 97 % catholique. Le point culminant de la journée du mercredi 15 mai aura été, sans nul doute, la messe célébrée à Esch-sur-Alzette, la ville de l'acier, devant 20 000 personnes, parmi lesquelles de nombreux travailleurs immigrés (Portugais, Italiens) et frontaliers belges et français, encore vêtus de leur tenue de travail.

Sur un podium dressé devant le décor impressionnant de l'aciérie en activité, Jean-Paul II a récité le « Notre Père du travail humain » et a composé une méditation sur la *plus ancienne prière* de l'Eglise en faveur des travailleurs, des chômeurs, des émigrés du monde entier.

Ancien ouvrier dans les mines de sel à Cracovie, le chef de l'Eglise catholique a *dénoncé les « effets pervers d'un progrès que nous ne savons pas maîtriser »*. Il a lancé un appel afin que *« l'œuvre de l'intelligence humaine, l'œuvre de la science et de la technique, ne se retourne pas contre l'homme »*, et il a demandé aux responsables d'arrêter de multiplier les armes dans des proportions effrayantes et de dégrader ou de défigurer la terre en gaspillant les ressources.

Jean-Paul II s'est ensuite adressé aux représentants des institutions européennes dans l'hémicycle du centre de Kirchberg. Il leur a parlé des responsabilités de l'Europe, *« une des régions favorisées dans le monde malgré les problèmes qu'elle connaît »*, puis il a évoqué le drame *de la famine* et de la *pauvreté*, avant de demander plus de solidarité à l'égard des pays en voie de développement.

Selon le pape, *« beaucoup sont frappés par le contraste entre la condition misérable de populations privées de nourriture et l'accumulation en Europe de surplus alimentaires »*. *« Il est exact*, a-t-il dit, *que des transferts substantiels ont eu lieu. Mais, compte tenu de l'urgence, ne pourrait-on pas faire davantage ? »*

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

M. Jean-Alain Vaujour devrait remplacer M. Pierre Daniel à la tête de l'Union nationale des associations des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL).

M. Pierre Daniel, l'homme qui tint le devant de la scène lors de la bataille de l'enseignement privé, président de l'UNAPEL depuis mai 1980, a fait savoir qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat lors du congrès de l'organisation, les 18 *et 19 mai* à *Metz. Conformément* aux statuts de l'organisation, M. Daniel, dont le dernier enfant achève ses études, ne pouvait plus continuer à assumer cette charge. C'est l'*actuel trésorier de l'UNAPEL*, M. Jean Alain Vaujour, qui lui succédera.

[Ingénieur, âgé de cinquante et un ans, M. Vaujour vit dans l'Orléanais, avec sa femme et ses cinq enfants (douze à vingt-quatre ans), tous engagés dans le scoutisme comme leur père le fut. M. Vaujour est un ancien élève des Frères eudistes. Adhérent de l'UNAPEL depuis 1968, il milita d'abord en Seine-et-Marne, puis à Créteil. Membre du bureau national de l'organisation depuis 1979, il a été vice-président de 1980 à 1983, date à laquelle il a été choisi à un poste-clef, en cette époque de grande mobilisation des parents d'élèves, celui de trésorier, gérant les finances de huit cent cinquante mille familles adhérentes.]

CORRESPONDANCE

La mort d'Etienne Bolo

Après notre article consacré à la mort d'Etienne Bolo, l'un des fondateurs, durant la guerre d'Algérie, du « réseau Jeanson » d'aide au FLN (nos dernières éditions du 11 mai), sa veuve, Mme Lonni Bolo, nous écrit :

Etienne Bolo était l'un des participants actifs du soutien de la lutte du peuple algérien au cours de la guerre d'Algérie. Il était, dès le début, convaincu de leur droit à l'indépendance. Il a été victime d'une scandaleuse accusation en 1970 jusqu'à la décision du non-lieu. Cette accusation était sans aucun fondement, mais au contraire manifestement liée à ce passé politique qui faisait de lui un coupable idéal.

L'article insiste sur une parution de l'époque qui qualifie mon mari de *« Bolo le rouge »* et de personnage présent *« partout où ça chauffe »*. Parmi la revue de presse que vous avez sans doute conservée des événements de l'époque, le journal *le Monde* semble n'avoir retenu qu'un titre peu représentatif paru dans un hebdomadaire dont je me refuse à citer le nom. Cet hebdomadaire fut le leader d'une campagne d'injures et de mensonges dont mon mari et moi avons cruellement souffert. La citation retenue ne peut être comprise hors de son contexte. Il s'agissait en effet de la conclusion d'un droit de réponse qu'il a utilisé pour mettre fin à cette campagne entreprise deux numéros auparavant par l'hebdomadaire en question.

Mon mari était un universitaire dans l'âme. Ses étudiants peuvent en témoigner. Il croyait profondément en l'Université et déplorait sa dégradation autant matérielle qu'intellectuelle. Il menait un combat constant pour exiger le maximum de ses étudiants pour lesquels il s'investissait bien au-delà de ce que son université investissait en lui. Etienne Bolo a mis fin à ses jours. Il a au moins droit à la vérité.

UNE TROISIÈME INCULPATION DANS L'AFFAIRE DE LA BANQUE PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE

Une troisième inculpation a été prononcée mercredi 15 mai par M. Jean-Pierre Michau, premier juge d'instruction au tribunal de Paris dans l'affaire de la Banque privée de gestion financière BPGF (*le Monde* du 16 mai). Il s'agit de l'ancien directeur général chargé du département bancaire, M. Philippe Rivière, âgé de cinquante-neuf ans. Comme pour MM. Jean-Luc Gendry, ancien président, et Philippe Béjot, ancien directeur général, M. Michau a retenu contre lui les charges d'avoir enfreint la législation sur les sociétés, de s'être livré à des *abus de biens sociaux*, à des abus de pouvoir et d'avoir présenté des bilans inexacts.

Pour les infractions relevées à l'encontre de M. Jean-Claude Gendry et de ses anciens collaborateurs, le code pénal prévoit une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison et une amende maximal de 2 millions et demi de francs. — *(AFP).*

SIX CONSEILLERS NOMMÉS A LA COUR DE CASSATION

Le Conseil supérieur de la magistrature, réuni mercredi 15 mai à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand, a nommé six conseillers à la Cour de cassation.

Il s'agit de MM. François Grégoire, Louis Gondre et Xavier Nicot, jusqu'ici présidents de chambre à la cour d'appel de Paris, ainsi que MM. Claude Goudet, procureur à Créteil et détaché comme directeur de la réglementation au ministère de l'intérieur, Thierry Cathala, actuellement premier président de la cour d'appel de Papeete, et Pierre Deroure, qui occupait les fonctions de premier président de la cour d'appel de Dijon.

● *Super-Phenix ne vibre plus.* — Une solution a été trouvée pour mettre fin aux vibrations qui affectaient, depuis plusieurs mois, Super-Phenix et qui auraient pu retarder la mise en service de ce réacteur surgénérateur en construction sur le Rhône, à Creys-Malville. La solution a consisté à modifier légèrement le *débit de sodium*, métal liquide qui sert de fluide caloporteur et refroidisseur dans le réacteur. C'est dans la partie haute de la cuve, au niveau du déversoir où le sodium « retombait » dans *le* circuit général, que se produisaient de fortes vibrations *(le Monde* du 16 février). Sous réserve que le service central de sécurité nucléaire accorde les autorisations nécessaires, le couplage du réacteur au réseau EDF pourrait se faire avant la fin de l'année.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

Plaidoyers pour la lâcheté

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. — Courageusement, la défense assume sa tâche. Après les plaidoiries pour Finochietti et Poletti, impliqués dans ce qui fut le sommet de l'horreur, c'est-à-dire cette mort qu'ils ont donnée l'un et l'autre au petit Alexandre Massie et qui, par moment, finit par tout occulter, c'était, *mercredi 15 mai*, les avocats de Didier Campana et de Jean-François Massoni qui avaient à mener leur propre combat.

Contre Campana, l'avocat général, M. Lassalle, a requis la réclusion perpétuelle, le mettant ainsi dans le lot de ceux pour lesquels il n'y aurait, à ses yeux, aucune circonstance atténuante. Appréciation excessive ? C'est ce que Me Eliane Keramidas s'est attachée à démontrer. Elle a apporté à cette entreprise beaucoup de chaleur et de vaillance. Tout au long de l'instruction, son client est sans doute celui qui a le plus révélé sur l'affaire, ses origines et son déroulement. C'est lui qui, constamment, a mis en cause Lionel Collard, l'ancien légionnaire, et Jean-Joseph Maria, le successeur de Massie au SAC de Marseille. Simple expression de la vérité ou désir d'un intérêt personnel ? C'est toute la question. Ce qui est sûr, c'est que Campana fut à la bastide d'Auriol. Mais il n'est pas établi que, personnellement, il ait donné la mort. Peut-être fut-il l'auteur d'un coup de couteau porté à Jacques Massie mais qui, en lui-même, n'était pas funeste. Cette incertitude, Me Keramidas a voulu en faire une certitude à l'avantage de son client. Dès lors, il lui fallait expliquer pourquoi, malgré tout, ce postier entré au SAC en janvier 1981 se retrouva parmi les membres du commando et accepta de demeurer jusqu'au bout parmi eux.

« Il a été, dit-elle, *porté par les circonstances, plongé dans une nuit d'horreur dont il n'avait jamais soupçonné qu'elle pût être ce qu'elle fut. »*

Le conditionnement progressif du SAC

Il apparaît effectivement, en lisant le dossier, que Campana ignorait tout du conflit qui opposait Maria et Massie depuis l'automne 1980. Il ne fut, pour sa part, à aucune des réunions où la réalité de ce conflit fut révélée aux autres. Il ne se trouvait pas davantage parmi ceux qui rencontrèrent M. Pierre Debizet lors de sa venue et de ses entretiens avec Maria les 5 et 6 mai 1981. S'il se trouve appelé au dernier moment, il ne mesure pas que le but est l'élimination physique de Massie. Il croit à une « mission » qui n'a pour objet que de récupérer des documents, Massie, lui a-t-on dit, devant être remis à une autre équipe chargée de l'interroger.

Mais les choses deviennent ce qu'elles sont devenues. Dès lors, pour Me Keramidas, le seul reproche qu'on puisse faire à Campana est de *ne pas s'être révolté*, de ne pas s'être opposé à l'ordre d'exécution des membres de la famille Massie donné par Lionel Collard.

Alors, oui, il a eu peur de Collard. Il a été lâche, paralysé par ce qui s'accomplissait sous ses yeux. *« Si vous ne comprenez pas cette paralysie, cette inertie, vous ne pouvez pas vraiment le juger. »*

Mais comment aussi, dans cette analyse du personnage de Campana, ne pas faire entrer en jeu le *« conditionnement progressif »* qui tenait au SAC lui-même, à ses dirigeants locaux et nationaux ? *« Tous ces hommes*, devait dire Me Keramidas, *qui, aujourd'hui, fuient leurs responsabilités et se détournent avec hauteur de ceux qui furent la piétaille, nous les avons vu défiler avec leurs mensonges, leurs secrets dissimulés, comme s'ils étaient encore, eux aussi, en proie à la peur. Que cachent-ils donc ? Pourquoi cet étrange sentiment ? A cause de quelque chose d'inachevé, de zones d'ombre volontairement entretenues. »*

Ce sont les mêmes thèmes que devaient développer, avec des styles différents, Mes Antoine Sollacaro et Camille Giudicelli pour défendre Jean-François Massoni. Celui-là est le seul auquel l'avocat général a consenti des circonstances atténuantes en admettant, pour lui, la possibilité d'une peine de vingt ans. Peine excessive pourtant aux yeux de ses défenseurs.

Etrange destin que celui de Massoni, fils d'un surveillant de prison corse, devenu postier à Marseille, comme Campana et Poletti, partageant avec eux la passion du karaté, du judo et de la moto. Il les a suivis au SAC. *« Par amitié »*, dira Me Sollacaro.

Il ajoute : *« Si l'on devait s'en tenir aux faits, il est sûr qu'il n'y aurait place pour aucune nuance, aucune distinction. Mais ce serait une attitude manichéenne. Ce serait refuser de voir les hommes, mettre à leur charge tout le mal et garder tout le bien en notre faveur. Ce n'est pas si simple. Chacun porte en lui sa part de bien et de mal, Jean-François Massoni comme les autres. »*

Me Sollacaro a repris le dossier lui aussi. Massie ? On le redoutait non pas à cause de ses magouilles, de ses petits trafics, mais parce qu'il savait, lui, que certains attentats commis en Corse et attribués au FLNC avaient été, en fait, accomplis par des gens du SAC ou du mouvement Francia étroitement liés l'un à l'autre. Voilà donc la raison de sa mort mais, *dans cette affaire*, Massoni n'aura jamais été qu'un « sans grade ».

Pris dans la folie meurtrière d'Auriol, il découvre qu'il est tombé dans un piège. Mais lui aussi va se renier parce qu'il a peur : *« Oui, nous plaidons, c'est vrai, pour la lâcheté humaine »*, dira Me Sollacaro.

« Faiblesse, égoïsme »

Après lui, Me Camille Giudicelli le dira aussi. Avec une belle hauteur et une grande intelligence. Elle non plus ne ménagera pas le SAC ni M. Pierre Debizet, *« son grand prêtre »*, ni les hommes politiques *« qui, aujourd'hui, font la fine bouche »*. Elle aussi essaiera de restituer le moment où Collard donna l'ordre de tuer. *« Vous imaginez alors Massoni ? Collard n'est pas un personnage lamartinien. S'opposer à lui, c'est assurément prendre le risque de jouer sa vie, la certitude même de la perdre. Massoni n'est pas allé jusque-là. C'est de cette faiblesse, de cet égoïsme qu'il doit rendre compte. Je ne demande pour lui rien d'autre que la mesure, l'équilibre et, pour tout dire, la justice envers une humanité dans laquelle l'ombre alterne avec la lumière. »*

Il reste maintenant à écouter les défenseurs de Jean-Joseph Maria et de Lionel Collard et à attendre l'arrêt qui sera rendu, vendredi 17 mai, dans la soirée.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MASSIMO SANDRINI NE SERA PAS EXTRADÉ

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, mercredi 15 mai, un arrêt dans lequel elle exprime un avis défavorable à la demande d'extradition formée par les autorités judiciaires italiennes à l'encontre de Massimo Sandrini ; celui-ci a été remis en liberté.

Interpellé le 9 février 1985 à Paris, en exécution d'un mandat d'arrêt international délivré le *22 décembre 1984 par un magistrat* de Milan, Massimo Sandrini, vingt-cinq ans, est accusé par la justice italienne d'avoir participé, le 14 juillet 1977, à Milan, à une manifestation d'extrême gauche au cours de laquelle un brigadier de police, M. Antonio Costra a été tué. Deux policiers et deux passants avaient été blessés.

Condamné par la cour d'assises à Milan, Massimo Sandrini avait été blanchi en appel et libéré, mais une seconde procédure engagée pour les mêmes faits aboutissait, le 25 mars 1982, à sa condamnation, par contumace, à neuf ans de prison pour complicité d'homicide volontaire et tentative d'homicide volontaire.

A l'audience du 24 avril dernier, l'avocat général, M. Emile Robert avait demandé à la chambre d'accusation de refuser l'extradition, en considérant notamment que la justice italienne invoquait, à propos du meurtre du policier, *« une complicité morale »* inconnue en droit français. Cette argumentation avait également été développée par Me Jean-Pierre Mignard, défenseur de Sandrini, et c'est sur ces mêmes bases que la chambre d'accusation s'est appuyée pour rendre un avis défavorable. Cet arrêt interdit l'extradition, alors qu'un avis favorable aurait laissé le gouvernement français libre de sa décision.

A ROUEN ET A GRENOBLE

Des policiers sont accusés de violences dans l'exercice de leurs fonctions

Le comportement de policiers lors d'interpellations après des vols de voitures vient d'être mis en cause, dans deux affaires semblables, à Grenoble et à Rouen.

A Grenoble, c'est un juge d'instruction qui a inculpé, le mercredi 15 mai, trois gardiens de la paix de coups et blessures volontaires dans l'exercice de leurs fonctions, à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile.

A Rouen, ce sont cinq jeunes gens qui, le même jour, lors d'une conférence de presse organisée avec le soutien de la Ligue des droits de l'homme, ont affirmé avoir subi des *« sévices corporel, injures et humiliations racistes »* durant une garde à vue.

L'inculpation des trois gardiens de la paix grenoblois, MM. Christ, Danzau et Gantheret, rapporte notre correspondant à Grenoble, Claude Francillon, n'a pas surpris certains avocats et magistrats grenoblois qui s'inquiétaient des agissements de certains fonctionnaires de l'hôtel de police. Les faits remontent au mois de février : le 24, Mme Carole Ros, âgée de vingt-sept ans, est repérée alors qu'elle roule à grande vitesse, accompagnée d'un ami, à bord d'une Austin volée appartenant à un policier grenoblois.

Arrêtés quelques minutes plus tard, les deux jeunes gens affirment avoir aussitôt reçu des coups violents et, la nuit suivante, avoir été à nouveau frappés dans leur cellule à coups de pied et de poing, après avoir été jetés à terre, menottes dans le dos. La jeune femme qui, selon la police, avait déjà commis plusieurs vols et avait été mêlée à des affaires de drogue, fut notamment inculpée de vol et écrouée à la prison de Chambéry. Le 1er mars, elle déposait une plainte contre X pour coups et blessures. A l'hôtel de police, on récuse les accusations portées contre les trois gardiens inculpés, laissés en liberté.

A Rouen, ce sont cinq jeunes du quartier des Sapins — Fahrid, 17 ans, Ismail, 18 ans Stéphane, 15 ans, Mahji, 18 ans, et Lionel, 17 ans — qui accusent la police d'actes de violence au cours d'une garde à vue au commissariat central, dans la nuit du 28 février au 1er mars. Ils avaient été interpellés, dans des conditions reconnues tumultueuses par la police, nous précise notre correspondant à Rouen, Etienne Banzet, après un double vol de voitures, pour lequel ils ont été inculpés et laissés en liberté.

L'expertise médicale d'un médecin du SAMU, ordonnée par un juge des enfants quelques heures après leur arrestation, devait constater des *« tuméfactions, rougeurs et excoriations (écorchures légères) »*. Une plainte contre X a été déposée, avec le soutien de la Ligue des droits de l'homme et du Syndicat des avocats de France (SAF). Selon le directeur départemental des polices urbaines, M. Henri Hirt, l'enquête effectuée à l'intérieur des services de police n'a confirmé aucun des actes de violence tels qu'ils sont rapportés.

● *« Sécurité et paix publique ».* — Le bureau de l'association sécurité et paix publique (*le Monde* du 16 mai) est ainsi composé : *président :* M. Roger Chaix ; *vice-présidents :* MM. Jean-Claude Antonetti, Michel Aurillac, Jean Hénon, Norbert Mardelle, Marcel Puzin, Pierre Rigaud, Mme Solange Troisier ; *secrétaire :* M. Jean Vallois ; *trésorier :* M. Fernand Saurie ; *membres :* MM. Emile August, Henri Corsant, Jean Cosse, Paul Cousseran, André Decocq, Roger Degrange, Honoré Gévaudan, Serge Quinchard, Robert Pandraud, Robert Pinaud, Jean Piot, Jérôme Turot.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Badinter annonce la création de 2 039 places supplémentaires dans les prisons d'ici à 1987

Tant que l'agitation avait régné dans les prisons, les députés n'avaient pas profité de la séance hebdomadaire des questions au gouvernement pour interroger le ministre de la justice sur ce sujet pourtant d'actualité. Le calme apparemment revenu, ils se sont retrouvés le mercredi 15 mai. Le garde des sceaux devait le souhaiter puisque la première question est venue d'un membre du groupe socialiste, M. Jacques Fleury, député de la Somme.

Lui répondre a permis à M. Robert Badinter de répliquer à son prédécesseur au ministère qui avait accusé la gauche de ne pas avoir réalisé le plan de construction de prisons mis au point avant 1981. Chiffres à l'appui, l'actuel garde des sceaux a expliqué que de 1962 à 1980 on avait créé, en moyenne, 300 places de prison par an et même 200 par an de 1974 à 1980, alors que pendant la même période la population pénale passait de 27 100 détenus à 40 129.

En comparaison, il a ajouté que, de 1981 à 1984, il y avait eu en moyenne la construction de 492 places supplémentaires par an et que *« les engagements irréversibles »* déjà pris permettraient de bâtir 572 places nouvelles par an en moyenne, de 1981 à 1987. Au total, a conclu M. Badinter, *« on aura ainsi créé entre 1981 et 1987, 4010 places nouvelles »*, dont 1971 l'ont déjà été de 1981 à 1984. Reste donc, selon les engagements du gouvernement, à créer, de 1985 à 1987, 2039 places supplémentaires dans les prisons.

M. Alain Peyrefitte, le prédécesseur ainsi mis en cause, présent dans l'hémicycle, prenait note sur note. Se tournant vers lui, M. Badinter a continué : *« Rien n'est plus facile que de dresser des plans. J'ai moi-même (...) déjà reconstruit sur plan la totalité des établissements pénitentiaires ! Le vrai problème, c'est celui de l'engagement des crédits. »* Or, expliqua-t-il, dans le dernier projet préparé par M. Peyrefitte quand il était place Vendôme, il y avait de quoi construire *« au mieux 478 places »*. M. Badinter a ajouté que les moyens de fonctionnement des prisons *« entre 1977 et le premier trimestre de 1981, alors que la population carcérale connaissait une inflation sans précédent de 28 % »* avaient connu *« une baisse en francs constants de 3,6 % ; au contraire, entre le deuxième trimestre de 1981 et aujourd'hui ils ont progressé, toujours en francs constants, de 2,8 % »*.

Le ministre de la justice a aussi évoqué l'amélioration des *« conditions difficiles »* des gardiens, de l'accueil des familles de prisonniers et les possibilités accrues d'éducation, de formation, de culture, de sports et de soins de ceux-ci.

Quand ce fut au tour de M. Jacques Godfrain (RPR-Aveyron) d'intervenir, il maintint que l'actuel ministre de la justice avait annulé des projets de construction prévus par son prédécesseur avant 1981. Le député RPR remarqua aussi qu'à la prison de la Santé *« 62 % des détenus sont des étrangers »*.

Le ministre de la justice, dans sa réponse, tout en confirmant ses chiffres, ajouta : *« Rien ne peut changer le fait que, pendant les vingt-trois années où vous avez été au pouvoir vous avez fait preuve de la plus totale imprévoyance et de la plus totale indifférence (...) Si gouverner c'est prévoir, alors vous avez largement prouvé, dans le domaine pénitentiaire, que vous êtes indignes de gouverner »*.

« La dignité d'une société, devait conclure M. Badinter, *se juge au sort qu'elle fait aux prisonniers et, de ce point de vue, en vingt-trois ans de pouvoir, vous vous êtes vous-mêmes condamnés. » « La sécurité de nos concitoyens »* en dépend, *« car c'est dans la prison que se fait le choix entre réinsertion sociale et récidive »*.

Th. B.

Aux assises de l'Essonne

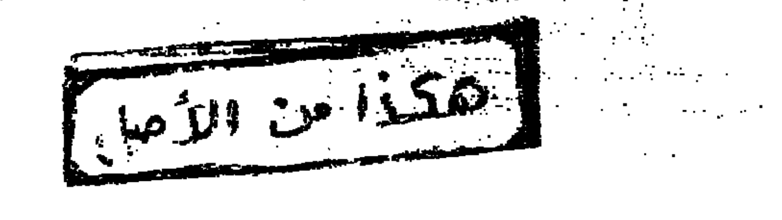
SEPT ANS DE RÉCLUSION CRIMINELLE POUR LES PARENTS DE « L'ENFANT AU PLACARD »

Françoise Bisson et Claude Chevet ont été condamnés, mercredi 15 mai à sept ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Essonne. Ils étaient poursuivis pour avoir persécuté et emprisonné dans un placard David, le fils de Françoise Bisson, âgé aujourd'hui de quinze ans (*le Monde* du 16 mai).

L'avocat général, Mme Chantal Solaro, avait ouvert la voie à un verdict modéré en ne requérant que dix années de réclusion criminelle pour chacun des deux accusés. Mme Chantal Solaro voulait ainsi concilier la nécessité d'une sanction pénale et le souci de ne pas déstabiliser, peut-être à tout jamais, David et son demi-frère Laurent, qui tous les deux avaient souhaité revivre avec leur parents.

M. JACQUES ATLAN ET L'ADFI

M. Jacques Atlan, professeur agrégé de philosophie, écrivain et membre de l'Eglise de scientologie, nous indique qu'il a été relaxé le 26 mars à l'issue du procès qui l'opposait à l'Association pour la défense de la famille et de l'individu (ADFI) et à son ex-vice-président, M. Thierry Baffoy (*le Monde* du 27 février). Ces derniers ont interjeté appel de la décision rendue par le tribunal de grande instance de Paris qui a débouté M. Baffoy de sa demande et déclaré irrecevable la plainte de l'ADFI.



URBANISME

600 000 logements HLM à réhabiliter

La réhabilitation des *grands* ensembles d'HLM sera désormais accompagnée d'une action des pouvoir publics pour combattre le chômage qui frappe les habitants de ces quartiers et pour assurer leur formation professionnelle. C'est ce qu'a annoncé *M. Jean Gatel*, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, au cours d'une visite à Mantes-la-Jolie (Yvelines). *Outre le secrétariat à l'économie sociale*, trois autres ministères participeront à cette action : le ministère chargé du Plan, le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, et le ministère du travail. Ce sont les commissaire de la République qui assureront, dans chaque *département*, la *coordination* des actions de l'Etat.

M. Rodolphe Pesce, maire de Valence et député (PS) de la Drôme, a d'autre part décidé de quitter la présidence de la commission nationale pour le développement social des quartiers. Le nom de son successeur devrait être connu dans les prochains jours. On estime, en France, à 600 000 le nombre des logements HLM construits après la guerre qui devraient être réhabilités.

A SAINT-ETIENNE

Ces quartiers où l'on tente de réinventer la ville

Saint-Etienne. – A coup de masses et de scies à béton, des dizaines d'ouvriers du bâtiment se livrent à Saint-Etienne à une extraordinaire opération de chirurgie esthétique : donner du relief à la façade rigoureusement plate d'un immeuble de 300 mètres de long sur 50 mètres de haut, surnommé la Muraille de Chine, dans les faubourgs de la cité. Une cage à la lapins géante, édifiée il y a vingt-cinq ans, où l'on a entassé sur 16 niveaux 526 appartements d'HLM et leurs 1 500 habitants.

L'architecte, M. Yves Gouyon, un artiste local, voulait, paraît-il, *« offrir une vue imprenable au maximum de gens modestes »*. Sa falaise déprimante obstrue aujourd'hui l'horizon de dizaines de *milliers d'autres Stéphanois qui ont* l'infortune d'habiter un troupeau de *barres et de tours plus petites*, plantées tout alentour, et au milieu desquelles – comble de disgrâce – on a fait passer une bruyante autoroute.

Après avoir *été l'orgueil de Saint*-Etienne, la Muraille de Chine est aujourd'hui son tourment. Près de 40 % des logements ont été désertés par leurs occupants et ne trouvent plus preneurs. *« L'immeuble est mal tenu et il y a trop de jeunes Arabes qui trainent dans les escaliers »*, dit lui-même M. Djourdi, le président de l'amicale des Algériens.

Alors, pour tenter de briser la spirale de la désaffection – un phénomène qui coûte cher à l'office d'HLM, déjà en grande difficulté, – on s'est résolu à « réhabiliter » la Muraille. On nettoie les appartements, on repeint les cages d'escalier, on refait l'étanchéité du toit et on double les parois extérieures pour barrer la route au froid et au bruit. Mais surtout, et c'est cela qui est le plus spectaculaire, on sculpte littéralement l'immense façade pour briser sa monotonie. *Ici*, l'on *creuse* dans la paroi pour ménager des sortes de cours *intérieures suspendues* ; là, on lui donne de l'épaisseur en plaquant

De notre envoyé spécial

des entrées monumentales. Au pied du bâtiment, on ouvre quatre passages permettant de le traverser.

La municipalité ne veut plus avoir honte de sa Muraille de Chine. Elle souhaite que les Stéphanois – et pas seulement les cas sociaux et les immigrés – reprennent goût pour cet immeuble et son quartier. Plusieurs autres bâtisses voisines, édifiées à la même époque, seront également réhabilitées. Au total, 1 200 logements sociaux devraient être moder*nisés* en trois ans.

2 milliards de francs par an

Pour essentiels qu'ils soient, ces travaux ne sont pas tout. Ils sont accompagnés d'une foule d'actions dans le domaine social et culturel. Il s'agit d'aider les locataires, et notamment les Maghrébins, à s'associer à la vie du quartier. Un professeur ouvre un atelier d'initiation à l'informatique, où les gosses arrivent en foule. Un club de prévention, installé dans un baraquement, apprend aux adolescents les rudiments de la mécanique automobile. On encourage un habitant de la Muraille de Chine à lancer une petite entreprise de messagerie qui emploie une dizaine de jeunes « coursiers ». Un comptoir où les femmes d'Afrique du Nord pourront vendre les objets qu'elles fabriquent, va s'ouvrir. Située au pied même de la Muraille, la maison des jeunes compte s'agrandir et intensifier ses activités.

Tout cela va coûter 120 millions de francs en trois ans. L'Etat pour *40 %, mais aussi la région, la Ville et* l'office d'HLM y vont de leur écot.

Ce secteur de Saint-Etienne est l'un des cent quartiers à problèmes que *les pouvoirs publics tentent* de sortir de l'ornière où ils s'enfoncent. *Cette politique est coordonnée par* une commission nationale de développement social des *quartiers, qui* fonctionne avec une petite équipe depuis deux ans et demi. Elle a été présidée par M. Hubert Dubedout, ancien maire de Grenoble, puis par M. Rodolphe Pesce, maire de Valence et député PS de la Drôme.

Le diagnostic qui a suscité sa création est toujours aussi sombre. En France, sur les 2 800 000 logements HLM édifiés depuis la guerre, 600 000 sont en mauvais état et 150 000 d'entre eux au moins nécessitent d'urgence des travaux importants. Il a été décidé d'en rénover 30 000 par an entre 1984 et 1989, c'est-à-dire pendant le *IXe Plan*.

Deux ans et demi après son *démarrage, la commission avoue* que le programme a pris du retard : *10 000 HLM ont été effectivement* modernisés et 40 000 autres sont en chantier. L'Etat y a consacré 230 millions de francs en 1983, 500 millions en 1984, 700 millions en 1985. Cette année, les régions y ont ajouté une contribution de 250 millions de francs. On estime que ces sommes sont doublées par l'effort des municipalités et des offices d'HLM.

La réhabilitation de l'habitat social coûterait donc actuellement 2 milliards de francs par an. Ce rythme de dépenses, qui permet de sauver d'une dégradation irrémédiable environ 30 000 appartements par an, est d'évidence insuffisant. Certains ensembles considérés comme en péril devront attendre vingt ans pour être traités à leur tour. Pendant ce temps, le reste du parc immobilier vieillira lui aussi. Dans deux *décennies, il est facile de deviner* quel sera l'état des immeubles *actuellement jugés comme* convenables. Les pouvoirs publics n'ont même plus le choix. Entre la construction neuve et l'entretien du patrimoine existant, c'est le second qui, désormais, devrait avoir la priorité.

MARC AMBROISE-RENDU.

SPORTS

CYCLISME

LAURENT FIGNON INDISPONIBLE POUR TROIS MOIS

Hospitalisé à la Salpêtrière à Paris où il doit subir une intervention chirurgicale vendredi 17 mai, Laurent Fignon serait indisponible pour trois mois si l'on en croit les avis de ses médecins. Il ne pourra défendre son titre de champion de France sur route le 13 juin et devra *renoncer au Tour de France qu'il a* remporté ces deux dernières années.

Depuis le début de la saison, le coureur français souffre d'une affection du tendon d'Achille gauche qui l'a déjà contraint à déclarer forfait lors des Quatre Jours de Dunkerque. Les causes de cette tendinite chronique demeurent imprécises. Pour tenter de l'expliquer, on peut invoquer les efforts prolongés *sous la pluie ou* une position à vélo défectueuse, tout *en remarquant que Cyrille Guimard*, l'actuel directeur sportif de Fignon, et Bernard Hinault ont connu naguère des problèmes du même ordre. Mais d'autres coureurs appartenant à des équipes différentes sont frappés d'un mal comparable. C'est notamment le cas de l'Irlandais Sean Kelly, vainqueur de Paris-Nice, qui doit s'abstenir de participer au Tour d'Italie.

L'abus des grands braquets et les méthodes modernes de préparation, qui tiennent compte de cette évolution technique, ne sont probablement pas étrangers à cette « épidémie » qui frappe *précisément* les vedettes du peloton. Il est trop tôt *pour fixer la date exacte* de la rentrée de Laurent Fignon, qui pourrait avoir lieu à l'occasion du championnat du monde le 1er septembre ou du Grand Prix d'automne (Créteil-Chaville) le 6 octobre.

J. A.

● VOILE : *Record de l'Atlantique nord.* – Le catamaran *Fleury-Michon VII* (25,90 m) du Français Philippe Poupon n'est pas parvenu à améliorer le record de la traversée de l'Atlantique nord, établi l'an dernier par le catamaran *Jet Service* (18,25 m) de Patrick Morvan, en 8 jours 16 h. 36 mn. Après avoir *couvert la moitié du parcours* en 3 jours et 16 heures, Philippe Poupon n'a plus rencontré les vents qui lui auraient permis d'atteindre le cap Lizard (sud de l'Angleterre) avant mercredi 15 mai 13 h 6, heure limite pour battre le record. Décidé à faire une nouvelle tentative en 1986, Poupon s'est dérouté vers la Trinité-sur-Mer.

CARNET DU Monde

Naissances

– Lyon.

Jacques BÉJUI
et Françoise THIVOLET-BÉJUI,
Claire et Anne,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Hélène,
le 3 mai 1985.

Décès

– Mme Martha Fernandez Moreno,
son épouse,
Et Muriel, sa fille,
ont la *très grande douleur de faire part* du décès de

M. César
FERNANDEZ MORENO,
ministre plénipotentiaire,
directeur du Centre culturel argentin,

survenu subitement à Paris, le 14 mai 1985.

La messe de funérailles sera célébrée *le mardi 21 mai, à 10 h 30, en l'église* de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris-1er.

27, avenue Pierre-Ier-de-Serbie,
75116 Paris.

– L'ambassade de la République d'Argentine en France
a le profond regret de faire part du décès de

M. César
FERNANDEZ MORENO,
ministre plénipotentiaire,
directeur du Centre culturel argentin.

survenu subitement à Paris, le 14 mai 1985.

La messe de funérailles sera célébrée le mardi 21 mai, à 10 h 30, en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre à Paris-1er.

6, rue Cimarosa,
75116 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communications diverses

– Le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) organise le jeudi 21 mai, de 17 heures à 19 h 30, 4, rue de Chevreuse, Paris-6e, une ren*contre sur le thème : « Crises de régime* et crises de succession en Europe du Centre-Est. »

Renseignements : (1) 260-39-60, poste 3834.

– L'association internationale Futuribles, 55, rue de Varenne, Paris-7e, organise le 21 mai prochain, de 17 h 30 à 19 h 30, *une table ronde avec M. Bernard* Stasi sur : « L'immigration : une chance pour la France. »

Renseignements et inscriptions : (1) 222-63-10.

– Le siège de l'Association des anciens externes des hôpitaux de Paris est transféré du 11 rue Brunel, Paris-17e, au 17 *rue* de la Plaine, Paris-20e. Tél. : (1) 373-81-28.

– Le groupe œcuménique Inter Amérique latine invite à une rencontre avec le Père Gustave Guttierez, théologien de la Libération, le jeudi 23 mai, à 18 heures, à l'église Saint-Merri, 74, rue Saint-Martin, Paris-4e.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, samedi 18 mai, à 9 heures, amphithéâtre Guizot, M. Doru Todericiu : « La constitution de la chimie des colorants en France. Le rôle exemplaire de la société industrielle de Mulhouse. »

– Université Paris-IV, jeudi 30 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Simham Arom : « Polyphonies et polyrythmies d'Afrique. »

– Université Paris-III, jeudi 30 mai, à 14 heures, salle Bourjac, M. Mustafa El Halougi : « Les emprunts arabes en swahili. »

– Université Paris-IV, jeudi 30 mai, à 9 heures, salle des Actes, M. Alain Silberman : « Pomponius Mela. Chorographie. Etablissement du texte, traduction et commentaire. »

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet sur l'aide au logement est définitivement adopté

Les députés socialistes et communistes ont approuvé en deuxième lecture, le mercredi 15 mai, le projet de loi améliorant l'aide au logement (*le Monde* du 6 avril 1985). Les députés RPR et UDF n'ont pas pris part au vote.

L'Assemblée nationale ayant approuvé le texte déjà voté par le Sénat, ce projet est définitivement adopté. Il prévoit essentiellement la possibilité pour les titulaires de plan ou de compte, épargne-logement de les utiliser pour la construction ou des travaux d'amélioration de résidence secondaire. Le montant des travaux pour économies d'énergie ouvrant droit à déduction fiscale, passe de 8 000 F à 12 000 F plus 2 000 F par enfant à charges.

Enfin, il accroît le plafond des déductions d'impôts pour ceux qui empruntent pour acheter leur logement de 9 000 F à 15 000 F, plus 2 000 F par enfant à charges.

Dans le projet initial, ce dernier plafond était de 12 000 F, mais M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, avait proposé aux sénateurs de l'accroître de *3 000 F*, ce qu'ils avaient accepté. Mais il ne touchait pas à la *déduction supplémentaire* par enfant à charges.

M. Gilbert *Gantier, député UDF* (Paris), l'a regretté. Il a donc proposé *que la réduction soit limitée* à 14 000 F, mais que la déduction supplémentaire *par enfant passe* à 3 500 F. Les communistes ont été de son avis. Aussi, malgré les réticences de quelques socialistes, la commission des finances de l'Assemblée avait adopté l'amendement de M. Gantier.

En séance publique, le rapporteur de la commission, M. Alain Rodet (PS, Haute-Vienne) s'y est personnellement opposé, jugeant que le texte devait être adopté définitivement dans les meilleurs délais *« pour que son effet sur la relance du bâtiment soit le plus rapide possible et parce qu'on ne mène pas une politique familiale à coups d'amendement en deuxième lecture »*. Le gouvernement partagea cette opinion. Aussi, par 272 voix (PS) contre 204 (RPR, UDF, PC), l'amendement de M. Gantier, approuvé par la commission des finances, fut repoussé en séance publique.

L'assurance-vie

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 15 mai, en deuxième lecture, le projet de loi *qui améliore* l'information des consommateurs *signant* des contrats d'assurance-vie (*le Monde* du 22 décembre 1984). Après que le Sénat eut lui-même débattu deux fois de ce texte, il n'y a plus qu'un point de désaccord entre les deux Assemblées.

Les députés ont accepté le système de pénalité financière retenu par les sénateurs quand l'assureur tarde à rembourser les sommes qu'il doit à un de ses assurés (*le Monde* daté 14-15 avril). *En revanche*, ils ont refusé que cette pénalité soit *supprimée en cas de « circonstances non imputables à l'assureur »*. M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), rapporteur de la commission des lois, a en effet expliqué qu'il ne s'agissait pas d'une *« punition pénale »* mais *« d'une dissuasion financière et d'une compensation du préjudice subi par le créancier »*.

ENVIRONNEMENT

108 millions de francs pour des actions de soutien à la qualité de la vie

Lutte contre le bruit, défenses des grands sites naturels, nettoyage des rivières et traitement des déchets : tels sont les *domaines privilégiés*, cette année, par le comité interministériel de la qualité de la vie, réuni récemment sous la présidence de Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement.

Le comité a attribué une enveloppe globale de 108 millions de francs pour 1985, dont 50 millions par contrats de plan avec des régions, des villes ou des collectivités locales. Cette somme est en légère augmentation par rapport à 1984 (97 millions de francs).

Comme l'an dernier, le plus gros effort financier concerne la lutte contre le bruit : 11 millions iront aux *villes qui ont souscrit* un contrat avec l'Etat, et une somme de 4 890 000 F sera répartie entre l'Ile-de-France (couverture du boulevard périphérique de Paris), le Nord-Pas-de-Calais et la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une enveloppe presque équivalente (15 730 000 F au total) est attribuée aux espaces naturels : 5 250 000 F aux parcs nationaux, *7 150 000 F aux parcs régionaux, et* 3 330 000 F aux collectivités locales *qui gèrent des sites ou des réserves* naturels. Les opérations « rivières propres » recevront une subvention de 5 380 000 F, et 2 340 000 F pour la protection des poissons menacés, comme le saumon ou l'esturgeon.

Un effort particulier sera fait pour aider l'ANRED (Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets) dans ses opérations régionales. Elle recevra 6 620 000 F. Quant à l'Agence pour la qualité de l'air, elle obtient 2 900 000 F pour ses actions de lutte contre la pollution atmosphérique.

Parmi les opérations particulières, on note le transfert à Salaise-sur-Sanne (Isère) d'une usine d'incinération de déchets industriels (1,5 million de francs en 1985, pour des travaux d'un montant global de 40 millions) ; des subventions aux parcs des Cévennes et de Port-Cros (Var) pour *« la valorisation auprès du public de leurs acquis techniques »* (700 000 F) : la mise en *place d'un réseau d'observation de la* qualité des sols en Bretagne et dans le Nord-Pas-de-Calais (500 000 F) ; des unités d'élevage de poissons en liaison avec la station de lagunage de Mèze (Hérault) (250 000 F) ; la protection de la baie d'Audierne (Finistère), où le Conservatoire du littoral vient d'acquérir 500 hectares (160 000 F) ; la remise en valeur du patrimoine troglodytique de la région de Saumur (100 000 F) ; une étude des étangs du Limousin (70 000 F), etc.

LES ANIMAUX MALADES DE LA RAGE

Ils ne meurent pas tous, mais beaucoup sont frappés. La rage sévit en France *dans certaines régions*.

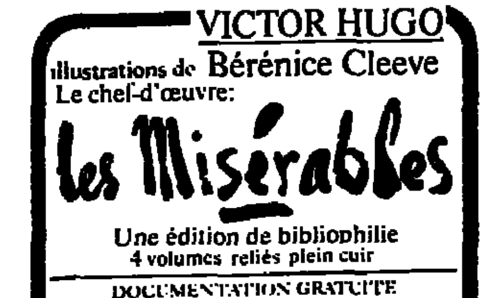
A l'approche des vacances, les propriétaires *de chiens* et *de chats* doivent se rappeler que, pour être *admis dans les campings et les centres* de vacances, ainsi que dans les trente départements officiellement déclarés atteints (1), leur compagnon doit être vacciné (certificat en cours de validité faisant foi), tatoué (le numéro d'identification est obligatoirement reporté sur le certificat de vaccination et la carte d'immatriculation correspondante) et porter un collier avec les nom et adresse du propriétaire. Même exigence de la part du service de contrôle au départ de la France *métropolitaine si vous* allez en Corse. Le certificat de vac*cination doit, en outre, être visé par* les services vétérinaires du département d'origine de l'animal.

(1) *Les départements concernés sont* les suivants : 01, 02, 08, 10, 21, 25, 38, 39, 45, 51, 52, 54, 55, 57, 58, 60, 67, 68, 70, 71, 73, 74, 76, 77, 80, 88, 89, 90, 93, 95.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 16 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Série : les Misérables.
D'après l'œuvre de Victor Hugo. Réal. : Robert Hossein. Avec L. Ventura, M. Bouquet, J.-M. Proslier...
Avant-dernier épisode. *La mère Thénardier meurt, son mari sort de prison. Marius déclare son amour à Cosette. Le roman immense du père Hugo continue, hélas !, sans frisson ni magie noire.*

21 h 30 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Au sommaire : trafic d'organes humains ; l'école du Liban de demain ; Burkina : la révolution des hommes libres ; Dreux, deux ans après ; les tombes du président.

22 h 45 Journal.
23 h 5 C'est à Cannes.
23 h 15 Etoiles à la une : A double souffle.
Cour métrage de F. Berenguer.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Soleil rouge.
Film franco-italien de T. Young (1971), avec C. Bronson, U. Andress, T. Mifume, A. Delon, Capucine, S. Nakamura (Rediffusion).
En 1970, en Arizona, un samouraï poursuit des hors-la-loi qui ont volé un sabre en or japonais, destiné au président des États-Unis. C'est une curieuse histoire vraie. Il en est sorti un western européen, intéressant seulement pour les acteurs.

22 h 30 Magazine : Musiques au cœur.
De E. Ruggieri, réal. P. Jourdan.
Vive les Strauss (deuxième partie). Autour de Vienne au début du siècle et de la famille Strauss : Johann, l'auteur de la Chauve-Souris *et Oscar le compositeur des célèbres Trois valses.*

23 h 30 Histoires courtes.
« Une soirée perdue », réal. C. Decugis.
0 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Violette Nozière.
Film français de C. Chabrol (1978), avec I. Huppert, S. Audran, J. Carmet, L. Langlois, J.-F. Garreaud, B. Alane (Rediffusion).
Années 1933-1934 à Paris. Une fille de dix-huit ans menant une vie de débauche secrète a tenté d'empoisonner ses parents, couple modeste et mesquin. La mère a survécu. Le procès agite la France. Un fait divers réel minutieusement reconstitué par Chabrol dans l'atmosphère de son temps. Mise en scène maîtrisée. Composition surprenante d'Isabelle Huppert.

22 h 35 Journal.
23 h Série : les Producteurs. Emission de J. Cohen.
Portrait de Gérard Beytout, producteur du cinéma comique ; rencontre avec les stars du grand écran : Bourvil, de Funès, Delon, Gabin...
23 h 30 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Tour de France gourmand ; 17 h 15, Woody Woodpecker ; 18 h 25, Quoi de neuf ? (l'actualité du livre et du disque) ; 17 h 40, Fraggle rock ; 18 h 5, Série : Dynastie ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : l'Homme du « Picardie » ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, **La vie est un roman**, film d'A. Resnais ; 22 h 25, **Lady Libertine**, film de G. Kikoine ; 23 h 50, **T'es folle ou quoi ?**, film de M. Gérard ; 1 h 25, **Mesdames, messieurs... bonsoir**, film de L. Comencini.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Victor Hugo tribun : discours sur la liberté de l'enseignement (15 janvier 1850).
21 h 30 Vocalyse : libre parcours voix.
22 h 30 Nuits magnétiques : Festival de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées) : « Ariodante », opéra en trois actes de Haendel par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire, sol. Z. Gal, J. Drivala, F. Destembert, A. Dalton...
23 h Les soirées de France-Musique : Sonates de Scarlatti par Scott Ross ; à 23 h 16, Bach to Bach (Festival de Leipzig 1985).
0 h Proust ethnomusicographe : mondanité et mélomanie.

Vendredi 17 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Les enquêteurs associés.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
Avec M. Jack Lang, ministre de la culture.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
20 h Journal.
20 h 35 Le jeu de la vérité.
Emission de Patrick Sabatier en direct de Cannes.
Invité : Coluche.
21 h 50 Téléfilm : Une péniche nommée réalité.
De P. Seban. Avec A. Clément, A. Stewart, G. Trillat...
Jeanne, brusquement veuve, se retrouve seule avec deux enfants pour diriger une péniche. Elle rencontre une femme de marinier avec qui elle va naviguer et affronter un monde d'hommes. Solitude, susceptibilité à fleur de visage.
23 h 30 Journal.
23 h 40 C'est à Cannes.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : Drôles de dames.
15 h 40 La télévision des téléspectateurs.
16 h Reprise : Les jours de notre vie.
17 h Itinéraires.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : romans d'amour, sont invités : Scottie Fitzgerald (pour Tendre est la nuit, *et les* Lettres à Zelda et autres correspondances, *de F. Scott Fitzgerald), Antoine Compagnon* (Ferragosto), *Huguette Debaisieux* (Nous nous aimerons jusqu'aux présidentielles), *Françoise Sagan* (De guerre lasse), *Ghislaine Schoeller* (Lady Jane).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Jean Rouch) : Petit à petit.
Film français de J. Rouch (1969).
Première partie : Lettres persanes, avec D. Sika, L. Ibrahima Dia, I. Gaoudel.
Un Nigérien veut, avec ses deux associés, construire un building à Niamey. Il vient à Paris pour étudier le mode de vie dans les maisons à étages.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Série Agatha Christie : les Associés contre le crime.
Réal. Paul Annett, avec F. Annis, J. Warwick.
Stavansson, l'explorateur de l'Arctique, demande à Tuppence et Tommy de l'aider à retrouver sa fiancée mystérieusement disparue.
21 h 30 NUIT DU CINÉMA.
21 h 35 Vendredi : Spécial cinéma.
Magazine d'André Campana en direct de Cannes.
Un numéro spécial autour du 38e Festival de Cannes axé sur trois thèmes : France, terre d'accueil des cinéastes étrangers et lieu de consécration pour le cinéma mondial (Dino Risi et les metteurs en scène italiens, Youssef Chahine pour *Adieu Bonaparte*) ; la relève du cinéma français, quelques happenings avec des jeunes stars comme Valérie Kaprisky, Christophe Malavoy et les premiers films de jeunes cinéastes ; la promotion mode d'emploi (la stratégie multimédia de promotion de Michel Blanc, l'orchestration de *Marche à l'ombre*, de Christian Fechner). Chaque sujet est suivi d'un débat avec des critiques, des producteurs.
22 h 30 Journal.
22 h 55 Série : Les Producteurs. Réal. J. Meny
Portrait de Serge Silberman, producteur de Ran, *de Kurosawa.*
23 h 25 Décibels de nuit.
23 h 55 La presse et le palmarès.
Des journalistes de la presse écrite joueront au jeu des pronostics sur le palmarès avant de continuer en direct de 0 h 15 à 2 h 5.
0 h 15 Cinéma : les Ailes de la colombe.
Film français de B. Jacquot (1980), avec I. Huppert, D. Sanda, M. Placido, J. Sorel, L. Bellon...
A Venise, une aventurière cherche à dépouiller de sa fortune une orpheline atteinte d'une maladie mortelle en la faisant séduire par l'homme qu'elle aime.
1 h 45 Spécial nuit du cinéma depuis Cannes.
2 h 5 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, **Mesdames, messieurs... bonsoir !**, film de L. Comencini ; 10 h 40, **les Fantômes du chapelier**, film de C. Chabrol ; 12 h 35, Cabou Cadin (et à 16 h 35) ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 25) ; 13 h 45, Superstars ; 14 h, **Tir groupé**, film de J.-C. Missiaen ; 15 h 25, **J'ai le droit de vivre**, film de F. Lang ; 18 h, Jeu : 4 C+ ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 50, Superstars ; 21 h, **Don Camillo, Monseigneur**, film de C. Gallone ; 22 h 55, **Class**, film de L.-J. Carlino ; 0 h 40, **Lady Libertine**, film de G. Kikoïne ; 2 h, Boxe ; 3 h, **la Femme publique**, film d'A. Zulawski ; 4 h 50, **Scum**, film d'A. Clarke.

FRANCE-CULTURE

7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : les arts de la mémoire et les palais d'images (et à 10 h 50 : Victor Hugo et le Rhin) ; 9 h 5, **Matinée du temps qui change** : l'Etat du Front populaire (1936-1938) ; 10 h 30, **Musique** : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, **L'école hors les murs** : tu radiotes, ils radiotent, *nous découvrons* ; 11 h 30, **Feuilleton** : Victor Hugo ; 12 h, **Panorama**, en direct de Cannes ; 13 h 40, **On commence...** Goethe en Alsace ; 14 h, **Un livre, des voix** : « le Spectateur », de Daniel Zimmermann ; 14 h 30, **Sélection prix Italia** : « les Mercenaires de la tempête » et « Un homme sans importance » ; 15 h 30, **L'échappée belle** ; 17 h 10, **Le pays d'ici** : Biarritz, ville cosmopolite ; 18 h, **Subjectif** ; 19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : les cent vingt ans de l'Union internationale de télécommunications ; 20 h, **Musique, mode d'emploi** : Mozart.
20 h 30 Le grand débat : Qu'est-ce que le totalitarisme ? avec Alain Besançon, Cornélius Castoriadis, Pierre Gremion, Pierre Hassner et Michel Heller.
21 h 30 Black and blue : histoire du jazz.
22 h 30 Nuits magnétiques : Festival de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 10, **L'imprévu** : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, **Le matin des musiciens** : Fauré en son temps, « Pelléas, Ariane et Pénélope » ; œuvres de Debussy, Fauré, Dukas ; 12 h 5, **Le temps du jazz** : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers » ; Johnny Hodges ; 12 h 30, **Concert** : « Variations Goldberg », de Bach, par Tatiana Nicolaeva, piano ; 14 h 2, **Repères contemporains** ; 14 h 30, **Les enfants d'Orphée** : histoires d'espaces ; 15 h, **Vervène-Scotch** : globe-trotters ; 17 h, **Histoire de la musique** ; 18 h 2, **Les chants de la terre** ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : dernière édition ; 19 h 15, **Les muses en dialogue**, magazine de musique ancienne ; 20 h 4, **Sonates de Scarlatti**, par Scott Ross ; 20 h 20, **Avant-concert.**
20 h 30 Concert (*émis de Sarrebruck*) : « Tristan et Isolde », de Wagner (Prélude et mort d'Isolde) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en mi bémol majeur », de Liszt ; « Symphonie n° 5 en mi mineur », de Tchaïkovski », par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. V. Nelsson, sol. G. Oppitz, piano.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 h, musique traditionnelle.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 17 MAI

— *M. Jacques Lang*, ministre de la culture, est l'invité de l'émission « Parlons vrai » sur Europe 1 à 8 h 15.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SOLEIL ET ORAGES

Jeudi, de l'ouest de la Bretagne à l'Aquitaine et aux Pyrénées-Orientales, temps nuageux avec des pluies faibles en Bretagne, pluies fortes et orageuses sur les régions du Sud-Ouest.

Au cours de la journée, pluies et orages devraient gagner les régions méditerranéennes, le sud et l'est du Massif Central, atteignant la Corse en soirée.

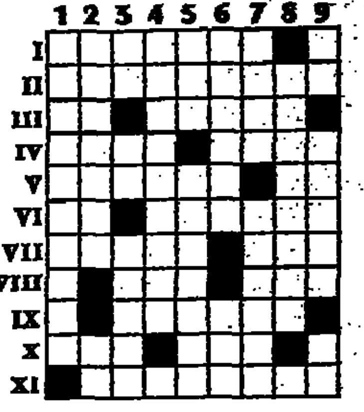
Ailleurs, notamment dans la région parisienne, le temps, parfois brumeux le matin, devrait être plutôt ensoleillé dans la journée.

Températures relevées le 15 mai sous abri : Brest, Cherbourg, Lorient, Rouen 14 ; Lille, Dinard, Paris, La Rochelle : 16 ; Biarritz, Nice, Cannes, Ajaccio, Tours : 17 ; Limoges, Bordeaux, Perpignan, Marseille, Nancy, Nantes : 18 ; Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon : 20 ; Strasbourg, Pau : 21 ; Toulouse : 22.

Températures à l'étranger : Amsterdam : 20 ; Genève 19 ; Berlin : 23 ; Lisbonne : 18 ; Moscou : 23 ; New-York 30.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3967



HORIZONTALEMENT

I. Etat où les sujets sont régis par des ordonnances. — II. Plaisantes. — III. Article. Son pouvoir est difficilement maintenu par le pouvoir. — IV. Evêque à qui l'on chercha des crosses. On a fait beaucoup de battage sur elle. — V. Qui affecte un système. Personnel. — VI. Se dit en toute amitié. Rond sur une roue. — VII. Sur le chemin de la descente aux Enfers. Accompagné d'un gâteau, il séduit les enfants. — VIII. On le gagne souvent avec le mal ou l'on s'en sépare parfois avec peine. Démonstratif. — IX. A la tête d'une « poule ». — X. Ses titres manquent parfois de noblesse. Accompagne le lever comme le coucher. — XI. Qui reposent sur une solide colonne.

VERTICALEMENT

1. Sérieux, il se dissipe difficilement. — 2. Peut se produire avec des sabres. Etendue ou entendu, selon le milieu. — 3. Article. Grecque. Personnel. — 4. Est conditionné pour une vie possible sur la Lune. — 5. Champion du raisonnement par l'absurde. Fécondateur d'un esprit mordant. — 6. Se penche sur la solution. Elève de Rembrandt. — 7. Un pis-aller pour la sauvegarde des chefs-d'œuvre en péril. Ne vont jamais seuls sur les routes de montagne. — 8. Nettoyer le bidet. — 9. Embûche. Dans le domaine des huiles, il tient la palme. Préposition.

Solution du problème n° 3966

Horizontalement

I. Fébrifuge. — II. Reniées. — III. São. Rot. — IV. Ecurie. Me. — V. Ethiopie. — VI. Ea. Lifts. — VII. Euh ! An. Rh. — VIII. Crambe. Io. — IX. As. Altier. — X. Fret. — XI. Tamiseurs.

Verticalement

1. Fusée. Ecart. — 2. Acteurs. — 3. Brouhaha. Fm. — 4. Ré. Ri. Mari. — 5. Inviolables. — 6. Fi ! Epinette. — 7. UER. If. — 8. Géométrie. — 9. Este. Shorts.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 MAI

« Le parc de la Défense », 15 heures, hall du RER, station Défense (sortie L).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (boulevard Ménilmontant).

« Hôtels de Soubise et de Rohan », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (D. Bouchard).

« Cinquante rois et reines de France dans la basilique Saint-Denis », entrée basilique, 15 heures.

« Chez M. de Balzac dans sa villa de Passy », 15 heures, 47, rue Raynouard (Paris et son histoire).

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (Mme Rojon).

« Le siège du PC : chef-d'œuvre d'architecture contemporaine », 15 heures, métro Colonel-Fabien (M.C. Lasnier).

« Le Marais, de l'hôtel de Sully à l'hôtel Carnavalet », la place des Vosges, la vie sous Henri IV, évocation de Victor Hugo et de Mme de Sévigné », 15 heures, métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Camille Claudel et Rodin », à l'hôtel Biron », 77, rue de Varenne, 14 h 30.

« Vivre au Moyen Age : le musée de Cluny », 14 h 30, place Paul-Painlevé.

« Hôtels du Marais (sud) place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (sortie rue Lobau (G. Botteau) ou Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais, ses ruelles, ses passages, ses parties inconnues, la place des Vosges », 15 heures, au pied de la statue de Louis XIII, centre place des Vosges (C.A. Messer).

« Vie artisanale du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 1, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

« Très riches hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solférino (P.Y. Jaslet).

« Le musée Victor-Hugo », 16 h 15, 6, place des Vosges (Academia).

CONFÉRENCES

1, rue V.-Cousin (Bachelard), 19 h 30 : « Deux approches novatrices du changement : le changement dans le changement » (M. Tavernier).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La recherche du Guru ».

EN BREF

DOCUMENTATION

ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE. — L'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel français est le thème du dernier *numéro* des Cahiers du Centre de recherches et d'études sur Paris et l'Ile-de-France (CREPIF) : patrimoine industriel de l'agglomération parisienne, débuts des centraux téléphoniques automatiques, anciens fours à verre de Lorraine, fonderies de fer au dix-neuvième siècle, apport de l'ordre des Chartreux au développement de l'ancienne métallurgie dauphinoise, etc. Le CREPIF est un centre de recherche universitaire qui organise des tables rondes et des conférences et s'efforce de fournir aux élus et au public une information scientifique. Le numéro de 232 pages : 50 F. En vente au CREPIF, 2, rue Lobau, 75004 Paris. Tél. : 276-52-91 et à la Documentation française.

SALON

OBJETS ANCIENS POUR CŒUR NEUF. — Du 16 au 19 mai, le Lions Club organise à Étampes (Essonne), le premier salon des antiquaires au profit du cœur artificiel. Cette manifestation réunira *les plus célèbres antiquaires de la* région parisienne. On pourra y admirer des meubles anglais des dix-huit et dix-neuvième siècles, des bibelots et de la marqueterie de la même époque, des tapis d'Orient anciens, des jouets, tableaux, poupées d'époque, des gravures, des cartes postales, des livres, de l'argenterie, etc. L'entrée est fixée à 10 F. Les sommes recueillies serviront à financer les recherches menées depuis 1982 par le professeur Monties, de l'hôpital Salvator de Marseille, et son équipe pour la mise au point d'un prototype de cœur artificiel.

★ **De 10 heures à 19 heures, salle des fêtes d'Étampes. Renseignements, M. Pierre. Tél. : (1) 341-06-04 ou 494-15-67.**

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	021	500
	941	500
	1 571	2 000
2	2	100
	52	300
	022	600
	942	600
	18 742	10 100
3	913	500
	2 063	2 000
	5 043	2 000
4	04	200
	34	200
	64	200
	004	700
	444	500
	654	500
	904	700
	34 214	10 000
	145 544	1 000 000
	181 814	4 000 000
5	115	500
	5 155	2 000
	65 815	10 000
	71 815	10 000
6	6	100
	806	600
	4 476	2 100
	5 976	2 100
	6 986	2 100
	61 626	10 100
7	377	500
	487	500
	867	500
	997	500
8	318	500
	928	500
	6 228	2 000
	06 718	10 000
	37 808	10 000
9	329	500
	479	500
	93 359	10 000
0	20	200
	680	500
	0 180	2 000
	4 580	2 000
	46 110	10 000
	61 100	10 000

LOTO N° 20 TIRAGE DU MERCREDI 15 MAI 1985

1 — 23 — 33 — 37 — 38 — 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE : 5

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 22 ET SAMEDI 25 MAI 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 — **TRANCHE VICTOR HUGO** — TIRAGE DU MERCREDI 15 MAI 1985 — 41e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 26/03/85)

Le numéro **610982** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 010982, 110982, 210982, 310982, 410982, 510982 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux :

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
600982	611982	610082	610902	610980	10 000,00 F
620982	612982	610182	610912	610981	
630982	613982	610282	610922	610983	
640982	614982	610382	610932	610984	
650982	615982	610482	610942	610985	
660982	616982	610582	610952	610986	
670982	617982	610682	610962	610987	
680982	618982	610782	610972	610988	
690982	619982	610882	610992	610989	

Tous les billets se terminant par	gagnent
0982	5 000,00 F
982	1 000,00 F
82	200,00 F
2	100,00 F

85 — **TACOTAC** — TIRAGE DU MERCREDI 15 MAI 1985 — 42e

économie

REPÈRES

Etats-Unis : baisse de la production industrielle...

La production industrielle et minière américaine a diminué de 0,2 % en avril, ce qui représente la première baisse depuis six mois. Cet indice, qui avait progressé de 0,3 % en mars, est revenu au niveau de 165,4 (base 100 en 1967). La production industrielle, qui avait reculé de 0,4 % en octobre, avait peu varié depuis. En avril, la construction automobile a en particulier baissé, pour s'établir à un rythme annuel de 8,1 millions d'unités, contre 8,3 millions en mars. Par ailleurs, les ventes de biens manufacturés ont progressé seulement de 0,4 % en mars pour se situer à 420,2 millions de dollars, tandis que les stocks des entreprises diminuaient, pour la première fois depuis mars 1983, revenant à 578,2 millions, ce qui reflète la faiblesse de la conjoncture.

...et des taux d'intérêt

La Bankers Trust, huitième plus importante banque des Etats-Unis, a décidé d'abaisser d'un demi point le taux d'intérêt privilégié (prime rate) consenti à ses meilleurs clients, en le ramenant de 10 1/2 % à 10 %. Il s'agit là du loyer de l'argent le plus bas appliqué depuis six ans et demi outre-Atlantique. Les milieux financiers estiment que l'initiative prise par la Bankers Trust pourrait rapidement faire tache d'huile.

La dernière réduction des taux de base américains s'était produite le 15 janvier dernier. Ceux-ci avaient été ramenés de 10,75 % à 10,50 %.

La nouvelle baisse enregistrée a toutefois été accueillie avec scepticisme. Le «prime rate» bancaire est le dernier instrument monétaire à réagir à la détente des taux, et sa réduction n'est pas pour l'instant interprétée à New-York comme le signe d'une prochaine désescalade.

CONJONCTURE

Les prix ont augmenté de 0,7 % en avril

Le ralentissement de la hausse des prix en France marque un nouveau palier, le mois d'avril n'étant pas meilleur que celui de mars, selon les premiers calculs effectués par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Le mois dernier, l'indice des prix de détail aurait, comme en mars, progressé de 0,7 %, ce qui, en rythme annuel, ferait une hausse de 7,8 % pour les trois derniers mois.

Sur douze mois, d'avril 1984 à avril 1985, le taux d'inflation est moins fort : 6,5 % alors qu'il était de 12,7 % en avril 1981 et de 13,9 % en avril 1982. Un recul de plus de la moitié en trois ans est significatif de l'effort accompli.

Tout donne à penser cependant qu'il va être beaucoup plus difficile désormais d'atteindre les objectifs que le gouvernement s'est fixés. Son espoir était que la hausse des prix ne dépasse pas 4,5 % en 1985. Plus sagement, l'INSEE prévoit une augmentation de 5,5 %, le mouvement de désinflation pouvant être contrarié en début d'année, comme l'indiquait l'Institut national, *« par des hausses de tarifs publics, des majorations de loyers et un léger rattrapage des services privés »*. A cela se sont rajoutés l'« effet dollar » au premier trimestre et une légère reprise de l'inflation dans les pays de l'OCDE.

Ces différents facteurs expliquent que la hausse soit de 2,5 % pour les quatre premiers mois. Pour rester dans l'épure – une progression de l'ordre de 3 % au premier semestre et de 2,5 % au second, – il faudrait que le taux d'inflation mensuel soit maintenu en dessous de 0,4 % par mois pour les huit derniers mois de l'année.

L'impact des services

Pari d'autant plus difficile à tenir que certaines des causes de la désinflation ne jouent plus ou jouent moins que par le passé : 1983 avait bénéficié de la faiblesse des prix importés, et 1984 de celle des prix agricoles. Le fort ralentissement des coûts de production (dû au freinage des hausses des taux de salaire et au maintien de gains de productivité) tend à s'atténuer. Enfin, il est peu probable que les services contribuent, comme l'an dernier, au ralentissement de l'inflation. L'analyse des évolutions récentes montre que le succès de la lutte contre l'inflation tient désormais à une politique d'ensemble plus qu'à des mesures particulières comme des blocages ou des contrôles.

Le rythme de la hausse des prix s'est ralenti de moitié en quatre ans. Le taux d'augmentation, qui était de 13,9 % en 1981 (décembre 1981 par rapport à décembre 1980), a été ramené à 6,7 % en 1984. Cette diminution n'a rien d'exceptionnel. De 21,7 % en 1951 (conséquence de la guerre de Corée), le taux d'inflation était passé à 1,7 % en 1952, et une baisse avait même été enregistrée en 1953 (– 2,3 %). Des phénomènes semblables s'étaient produits, entre 1957 (+ 10,9 %) et 1960 (+ 3,6 %), entre 1963 (+ 5,1 %) et 1964 (+ 2,2 %), enfin entre 1974 (+ 15,2 %) et 1975 (+ 9,6 %).

Pour toutes ces périodes, le freinage des hausses n'avait généralement pu se faire sans un ralentissement prononcé de la croissance (1). Tel n'a pas été le cas sur la période 1981-1984. Alors que de 1977 à 1980 le produit intérieur brut a augmenté de 3 % en moyenne annuelle, cette augmentation n'a été que de 1,2 % pour la période 1981-1984.

Parmi toutes les causes de la réduction de l'inflation, on serait tenté de mettre en avant l'importante réduction des hausses salariales illustrée par la progression du taux de salaire horaire.



Dessin de PLANTU.

Mais ce qui a joué le plus, finalement, dans la variation de l'indice, c'est l'évolution des prix des services. Ceux-ci ont progressé nettement moins vite que les prix industriels en 1984, contrairement à ce qui s'était passé en 1983 et plus encore en 1981. En un an, les prix des services marquent un écart à la baisse presque aussi important qu'en 1982 par rapport à 1981. Mais en 1982, il y avait eu blocage des prix.

Si l'on compare 1984 à 1981, on constate que les écarts d'augmentation se sont considérablement réduits à l'intérieur du secteur des services privés. Il y a quatre ans, les hausses les plus faibles (9 % pour les travaux photos, 13 % pour les spectacles et les services de santé) accusaient un écart de 12 à 14 points avec les hausses les plus fortes (23 % pour la location en hôtel, 21 % pour la location de camping, le déménagement, les consommations au café, l'entretien des véhicules). L'an dernier, la majorité des hausses restent comprises entre 4,5 % et 7,5 %, seuls les spectacles marquant des pointes de 19 % et 13,5 %. Sur quatre ans, l'effort a donc été important dans certains secteurs. Le rythme de hausse est réduit de 11 points pour les coiffeurs, de 14 points environ pour les consommations dans les cafés et pour la réparation d'appareils ménagers.

Selon l'INSEE, cette situation risque de ne pas durer même si la tendance s'est maintenue ces trois derniers mois. L'augmentation des défaillances d'entreprise montre que les prestataires de service ont connu des difficultés telles qu'on peut prévoir que le secteur augmentera cette année ses prix un peu plus que le coût de la vie.

FRANÇOIS SIMON.

(1) *Revue de la concurrence et de la consommation*, n° 29, premier trimestre 1985. Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris, Codex 07.

SOCIAL

AU CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS

Plaidoyer pour une « supranationalité »

De notre envoyé spécial

Milan. – *« L'évolution vers plus d'Europe fait son chemin »*, confiait, le 14 mai, à quelques journalistes, M. Edmond Maire, en commentant le début des travaux du cinquième congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui réunit plus de trois cents délégués représentant trente-cinq confédérations. Indéniablement, les syndicats européens cherchent un langage commun et veulent donner une plus grande efficacité à leurs actions.

D'emblée, le nouveau secrétaire général du Trade Union Congress britannique (TUC), M. Norman Willis, a affirmé que face à *« l'échec commun »* des gouvernements, il fallait *« rechercher tous les moyens possibles pour mettre au point une stratégie commune contre le chômage »* en stimulant la croissance économique en Europe. Une tonalité plus européenne. Au nom de la CGIL italienne, proche du Parti communiste, M. Luciano Lama a repris un thème cher à l'ancien président du DGB allemand, M. Vetter, en soulignant qu'il fallait *« céder à la CES une certaine partie de souveraineté enlevée aux syndicats qui la composent. »* Plus mesuré et plus terne dans son expression, M. Ernst Breit, président du DGB et futur président de la CES, a plaidé pour *« un grand marché intérieur européen »* et *« une politique monétaire commune »*.

Pour sa part, M. André Bergeron a souhaité *« aller plus avant »* dans la voie de la supranationalité. Mais il pensait moins aux syndicats de la CES qu'aux pays membres de la CEE en disant : *« Le moment est venu de doter l'Europe d'institutions politiques auxquelles les gouvernements des Etats membres accepteraient de déléguer une part de leurs pouvoirs en vue d'appliquer les grandes orientations politiques sur lesquelles ils se seraient mis d'accord. »* M. Albert Mercier, secrétaire national de la CFDT, a jugé la résolution générale *« empreinte de restriction »* sur la question de l'union européenne : *« Le mouvement syndical doit mettre les bouchées doubles pour affirmer et démontrer les nécessités de cette Europe. »*

Les craintes de la CFDT

Une bonne partie des débats a tourné autour du thème de la flexibilité. Dans son discours d'ouverture, l'actuel président de la CES, M. Georges Debune (FGTB belge) s'en est pris très vivement à la flexibilité qui *« détériore gravement les relations industrielles et le système de sécurité sociale »*, en réservant ses coups les plus sévères aux Etats-Unis et à la *« droite politique financière et patronale »*. De son côté, l'Institut syndical européen a diffusé, le 14 mai, une étude visant à montrer que la flexibilité *« ne contribuerait en aucune façon à créer des emplois »*. Selon l'institut, la croissance de l'emploi aux Etats-Unis *« est due au déficit budgétaire grave plutôt qu'à une augmentation subite de la flexibilité »*. Quant à une baisse des revenus réels pour aider les investissements, elle *« ferait de l'Europe une zone de bas salaires et de faible niveau technologique »*.

Cette méfiance s'est retrouvée dans la plupart des interventions, au point de faire craindre à la CFDT que la CES adopte une approche *« trop défensive »*. *« Nous formulons plus de refus que de propositions »*, a déclaré M. Mercier, pour qui il faut prendre en compte les besoins nouveaux des entreprises pour renforcer leur capacité concurrentielle et leur efficacité sociale : *« C'est par notre capacité à nous adapter et à trouver des réponses aux problèmes de l'emploi que le syndicalisme fera la démonstration de son efficacité et donc de sa crédibilité. »*

M. Bergeron n'a pas parlé explicitement de flexibilité, mais il a évoqué – ce qu'a apprécié M. Edmond Maire, – *« le risque de rupture de la solidarité entre ceux qui ont du travail et ceux qui l'ont perdu »*. *« Si nous pouvions décider,* a-t-il noté, *que toutes les organisations affiliées à notre CES agiraient désormais de concert dans des affaires comme la réduction du temps de travail, nous stopperions l'offensive patronale qui tend à tout mettre en cause. »*

Plus que l'action, c'est l'éventualité de négociations européennes – encouragée par M. Jacques Delors, – qui alimente les débats. Les Italiens qui, malgré les difficultés de l'unité d'action, ont présenté plusieurs textes communs, sont particulièrement en pointe sur ce thème. M. Giorgio Benvenuto (UIL-socialiste) a proposé de *« déléguer à la CES une partie de notre pouvoir de négociation pour de grands accords-cadre européens »*. M. Lama a suggéré d'*« expérimenter des accords-cadre dans trois domaines : la politique des horaires de travail, le droit à la formation des travailleurs et les innovations technologiques »*. Il reste à savoir si la CES parviendrait à élaborer ses propres propositions.

MICHEL NOBLECOURT.

CEE

LA RESTRUCTURATION DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

Bruxelles estime nécessaire de contrôler encore la production d'acier après 1986

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les capacités de production de la sidérurgie européenne seront toujours largement excédentaires en 1986, c'est-à-dire l'année où devait prendre fin la phase de restructuration en cours dans la CEE. Telle est la conclusion qu'à tirée M. Narjes, vice-président de la Commission de Bruxelles chargée des affaires industrielles, en présentant le 15 mai *« les objectifs généraux acier 1990 »* pour la Communauté.

Au début des années 80, les Dix se sont engagés dans une politique de fermeture d'une partie de leurs installations. En novembre 1982, à Elseneur (Danemark), les ministres de l'industrie de la CEE fixaient l'objectif d'une diminution globale des capacités de production d'environ 30 millions de tonnes pour un total existant de 168 millions de tonnes. Aujourd'hui, les experts européens estiment à 30-32 millions de tonnes les réductions de capacité qui seront réalisées à la fin de 1985.

Malgré ces résultats satisfaisants, M. Narjes s'est montré pessimiste. Considérant les prévisions de consommation d'acier dans les prochaines années, *« qui ne dépassera pas à la fin de la décennie le niveau atteint en 1984 »*, le commissaire a affirmé que *« l'excédent de capacité subsistera encore de façon très considérable »*.

Interrogé sur l'évaluation des fermetures supplémentaires à opérer, M. Narjes a remis en cause les taux d'utilisation des capacités fixés comme objectif au moment de la rencontre d'Elseneur. Les calculs avaient porté sur une proportion de 72 %. Or, a-t-il poursuivi, ce taux est *« sujet à caution »*, car le chiffre *« souhaitable »* pour assurer la rentabilité des entreprises est de 80 %. Retenir ce chiffre signifie, a conclu le commissaire, que les capacités de production restent encore excédentaires de 20 à 25 millions de tonnes dans la CEE.

M. Narjes a également évoqué le fonctionnement du marché de l'acier à partir de l'année prochaine. En principe, au 1er janvier 1986, les Dix devront mettre un terme non seulement aux aides au fonctionnement et à la modernisation consenties à leurs maîtres de forges, mais aussi au contingentement obligatoire de la production communautaire, appliqué depuis octobre 1980 au titre de l'article 58 du traité CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). Le commissaire s'est montré ambigu à ce sujet en évoquant la nécessité d'*« une période transitoire »*. Il ressort de ses propos que la situation du marché ne permettra pas de redonner pleinement la liberté de produire. M. Narjes n'a pas voulu en dire plus, mais il est clair qu'à ce stade deux solutions sont envisageables : soit reconduire les quotas obligatoires, soit plus probablement confier la gestion de la production et de la commercialisation aux sidérurgistes eux-mêmes – regroupés au sein d'EUROFER – comme ce fut le cas de 1977 à 1980.

MARCEL SCOTTO.

AFFAIRES

Les difficultés de l'ingénierie

TECHNIP CHERCHE 2 MILLIARDS DE FRANCS

Le conseil d'administration de Technip, premier groupe français d'ingénierie déjà renfloué de 200 millions de francs en décembre 1984 (environ 700 suppressions d'emplois, dont 368 sont intervenues à ce jour), a conclu, le 14 mai, à un nouveau besoin de financement d'environ 2 milliards de francs dont 1,8 milliard servirait à combler les pertes de l'exercice 1984.

Des négociations entre les pouvoirs publics, les banques et les actionnaires (Institut français du pétrole, ELF-Aquitaine, CFP Total, Gaz de France et le Commissariat à l'énergie atomique) sont en cours. La solution semble laborieuse, mais devrait cependant intervenir au cours de la semaine prochaine.

Par ailleurs, les représentants des personnels CGT, CFDT et CGC ont déclaré, le 15 mai, que *« le chiffre de 1,8 milliard de francs de pertes était surévalué »*. Ils ont notamment fait remarquer que 73 % de cette somme n'étaient pas liés à l'exploitation de l'entreprise au cours de l'année passée. 24 % seraient, en effet, dûs aux incidences du rachat de CLE (ex-Creusot-Loire entreprise, 425 millions de pertes), 28 % aux provisions pour « risque général », environ 3 % aux coûts directs des licenciements, 22 % à des réclamations sur contrats qui auraient dû être prises en compte en 1983.

De fait, ont-ils souligné, *« cette énorme somme n'était pas imputable au travail des personnels »* mais à des erreurs de gestion et à un manque de *« projet industriel »* (notamment en direction des petits et moyens contrats). En conséquence, l'intersyndiale a estimé que les salariés n'ont pas à supporter le poids des difficultés financières, rappelant que le comité d'entreprise était opposé au rachat de CLE. Elle a, d'autre part, plaidé en faveur d'une nouvelle politique du personnel en soulignant que depuis le début de l'année, le taux de départs volontaires était quatre fois plus élevé que par le passé. Technip emploie encore 2 416 salariés.

● **Japan Air Lines verse des dividendes.** – Pour la première fois depuis trois ans, la compagnie aérienne Japan Air Lines (JAL) va verser des dividendes à ses actionnaires. Elle a enregistré, au cours de l'exercice 1984-1985, clos le 31 mars dernier, un bénéfice net de 7 milliards de yens (260 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 827 milliards de yens (31 milliards de francs). Au cours de l'exercice précédent, JAL avait perdu 6,4 milliards de yens (240 millions de francs). – (AFP.)

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LE SÉNAT SE PRONONCE EN FAVEUR D'UNE INTERVENTION « CONCERTÉE » SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

(De notre correspondant.)

Washington. – Soulignant l'inquiétude croissante suscitée aux Etats-Unis par l'ampleur du déficit commercial, le Sénat a appelé, le 15 mai, à une intervention « concertée » de Washington et des capitales occidentales sur les marchés des changes afin de faire baisser le dollar.

Cette résolution, qui n'est pas contraignante, a d'autant moins de chance d'avoir des effets immédiats que l'administration Reagan est, par principe, hostile à toute intervention autre qu'absolument exceptionnelle. Toutefois le fait que le Sénat, à majorité républicaine, n'ait pas hésité à s'opposer ainsi à la Maison Blanche sur un point fondamental du credo libéral qu'on y professe n'en est que plus significatif encore de la profondeur du malaise créé par un déficit commercial qui pourrait atteindre cette année le niveau record de 140 milliards de dollars.

Ce déficit *« constitue,* dit la résolution sénatoriale, *la plus importante menace pesant sur la capacité des Etats-Unis à créer des emplois et à assurer le bien-être économique »*. Très réelle, cette menace tient au tassement des exportations de l'industrie américaine et à la concurrence que lui font les importations sur le marché intérieur. Jusque-là, tout le monde est d'accord ; mais le débat se développe maintenant sur la cause première du déficit – protectionnisme des partenaires commerciaux des Etats-Unis ou taux du dollar – et, donc, sur le remède à y apporter : organisation d'un nouveau round de négociations commerciales, régulation du marché des changes, ou les deux.

Après l'impasse du sommet de Bonn, où M. Mitterrand avait refusé à M. Reagan qu'une date soit fixée pour l'ouverture de négociations commerciales – le président américain refusant, lui, d'envisager des discussions monétaires, – ce débat s'étend désormais à l'intérieur même des Etats-Unis en raison de la situation d'urgence qui s'est créée. La tournure qu'il prend a tout lieu, pour l'instant, de satisfaire les autorités françaises, car, si les appels ouverts ou déguisés au protectionnisme se multiplient au Congrès et dans les milieux d'affaires et syndicaux, les critiques contre le *statu quo* monétaire y prennent, dans le même temps, de l'ampleur.

Il paraît ainsi s'esquisser une prise de conscience de la dualité profonde des raisons du déficit, comme cela s'est manifesté, il y a dix jours, durant la réunion annuelle du *Business Council*, qui regroupe les dirigeants des deux cents plus importantes sociétés américaines. Le Sénat semble, quant à lui, l'avoir confirmée, en mettant, mercredi, l'accent sur le problème du dollar, après que M. Robert Dole, le chef de sa majorité républicaine, eut dénoncé la veille comme génératrice des mesures protectionnistes américaines la position exprimée à Bonn par la France.

BERNARD GUETTA.

BOURSE DE NEW-YORK

Une reprise peu convaincante

Une reprise s'est produite mercredi à Wall Street. Mais le marché n'a pas réussi à maintenir toute son avance. Un moment parvenu à la cote 1 283,57, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 273,51, ne conservant qu'un très modeste gain de 0,22 point. Cependant, le bilan de la journée est resté positif. Sur 1 992 valeurs traitées, 942 ont monté, 586 ont baissé et 464 n'ont pas varié.

L'activité a porté sur 106,12 millions de titres contre 97,36 millions la veille.

VALEURS	Cours du 14 mai	Cours du 15 mai
Alcoa	33	32 7/8
A.T.T.	22 5/8	22 7/8
Boeing	62	62
Chase Manhattan Bank	57 3/4	58 1/8
Du Pont de Nemours	57 7/8	59 1/2
Eastman Kodak	63 7/8	63 1/2
Exxon	50 1/2	50 5/8
Ford	40 7/8	41
General Electric	58 3/4	59 3/8
General Foods	64 1/2	63 3/4
General Motors	66 1/2	66 3/4
Goodyear	27 7/8	28 1/4
I.B.M.	127 3/4	129 3/8
I.T.T.	33 7/8	34 1/2
Mobil Oil	30 1/2	30 1/2
Pfizer	47 1/8	47 5/8
Schlumberger	38 3/8	39 1/4
Texaco	38 1/8	38 1/4
U.A.L. Inc.	46 1/4	46 1/4
Union Carbide	38	38 3/8
U.S. Steel	29 1/8	29
Westinghouse	32	32 1/8
Xerox Corp.	48 1/2	48 3/8

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur CFM 89

M. Claude Quin

« face au Monde »

De 18 h 45 à 19 h 20, le vendredi 17 mai, Claude Quin, président de la RATP, sera l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur CFM 89, à Paris.

CHRISTIAN VILLAIN
pour CFM 89 et
ALAIN FAUJAS
pour *le Monde*
animeront les débats.

Le numéro du « Monde » daté 16 mai 1985 a été tiré à 416958 exemplaires

Le gouvernement confirme son intention de rembourser par anticipation une partie de la dette extérieure de l'Etat

« La bonne tenue du franc, l'amélioration du solde de nos échanges nous permettent d'envisager le remboursement de l'eurocrédit de 1,2 milliard de dollars contracté en 1983 auprès de la Communauté économique européenne », **a annoncé, le mercredi 15 mai, M. Pierre Bérégovoy à l'Assemblée nationale, confirmant les informations données dans *le Monde* du même jour (daté du 16 mai). Le ministre a ajouté que *« des conversations portant sur le montant et sur les modalités de ce remboursement anticipé seront engagées avec la Communauté »* et que cela permettrait à *« la dette extérieure de la France de s'en trouver allégée ».***

Le ministre de l'économie, des finances et du budget répondait à une question de M. Edmond **Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire) sur la charge de la dette extérieur de la France. Le député UDF avait confirmé que cette charge représenterait 90 milliards de francs en 1985, *« soit 45 % de l'impôt sur le revenu »*. M. Bérégovoy lui avait d'abord répondu qu'en 1984 l'endettement extérieur n'avait pratiquement pas évolué quand on le calculait en dollars : *« 54 milliards de dollars en 1984 contre 53,7 milliards de dollars en 1983 »*, cela parce que la France *« a diminué son recours aux emprunts extérieurs : en 1982, nous avons emprunté 78 milliards de dollars, 88 milliards en 1983, 35 milliards seulement en 1984 »*. Selon le ministre, cette évolution traduit *« le retour à l'équilibre de notre balance des paiements »*.**

Réaménager plutôt que se hâter

Les précisions données par M. Bérégovoy montrent que, pour l'instant, le gouvernement n'envisage pas de rembourser par anticipation l'eurocrédit de 4 milliards de dollars souscrit à l'automne 1982 (nous en avions évoqué la possibilité dans nos éditions d'hier, quelques heures avant que ne soit connue la déclaration du ministre). Le remboursement porterait sur une partie de l'emprunt de 4 milliards d'ECU levé par la CEE en juin 1983 pour le compte de la France (1 ECU vaut 6,83 F).

Ce financement CEE s'était fait en quatre volets : une euro-émission de 1,8 milliard de dollars à taux d'intérêt variable ; une émission euro-obligataire de 150 millions d'ECU en trois tranches (4 ans, 7 ans et 10 ans) ; un eurocrédit bancaire de sept ans, d'un montant de 1,240 milliard de dollars. Enfin une émission à taux fixe de 350 millions de dollars. Le remboursement que projette le gouvernement porte sur la troisième tranche du financement européen : l'eurocrédit de 1,240 milliard de dollars sur sept ans, dont les clauses prévoyaient qu'il était remboursable à tout moment par anticipation. On comprend que M. Bérégovoy l'ait choisi : l'Etat n'aura pas à payer de dédit aux banques.

On assure Rue de Rivoli que les réserves de change de la France sont suffisantes pour permettre à l'Etat de ne pas réemprunter dans des conditions plus avantageuses de taux et de durée les sommes remboursées par anticipation (opération dite de réaménagement de la dette). Il est évident pourtant que malgré une amélioration très nette de nos réserves de change, celles-ci sont tout juste suffisantes pour faire face, notamment au besoin que nous avons de consentir des crédits commerciaux importants pour pouvoir exporter. Il n'est pas certain en outre que notre balance des paiements courants soit durablement rééquilibrée. Pour ces raisons — et pour d'autres — il est probable que les entreprises publiques compenseront par leurs emprunts extérieurs ce que l'Etat aura remboursé par anticipation ce qui du point de vue de la balance des paiements reviendra exactement au même.

Le problème n'est pas pour la France de rembourser ses dettes par anticipation — nous n'en avons pas les moyens — mais d'alléger au maximum — en jouant sur les taux et les durées — un service de la dette extérieure (intérêt et capital) qui restera lourd pendant des années puisqu'on peut l'estimer sur la base des parités actuelles des différentes monnaies à 85 milliards de francs cette année, 95 milliards en 1986, 105 milliards en 1987, 125 milliards en 1988.

A. V.

LA NÉGOCIATION SUR LES PRIX AGRICOLES A BRUXELLES

Les Dix sont revenus à la case départ

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture des Dix ont négocié toute la nuit avec l'illusion qu'ils pourraient parvenir à un accord unanime. Ils ont découvert bien tard que la marge de manœuvre de M. Ignaz Kiechle, le ministre allemand, demeurait des plus limitée, et que, après plus de trois jours de débats, ils se retrouvaient placés à la case départ.

Apparemment, il n'y avait aucune autre manière de sortir de l'impasse que de procéder à un vote, et on retrouvait alors les questions de fond. Les Allemands accepteraient-ils de se laisser mettre en minorité ou bien, au contraire, opposeraient-ils leur veto à des décisions ainsi prises à la majorité qualifiée ? Pour un fonctionnaire français, cette seconde hypothèse *« ouvrait des perspectives catastrophiques »*.

Mercredi 15 mai, à son retour de Bonn, où il s'était entretenu avec le chancelier Kohl, ainsi qu'avec des représentants des partis de la coalition, M. Kiechle avait entrouvert la porte à une possibilité de compromis. Très modestement ! Il refusait des réductions des prix des céréales de l'ordre de celles proposées par la présidence italienne ou bien par la Commission, mais n'écartait pas l'idée d'une légère diminution à condition que des mesures techniques permettent d'éviter une baisse de revenus pour les producteurs.

Ses collègues, très désireux d'éviter une épreuve de force avec Bonn, accueillirent comme pain bénit ces bonnes paroles. Sans même interroger M. Kiechle sur la portée de la concession qu'il était prêt à faire, ils engagèrent immédiatement le débat sur les mesures d'accompagnement à prendre.

Afin de faire des économies, la Commission, voici plus d'un an, avait porté le délai de paiement aux agriculteurs des achats d'intervention de 60 à 120 jours. Il en est résulté une charge de trésorerie non négligeable. Alors que M. Kiechle demandait que ce délai soit ramené à 60 jours, la Commission a proposé 90 jours et 60 jours pour les petits exploitants. Allant encore dans le sens souhaité par la RFA, elle a suggéré de limiter la baisse du prix du colza à 1,8 % au lieu de 3,6 % proposés initialement.

Toutefois, à chaque acte de bonne volonté, le ministre fédéral demandait davantage, et, surtout, jeudi matin, 16 mai, dénonçant les méthodes de bazar du conseil, il indiquait qu'il ne pouvait envisager une baisse des prix des céréales supérieure à 0,9 %.

La voie d'extrême modération choisie par la présidence italienne et par les autres délégations à l'égard de Bonn était-elle la bonne ? Le ministre français de l'agriculture M. Nallet s'en disait tout à fait convaincu. Il importait, selon lui, de bien montrer, par des gestes concrets, que l'objectif des pays partenaires n'était d'aucune manière d'isoler l'Allemagne fédérale et de lui enlever ainsi tout prétexte valable pour opposer un veto en cas de vote.

En fin de matinée, jeudi, on avançait une autre hypothèse, celle de séparer le dossier des céréales du reste du paquet. Les prix concernant les autres produits seraient adoptés maintenant, ceux des céréales plus tard. Une formule que M. Nallet, voici dix jours, considérait comme inacceptable et dont le principal intérêt serait d'éviter un affrontement avec les Allemands.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Le Syndicat des chômeurs demande la suppression de l'ANPE.* — En prélude à la manifestation nationale que le Syndicat des chômeurs a programmée pour le 30 mai à Paris, une série d'actions doit sensibiliser l'opinion à travers toute la France. La première de ces opérations s'est traduite, le 15 mai, par l'occupation d'une agence de l'ANPE du dixième arrondissement de Paris, conjointement avec des militants du syndicat CFDT travail-emploi. A cette occasion, M. Maurice Pagat, secrétaire général du Syndicat des chômeurs, a demandé *« la suppression de l'ANPE »* et son remplacement par *« un service unifié de l'emploi, qui fonctionnerait de manière décentralisée »*. Comme lors de précédentes occupations, le syndicat Force ouvrière des organismes sociaux de Paris a élevé une protestation, accusant M. Pagat de s'intéresser *« plus au spectacle qu'aux besoins véritables des chômeurs »*.

A proximité de Sakhaline

UN AVION SOVIÉTIQUE S'ABIME EN MER

Tokyo (*AFP*). — Un avion soviétique a disparu en mer du Japon dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 mai, a annoncé à Tokyo l'Agence japonaise de défense. *« Selon différentes informations »*, l'avion aurait disparu au large de la côte est de l'Union soviétique, entre mercredi 23 heures GMT et jeudi 0 heures GMT, a indiqué le responsable de l'agence, M. Shinji Yazaki, au cours d'une conférence de presse. L'agence va à présent tenter de déterminer s'il s'agit d'un appareil civil ou militaire, a-t-il ajouté.

Le premier ministre, M. Nakasone, a pour sa part indiqué qu'il avait été informé de cet incident *« non confirmé »*, mais qu'il ne possédait pas d'informations supplémentaires. La presse japonaise, citant des sources gouvernementales, indique que l'avion, qui pourrait appartenir à la compagnie soviétique Aeroflot, s'est écrasé près de l'île soviétique de Sakhaline et que les services de secours soviétiques sont à l'œuvre dans la région.

M. Yazaki a précisé que l'incident s'est produit en dehors de la zone japonaise de défense aérienne, qui s'étend de 400 à 500 kilomètres au large des côtes japonaises. A l'intérieur de cette zone, l'équipage d'un appareil doit notamment signaler sa nationalité aux contrôleurs aériens japonais.

Des responsables de la compagnie Aeroflot dans les aéroports japonais ont affirmé que tous les vols réguliers entre le Japon et l'Union soviétique étaient partis ou arrivés aux heures prévues. En septembre 1983, au large de Sakhaline, des avions de chasse soviétiques avaient abattu un Bœing-747 sud-coréen qui avait pénétré dans l'espace aérien soviétique.

ANNONCÉE PAR Mme DUFOIX

La hausse des honoraires médicaux sera limitée à 4,5 % en 1985

Comme on pouvait s'y attendre, l'augmentation moyenne des tarifs médicaux sera limitée à 4,5 % en niveau en 1985. Mais il faudrait en déduire l'effet de la revalorisation de la visite à domicile intervenue le 31 janvier, évaluée à 0,9 % en masse par le ministère à cette date.

C'est ce qu'a indiqué Mme Dufoix, ministre des affaires sociales, aux présidents des trois caisses nationales d'assurance-maladie et des deux principales organisations de médecins libéraux, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et la Fédération des médecins de France (FMF), qu'elle a reçus mercredi 15 mai dans l'après-midi. Les « parties signataires » de la convention doivent désormais formuler leurs propositions à l'intérieur de cette enveloppe pour l'accord tarifaire de 1985.

Peut-on prévoir d'autre part, dans le cadre de la négociation de la nouvelle convention médicale, une revalorisation particulère de certains actes, et à quelles conditions ? Une des propositions actuellement à l'étude est la création d'un tarif plus élevé de consultation pour des praticiens limitant leur activité et économes en prescriptions.

Comment financer ce tarif « lourd » ? Une des pistes envisagées par le ministère des affaires sociales est de réduire, voire de supprimer, les remboursements de l'assurance-maladie pour les malades soignés par des médecins non-conventionnés (moins de 1 % des médecins libéraux). Ces remboursements représentent 30 millions de francs pour les actes médicaux, 650 millions pour les prescriptions. On s'interroge aussi sur la possibilité de réduire le remboursement des frais de déplacement sur la visite à domicile, ce qui *reprendrait une idée émise par la* CSMF.

Les syndicats médicaux avaient refusé la suggestion faite par le ministère des affaires sociales de verser une sorte de prime aux médecins au-dessous d'un certain nombre d'actes. L'Union nationale des omnipraticiens de France (*UNOF*), qui réunit les généralistes affiliés à la CSMF, s'est à son tour élevée contre toute revalorisation des actes liée à une limitation des actes et des prescriptions.

La présidente de l'UNOF, Mme Viénet, a exprimé son scepticisme sur la possibilité d'arriver à un projet de convention « valable » d'ici au 5 juin, date d'expiration de la *convention précédente. De son côté*, le comité directeur de l'Union nationale des médecins spécialistes confédérés, réuni le 12 mai, avait déjà jugé *« techniquement impossible »* une signature de la convention dans le délai prévu, *« en raison de l'absence de propositions engageant les pouvoirs publics à un mois de l'échéance »*.

● *Fin de l'occupation à la RATP.* — Les militants CFDT des services à la RATP, qui occupaient la salle du conseil d'administration de la Régie depuis le mardi 14 mai à midi, ont été expulsés par la police jeudi vers 1 heure du matin. Le syndicat a protesté contre ce « coup de force ». Il veut discuter les bases de l'appel d'offres fait par la RATP pour la modernisation du nettoyage. La Régie promet de négocier les conséquences sociales de la mécanisation, lorsqu'elle aura choisi les entreprises pour la réaliser. Le nettoyage, qui coûte 200 millions de francs par an à la RATP, emploie mille cinq cents travailleurs, en général immigrés et peu qualifiés. La mécanisation, qui pourrait selon la Régie prendre cinq à dix ans, entraînera une réduction du personnel et demandera une qualification plus élevée.

A B C D E F G

LE MINISTÈRE DES FINANCES FAIT MENER UNE ENQUÊTE SUR DES ENTENTES ENTRE DISTRIBUTEURS

Les agents de la Direction générale de la concurrence et de la consommation ont enquêté en fin de semaine dernière, auprès des entreprises de distribution, et principalement auprès des super-centrales d'achat dont elles font partie. Ils opéraient à la demande du ministère de l'économie et des finances, qui entend vérifier si le grand commerce a tenu compte de l'avertissement que lui a récemment adressé M. Pierre Bérégovoy, après avoir pris l'avis de la commission de la concurrence (*le Monde* du 28 mars).

Sans se prononcer sur les infractions qui auraient pu être commises, la commission avait énoncé les principes directeurs qui la guideraient si des cas concrets étaient soumis à son appréciation. C'est pour établir l'existence de ces cas concrets, s'il s'en trouvait, que le ministre des finances fait mener une enquête, comme l'y autorise l'ordonnance du 30 juin 1945.

APRÈS LE RECUL COMMUNISTE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ITALIENNES

Les socialistes cherchent à renouer le dialogue avec le PCI pour éviter le référendum

De notre correspondant

Rome. — Les résultats définitifs des élections municipales des 12 et 13 mai ont confirmé la fin de l'expérience des « villes rouges » (gérées par des alliances entre socialistes et communistes) qui avait commencé il y a dix ans, après les élections du 15 juin 1975. Pour la première fois alors, les communistes avaient franchi le seuil de 30 % des suffrages et conquis la majorité relative à Rome, Milan, Turin et Gênes. L'Italie s'apprête aujourd'hui à connaître un phénomène inverse : dans les principales municipalités, à quelques exceptions près comme Bologne et Florence, se dessinent des administrations reflétant au niveau local la coalition gouvernementale (démocrates-chrétiens, socialistes, républicains, sociaux-démocrates et libéraux).

La gauche a subi ses plus dures défaites à Rome, Milan, Turin et Venise. Respectivement, la majorité gouvernementale y a remporté 53, 60, 50 et 56 % des voix. Certes, des personnalités de gauche comme M. Novelli, ancien maire communiste de Turin, et M. Tognoli, maire socialiste sortant à Milan, ont remporté des succès personnels grâce au *système des préférences*. Mais, à Rome, la défaite a été particulièrement cuisante pour les communistes, qui ont perdu cinq sièges de conseillers municipaux, ce qui ne s'était jamais produit. Tout laisse à penser que le nouveau maire sera le candidat démocrate-chrétien.

Le PCI n'a amélioré ses positions qu'à Florence, où la majorité a été battue, tandis que les communistes *maintenaient leur taux de 40 %*. En revanche, ils perdu dans le sud de la péninsule : à Bari en particulier mais aussi à Messine, Catane, et à Palerme. Au total, le PCI a obtenu 28,5 % contre 31,1 % aux élections municipales de 1980.

Ce jeudi, au siège du Parti communiste, on faisait les comptes. Assurément les tensions de plus en plus visibles dans les administrations de gauche, entre socialistes et communistes, n'ont pas encouragé les électeurs. En outre, il y a eu des erreurs tactiques : la présentation à Rome, par exemple, de M. Vetere, maire sortant mais contesté, n'a pas placé le PCI en position favorable. Il a même reculé dans les *borgate* (banlieues) dont il pensait avoir fait son fief.

Pour le PCI, l'après-Berlinguer commence véritablement cette semaine.

Déjà se manifestent ouvertement, de *la part de l'aile droite*, des critiques demandant à la direction *« une plus grande démocratie interne et un renouvellement qui ne soit pas une pure continuité »*.

Pour l'instant, on se demande surtout quelle attitude adoptera le PCI à propos du référendum sur l'échelle mobile des salaires, prévu pour le 9 juin. Cherchera-t-il à en faire une sorte de revanche à la défaite du 12 mai ou bien à l'éviter de peur de voir son recul confirmé ?

Les administrations de gauche avaient déjà perdu du terrain aux élections de 1980. De ce point de vue, le vote ne fait que confirmer une tendance. Depuis l'arrivée à la présidence du conseil de M. Craxi, les socialistes n'ont cessé de menacer de rompre leurs alliances avec les communistes pour se tourner vers la démocratie chrétienne. Ce renversement d'alliances au niveau local était en quelque sorte le prix à payer par M. Craxi à la démocratie chrétienne pour se maintenir à la présidence du conseil.

En 1975, le PCI apparaissait encore comme le pôle vers lequel convergeaient les autres forces de gauche et de centre gauche. Lorsque M. Craxi est arrivé à la tête du PSI, il a voulu faire de son parti l'axe de toutes les alliances et cherché à isoler les communistes. Il y a réussi, il a capté des voix (aux municipales, le PSI passe de 14,1 à 14,9 %) et il doit en tout cas à ces élections de conserver la présidence du conseil.

Il a cependant pour alliés nécessaires deux partis : la DC et le PRI qui se sont renforcés. La démocratie chrétienne entend bien peser davantage dans les décisions du gouvernement : d'abord en augmentant sa présence dans le cabinet, puis en mettant le PSI en demeure de concrétiser les alliances auxquelles il s'est engagé sur le plan local. Elle a *tout intérêt aussi à ce que le référendum* demandé par les communistes ait lieu : ou bien il confirmera le recul du PCI, ou bien il donnera lieu à un rejet de la politique économique de M. Craxi, ce qui ne la satisfait pas moins.

C'est pourquoi les socialistes pensent aujourd'hui reprendre le dialogue avec le PCI et espèrent trouver un accord de dernière minute pour éviter le référendum.

PHILIPPE PONS.